CONSULTATIONS

CHOISIES

DE PLUSIEURS MEDECINS CELEBRES;

TOME SEPTIEME.

12.666

CONSULTATIONS
CHOISIES
DE PLUSIEURS MEDECINS CÉLÈBRES
DE L'UNIVERSITÉ
DE MONTPELLIER,

SUR

DES MALADIES AIGUËS ET CHRONIQUES.

TOME SEPTIÈME.



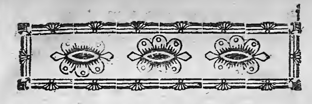
A PARIS,

Chez { DURAND, rue saint Jacques, à saint Landri, & au Griffon.
PISSOT, Fils, Quai des Auguſtins, à la Sageſſe.

M. DCC. L.

AVEC APPROBATION, ET PRIVILEGE DU ROI.

38958



TABLE

Des Consultations contenues dans le septiéme Volume.

Fin de la Table du septiéme Volume.

CONSULTATIONS



CONSULTATIONS CHOISIES DE MEDECINE.

CONSULTATION PREMIERE.

Pour des vapeurs.

Madame fera les remedes ſuivans le printems prochain pour rafraîchir, adoucir, & purifier ſon ſang, & pour ôter les embarras qu'elle a dans les entrailles, afin de ſe délivrer des maux dont elle eſt travaillée depuis long-tems.

LAVEMENT.

Prenez une livre de décoction pour des lavemens émolliens & rafraîchiſſans; diſ-

ſolvez dans la colature une once de pulpe de caſſé récemment mondée, & deux onces de miel commun. Faites un lavement qui ſera pris à la commodité de la malade, & réitéré toutes les fois que le ventre ſera pareſſeux.

Le lendemain du lavement on lui ouvrira la veine de l'un des bras pour en tirer trois palettes de ſang. Un jour après la ſaignée on la purgera avec la Médecine qui ſuit.

PURGATION.

Prenez feuilles de ſenné mondées une dragme; rhubarbe choiſie, qui ſera concaſſée & enfermée dans un nouet une demi-dragme; ſel de tartre douze grains; une pincée de ſommités de petite abſinthe; faites infuſer dans neuf onces de décoction de feuilles d'aigremoine, de pimprenelle, & de capillaires. Ayant exprimé légérement on diſſoudra dans la colature manne de Calabre, & infuſion de fleurs de pêcher, de chacune une once. Faites une potion qui ſera priſe le matin avec les attentions convenables.

Après avoir été purgée, elle prendra ſoir & matin pendant huit jours l'apozême ſuivant.

APOZÊME.

Prenez racines d'aſperges, de chiendent, de garence, & de fraiſier ſauvage, de chacunes une demi once ; feuilles de pimprenelle, de capillaire, de politrie, de ceterach, de chacun le quart d'une poignée ; faites bouillir dans une ſuffiſante quantité d'eau de fontaine, ajoutant ſur la fin de l'ébullition une demi-dragme de rhubarbe concaſſée, & enfermée dans un nouet, fleurs cordiales une pincée, & fleurs de mauve une demi-pincée ; diſſolvez dans dix onces de colature deux onces de ſyrop de roſes ſolutif, & faites une apozême qui ſera partagé en deux doſes, dont l'une ſera priſe le matin, & l'autre le ſoir ; ajoutant à la quatriéme & à la huitiéme doſes du matin manne choiſie & infuſion de fleurs de pêcher, de chacune une once.

L'uſage des apozêmes étant fini, elle prendra le matin à jeun pendant ſix jours une poudre compoſée de vingt grains de limaille de fer préparée à la roſée du mois de mai, & de dix grains de rhubarbe, avalant par-deſſus un bouillon fait avec un morceau de maigre de veau, ou de

collet de mouton, dans lequel on fera cuire légérement quelques feuilles de la chicorée amere, de la pimpinelle, & du capillaire.

Le lendemain de la sixiéme dose de sa poudre apéritive, elle sera purgée avec la médecine qui est de l'autre part, & ensuite elle prendra le matin à jeun durant six jours un bouillon fait d'un morceau de maigre de veau, ou d'un petit poulet farci de demi-once des quatre semences froides mondées, & d'un brin de canelle, dans lequel on fera cuire pendant une heure & demie une douzaine d'écrevisses de riviere lavées dans l'eau bouillante & écrasées dans un mortier de marbre.

Ayant pris six bouillons d'écrevisses, elle reprendra comme auparavant sa poudre apéritive, se faisant saigner de l'un des pieds, le jour de la cinquiéme dose, & se purgeant le lendemain, ou surlendemain de la sixiéme, pour reprendre ensuite six bouillons d'écrevisses.

Lorsqu'elle aura fini les remedes ci-devant prescrits, elle prendra le matin à jeun pendant douze jours une verrée de petit-lait clarifié avec le blanc de deux œufs, & passé trois ou quatre fois par

une manche à hypocras dans laquelle on aura mis une dragme de cassia lignea concassée, demi-dragme de canelle aussi concassée, une pincée de sommités de fumeterre, deux petits bouts de menthe, & une dragme de sucre candi.

On rendra le dernier verre de petit-lait purgatif, en y délayant deux onces de manne & deux onces d'infusion de fleurs de pêchers. Ensuite la malade prendra le matin à jeun un verre de lait d'ânesse avec deux dragmes de sucre candi, & continuera jusqu'à la fin du printems, se purgeant alors de dix ou de douze en douze jours, & prenant trois fois chaque semaine le soir en se couchant une dragme de l'opiate suivante.

OPIATE.

Prenez quinquina réduit en poudre subtile une demi-once; corail rouge préparé, & ïeux d'écrevisses, de chacun deux dragmes; rhubarbe en poudre deux scrupules; faites avec le syrop de roses séches une opiate pour l'usage.

Comme elle a déja bu les eaux de Balaruc avec beaucoup de succès, elle pourra interrompre l'usage du lait d'ânesse

pour quelques jours, afin de les boire ſur la fin du mois prochain ſuivant la forme ordinaire.

Lorſqu'elle ſera ſaiſie des mouvemens convulſifs dont elle eſt ſi ſouvent travaillée, on lui donnera une ou deux pleines cuillerées de la liqueur qui ſuit.

POTION.

Prenez une once de teinture de karabé tiré avec l'eſprit de vin, une once de teinture de caſtor auſſi tiré avec l'eſprit de vin, & ſix onces de bonne eau de fleurs d'oranges, dans leſquels vous diſſoudrez deux grains de laudanum; mêlez toutes ces liqueurs enſemble, & conſervez ce mélange dans une petite bouteille de verre exactement bouchée pour l'uſage ci-deſſus marqué.

Elle s'abſtiendra des alimens trop doux, trop gras, ſalés, épicés, & difficiles à digérer, mais ſur-tout de la pâtiſſerie, de la friture, des ragouts, des trufes, des champignons, des artichaux, des navets, des légumes, du fromage, & autres alimens à peu près ſemblables.

Au lieu de paſſer le petit-lait clarifié par une manche à hypocras, on pourra

y faire infuser à chaud durant une heure une dragme de cassia lignea concassée, le poids de dix grains de canelle, un scrupule de semence de fenouil concassée, une pincée de fumeterre, & un ou deux bouts de menthe, & le couler ensuite à travers un linge, si mieux on n'aime le passer par un papier gris, & y délayer ensuite le sucre candi.

Délibéré à Montpellier ce 12. février 1702. *signé* VIEUSSENS.

CONSULTATION II.

En forme de Lettre en réponse au sujet de trois personnes malades ; la premiere d'une rétention d'urine, la deuxiéme d'une sciatique, & la troisiéme d'une perte de sang.

MOn très-cher Monsieur, vous jugez bien que je n'aurois pas tant tardé à faire réponse à votre lettre s'il n'étoit arrivé quelqu'inconvénient ; en un mot j'ai laissé égarer votre lettre, ce qui m'a donné un véritable chagrin, attendu

qu'il ne s'agiſſoit pas ſeulement de témoignage, & des proteſtations d'amitié, qui m'ont toujours été fort cheres venant de votre part, mais auſſi de vous donner mon petit avis touchant quelques perſonnes pour leſquels vous me conſultiez. Cependant, comme j'avois lu & relu votre lettre pour y répondre avec plus de connoiſſance de cauſe, il me ſouvient que la premiere perſonne étoit un Avocat aſſez âgé, homme très-diſtingué par ſon eſprit & ſes lumieres, qui, ſuivant ce que vous en jugez, a une carnoſité aux ſphincters qui ſervent à fermer l'extrémité des conduits ſéminaux. Quoique les accidens dont vous me faiſiez le détail ne ſoient pas bien préſens à ma mémoire, néanmoins je vous aſſure que je penſe comme vous que ce ne peut être autre choſe qu'une carnoſité. La rétention d'urine, l'impoſſibilité d'introduire la ſonde, la douleur qu'il ſent aux ſphincters dans l'éjaculation, en ſont des marques évidentes. Mais je vous dirai plus, c'eſt qu'il me ſouvient très-bien que je me déterminai auſſi à croire qu'il y a une pierre dans la veſſie, puiſqu'il y ſent une peſanteur conſidérable, & que, ſuivant les différentes ſituations du corps, il urine avec

plus ou moins de liberté. Si je ne me trompe, vous me marquiez que quand il est droit l'urine ne sort qu'avec peine, au lieu qu'étant couché elle sort même involontairement, ce qui fait voir évidemment qu'il y a dans la vessie un corps mobile, qui, dans la situation du corps perpendiculaire se porte aisément du fond au cou, & bouche le passage de l'urine, au lieu que quand il est couché il retombe aisément dans le fond, & laisse la voie libre. Ce qui me confirme encore dans cette opinion est la petite pierre qu'il fit dans ses jeunes ans, & la déjection involontaire des excrémens, qui marque que le rectum est pressé par quelque corps solide. Je n'ose me hazarder à vous en dire davantage sur ce sujet, ne me ressouvenant pas des autres particularités de votre lettre sur la même maladie; mais si vous avez une carnosité & une pierre à combattre, vous voyez aussi bien que moi que vous n'en pouvez venir à bout que par l'introduction des sondes de plomb munies à leur extrémité des cathérétiques, ou doux corrosifs, qui mangent insensiblement cette chair superflue, tandis qu'intérieurement on doit se servir de légéres prisannes

diurétiques qui tiennent toujours la voie des urines libre, ou dans la saison commode, des eaux minérales propres à remplir la même indication, & vous n'avez pour la pierre que la voie de la taille. C'est à vous qui êtes sur les lieux à juger si votre malade est en état de soutenir cette opération, auquel cas on devroit faire précéder la sonde pour s'en mieux assurer; & pour cet effet, aussi-bien que pour la premiere maladie, il doit se mettre entre les mains des plus habiles Chirurgiens. Marquez-moi, je vous prie par votre premiere lettre si je suis au fait, ou si je m'écarte du but, faute d'avoir votre relation devant les ïeux, auquel cas nous tâcherons de réparer au plutôt ce manquement.

La deuxiéme personne est Madame l'Abbesse que j'estime & que j'honore infiniment. Son état ne me permet pas de m'exprimer autrement, & de suivre dans cette occasion les mouvemens de mon cœur. Tout ce que je puis vous dire est que je lui suis entierement dévoué, & que je souhaiterois passionnément pouvoir user d'autres expressions plus conformes à mes sentimens & à la forte envie que j'ai de mériter les bontés

qu'elle a pour moi. L'incommodité qu'elle sent à la cuisse ne peut provenir que de quelques sérosités dont les muscles qui servent au mouvement de cette partie, & principalement le fascia lata, ou bande large, sont imbibés, qui irritant les fibres dont ils sont composés, les obligent à se contracter & remuer involontairement. Après tous les remedes que vous avez essayés, je ne vois pas qu'on puisse en employer d'autres que les externes propres à résoudre cette sérosité superflue, & à fortifier ces parties, tels que sont les bains chauds ou étuves de Cransac, de Bagnols, ou de Balaruc, ou les fomentations faites avec les plantes aromatiques bouillies dans de gros vin, & cependant elle doit prendre la précaution de bien couvrir cette partie, & la tenir fort chaudement.

Vous finissez enfin, ce me semble, par me demander mon avis sur une perte de sang considérable à laquelle un de vos meilleurs amis est sujet, qui, suivant les apparences, est hémorrhoïdale. Quoique vous ne me fassiez pas mention d'hémorrhoïdes, elles pourroient être internes. Quoi qu'il en soit je vous dirai qu'il m'est arrivé d'arrêter des pareilles pertes en

faiſant prendre au malade tous les matins à jeun un grand verre d'eau roſe, dans lequel on délaïe un blanc d'œuf avec neuf ou dix grains de maſtich, les faiſant préalablement purger avec une dragme de rhubarbe en poudre, & autant ou demi dragme de turbith dans un bouillon ordinaire; lequel purgatif tout ſeul m'a déja réuſſi pour arrêter des cours de ventre & flux de ſang invétérés. En tout cas je ſuis perſuadé que le ſpécifique d'Helvétius pourroit dans cette occaſion être mis en uſage. Voici la maniere dont on le prépare. Il faut prendre deux onces ou environ d'alun de roche purifié, ou naturel, qu'on fait fondre dans une écuelle d'argent, après l'avoir réduit en poudre. On y ajoute enſuite une demi-once de ſang dragon pulvériſé, enſorte qu'ils ſoient mêlés exactement. On les ôte du feu en remuant toujours juſqu'à ce qu'ils ſoient réduits en conſiſtence de pâte molle propre à former des pilules. Ces pilules doivent être de la groſſeur d'un poids aſſez gros. La doſe ordinaire eſt d'un demi-gros, qu'on donne de quatre en quatre heures dans quelque liqueur appropriée, comme le ſuc d'ortie eau roſe, eau de plantain, &c. juſ

qu'à ce que l'hemorrhagie soit arrêtée. Comme le mélange de l'alun & du sang dragon peut se durcir dans le tems qu'on les remue, il faut prendre la précaution de les remettre de tems en tems sur le feu pour les ramollir.

Je finis en vous priant encore une fois de me faire sçavoir si j'ai oublié quelque chose par rapport à ce que je vous ai dit dès le commencement. Adieu, mon cher ami, soyez autant à moi que je suis à vous.

A Montpellier ce 20 décembre 1708. *signé* Chicoineau.



CONSULTATION III.

En forme de lettre en réponse à celle qui avoit été écrite par le premier malade dont est question dans la lettre précédente.

MOnsieur, je n'ai tant tardé à faire réponse au mémoire que vous avez bien voulu me communiquer que parce je me flattois que Monsieur votre Médecin m'écriroit ce qu'il pensoit de la réponse faite à sa premiere relation, quoique je l'eusse égarée ; je l'avois néanmoins assez presente à l'esprit, à force de l'avoir lue, pour pouvoir donner un avis précis & exact : mais ayant attendu inutilement, & votre relation étant d'ailleurs mieux circonstanciée que la sienne, j'ai cru ne pouvoir différer plus long-tems à vous marquer de quelle méthode vous devez vous servir pour remédier à vos incommodités.

Je vous avouerai d'abord avec ingénuité qu'il est très-difficile de déterminer si vous avez la pierre, ou une carnosité, y ayant des raisons pour & contre très-bien déduites dans votre relation : cependant

après avoir murement examiné toutes choses, je vous dirai, ſans m'engager dans une diſcuſſion inutile, qu'il me paroît qu'on peut expliquer votre incommodité principale ſans avoir recours ni à l'une ni à l'autre cauſe ; ſuppoſant uniquement que le ſphincter de la veſſie de l'urine ſe relâche pendant la nuit, & ſe contracte au contraire durant le jour plus fortement que dans l'état naturel. De là l'écoulement d'urine nocturne involontaire, & les efforts qu'il faut faire pendant le jour pour la chaſſer hors de ſon réſervoir. La cauſe du relâchement n'eſt autre que le défaut des eſprits qui ne coulent la nuit qu'en très-petite quantité, y ayant ſans doute d'ailleurs quelque vice ou perte de reſſort dans les nerfs ou fibres nerveuſes & charnues de la veſſie, au lieu que dans la veille, l'influx d'eſprit étant plus abondant, le ſphincter peut ſe contracter & ſe gonfler d'autant plus facilement qu'il eſt fortement irrité par l'urine plus âcre que dans l'état naturel ; ſoit auſſi qu'il y ait dans certain endroit du canal de la veſſie quelque partie foible qui ſe gonfle aiſément pendant le jour, & empêche par conſéquent le cours libre de l'urine. Je crois donc,

Monſieur, qu'il eſt inutile d'avoir recours à la pierre, ou à la carnoſité, qui, ſuivant toutes les apparences, devroient également interrompre le cours de l'urine la nuit comme le jour, & produire même pluſieurs autres accidens que vous n'avez pas.

Je ne m'arrêterai pas à expliquer les différens ſymptômes dont vous faites mention dans votre mémoire, tels que ſont l'altération, ſécheresse du goſier, dégout, conſtipation, foibleſſe des mains, & en dernier lieu l'hémiphlegie ou menace de paralyſie de la moitié du corps. Les moins éclairés connoîtront que le défaut de ſéroſité & d'humidité, & la pénurie d'eſprits animaux, les cauſent tous. Il s'agit principalement de preſcrire des remedes propres à arrêter ce flux involontaire, & à rétablir le reſſort du ſphincter de la veſſie.

Pour cet effet je voudrois que Monſieur prît une légére purgation compoſée de deux dragmes de ſenné, d'une dragme de rhubarbe, demi ſcrupule de ſel de tartre, une ou deux pincées de roſes rouges, qu'on mettra infuſer dans ſept ou huit onces d'eau commune, délayant enſuite dans la colature une once de ſy-

rop de fleurs de pêcher ; qu'après s'être purgé avec cette potion, il usât tous les soirs en se couchant pendant six jours d'une dragme & demie de l'opiate suivante, qu'on délayera dans trois ou quatre travers de doigt de vin rouge.

OPIATE.

Prenez des coraux rouges préparés ; des ïeux d'écrevisses, & de la raclure de corne de cerf de chacun demi-once ; poudre de vipere, & gayac de chacun trois dragmes; du santal rouge deux dragmes, de la rhubarbe choisie une dragme & demie ; formez de toutes ces drogues avec une quantité suffisante du syrop de roses séches une opiate pour en user comme il a été dit.

Si cette opiate ne suffisoit pas pour arrêter cet écoulement involontaire, je vous conseille d'avoir recours au remede ou secret d'Helvetius, si recommandé & si éprouvé dans toutes les pertes immodérées, & sur-tout du sang. Il se prépare avec deux onces d'alun de roche purifié qu'on fait fondre, après l'avoir pulvérisé, dans une écuelle d'argent ; alors on y ajoute une demi-once de sang dragon

réduit en poudre, & on les mêle exactement ; après quoi on ôte le mélange du feu en remuant toujours jusqu'à ce qu'il soit réduit en consistence de pâte molle, dont on forme des pilules de la grosseur d'un pois. On en prend à la dose d'un gros soir & matin pendant cinq ou six jours. Monsieur avalera ces pilules à la faveur de quelques cuillerées de bouillon ordinaire.

Après ces remedes, pour détourner le cours des sérosités qui s'échappent dans les vaisseaux des reins, & faire ensorte qu'elles se mêlent & se confondent avec les autres principes de la masse du sang, Monsieur doit user pendant trois semaines ou un mois de la prisanne suivante, en buvant deux grands verres le matin à un quart-d'heure de distance l'un de l'autre, & deux autres vers les quatre heures après midi.

PTISANNE.

Prenez de l'antimoine cru concassé grossiérement, & suspendu dans un nouet, deux onces de squine & de salse pareille coupée menu, ou en tranches, de chacune deux onces ; faites les infuser pen-

dant vingt-quatre heures sur les cendres chaudes dans huit livres d'eau de fontaine,& bouillir ensuite jusqu'à la consomption d'un tiers ; coulez enfin pour l'usage ci-dessus mentionné.

Remarquez qu'il faut prendre la précaution de se purger avant & après l'usage de ce remede, & même au milieu, suivant la disposition de la maladie, ce qui dépend de la prudence du Médecin ordinaire.

Après cette ptisanne, pour achever de ranimer le sang dépourvu d'esprits, le vivifier,& le mettre en état de rétablir le ressort des parties relâchées, je conseille d'user des bouillons de vipere, d'en prendre un tous les matins à jeun pendant dix ou douze jours de suite. On coupe la tête & la queue de ces animaux. On leur ôte la peau & les entrailles, & on les met ensuite bouillir avec un morceau de viande ordinaire, ajoutant sur la fin une ou deux poignées des herbes de la saison. La menthe & la mélisse conviendroient très-bien dans cette occasion.

Ce sont-là à peu près les remedes que je souhaiterois que vous fissiez pour recouvrer votre santé. Vous me ferez un sensible plaisir si vous voulez bien me

donner avis de leur succès, afin de juger s'il faut continuer de se servir de cette méthode, ou y changer quelque chose. En un mot je serai toujours très-disposé, Monsieur, à vous donner mes petits avis, ayant pour votre personne une considération très-parfaite, & étant sans réserve, Monsieur, votre très-humble & très-obéissant serviteur CHICOYNEAU. 28. décembre 1708.

Permettez que je vous recommande d'éviter entre autres choses les grandes contentions d'esprit. Rien ne peut vous être plus nuisible, & plus préjudiciable.

CONSULTATION IV.

En forme de lettre sur la deuxième malade.

CE n'est au moins que malgré moi, mon très-cher Monsieur, si vous recevez mes réponses un peu tard. Il arrive souvent qu'à peine puis-je jouir des momens nécessaires pour me délasser de mes visites, ou que je ne suis pas averti

de l'arrivée de vos Muletiers ou du messager ; cependant je vous exhorte encore à ne pas vous rebuter. L'envie que j'ai d'être exact & ponctuel à vous répondre, & à m'acquitter diligemment de tout ce dont vous aurez la bonté de me charger, me fera trouver des expédiens pour surmonter tous les obstacles qui pourroient être causes de quelque retardement. J'aimerois mieux, pour ainsi dire, abréger le tems destiné au repos. Au reste je suis surpris que vous vous récriez tant dans votre lettre sur les protestations que je vous ai renouvellées de la sincérité & continuation de mon attachement. Soyez je vous prie convaincu, une fois pour toutes, que de quelque maniere que je m'explique sur ce sujet mes expressions seront toujours foibles par rapport aux sentimens du cœur. Je prétens même que quand je ne vous marquerois rien sur ce chapitre, vous n'y devez pas faire attention. Notre amitié est assez ancienne pour pouvoir se dispenser d'user des termes qu'on a accoutumé d'employer pour cimenter les amitiés naissantes: mais brisons sur ce point là qui pourroit nous mener trop loin. J'écris, comme vous le voyez à Monsieur votre premier ma-

lade, & lui envoye un avis plus exact que le premier, sa relation étant aussi plus détaillée; je vous prie de lui faire tenir le tout incessamment.

Pour ce qui concerne Madame votre illustre Abesse, elle a eu la bonté de m'écrire une lettre très-honnête, & très-obligeante, à laquelle je prens la liberté de faire réponse. Ce que vous m'avez écrit de nouveau sur son chapitre m'a fait faire aussi de nouvelles réflexions. Dans votre premiere lettre vous ne me parliez que du mouvement de la cuisse, & c'est sur quoi j'avois fondé mon sentiment; mais si ses coëffes s'ébranlent sur sa tête, & si dans certaines occasions elle est sujette à une espece de tremblement des mains, il y a lieu de croire que le vice est dans la partie moëlleuse du cerveau qui sépare sans doute conjointement avec les esprits quelque matiere étrangere qui dérange leur cours naturel, ce qui fait qu'ils ne coulent qu'en petite quantité & irrégulierement dans les nerfs qui vont aboutir aux muscles de la tête, des mains & de la cuisse; ce qui suffit pour causer cet ébranlement; & en ce cas on doit avoir recours à des remédes propres à fortifier le cer-

veau, & à consommer, ou détourner les humeurs qui s'y portent avec trop d'abondance. Je suis donc persuadé que la douche avec les eaux thermales sur le derriere de la tête, & la nuque du cou, sur-tout avec les eaux de Balaruc, lui conviendroit parfaitement, sans omettre le demi-bain; les nerfs qui vont à la cuisse sortant, comme vous sçavez, des vertebres de l'os sacré; & cependant vous pourriez la soulager en attendant la commodité de la saison par quelque purgatif hydragogue, par un masticatoire, en un mot par tout ce qui peut détourner le cours des humeurs vers les régions inférieures. Vous sçavez aussi qu'il n'est rien de si contraire à ces sortes de maux que les contentions, & agitations d'esprit.

Je vous prie de marquer à Monsieur sur le chapitre de ses hémorroïdes qu'elles n'empêchent pas de faire les remedes que je lui ai prescrits.

A Montpellier ce 25. février 1709.

CONSULTATION V.

Sur des dartres aux jambes.

LEs dartres que Madame de ***. a aux jambes, & pour lesquelles on nous a consultés, sont produites par un sang âcre & chargé des sels de cette nature. Nous sommes unanimement d'avis qu'avant d'en venir à la curation on commence par adoucir son sang, & puisqu'elle a déja fait les remedes généraux, & qu'il ne reste à prendre que les bouillons de vipere, Madame doit les prendre pendant quinze jours de suite, en cas qu'elle ne s'en trouve pas trop échauffée, à quoi le Médecin ordinaire donnera son attention. Elle commencera donc par un lavement avec la pulpe de casse & le miel rosat dans une décoction refraîchissante.

Le lendemain elle se purgera avec les remedes suivans.

PURGATION.

Prenez pulpe de casse une once; sen-

né

né mondé deux dragmes ; sel de prunelle une dragme ; faites infuser dans une décoction de chicorée sauvage & de bourrache ; dissolvez dans six onces de colature deux onces de manne choisie. Faites une potion pour une dose.

Le lendemain on la saignera du bras, & on lui tirera six onces de sang, après quoi elle prendra les bouillons de vipere comme il suit.

BOUILLON.

Prenez racines de chicorée sauvage, de buglosse & de petit houx, de chacunes une demi-once ; feuilles d'oseille, de chicorée sauvage, & de patience sauvage, de chacunes une demi poignée ; graine de pavot blanc concassée, & enfermée dans un nouet, une demi once ; sel prunelle une demi-dragme ; faites avec une vipere un bouillon qui sera continué pendant quinze jours, se purgeant avec la médecine ordinaire après le sixiéme & le huitiéme.

Les bouillons finis, elle se purgera & se baignera de suite dans l'eau tiéde pendant dix jours le matin à jeun, & le soir sur les cinq heures pendant une heu-

re, & le matin lorſqu'elle ſera dans le bain, elle avalera un grand verre de petit-lait, & ſe purgera à la fin des bains.

Enſuite elle prendra le lait d'âneſſe, où l'on ajoutera demi-once de ſucre roſat. Pendant l'uſage du lait elle doit ſe purger tous les dix jours.

Elle prendra encore les bains le plus qu'elle pourra par intervalles pendant l'uſage du lait, ce que Monſieur le Médecin ordinaire aura ſoin de gouverner.

Après les bains & le lait elle prendra les eaux de Roquetaillade pendant une vingtaine de jours à diverſes repriſes. Elle en boira pourtant dans la journée une douzaine de verres. Elle doit ſe purger au commencement & à la fin.

Elle peut encore pendant le tems des eaux ſe baigner dans la maiſon.

Pour ſa boiſſon ordinaire elle boira d'une décoction de nymphea avec un peu de vin rouge.

Ce qui étant fait on pourra ſans danger travailler à guérir la dartre, & appliquer le topique ſuivant.

PULPE.

Prenez des racines de patience sauvage, faites les bouillir dans le vinaigre, puis pilez les dans le mortier de marbre, & appliquez cette pulpe sur la partie.

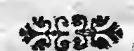
Après ce topique, s'il ne fait pas assez d'effet, on en viendra au sous écrit.

AUTRE TOPIQUE.

Prenez du beurre de saturne, & en mettez deux fois par jour sur la partie malade, la couvrant de feuilles de plantain.

Après celui-là on viendra au nutritum de litharge, & enfin si la dartre résiste encore il en faudra venir à la pommade de jasmin, & sur trois parties on en ajoutera une de précipité rouge.

A Montpellier ce 12. juillet 1708. *signé* CHICOYNEAU, DEIDIER.



CONSULTATION VI.

Sur une vieille gonorrhée.

POur arrêter le flux de la chaude-pisse dont Monsieur de ***. est atteint il y a quinze ou seize mois, & pour séparer de la masse du sang le virus qu'il peut y avoir encore, nous sommes d'avis qu'il se mette dans l'usage des remedes suivans.

Quand il sera arrivé chez lui, on lui tirera trois palettes de sang de l'un des bras, & le lendemain il sera purgé avec la médecine qui suit.

PURGATION.

Prenez rhubarbe choisie, que vous enfermerez dans un nouet, & tartre soluble, de chacun une dragme; pulpe de casse récemment mondée une once; faites bouillir légérement, puis infuser dans huit onces d'eau de fontaine; ayant coulé avec expression, vous dissoudrez dans la liqueur une once & demie de manne

choisie. Faites une potion qui sera prise le matin.

Après la purgation il prendra pendant neuf jours le matin à jeun une dragme & demie de l'opiate suivante, avalant par dessus un bouillon fait avec demi-livre de rouelle de veau, une once de la racine de *symphytum majus*, demi-poignée de feuilles de pimpinelle, de ceterac, & de capillaire, & se purgera à la fin.

OPIATE.

Prenez corail rouge préparé, succin, & terre sigillée, de chacun une demi-once; sel de saturne, rhubarbe torréfiée, & myrrhe choisie, de chacun deux dragmes; graine de coriandre, & d'anis, mercure doux, de chacun une dragme; faites avec le syrop de chicorée composé une opiate pour l'usage.

Au lieu de lier les poudres avec le syrop de chicorée on lui donnera une dragme de la poudre.

Ayant fini l'usage de cette opiate, il prendra pendant un mois le matin à jeun un grand verre de lait de vache tout chaud comme il sort des mammelles avec une dragme de sucre rosat, & se purgera

au milieu & à la fin comme ci-dessus, & pendant l'usage du lait il prendra tous les trois jours une prise de l'opiate ci-dessus.

Après l'usage du lait il prendra pendant vingt jours le matin à jeun trois verres de la ptisanne suivante, deux le matin à jeûn dans le lit & le troisiéme trois heures après avoir dîné, & se repurgera à la fin.

PTISANNE.

Prenez antimoine crud concassé grossiérement, & enfermé dans un nouet, quatre onces; salsepareille coupée menu six onces; squine quatre onces; gaïac & sassafras de chacun une once & demie; faites infuser pendant vingt-quatre heures dans douze livres d'eau de fontaine, puis bouillir jusqu'à la consomption d'un quart, ajoutant sur la fin vingt-quatre balaustes; senné mondé une once; réglisse raclée une demi-once. Faites une ptisanne pour l'usage

Il doit observer un bon régime de vivre; ne manger que du potage à la viande, du bouilli & du rôti, & que ce soit de la viande de boucherie, de la volaille, & du gibier, à celui de riviere près, & la viande noire; il boira son vin bien

trempé. A Montpellier ce premier février 1710. *signé* VERNI.

CONSULTATION VII.

Sur un léger écoulement de semence avec une grosseur aux testicules.

IL ne reste à Monsieur qu'un petit écoulement de semence avec une grosseur au testicule droit qui ne paroît pas être produite par une semence arrêtée & épaissie, mais plutôt par quelque matiere séreuse, ensorte que le testicule semble atteint d'une espece d'hydropisie, comme on peut en juger par sa mollesse, je veux dire qu'il cede un peu au toucher, ensorte que l'on diroit qu'il y a un petit flot si on le presse avec les doigts, & on y apperçoit aussi à la lueur de la chandelle une petite transparence, ce qui ne doit pas surprendre après la grande quantité de mercure que Monsieur a avalé assez mal à propos, s'il nous est permis de le dire, puisqu'il n'y avoit aucune marque de virus renfermé dans la masse du sang. Ce mercure ayant donc un peu trop agi a mis le sang dans une espece

de fonte, & a diſſout même la ſemence des teſticules, ce qui a donné lieu au relâchement du tiſſu de cette partie, & qui entretient en même tems l'écoulement: il ne faut donc s'attacher qu'à fortifier le teſticule par des topiques, & à faire prendre intérieurement des adouciſſans, pour corriger l'impreſſion d'âcreté que le mercure a laiſſée dans le ſang, & donner aux principes leur liaiſon naturelle.

Je ſuis par conſéquent d'avis que Monſieur, s'étant repoſé pendant deux ou trois jours après ſon retour, ſe faſſe tirer huit ou neuf onces de ſang de l'un des bras; que le lendemain il ſe purge avec une potion ordinaire composée de ſenné, manne, rhubarbe, & ſel végétal; & que d'abord après il ſe mette dans l'uſage du petit-lait, dont il prendra un grand verre tous les matins pendant dix à douze jours, au bout deſquels, s'étant repurgé, je lui conſeille d'uſer du lait d'âneſſe pendant un mois ou trois ſemaines, en avalant une turquette environ tous les matins, & augmentant inſenſiblement juſqu'à turquette & demie.

Pendant le même tems il uſera auſſi d'une opiate propre à fortifier, abſorber, & un peu reſſerrer. Elle ſera prépa-

rée avec le kina, les coraux, ïeux d'écreviſſes, terre ſigillée, un peu du ſang dragon. On incorporera le tout avec le ſyrop de roſes ſéches. Il en prendra la valeur d'une dragme leſoir en ſe couchant, ou tous les jours, ou bien de deux jours l'un, de maniere qu'il en prenne juſqu'à quinze ou dix-huit fois.

S'étant encore repurgé au bout du lait, le ſang étant parfaitement adouci, ſi l'écoulement ſubſiſte encore, je ſuis d'avis qu'il prenne juſqu'à trois, quatre, & cinq fois, s'il le faut, du baume de copahu. On en verſe dans une cuiller quinze à vingt gouttes ſur une couche de ſyrop de capillaire, & l'ayant couvert d'une autre couche du même ſyrop on l'avale aiſément le matin à jeun. Il eſt excellent pour déterger, nettoïer, & conſolider l'ulcere.

Quant aux remedes externes il faut ſe contenter d'appliquer des fortifians & un peu réſolutifs; je veux dire de faire des fomentations avec un vin aromatique & ſpititueux dans lequel on aura fait bouillir du thim, romarin, ſauge, ſariete, &c. On en fomentera quelque tems la partie, & on y appliquera enſuite le marc des plantes arroſé d'un peu

d'esprit de vin. La pariétaire, l'hyéble ou petit sureau, sont aussi bons en pareilles occasions. En un mot il ne faut, comme j'ai dit, que fortifier ces parties, & résoudre un peu les sérosités qui relâchent & ont relâché le corps du testicule.

A Montpellier ce 18. janvier 1710. *signé* CHICOYNEAU.

CONSULTATION VIII.

Sur des glandes scrophuleuses du col & du mésentere.

IL y a lieu de croire que le trop grand épaississement de la lymphe qui a grossi les glandes au cou de Monsieur le jeune Marquis du T. ***. a formé des embarras dans les couloirs de son bas-ventre, qui, s'opposant au cours du sang, ont donné occasion à la tension douloureuse qu'on y a apperçue, & qu'il y a ressentie.

Ces embarras n'ont eu d'abord aucun endurcissement, & ont par conséquent

cédé à l'infusion de rhubarbe qu'on lui a donnée ; mais, comme ce remede n'étoit pas assez efficace pour diviser ses humeurs, la lymphe s'y est de nouveau arrêtée, & y a fait des engorgemens qui n'ont pas été si aisés à détruire, & qui, suivant toutes les apparences, ne pourront se résoudre qu'avec beaucoup de peine. Bien plus la mollesse & la suppuration qui paroît sur la glande qu'il a sur la jugulaire, la petite fiévre dont cet enfant est atteint, nous font craindre qu'il ne se soit fait dans le bas-ventre des suppurations qu'il seroit impossible de surmonter.

Néanmoins comme nos craintes n'ont aucune certitude, ni aucune évidence, nous voulons & nous jugeons même qu'on peut rapporter la cause de toutes les indispositions de ce jeune Marquis à l'impureté de ses humeurs, occasionnée par les opilations de ses visceres, & nous jugeons par conséquent que, pour le délivrer de ses indispositions, & pour en prévenir les suites, il faut ouvrir les conduits excrétoires de son bas-ventre, donner une plus grande fluidité à ses liqueurs, & rectifier le levain de son estomac, qui est la source & l'origine de

tous ces désordres. Or nous espérons qu'on pourra remplir toutes ces indications par l'usage des remedes suivans.

On lui donnera douze différentes fois le remede suivant, observant quand il l'aura pris trois jours de lui donner deux jours de relâche. Deux heures après qu'il l'aura pris on lui fera avaler une petite prise de bouillon dans lequel on aura fait bouillir demi-poignée de cresson d'eau.

POTION.

Prenez roses rouges une pincée ; faites infuser dans trois onces d'eau de fontaine ; dissolvez dans la colature une once de syrop de chicorée composé, dix grains de rhubarbe en poudre, & quinze de tartre martial soluble. Faites une potion pour l'usage.

Après l'usage de ce remede il prendra pendant dix jours le matin à jeun la poudre qui suit dans une cuillerée d'infusion de thé, avalant par-dessus une petite tasse d'infusion du même thé.

POUDRE.

Prenez tartre martial soluble quinze grains ; cassia lignea, éthiops minéral, de

chacun six grains, dont on fera une poudre pour une prise.

Si par l'usage de ces remedes son ventre est détendu, son cours de ventre arrêté, & son estomac rétabli, on lui donnera pendant un mois le matin à jeun le lait coupé comme il s'ensuit, & on le purgera au commencement, au milieu, & a la fin, avec une médecine convenable à l'état où il sera.

LAIT-COUPE'.

Prenez un verre de lait de chevre & autant d'infusion de bon thé, que vous verserez dans un grand plat de terre plombé, & que vous ferez écrêmer à petit feu jusqu'à ce que le tout soit réduit à un verre. Coulez, délayez-y deux scrupules de sucre rosat, & qu'il le prenne chaud comme un bouillon.

Si la glande du cou est molle, & qu'elle soit bien suppurée, il faut l'ouvrir, consumer le kiste, & mener la plaie à cicatrice.

On doit nourrir cet enfant de soupe à la viande, de bouilli & de rôti, & ne lui faire manger que de la viande de boucherie, de la volaille, & du gibier,

à celui de riviere près, & la viande noire.

Si par l'usage de ces remedes il est soulagé, & qu'il ne soit pas entiérement guéri, on nous donnera avis de son état, & nous nous déterminerons sur son voïage dans ce pays, qui seroit à présent fort dangereux pour lui.

A Montpellier ce 20. février 1717. *signé* VERNI, DEIDIER.

CONSULTATION IX.

Sur des Vapeurs.

LE Conseil soussigné, après avoir mûrement examiné le malade est convenu des remedes suivans.

On commencera par boire les eaux de Balaruc le matin à jeun pendant quatre jours de suite suivant la coutume du lieu, ajoutant au premier & dernier verre desdites eaux deux onces de manne grasse, & dix grains de jalap en poudre. Les mêmes jours sur les cinq à six heures du soir on ira à la source desdites eaux pour

s'y faire doucher la tête & la nuque du cou avec les précautions ordinaires.

Après ces quatre jours de boisson & de douche, on prendra les bains entiers dans la source, ou dans une cuve, suivant qu'on s'en trouvera plus ou moins échauffé, ayant soin de se faire frotter le bras & la jambe gauche un moment avant sortir de l'eau, & dès qu'on aura été essuïé dans le lit on prendra un bouillon ordinaire aussi chaud qu'on pourra l'avaler, & on pourra s'y faire recouvrir pour essayer de suer, s'il est possible, une seconde fois, & on ne sortira point du cabinet qu'une heure après avoir été bien essuïé, continuant lesdits bains soir & matin pendant deux jours.

Pendant le séjour de Balaruc le malade s'abstiendra de boire à la glace, il se privera des ragouts, des fritures, de la pâtisserie, il ne mangera aucune herbe crue ni fruit aigre, sur tout les jours des boissons, & il évitera de s'exposer au gros vent, sur tout au sortir des douches & des bains, aïant la tête toujours bien couverte, & restant avec ses habits d'hyver.

Le malade étant de retour chez lui prendra le matin à jeun pendant dix à

douze jours une écuellée de lait de vache coupé avec une légere infusion de plantes vulnéraires de Suisse. Retirez le pot du feu après l'avoir fermé de son couvercle ; laissez cette infusion à froid pendant toute la nuit ; ayez le lendemain matin une écuellée de bon lait de vache frais tiré, que vous mettrez dans une casserole de terre qui résiste au feu ; versez-y votre infusion au clair, rejettant les plantes ; faites évaporer le mélange par un petit feu de charbon sans qu'il bouille à grosses ondes ; rejettez l'écume & les pellicules qui se formeront pardessus jusqu'à ce que le tout soit réduit à une seule écuellée de liqueur, à laquelle vous ajouterez environ deux dragmes de sucre candi réduit en poudre, lequel étant fondu, vous passerez ledit lait coupé par une serviette, & on le servira au malade à la chaleur d'un bouillon ordinaire. On se purgera au commencement & à la fin de ce lait coupé avec ce bolus & cette potion.

B O L.

Prenez mercure doux sublimé trois fois quinze grains ; extrait d'hellebore noir

quatre grains ; faites avec la conserve d'absynthe un bol qui sera pris le matin, avalant par dessus la potion suivante.

PURGATION.

Prenez senné mondé deux dragmes ; sel végétal une dragme ; faites infuser sur les cendres chaudes pendant la nuit dans une suffisante quantité de décoction de petite absynthe ; dissolvez dans six onces de colature deux onces de manne de Calabre, & deux dragmes d'électuaire diacarthami, faites une potion qui sera prise comme on vient de le dire.

Le surlendemain de la purgation, après le lait coupé, on prendra matin & soir les bains domestiques d'eau tiéde tempérée, de maniere qu'on puisse y rester une heure à chaque fois sans y suer & sans y avoir froid, ayant soin pour cet effet d'ajouter de tems en tems de nouvelle eau chaude ou froide suivant le besoin, continuant pendant huit jours, & renouvellant toute l'eau de deux en deux ou de trois en trois bains tout au moins, si mieux l'on aime la renouveller à chaque bain.

L'uſage des bains étant fini, le malade ſera repurgé, & boira les eaux minérales de Camarès pendant neuf jours de ſuite, ſuivant la coutume, &, ſi elles paſſent bien, nous ſommes d'avis qu'on en reboive une autre neuvaine quelques jours après la premiere.

Les groſſes chaleurs de l'été ayant ceſſé, le malade reprendra quelques bains domeſtiques comme deſſus, & on réitérera les bouillons apéritifs qu'on a déja pris ci-devant, y ajoutant une demi-douzaine d'écreviſſes de riviere rougies dans l'eau bouillante, & écraſées dans un mortier de marbre, continuant pendant douze ou quinze jours, au bout deſquels, s'étant repurgé, on uſera de cette opiate.

OPIATE.

Prenez ſafran de mars apéritif préparé à la roſée du mois de mai & réduit en poudre ſubtile une demi-once; extrait d'hellebore noir une demi-dragme; rhubarbe choiſie en poudre deux dragmes; myrrhe choiſie, & gomme ammoniaque deſſéchée, toutes deux en poudre, de chacune une dragme & demie; fleurs de

ſel ammoniac une dragme ; borax ordinaire une demi-dragme ; faites avec le ſyrop des cinq racines apéritives une opiate dont on prendra le matin à jeun, depuis une juſqu'à deux dragmes, buvant par-deſſus un bouillon de chicorée. On continuera l'opiate douze ou quinze jours de ſuite, ou alternatifs, ſuivant qu'en décidera M. le Medecin ordinaire.

Cette opiate étant finie, le malade reprendra quelques jours du lait coupé, & eſſayera enſuite ſi ſon eſtomac peut s'accommoder du lait entier d'âneſſe, dont on boira une bonne écuellée le matin à jeun, deux heures avant ſortir du lit, continuant pendant un mois, ſe purgeant de dix en dix ou de douze en douze jours, & prenant pour-lors trois fois la ſemaine le ſoir en ſe mettant au lit environ deux dragmes de cette opiate.

OPIATE.

Prenez conſerve de petite abſynthe une demi-once ; corail rouge préparé, ïeux d'écreviſſes de riviere, & quinquina réduit en poudre, de chacun deux dragmes ; rhubarbe choiſie torréfiée & pul-

vérifée une dragme & demie ; faites avec le fyrop d'abfynthe une opiate pour l'ufage.

Pendant le cours des remedes ci-deffus marqués, lorfque le malade fera tourmenté de fes vapeurs, on pourra lui donner un gros d'une poudre faite avec parties égales d'acier préparé à la rofée du mois de mai & de quinquina le matin à jeun, & fur les quatre à cinq heures du foir pendant trois jours de fuite. Il ne lui fera pas permis de faire aucun des jours maigres ordonnés par l'Eglife ; il fera chaque jour autant d'exercice modéré qu'il fera poffible fans fe laffer ; il ne furchargera fon eftomac d'aucun aliment, fur-tout le foir, évitant les ragouts, la friture, & les épiceries, & tout aliment indigefte.

Délibéré à Montpellier ce 23. mai, 1717. *figné*, VERNI, DEIDIER.



CONSULTATION X.

Sur des ſuites d'un virus vérolique.

LEs incommodités de Monſieur, ſçavoir les douleurs de tête, tenſion des muſcles du derriere de la tête, défaillance, palpitations, inſomnies, & autres accidens, auxquels il eſt ſujet depuis quelque tems, ne paroiſſent pas dépendre d'une cauſe commune & ordinaire, puiſqu'il vit d'une maniere réglée, & qu'on a déja employé inutilement les remedes les plus uſités & les plus convenables en pareil cas, & c'eſt ce qui nous donne lieu de ſoupçonner qu'ils ſont entretenus, ou par un reſte de virus vénérien qui n'a pas été détruit entiérement par les frictions dont il a déja ſubi l'épreuve, ou par une trop grande contention de l'ame, qui, ſuſpendant le cours régulier & naturel des eſprits, leur donne lieu de ſe diſtribuer inégalement dans les parties, & de cauſer ces ſortes d'accidens. Mais comme Monſieur nous aſſure qu'il n'y penſe abſolument que quand il ſe ſent attaqué, il faut né-

cessairement avoir recours au remede propre à achever de détruire la premiere cause, qui n'a peut-être résisté à une premiere épreuve que parce qu'on administra d'abord le mercure en trop grande quantité, & avec un peu trop de précipitation, ensorte qu'il n'enleva que la partie la plus subtile du virus, & laissa la plus grossiere. Quoi qu'il en soit nous sommes d'avis que Monsieur passe par une seconde épreuve des frictions; mais ménagées différemment, & après une longue préparation par la voie des humectans & adoucissans.

On commencera par la saignée & la purgation, suivant la méthode ordinaire; faisant ensuite baigner le malade pendant dix jours, matin & soir, de façon qu'il reste une heure chaque fois dans le bain tiéde; & à la sortie de celui du matin on lui donnera près d'une livre de lait de vache coupé & écrêmé avec partie égale de décoction d'orge entier, ou de chiendent.

Après le dixiéme jour, il faudra encore le ressaigner, & le repurger, & commencer le jour suivant d'administrer l'onguent mercuriel, donnant le ma-

tin ou le soir une simple friction avec demi once d'onguent depuis la plante des pieds jusqu'à demi jambe. On restera ensuite trois jours entiers sans en donner des nouvelles, & le quatriéme on emploïera une autre demi-once d'onguent pour frotter la mi-jambe jusqu'au dessus du genou. Après cette seconde, & avoir gardé le même intervalle de repos, on en donnera une troisiéme avec la même dose d'onguent jusqu'aux aines. La quatriéme, destinée pour frotter les fesses & les parties de la génération, se donnera avec deux dragmes de plus d'onguent, mais laissant le même intervalle quant au repos. La cinquiéme se donnera depuis le bas des lombes jusqu'aux omoplates à la même dose & même intervalle que la derniere, & la sixiéme enfin servira pour couvrir les épaules & tout l'os du bras jusqu'au coude, l'administrant avec les mêmes précautions que les précédentes.

Pendant tout le cours des frictions Monsieur prendra tous les matins a jeun son lait coupé & écrêmé avec la décoction d'orge, & dans le reste de la journée ne se nourrira que de bon pota-

tage bien trempé, c'eſt-à-dire à dîner & au ſoupé avec un morceau de pain pour boire deux coups d'eau panée, ou de ptiſanne commune.

Ce n'eſt pas que les premiers jours, je veux dire juſqu'à la quatriéme friction, on ne puiſſe ajouter au dîner un morceau de bouilli ou de rôti, un bouillon dans l'intervalle du dîné & du ſouper & le reſte du jour il boira par intervalles d'une ou de deux heures quelque verre de ſa ptiſanne.

Dans le même cours des frictions on emploïera de deux en deux jours environ deux dragmes d'onguent pour frotter les bourſes, & dans l'intervalle de ces petites frictions, on les couvrira de terre cimolée pour réſoudre les varices des vaiſſeaux ſpermatiques, & reſſerrer le ſcrotum.

Le traitement fini, on reſſaignera & repurgera, faiſant uſer enſuite du lait d'âneſſe tous les matins à jeun à la doſe d'une livre pendant un mois entier, purgeant au milieu & à la fin.

Voilà en peu de mot ce que nous jugeons de plus propre à rétablir Monſieur dans une ſanté parfaite, enſorte qu'après cette ſeconde épreuve nous lui

conſeillons

conſeillons ſuppoſé qu'il reſtât encore quelque accident de renoncer abſolument à tout remede, & de s'en tenir uniquement à une diete exacte, ayant ſur-tout attention à ſe faire quelqu'occupation qui ſoit capable de le diſtraire, ou de bannir une attention qui non-ſeulement entretiendroit & augmenteroit le mal, mais pourroit même le rendre pernicieux.

Délibéré à Montpellier le 12. avril 1718. *ſigné*, CHICOYNEAU

CONSULTATION XI.

Sur un maraſme.

IL paroît par la relation qui nous a été remiſe que Monſieur de ***. eſt actuellement atteint d'une fiévre lente avec une extrême ſécchereſſe, un grand dégoût, & un maraſme ou amaigriſſement conſidérable; & que cette maladie a été précédée par une dyſenterie qui après quinze jours dégénéra en une diarrhée, pendant laquelle le malade ſentoit une douleur vive à la région épigaſtrique droite, c'eſt-à-dire à la région du foie. Si l'on joint à cela la connoiſ-

ſance du tempérament du malade, qui eſt naturellement ſec, vif, & accoutumé à l'action & à l'exercice, on n'a pas de peine à comprendre que ſon ſang, qui étoit naturellement ſec & ſalé, ayant été deſſéché & rendu plus ſalé encore par les grandes chaleurs de la canicule, a dû enfin gâter les levains de la digeſtion, & les rendre piquans & ſalés; que des levains ainſi conſtitués ont dû gâter eux-mêmes la digeſtion des alimens, & irriter vivement le conduit inteſtinal; ce qui a produit d'abord la dyſenterie, & enſuite la diarrhée, quand la violence du mal a été un peu modérée. La douleur que le malade ſentoit pourlors à la région du foie ſemble marquer quelque embarras & quelque obſtruction dans ce viſcere, ce qui eſt indiqué encore plus expreſſément par le ſuccès qu'ont eu tous les apéritifs dont on l'a fait uſer.

La cauſe de la maladie qui a précédé ſert à faire connoître la cauſe de la maladie récente, la fiévre lente actuelle, & les ſymptômes dont elle eſt accompagnée, dépendent tous de la mauvaiſe conſtitution du ſang dont on a parlé; mais ils ſont en même tems

ſoutenus par deux autres cauſes, ſçavoir par l'embarras qui eſt au foie, & qui, en empêchant la libre ſéparation de la bile, empêche la dépuration de la maſſe du ſang; & par le dérangement des premieres digeſtions qui ne fourniſſent plus qu'un chyle mauvais & froid.

Sur ce fondement, on doit ſe propoſer trois principales indications; la premiere de nettoïer & rétablir peu à peu l'eſtomac; la deuxiéme d'adoucir & de déboucher les obſtructions qu'il y a dans le foie, & peut-être même dans quelqu'autre viſcére du bas-ventre; la troiſiéme d'adoucir l'âcreté du ſang, & de lui redonner la ſéroſité néceſſaire dont il ſe trouve dépourvu.

Dans ces vues il faut d'abord purger le malade, ce qu'il faut avoir ſoin de réitérer de tems en tems. Je ſuis perſuadé que Meſſieurs les Médecins ordinaires n'emploient pour cela que la rhubarbe, la manne, & tout au plus qu'un peu de ſel végétal dans une décoction de petite abſynthe.

On fera enſuite prendre pendant dix ou douze jours les bouillons d'écreviſſes au cas que ce malade les ſoutienne bien. Pour cet effet on aura un petit poulet que l'on

farcira d'orge, & d'une once de ſemences froides concaſſées; on y ajoutera ſix écreviſſes de riviere, ſi elles ſont groſſes, & huit ſi elles ſont petites. On y mettra auſſi de la bourrache, de la chicorée, & du capillaire, de chacune un poignée; on fera cuire le tout enſemble, & on fera un bouillon qu'on prendra le matin à jeun après y avoir détrempé quinze ou vingt grains de tartre chalibé ſoluble.

Pendant l'uſage de ces bouillons le malade uſera de l'opiate abſorbante & ſtomachique ſuivante.

OPIATE.

Prenez ïeux d'écreviſſes de riviere, & corail rouge préparé, de chacun un ſcrupule; ſafran de mars apéritif préparé à la roſée du mois de mai, & rhubarbe toréfiée, de chacun douze grains; mêlez avec une ſuffiſante quantité de ſyrop de coings, & faites une opiate.

Le malade prendra cela le matin avant le bouillon, & même le ſoir avant ſe coucher. On pourra ajouter à la priſe du ſoir un peu de narcotique, ſi Meſſieurs les Médecins ordinaires le jugent à propos.

On repurgera le malade à la fin des

bouillons ; après quoi on essayera l'usage du lait coupé avec parties égales d'une infusion de capillaire, & bien écrêmé. Si le malade le supporte, on le continuera pendant trois semaines, observant de purger le malade au milieu, & à la fin, & de continuer l'usage de l'opiate au moins le soir.

Que si le malade avoit peine à soutenir le lait ainsi coupé, on tentera le lait d'ânesse ; & enfin si cela manquoit encore, on se réduira au petit-lait bien clarifié, ferré, & chargé de la teinture de fumeterre, qu'on y fera bouillir pendant un quart d'heure.

Pour ce qui regarde le régime de vivre il faut ajouter au bouillon du malade quelques crêmes fort légeres, & fort cuites, pourvu que le dégoût le permette ; ou en tout cas continuer d'épaissir le bouillon en y découpant un peu de pain. Si l'appétit revenoit, on donneroit au malade de la nourriture plus solide, au moins le matin ; car pour le soir, il faut avoir soin de ne charger point l'estomac.

A Montpellier le 18. novembre 1718. *signé* ASTRUC.

CONSULTATION XII.

Sur une ascite.

MOnsieur le Curé de C.... est véritablement atteint d'une hydropysie ascite. L'enflure du bas-ventre, de ses jambes, & de ses cuisses, en sont des preuves convaincantes. Je ne sçais pas bien même s'il n'y a pas des eaux répandues dans la cavité de la poitrine; mais il y a lieu de le soupçonner.

Monsieur son Médecin est au fait, puisqu'il lui donne des remedes pour résoudre les obstructions qu'il a touchées dans les visceres du bas-ventre, & pour vuider les sérosités qui ont été répandues dans la cavité de l'abdomen, sur les cuisses & sur les jambes, & nous ne croïons pas qu'on doive avoir d'autre vue que celle-là. En effet on auroit beau vuider les sérosités si on n'emporte la cause conjointe; les obstructions, s'opposant au cours du sang & à la séparation des récremens, le tiendroient toujours en fonte, & donneroient toujours occasion au dégorgement de la sérosité.

Nous ſommes donc d'avis qu'il continue de prendre l'opiate dont il uſe, & quand il l'aura priſe pendant dix ou douze jours, qu'il prenne autant de tems le bouillon qui ſuit.

BOUILLON.

Prenez deux livres de rouelle de veau ſans graiſſe, que vous couperez par tranches bien déliées; une poignée de feuilles de pariétaire, de dent de lion, & de cerfeuil,que vous hacherez menu; une dragme de rhubarbe en poudre. Mettez une couche des herbes dans un pot de terre bien verni, & par-deſſus une couche de tranches de veau que vous saupoudrerez avec la rhubarbe, & ainſi de ſuite juſqu'à ce que tout ſoit employé. Lutez un couvercle à ce pot, & le mettez dans un chaudron plein d'eau, obſervant que l'eau monte preſque juſqu'au couvercle. Faites-le bouillir pendant quatre heures; délutez-le, & paſſez le tout à travers un linge, en exprimant fortement, & le faites prendre le matin à jeun, obſervant de purger au commencement & à la fin.

Après l'uſage de ce bouillon il repren-

dra l'opiate apéritive & purgative que Monſieur ſon Médecin lui a fait prendre, & la continuera pendant dix jours.

Ayant fini l'opiate pour la ſeconde fois, il prendra pendant dix jours la purgation ſuivante le matin à jeun.

POTION.

Tirez par expreſſion un grand verre d'égales parties de feuilles de pariétaire & de cerfeuil, & y diſſolvez vingt grains de ſel de tartre, & vingt grains de cloportes, qu'il prendra le matin, & deux heures après un bouillon.

Il boira à ſon ordinaire la ptiſanne ſuivante.

PTISANNE.

Prenez deux onces de racines de perſil, & deux onces de celles de fraiſiers; vingt paires de fruit de kynorrhodon, que vous ferez bouillir dans trois feuillettes d'eau de fontaine, y ajoutant un moment avant que la tirer du feu une dragme de tartre chalibé ſoluble. Coulez.

Il ne ſe nourrira que de potage à la

viande, de bouilli & de rôti, & ne mangera que de la viande de boucherie, de la volaille, & du gibier, à celui de riviere près, & la viande noire.

A Montpellier ce 22. septembre 1719. *signé* VERNI.

CONSILIUM XIII.

De hæmoptysi.

Respirandi difficultas fere habitualis « qua vir clarissimus pluribus abhinc « annis laborat, & quæ hæmophtoem levi « de causa identidem advocat, videtur « pendere simul & à sanguinis dyscrasia « & à vitio pulmonibus ipsis innato. Dys- « crasia quidem sanguinis in eo consistit « quod acrior & fervidior sit, atque ad or- « gasmicam fermentationem nimium com- « parata : hinc est quod æger multum, « celerem, ac concitatum sanguinem ha- « beat; hinc est quod facile febriculam « contrahat; hinc est demum quod hæ- « mophtoe dum adest coërceatur usu cor- « ticis peruviani in quo vim febrifugam « tantum agnoscimus. «

» Vitium vero pulmonum nihil aliud
» est quàm angustia bronchiis, vasisque
» sanguiferis illata a turberculis levio-
» ribus per pulmonum substantiam spar-
» sis quæ crassiori lymphæ natales debent;
» hinc est quod æger ducit spiritum an-
» helose, ex levi etiam corporis motu
» ubi nulla adest in sanguine præterna-
» turalis effervescentia.

» Ex dictis liquet duabus indicationi-
» bus curatoriis satisfaciendum esse, 1°.
» quidem ut acrior sanguinis diathesis
» temperetur & corrigatur, 2°. ut le-
» viora tubercula quæ in pulmonibus la-
» tent discutiantur & resolvantur. Utrum-
» que a remediis pauculis moderate sump-
» tis, diæta moderata, & usu purioris &
» calidioris aëris quem æger respiraturus
» est expectandum videtur.

» Quod ad diætam attinet, æger in
» prandio satis laute comedet pro appeti-
» tu; alimenta autem quæ potissimum
» usurpabit erunt offæ ex jure quod ni-
» mium succosum non sit; cremores orizæ
» probe coctæ, & satis dilutæ; caro vitulina
» elixa vel assata; pulli gallinæ, capones
» juniores, perdices, turdi, juniores cuniculi,
» abstinendo ab omnibus aliis cibariis quæ
» duriora, dyspepta, & cacochyma sunt

aut quæ sale, pipere, aut jure nimio condiantur. Post prandium, si cœli clementia permiserit, ambulabit aliquandiu, « citra defatigationem tamen; vesperi « demum cœnabit parce ex offa, ex cre- « more orizæ, vel ex jusculo solo. Vinum « semper pauca quantitate bibet ad quin- « tam partem ad summum. Quod si aër « satis temperatus videretur, posset per « horam equitare per loca plantis aroma- « ticis consita; sed id raro per hiemem « fieri poterit, quoniam æger frigus faci- « le contrahit; at vere proximo efficacem « medelam afferet si quotidie iteretur. «

Remedia omnia debent esse e genere « lenientium, & temperantium, quæ vi- « tium sanguinis corrigant; vel e gene- « re attenuantium, & moderate aperien- « tium, quæ tubercula discutiant. In « hunc finem utilis erit usus lactis asini- « ni, vel vaccini, mane sumpti, jejuno « ventriculo, cum decoctione camphoratæ Monspeliensis ad æquas partes « cocti, per mensem integrum, cui præ- « mitteturmedicatum purgans exinfusio- « ne dragmæ unicæ rhabarbari, & un- « cis duabus mannæ calabrinæ. Illud au- « tem remedium, quod in principio adhi- « betur, ut viæ parentur lacti, debet «

» repeti qualibet duodecima vel decima
» quinta die per uſum lactis.

» Toto illo menſe quo lacte utetur ſu-
» met hora prandii ſequentem opiatam.

O P I A T A.

℞ Croci. martis aperient. tenuiſſ. triti g. xv. ſal abſint. g. VIII. pulver. cancror fluviatil. ſiccor. ℈ i. M. cum ſ. q. ſyrop. de abſinth. f. opiata pro unica doſi.

» Pro potu ordinario æger bibet levem
» admodum decoctionem camphoratæ
» Monſpelienſis, quæ aſthmaticis plurimum
» prodeſt, & quam vino rubro veteri mo-
» derate temperabit.

» Quod ſi forſan Pezenacii non eſſet
» herba quæ camphorata dicitur, aut ſi
» deficeret quodvis aliud remedium,
» operam ægro promitto ut e Monſpel-
» lio citiſſime deferatur, petoque ſi-
» mul ut qualibet hebdomada remedio-
» rum profectum mihi nuntiet, unde cer-
» tius quod ulterius agendum ſit poſſem
» illi conſulere.

Datum Monſpellii...., 1719. ASTRUC.

Traduction de la Consultation précédente.
Sur une hemoptysie.

LA difficulté presque habituelle de respirer dont Monsieur est attaqué depuis plusieurs années, & qui est de tems en tems suivie de crachement de sang à la moindre occasion, paroît dépendre de la mauvaise disposition du sang, & d'un vice adhérent aux poumons mêmes. La mauvaise disposition du sang consiste dans son acrimonie, sa sécheresse, & sa disposition à une fermentation excessive; de-là vient que le malade a le pouls fort, vîte, & élevé; qu'il est aisément attaqué de fiévre, & enfin que le crachement de sang est arrêté par l'usage du quinquina, dans lequel nous ne reconnoissons q'une qualité fébrifuge. Le vice des poumons dont je parle n'est autre que la compression des bronches & des vaisseaux sanguins causée par de petits turbercules répandus dans la substance de ce viscere, qui doivent leur naissance à l'épaisseur de la lymphe. Ils sont la cause de la difficulté qu'a le malade à respirer au plus leger mouvement qu'il se donne lorsqu'il

n'y a point dans le ſang d'effervſcence contre nature.

Il paroît par ce que nous venons de dire que les indications à remplir ſont, 1°. d'adoucir & de corriger l'acrimonie de la maſſe du ſang, & 2°. de diſſiper & de réſoudre les concrétions tuberculeuſes contenues dans le poumon : c'eſt à quoi on eſpere de réuſſir par l'uſage du peu de remedes que nous allons indiquer, par un régime exact, & par le changement d'un air plus épais en un air plus pur.

Quant au régime, le malade peut manger à ſon appétit au dîner ; cependant les alimens auxquels il ſe tiendra principalement ſeront des potages à la viande, mais qui ne feront pas trop forts ; les crêmes de ritz bien cuites & légeres ; le veau bouilli, ou rôti, les poulets, poules, jeunes chapons, les perdrix, grives, les lapreaux, s'abſtenant de tous les alimens durcis, groſſiers, de mauvais ſuc, & de difficile digeſtion, ou de haut goût. Après le dîner, ſi le tems le permet, le malade fera un tour de promenade, mais ſans ſe fatiguer. Le ſouper ſera léger ; & conſiſtera en une ſoupe, de la crême de ritz, ou ſeulement un bouillon. Il boira peu de vin ; c'eſt-à-dire un cinquiéme au plus

Si l'air étoit assez doux, le malade pourroit monter à cheval pendant une heure, & se promener dans des endroits féconds en plantes aromatiques ; mais cela n'est gueres pratiquable l'hiver, les malades étant fort sensibles au froid. Au printems ce sera un très-bon remede, dont il faudra user tous les jours.

Tous les remedes dont le malade usera seront de la classe des adoucissans & des tempérans, qui puissent corriger la disposition du sang ; ou de celle des atténuans & apéritifs doux, qui fondent les tubercules. En conséquence le lait d'ânesse, ou de vache, pris le matin à jeun, coupé avec une décoction de *camphorata Monspeliensium* en égales parties, fait très-bien. On en usera pendant un mois entier, commençant par une purgation faite d'une infusion d'une dragme de rhubarbe, dans laquelle on fera dissoudre deux onces de manne de Calabre, & qu'on réiterera pendant l'usage du lait tous les douze ou quinze jours.

Pendant l'usage de ce lait le malade prendra tous les jours avant dîner l'opiate suivante.

OPIATE.

Prenez ſafran de mars apéritif réduit en poudre ſubtile quinze grains ; ſel d'abſynte huit grains ; poudre d'ïeux d'écreviſſe un ſcrupule ; mêlez avec une ſuffiſante quantité de ſyrop d'abſynthe, & faites une opiate pour une doſe.

La boiſſon ordinaire du malade ſera une décoction légere de camphorata, qui fait beaucoup de bien aux aſthmatiques, & à laquelle on mêlera un peu de bon vin rouge. Si l'on n'avoit point à Pezenas la camphorata, ou quelqu'autre remede, je m'engage à lui en envoïer de Montpellier dès que j'en ſerai informé, & je le prie de me donner toutes les ſemaines des nouvelles de ſon état, afin que je ſois plus à portée de le diriger dans le traitement de ſa maladie.

Délibéré à Montpellier le 1739. *ſigné*, ASTRUC, Profeſſeur roïal.



CONSULTATION XIV.

Sur une fille épileptique.

IL paroît par la relation qui nous a été remise que la personne pour laquelle nous sommes consultés a de véritables attaques d'épilepsie. Cette maladie est caractérisée par la chûte subite de la malade, par la perte de la connoissance, par l'écume qui vient à la bouche, & même par le vertige qu'elle ressent, & par le bruit qu'elle croit entendre dans la tête le jour de ces accidens.

Cette maladie doit par conséquent reconnoître les causes ordinaires de l'épilepsie, sçavoir les embarras dans le dedans de la tête qui interrompent le cours de la circulation, & qui obligent le sang à y croupir de tems en tems, suivant qu'il est trop épais, ou trop raréfié par des causes extérieures. C'est à ce séjour qui comprime, & qui pese sur le cerveau, que l'on doit attribuer les accidens dont nous venons de parler, qui sont ordinairement les symptômes de l'épilepsie.

Comme la malade a eu des accidens

de cette nature depuis l'âge de six à sept ans, il s'ensuit que les embarras qui sont dans le cerveau sont formés depuis assez long-tems. Il est vrai que les attaques étoient pour-lors & plus légeres & moins fréquentes. Si elles sont devenues plus fortes, & si elles incommodent plus souvent, il faut l'attribuer, ou au progrès, ou à l'augmentation des embarras du cerveau, ou au moins d'exactitude dans le régime de vivre, ou enfin au déréglement de ses ordinaires.

Dans ces circonstances on peut juger que cette épilepsie sera dificile à guérir; on peut cependant l'espérer, attendu que la maladie n'est point héréditaire, suivant ce qu'on remarque; on peut au moins assurer que les remedes que nous conseillerons soulageront considérablement la malade; mais il faut qu'elle s'assujettisse à les réitérer à chaque saison pendant quelque tems.

On commencera chaque fois l'usage des remedes par une saignée au pied, d'où l'on tirera neuf ou dix onces de sang. Elle prendra le jour d'après trente grains d'ipécacuana dans quelques cuillerées de bouillon, &, quand le remede commencera d'agir, & à provoquer le vomisse-

ment, elle en aidera l'action par quelque verre d'eau panée, & tiéde. Elle se reposera le jour d'après; mais elle prendra le lendemain une purgation ordinaire composée avec la rhubarbe, le sel végétal, la manne, & dix grains de poudre cornachine.

Ayant ainsi nettoyé l'estomac, on en viendra à l'usage des apéritifs, qu'on prendra de la maniere suivante.

OPIATE.

Prenez safran de mars apéritif préparé à la rosée du mois de mai trois dragmes; feuilles de senné, & jalap en poudre, de chacun une dragme & demie; *aquila alba* deux scrupules; myrrhe choisie une dragme; faites avec le syrop de chicorée composé une opiate, dont la dose sera de quatre scrupules, tous les matins à jeun.

On prendra par-dessus cette opiate un bouillon à la viande où l'on aura fait bouillir une demi-poignée de racines de pivoine mâle, & une poignée de cresson d'eau. On continuera ces deux remedes pendant dix jours. Si l'on trouve qu'ils fatiguent la malade, elle se reposera de trois en trois jours. On augmentera, ou

on diminuera la dose de chaque jour suivant que le remede purgera trop ou trop peu.

Ces remedes finis, la malade se reposera quelques jours, &, s'étant repurgée avec la purgation simple ci-dessus ordonnée elle commencera l'usage du petit-lait bien clarifié, en y éteignant une ou deux fois un fer rouge & bouilli avec une poignée de fumeterre. Elle prendra tous les matins une verrée de ce petit-lait à jeun, & continuera cette pratique pendant dix ou quinze jours. Alors, s'étant encore purgée elle interrompra l'usage du petit-lait pour user pendant huit ou neuf jours d'une poudre anti-épileptique telle qu'est la suivante.

B O L.

Prenez poudre de guttete préparée suivant la formule de Riviere quinze grains; cinnabre d'antimoine deux grains; poudre de cloportes & sel d'absynte de chacun douze grains. Faites avec le syrop d'œillets, ou la conserve de roses, un bol qui sera pris le matin à jeun.

Ce remede fini, on reprendra pendant quinze autres jours le petit-lait fer-

ré, observant les précautions ci-dessus marquées, & ayant soin de se purger sur la fin comme ci-dessus. La malade pourroit substituer le lait d'ânesse entier au petit-lait, supposé que son estomac s'en accommodât, & le digérât bien; c'est sur quoi elle peut se consulter elle-même.

A l'égard du régime de vie, elle s'abstiendra du salé, de l'épicé, de la friture, du maigre, des légumes, fromages, salade, & des fruits cruds. Elle se réduira entiérement à la soupe, au bouilli & au rôti. Elle pourra dîner raisonnablement, mais il faut qu'elle ait soin de souper toujours légérement. Elle agira tout autant que son état lui permettra. Elle évitera soigneusement la tristesse, & la mélancolie qui sont contraires à son mal. Elle réitérera les mêmes remedes l'automne prochain, & dans l'intervalle elle aura soin de se faire saigner au pied, & même de se faire vomir. Ces deux remedes conjointement avec l'opiate anti-épileptique étant ce qu'il y a de plus efficace pour elle.

A Montpellier ce 10. mars 1719. *signé*, CHICOYNEAU, ASTRUC.

CONSULTATION XV.

Pour une Demoiſelle de vingt-deux ans attaquée depuis l'âge de quatorze ans de douleurs aux extrémités accompagnées des tumeurs aux articulations.

LEs douleurs de rhumatiſme dont la malade eſt attaquée depuis huit ans dans les extrémités, & les tumeurs qu'on remarque dans les parties affectées, ſont l'effet de la groſſiéreté & de la ſalure de la lymphe, qui, ne roulant qu'avec peine dans les parties affectées, dans les membranes, & leur fait perdre la ſoupleſſe qu'elles doivent avoir ; & parce qu'on remarque dans les jointures quantité de glandes, c'eſt-là auſſi où cette humeur ſéjourne plus facilement, & produit les douleurs que la malade reſſent avec une difficulté de mouvoir les parties. C'eſt-là auſſi la cauſe des tumeurs qu'on y remarque, puiſqu'une lymphe groſſiere peut obſtruer aiſément les petits vaiſſeaux dont les glandes ſont compoſées. Et, comme les douleurs attaquent prin-

cipalement les articulations, on pourroit considérer cette maladie comme un rhumatisme gouteux ; &, comme la malade est attaquée de ces douleurs depuis l'âge de quinze ans, & que le changement qui se fait dans nos corps à mesure qu'on avance en âge, & les remédes qu'on lui a faits auparavant depuis long-tems qu'elle est malade, n'ont pas pu jusqu'ici procurer la guérison, cela nous fait croire aussi que la masse du sang est fort gâtée, & qu'il ne sera pas facile de venir à bout de cette maladie.

Il seroit à souhaiter qu'on nous eût instruit plus particuliérement de sa nourriture, pour sçavoir si elle n'auroit pas sucé quelque virus avec le lait, & si dans le tems que ses regles ont paru, parce qu'il y a apparence qu'elle doit les avoir, il ne lui est pas arrivé quelque changement. Or sur ce que nous venons d'établir il est évident que, pour guérir cette maladie, il faut purifier la masse du sang, redonner à la lymphe la fluidité qu'elle doit avoir, & adoucir les humeurs : c'est ce qu'on tâchera de faire par les remedes suivans.

BOL

Prenez aquila alba quinze grains, faites un bol avec la conſerve de roſes. On boira par deſſus la potion ſuivante.

POTION.

Prenez ſenné mondé & rhubarbe concaſſée, de chacun une dragme; graine de coriandre deux pincées; faites bouillir dans une ſuffiſante quantité de décoction de feuilles de chicorée ſauvage; coulez avec expreſſion, & diſſolvez dans huit onces de colature deux onces de manne de Calabre; faites une potion qui ſera priſe avec le régime convenable.

Deux jours après cette médecine la malade prendra pendant vingt jours le matin à jeun un bouillon fait avec un morceau de maigre de veau; dans lequel on fera bouillir pendant demi-heure huit écreviſſes de riviere qu'on aura écraſées dans un mortier de marbre, ajoutant une poignée en tout de feuilles de bourrache & de creſſon. On paſſera enſuite ce bouillon à travers un linge, & l'on fera une forte expreſſion. Si la malade n'eſt

pas

pas échauffée par l'uſage de ces bouillons, on augmentera le nombre des écreviſſes juſqu'à une douzaine.

L'uſage des bouillons d'écreviſſes étant fini, on repurgera la malade comme ci-deſſus, & enſuite elle prendra pendant quinze jours un verre de lait de vache écrêmé avec la décoction ſuivante.

DECOCTION.

Prenez ſalſepareille coupée menu une once ; faites bouillir dans une livre & demie d'eau de fontaine juſqu'à conſomption d'un quart ; coulez, exprimez, & gardez pour l'uſage.

On prendra une turquette de lait de vache en ſortant de la mammelle, & autant de cette décoction, qu'on mettra ſur le feu ſans faire bouillir ; on ôtera la peau qui s'y fait juſqu'à ce que le tout ſoit diminué de la moitié, on coulera & on ajoutera un peu de ſucre pour la faire prendre.

Après l'uſage du lait coupé on repurgera la malade, & enſuite elle prendra le lait d'âneſſe juſqu'aux grandes chaleurs, la purgeant de quinze en quinze jours. On appliquera ſur les tumeurs une em-

plâtre de Vigo *quadruplicato mercurio*, & celui de mucilage. Pendant les chaleurs de l'été on lui fera boire les eaux de Camarès, ou celles de Vals, pendant neuf jours, la purgeant au commencement & à la fin. Et si ces remedes n'ont pas soulagé considérablement la malade nous sommes d'avis que vers la fin de septembre prochain, ayant été purgée avec sa médecine ordinaire, & même saignée avant la purgation, sur-tout si elle n'est pas bien réglée, elle prenne la ptisanne suivante.

PTISANNE.

Prenez salsepareille coupée menu quatre onces; gaïac concassé deux onces; racines de squine, & bois de sassafras aussi concassé, de chacun une once; racines d'iris de Florence & de bardane, de chacune une once; antimoine crud, suspendu dans un nouet, quatre onces; faites infuser pendant vingt-quatre heures dans seize livres d'eau de fontaine dans un vaisseau exactement fermé; puis bouillir avec les mêmes précautions pendant six heures, coulez avec expression. Versez sur la matiere qui reste au fond

du vaiſſeau une quantité d'eau pareille à la premiere ; faites bouillir pendant dix heures ; coulez avec expreſſion pour un bochet.

On mettra à part la ptiſanne dans deux bouteilles de verre bien bouchées, & la malade en prendra trois verrées par jour, le matin à jeun, trois heures après le dîné, & la troiſiéme en ſe mettant au lit. Elle uſera du bochet pour ſa boiſſon ordinaire.

Pendant l'uſage de cette ptiſanne on nourrira la malade ſoir & matin avec du rôti. Après l'uſage de ces remedes on la purgera, & on la mettra dans l'uſage du lait d'âneſſe juſqu'au grand froid, la purgeant de quinze en quinze jours.

A Montpellier ce 15. juin 1719. *ſigné*, LAZERMES.



CONSULTATION XVI.

Sur un flux hémorrhoïdal.

LE flux hémorroïdal dont Monſieur eſt atteint depuis long-tems ſe trouve compliqué avec une menace actuelle d'hydropiſie de l'habitude du corps, & avec un dérangement d'eſtomac qui lui eſt habituel. Ces trois maladies jointes enſemble augmentent le danger, & en même tems la difficulté qu'il y a de ſe déterminer ſur les remedes qui lui ſont les plus convenables.

On ne s'étendra pas ici en raiſonnemens ſur la cauſe de ſon mal, il eſt trop éclairé pour ne pas la connoître lui-même. Ainſi il ſuffit de marquer qu'il y a trois indications principales à remplir.

La premiere eſt de réſoudre, & de diſſiper, par de doux & légers apéritifs, les obſtructions qui ſe trouvent dans le méſentere, ou dans les viſceres du bas-ventre.

La ſeconde eſt d'adoucir le ſang qui eſt âcre, & d'y rétablir les parties balſamiques qui y manquent.

La troisiéme est d'adoucir l'impression que les excrémens font sur le bout du rectum, & de prévenir les excoriations qu'ils y causent.

Sur ce plan on commencera à se purger d'une maniere fort douce, & qui ne puisse point irriter le fondement. On laisse le choix à Monsieur d'un simple délayant de deux onces de casse dans une livre de petit-lait clarifié, pour en faire deux prises ; ou le même délayant rendu un peu plus efficace par l'addition de quarante grains de rhubarbe sur les deux prises.

S'étant ainsi purgé le malade prendra pendant neuf ou dix jours la poudre suivante le matin à jeun.

POUDRE.

Prenez safran de mars apéritif préparé à la rosée du mois de mai quinze grains ; rhubarbe en poudre vingt grains; *cassia lignea* aussi pulvérisé cinq grains ; mêlez. On peut réduire cette poudre en opiate par l'addition du syrop de chicorée composé.

On prendra par-dessus cette poudre un bouillon fait avec un morceau de

veau avec lequel on fera cuire les feuilles de bourrache, de chicorée, de millefeuille, & de plantain, de chacunes une demi-poignée. Quand le bouillon sera cuit, & qu'il aura été coulé, on y ajoutera quatre ou cinq onces des sucs des plantes suivantes.

S U C.

Prenez des feuilles d'ortie, de millefeuille, de plantain, une quantité suffisante; mettez-les entre deux plats, & faites-les macérer à un feu doux jusqu'à ce qu'elles soient flétries, & cuites; exprimez alors la sérosité qu'elles rendront. C'est le suc dont on se servira à la dose prescrite.

On prendra cette opiate avec le bouillon pendant neuf ou dix jours, comme nous avons dit; mais on pourra se reposer de tems en tems, si on le trouve nécessaire.

Ces remedes étant finis, on se purgera comme ci-dessus, & on prendra ensuite pendant quinze jours le lait de vache coupé avec parties égales d'une décoction de millefeuille & de plantain. S'étant repurgé encore après le lait,

on reprendra l'opiate & les bouillons déja marqués pendant dix autres jours, après quoi on reviendra pour la seconde fois à l'usage du même lait.

Pendant le cours de ce remede le malade prendra de tems en tems des lavemens faits avec une décoction émolliente, auxquels on ajoutera un peu d'huile d'olives, ou d'amandes douces, tirée sans feu. Que si le lavement ne peut point être reçu, il se réduira à des petites injections d'huile d'œuf, ou d'un nutritum un peu liquide, qu'on préparera avec un peu de saturne battu avec l'huile d'amandes douces.

S'il ne dormoit point, il faudroit user des narcotiques, à commencer par les plus doux; tels sont le syrop de pavot blanc, & le laudanum liquide.

Il faut sur-tout joindre un bon régime avec ces remedes, c'est-à-dire que le malade doit se réduire au rôti, & au bouilli, aux soupes & crêmes de ritz bien cuites, s'interdisant toutes sortes d'autres alimens, & observant même de manger peu de viande. Il doit sur-tout avoir attention au cours des urines, & pour cet effet les hâter par une petite prisanne diurétique, au cas qu'elles fussent lentes & paresseuses.

Au reste il faut ferrer le lait de vache qu'il prendra en y éteignant deux ou trois fois un fer rouge.

A Montpellier ce 10. avril 1720. *signé* CHICOYNEAU, ASTRUC.

CONSULTATION XVII.

Sur des pertes de sang.

POur remedier aux pertes dont la malade est attaquée depuis quelque tems, il faut avoir en vue de soutenir l'œconomie des digestions, de procurer une louable fluidité à la masse du sang, & de l'adoucir. Nous espérons que ces indications seront remplies par le moïen des remedes suivans.

On commencera par lui donner trente grains d'ipecacuanha en poudre dans quelques cuillerées de bouillon ; on soutiendra le vomissement par des tasses d'eau tiéde, & on fera prendre un bouillon trois heures après la poudre. On laissera reposer la malade pendant deux jours après lesquels on la purgera de la maniere suivante.

PURGATION.

Prenez tamarins une once ; senné mondé une dragme ; rhubarbe & sel végétal, de chacun une dragme ; graine de lin une pincée ; faites bouillir légérement, puis infuser pendant la nuit dans une suffisante quantité d'eau de fontaine, de maniere qu'il reste un verre de colature, dans laquelle vous dissoudrez une once & demie de syrop de chicorée composé, & dix-huit grains de rhubarbe en poudre.

La médecine ainsi composée sera donnée le matin, & on y joindra un bouillon trois heures après.

Immédiatement après elle usera pendant dix matins de suite de l'opiate suivante, avalant par dessus chaque prise un bouillon fait avec un jeune poulet, & les feuilles de millefeuille, de pimpinelle, & d'agrimoine, en tout une poignée. On aura soin de réitérer la purgation après la dixiéme prise.

OPIATE.

Prenez conserve de grande consoude

une demi-once ; tartre martial ſoluble, & corail rouge préparé, de chacun deux dragmes ; ſang dragon, & cachou brut, de chacun deux dragmes, ipecacuanha une dragme ; faites avec le ſyrop d'abſynte une opiate qui ſera partagée en dix priſes égales, pour un pareil nombre de matins.

Elle prendra enſuite pendant une vingtaine de matins un grand verre de petit-lait de chévre, que l'on clarifiera avec le jus de citron, & même avec le blanc d'œuf. On éteindra dans la colature quelques pieces de fer rougies au feu, & on y diſſoudra les ſucs de chicorée amere, & d'aigremoine bien dépurés, de chacun une cuillerée & demie, & un gros de ſucre candi. On repurgera la malade au milieu & à la fin de l'uſage du petit-lait.

Le printems prochain elle pourra faire les mêmes remedes, & prendre dans le fort de l'été les eaux de Vals, obſervant de ſe purger avant & après leur boiſſon.

La malade gardera un exact régime de vie ; elle évitera les alimens de haut gout, le maigre, la ſalade, les fruits cruds, les mouvemens violens de l'eſprit, & toutes ſortes d'alimens indigeſtes, ou échauffans ; elle ſe nourrira avec de la

ſoupe à la viande, un peu de bouilli, & de rôti.

A Montpellier ce 30. ſeptembre 1720. *ſigné* MONTAGNE.

CONSULTATION XVIII.

Sur des vapeurs.

MEMOIRE.

ON demande ſi les eaux de Balaruc tranſportées, ou quelques autres remedes, ſeroient convenables à une Dame âgée de quarante-huit ans, d'un tempérament ſanguin, & phlegmatique, naturellement fort graſſe, qui, après avoir été dans ſon jeune âge ſujette à différentes fluxions, leſquelles ont diſparu depuis long-tems, & après avoir accouché heureuſement, ſe trouve depuis dix ans ſujette à des vapeurs accompagnées de maux d'eſtomac preſque continuellement, de nauſées, de vomiſſemens, de vertiges, de maux de tête, & de douleurs vagues, qui ſe font ſentir par intervalles

& alternativement aux diverſes parties du corps, avec des fourmillemens qui ſont ſuivis d'une diminution du ſentiment.

REʼPONSE.

Je répons en premier lieu que les eaux de Balaruc ne peuvent faire que beaucoup de bien en pareil cas, parce qu'elles ſont très-propres à remplir en même tems deux indications principales, ſçavoir de nettoïer les premieres voies, qui paroiſſent évidemment embarraſſées, & de fortifier les premiers organes de la digeſtion, dont le reſſort doit être fort affoibli par les matiéres épaiſſes & gluantes qui y croupiſſent, & s'y forment ſans ceſſe. En ſecond lieu il faut obſerver que les deux indications mentionnées ne ſont pas les ſeules à remplir, étant fort aiſé de juger par l'embourbement des premieres voies, & par le dénombrement des ſymptômes rapportés, comme auſſi par langueur de la malade, que la maſſe du ſang doit avoir été épaiſſie, & pluſieurs d'entre les couloirs du corps obſtrués, en conſéquence de divers recrémens & ex-

crémens retenus dans la masse du sang.

Il est très-facile de déduire cette multiplicité d'accidens ; mais c'est à quoi les eaux de Balaruc ne sçauroient entiérement pourvoir, ne produisant ordinairement leurs premiers & principaux effets que dans l'estomac & les boyaux ; ensorte qu'elles ne se mêlent que très-rarement avec la masse du sang. Il faudra donc satisfaire à cette nouvelle indication, si l'on veut obtenir une cure radicale.

Les remedes dont nous nous servons en pareil cas, sont les apéritifs & les atténuans joints aux purgatifs, sur la nature desquels il seroit plus aisé de se déterminer, si on nous avoit instruit par la relation touchant ceux qui ont été mis en usage, & leurs effets. Cependant voici l'opiate usitée pour préparer & nettoyer les premieres voies, diviser la masse, & déboucher les couloirs.

OPIATE.

Prenez conserve de racines d'aunée une once ; safran de mars apéritif une demi-once ; feuilles de senné, rhubarbe, & ïeux d'écrevisses en poudre, de chacun

deux dragmes ; ſel d'abſinthe, antimoine diaphorétique, & crême de tartre, de chacun demi-dragme ; jalap une dragme & demie ; diagrede quatre ſcrupules. Faites avec le ſyrop de chicorée composé une opiate dont la malade fera uſage tous les matins, buvant deux heures après un bouillon altéré avec les feuilles de creſſon d'eau, & de chicorée ſauvage, & ſe promenant doucement & ſans ſe fatiguer.

Il faut continuer l'opiate pendant douze jours, laiſſant néanmoins un intervalle, c'eſt-à dire ſe repoſant de trois en trois jours, ſelon l'effet du remede; d'ailleurs, afin qu'elle paſſe plus aiſément, s'agiſſant d'une perſonne graſſe, pleine, qui mange ordinairement avec appétit, je ſerois d'avis de lui faire prendre un vomitif, & enſuite un purgatif; par exemple de donner le matin trente grains d'ipecacuanha dans un peu de bouillon, &, quand ce remede commencera d'agir, de faciliter le vomiſſement par quelques verres d'eau tiéde. Le lendemain, ou le jour d'après, ſi la malade étoit fatiguée par le vomitif, on lui feroit prendre la ptiſanne purgative ſuivante.

PURGATION.

Prenez décoction de polypode de chêne & de chicorée sauvage six onces ; infusez dans la colature senné mondé, & anis, de chacun une dragme & demie ; rhubarbe choisie, santal ; de chacun une dragme. Dissolvez dans la colature faite avec expression, une once & demie de manne de Calabre, & trois dragmes d'électuaire diacarthami. Faites une potion qui sera prise le matin.

Le jour suivant la malade se mettra dans l'usage de l'opiate comme ci-dessus. Deux jours après l'avoir finie il faudra la purger comme ci-dessus, & prendre ensuite pendant trois jours consécutifs les eaux de Balaruc, qu'on peut faire transporter, observant de les faire chauffer avant de les boire. On en boit environ trois pots, ou neuf livres chaque matin, & dans les deux dernieres verrées du dernier jour on y dissout une prise de sel polychreste.

Cependant il est essentiel pour l'effet de tous ces remedes de garder un bon régime, l'expérience nous faisant voir que sans cette précaution les meilleurs

remedes deviennent inutiles, ne faisant qu'un bien passager, & qu'au contraire le seul régime sans aucun autre secours nous délivre souvent des plus grands maux, pour peu que l'on s'observe exactement.

Il faut que la malade se défasse de la mauvaise & pernicieuse coutume de manger souvent, & durant l'exhibition des remedes qu'elle s'abstienne de manger salé, maigre, &c. des passions de l'ame, & des fatigues du corps.

Délibéré à Montpellier ce 12. mars, 1717. *signé* ASTRUC.

CONSULTATION XIX.

Sur une colique d'estomac.

MEMOIRE.

LA maladie dont Monsieur est attaqué depuis environ deux ans est une colique d'estomac qui le prend par intervalles, & qui commence toujours par une douleur & un gonflement à cette partie suivie de beaucoup de vents qu'il fait par la bouche.

Les matieres indigestes & glaireuse qui commencent cette maladie, se mêlant avec la bile, & le suc pancréatique causent des fermentations dans le bas-ventre qui sont suivies de son gonflement, & d'un borborigme qui donne au malade de cruelles douleurs. Partie des matieres passant des premieres voies dans le sang, y cause des fermentations qui sont suivies de douleurs aux épaules & sur la poitrine sans pourtant aucune altération, ni aucune fiévre, qu'un peu d'émotion dans les plus violentes douleurs, qui l'obligent quelquefois de passer les nuits sans dormir. Les matieres ont produit des obstructions dans le foie & dans la rate, avec douleur à cette derniere partie, sans pourtant une grande tension. Les remedes dont on s'est servi pour combattre cette maladie, & qu'on a fait prendre au malade le printems dernier, consistent dans les bouillons apéritifs, les opiates laxatives, apéritives, & stomachiques, & ensuite les eaux de Balaruc, qui lui firent rendre une grande quantité de matieres glaireuses, argilleuses, & noirâtres comme de l'encre, après quoi ce malade demeura environ un mois sans avoir d'accidens, se trouvant beaucoup soula-

gé : mais, comme il a le ventre fort pareſſeux, demeurant quelquefois deux jours ſans aller à la ſelle, il ſe fait des amas qui le jettent dans les accidens ci-deſſus mentionnés. Pour les prévenir, ou en arrêter le cours & les progrès, on lui ordonne l'uſage des pilules gourmandes. On lui a auſſi ordonné les eaux de Vals & les étuves de Saint Laurent, pour fortifier ſon eſtomac, & diſſiper quelques douleurs rhumatiques qui lui reſtent aux épaules & ſur la poitrine, après quoi on doit prendre les bains & les eaux de Vals, ſi le Médecin le trouve à propos, uſer auſſi du thé, & de la décoction des herbes vulnéraires..

R E' P O N S E.

La douleur & gonflement d'eſtomac dont le malade ſe plaint par intervalles, depuis environ deux ans, ſont des marques certaines d'une colique de cette partie, qui vient, ſelon toute apparence, de la difficulté que le ſang trouve à parcourir ce viſcere membraneux. Lorſqu'à l'occaſion de quelque cauſe extérieure la circulation eſt gênée, il s'y forme une eſpece de phlogoſe, les vaiſſeaux trop rem-

plis produisent le gonflement, & l'irrégularité avec laquelle les arteres battent produit la douleur. Ces deux symptômes sont suivis de quantité de vents qui sortent par la bouche, parce que la phlogose du ventricule raréfie l'air contenu dans la cavité, & l'oblige de sortir par l'endroit le plus libre. Sur la fin de la colique les vents moins raréfiés prennent la route des boyaux à mesure que l'estomac se dégonfle, & qu'il reprend son mouvement péristaltique naturel. On sent pour-lors des gonflemens & des borborigmes dans tout le ventre, qui viennent à notre avis des mêmes vents plutôt que des matieres fermentatives, puisque le tout se passe sans aucune marque de fiévre. Les douleurs des épaules & de la poitrine, les insomnies, & la constipation peuvent se déduire de la même constitution du sang épaissi, qui roule avec peine dans différentes parties du corps, à proportion que la phlogose de l'estomac s'est dissipée d'elle même. Les obstructions qu'on a remarquées dans les viscéres du bas-ventre, sur-tout au foie & à la rate, ne permettent pas de douter de l'épaississement du sang, & tous ces symptômes

joints ensemble pourroient former dans la suite un caractere de vapeurs, supposé d'ailleurs que le malade se trouve d'une humeur mélancolique, & facile à prendre l'alarme sur son mal. Ainsi, pour prévenir les suites, on doit avoir en vue de délaïer le sang, & de lui donner sa fluidité naturelle, par le long usage des remedes suivans.

LAVEMENT.

Prenez décoction ordinaire pour des lavemens rafraîchissans & laxatifs une livre; catholicon fin une once; miel rosat deux onces; faites un lavement, qui sera pris le soir, & réitéré toutes les fois que le ventre sera paresseux.

Après le lavement rendu, on ouvrira la veine de l'un des pieds, pour en tirer huit à neuf onces de sang, & l'on réitérera cette saignée dans le moment que la colique commencera, & se fera sentir.

On aura soin de le faire purger avec les pilules gourmandes proposées dans la relation, si mieux l'on aime emploïer le bolus & la potion qui suivent.

BOL.

Prenez *aquila alba* ſublimé trois fois quinze grains. Faites avec un peu de caſſe fraîchement mondée un bol qui ſera pris le matin, avalant par-deſſus la potion ſuivante.

PURGATION.

Prenez rhubarbe concaſſée groſſiérement, & enfermée dans un nouet, une dragme; ſenné mondé une dragme & demie; ſel végétal un ſcrupule; faites infuſer ſur les cendres chaudes pendant la nuit dans une ſuffiſante quantité de décoction de ſommités de petite abſynte, & diſſolvez dans ſix onces de colature faite avec expreſſion deux dragmes d'électuaire diacarthami, & une once de ſyrop de fleurs de pêcher. Faites une potion pour l'uſage ci-deſſus indiqué.

Le lendemain de la purgation on pourra commencer les eaux de la Marquiſe de Vals, dont on boira deux neuvaines, à la doſe ordinaire, mettant quatre ou cinq jours d'intervalle d'une neuvaine à l'autre. Si après la boiſſon deſdites eaux

de Vals le malade étoit pressé de ses douleurs, on pourroit essayer les étuves proposées de saint Laurent, mais nous jugeons que pendant les grosses chaleurs de l'été, rien n'est plus propre à délayer son sang, après les boissons des eaux de Vals, que les bains domestiques, dont on prendra dix ou douze de suite, supposé qu'on ne se sente pas pressé de douleur. Il faudra rester une heure dans chacun sans y suer, ni sans y avoir froid.

Au commencement du mois de septembre prochain, aïant réitéré la saignée du bras ou du pied, suivant l'avis du Médecin ordinaire, on vuidera l'estomac des matieres glaireuses qu'on y soupçonne par cette potion.

POTION.

Prenez ipecacuanha réduit en poudre subtile quinze grains ; eau de fleurs d'oranges trois cuillerées ; ajoutez un peu de confection d'hyacinthe, & faites une potion qui sera prise le matin à jeun.

Si on n'a pas assez vuidé l'estomac par cette dose, on l'augmentera jusqu'à vingt-cinq grains, & même jusqu'à trente,

& le lendemain de cette potion on recommencera les apéritifs en bouillons, ou en opiate, qu'on a déja pris le printems dernier, après quoi on reboira aussi les eaux minérales de Balaruc, dont on s'est déja bien trouvé.

Quoiqu'on ne nous marque pas la maniere de vivre du malade, ni quelles sont les causes qui donnent occasion à ses attaques de colique, nous lui conseillons de s'observer sur son régime de vie, de maniere qu'il puisse éviter ce qu'il aura fait la veille de ses attaques. Il ne doit jamais surcharger son estomac, il mangera seulement peu, & souvent des alimens de bon suc, évitant les ragouts, les fritures, les pâtisseries, & les herbes crues. Il fera un exercice modéré.

A Montpellier ce 19. juillet 1720. *signé*, DEIDIER.



CONSULTATION XX.

Sur une fluxion à la joue.

LEs différentes fluxions survenues depuis trois ans sur la joue gauche de Madame de R***. furent d'abord occasionées par l'air froid, où l'on s'exposa la tête trop découverte. Dès lors la transpiration, ne pouvant sortir librement par la partie chevelue, fit retour sur la face, & gonfla la joue en question.

Les douleurs de tête qui redoublent en hiver, & lorsque le tems est pésant, sont des marques certaines que le cours de la transpiration n'est point encore rétabli, & il semble d'abord sur ce principe que rien ne peut mieux convenir que la douche des bains de Balaruc, pour laquelle la malade étoit venue en cette ville. Cependant, comme les fréquentes fluxions de la bouche ont attiré une suppuration considérable dans le tissu des gencives de la machoire supérieure qui répond précisément à l'endroit de la fluxion, & qu'il y a encore lieu

de

de croire que cette ſuppuration a formé quelque clapié fiſtuleux, nous craindrions que dans une ſaiſon auſſi avancée où ſe trouve à préſent celle de Balaruc, ces remedes ne portaſſent préjudice à la ſuppuration, & il nous a paru d'ailleurs que la malade étoit actuellement trop échauffée pour ſupporter la chaleur des douches.

Nous ſommes donc d'avis qu'on s'en retourne chez ſoi pour travailler à calmer le grand mouvement du ſang, & à guérir le mal des gencives par le ſecours des remedes ſuivans.

LAVEMENT.

Prenez décoction ordinaire pour lavemens rafraîchiſſans & laxatifs une livre; caſſe récemment mondée une once; miel roſat deux onces; faites un lavement qui ſera pris à la commodité de la malade, & réitéré toutes les fois que le ventre ſera pareſſeux.

Après le lavement rendu, on ouvrira la veine de l'un des bras, pour en tirer la quantité de huit à neuf onces de ſang, ſuppoſé que les régles ne coulent point. Que ſi c'eſt préciſément le tems où elles doivent

ler, ou qu'elles coulent en effet; on fera la ſaignée au pied, après laquelle on prendra ſon tems pour ſe purger avec cette potion.

PURGATION.

Prenez rhubarbe concaſſée groſſiérement, & enfermée dans un nouet une dragme; ſenné mondé une dragme & demie; ſel végétal un ſcrupule; faites infuſer dans une ſuffiſante quantité de décoction de chicorée ſauvage, & diſſolvez dans ſix onces de colature faite avec expreſſion, manne de Calabre, & ſyrop de chicorée compoſé, de chacun une once; faites une potion qui ſera priſe avec les attentions convenables.

Le lendemain de la purgation, on prendra le matin à jeun un bouillon de poulet farci de demi-once de ſemences froides mondées & concaſſées. Demi-heure avant retirer le pot du feu, on y mettra bouillir la troiſiéme partie d'une poignée de chacune des herbes ſuivantes, bugle, ſanicle, & creſſon d'eau. Lorſqu'on retirera le pot du feu on y jettera une pincée des herbes vulnéraires de Suiſſe, continuant pendant douze à

quinze jours, au bout desquels on se repurgera comme devant.

L'usage des bouillons étant fini on prendra pendant sept à huit jours un bain entier domestique d'eau tiéde, où l'on restera une heure à chaque fois, sans y suer, ni sans y avoir froid, ayant soin pour cela d'y ajouter de nouvelle eau froide ou chaude suivant le besoin.

Pendant le cours des remedes ci dessus marqués la malade se contentera de presser doucement deux fois par jour sa gencive pour en faire sortir le pus; mais, les bains étant finis, il faudra que le Chirurgien ouvre l'abscès avec la lancette, emporte les bords calleux, s'il en rencontre, & cautérise la carie, supposé qu'il y en ait; après quoi la douceur de la salive, aidée de quelque léger gargarisme, conduira très-aisément la plaie à cicatrice. Parmi ces gargarismes, on n'emploïera d'abord que l'eau d'orge & le miel, tandis que la suppuration subsistera, après laquelle on ajoutera audit gargarisme un tiers d'eau-de vie. On conduira la plaie à parfaite cicatrice par le simple lavage de la bouche, ou les eaux de Balaruc.

A la fin du mois d'août, ou au commen-

cement du mois de ſeptembre prochain ; ſi la malade eſt encore échauffée, on réitérera les bouillons ci-deſſus, ou bien on leur ſubſtituera une écuellée de lait de vache coupé avec une légére infuſion des plantes vulnéraires de Suiſſe.

Que ſi elle ne ſe ſent point échauffée, & que les régles ne coulent point autant, & auſſi long-tems qu'elles le devroient, on uſera de quelques légers apéritifs, en bouillon, ou en opiate, ſuivant l'avis du Médecin ordinaire ; après quoi on poutra venir prendre les douches de Balaruc.

Cependant on doit toujours obſerver un régime de vie convenable, ſe privant des alimens poivrés, ſalés, épicés, de difficile digeſtion, & ſur-tout de la ſalade. Du reſte un exercice modéré convient dans le cas préſent, encore plus un eſprit exemt de toute ſorte contention.

Délibéré à Montpellier le 28. juin 1720. *ſigné* DEIDIER.

CONSULTATION XXI.

Sur une goute seraine

PUisque les ïeux sont d'ailleurs fort beaux, & fort clairs, & qu'on n'y remarque aucun vice apparent, il y a lieu de penser que c'est réellement une goute seraine.

Entre les différentes causes qui peuvent produire cette maladie, ou paralysie du nerf optique, l'on croit devoir se déterminer pour le relâchement, attendu que la relation nous apprend que le malade a les ïeux naturellement fort humides, & qu'il est certain que le mal a commencé, & a été fortifié, par les saignées considérables qu'on lui a faites.

Dans ces circonstances l'on doit porter toute son attention à dessécher le nerf optique trop humide, & à lui redonner par ce moïen la tension nécessaire pour la libre distribution des esprits animaux dans la rétine.

Pour réussir dans ce dessein, il faut que le malade s'assujettisse pendant quelque tems aux eaux minérales chaudes, sup-

poſé qu'il y en aït à ſa portée ; en tout cas on lui conſeille d'aller à celles de Banieres, dont les effets nous ſont connus.

On prendra ces douches ſur la tête & ſur le front ; on les réitérera pendant cinq à ſix jours, une ou deux fois par jour, ſuivant l'effet qu'elles produiront, & l'on obſervera en les prenant toutes les précautions accoutumées.

La ſaiſon eſt peut être déja trop avancée pour en uſer cette année ; mais au moins ne doit-il pas manquer de les emploier le printems prochain.

Pendant cet hyver il doit avoir ſoin de ſe tenir purgé tous les mois avec une purgation faite avec deux dragmes de ſenné, une dragme de rhubarbe, autant de ſel végétal, & une once & demie de manne, à laquelle on ajoutera dix grains de jalap pour évacuer la ſéroſité. On prendra cinq jours de chaque mois l'opiate qui ſuit.

OPIATE.

Prenez ſafran de mars apéritif, éthiops mineral, & poudre de cloportes, de chacun quinze grains ; ſel d'abſynthe,

& diagrede ſoufré, de chacun huit grains, mêlez avec une ſuffiſante quantité de ſyrop de chicorée compoſé, & faites une opiate pour une ſeule priſe.

On prendra cette opiate le matin à jeun, & on boira par-deſſus un bouillon à la viande où l'on aura fait bouillir une poignée de creſſon d'eau. On aura ſoin de garder la chambre, & de ſe tenir chaudement pendant l'uſage de cette opiate, & même un jour après. S'il en reſſent un bon effet on pourra l'emploïer deux fois le mois. L'on fera bien d'en venir à une légére ptiſanne ſudorifique, qui deſſéchera plus efficacement.

PTISANNE.

Prenez ſalſepareille & ſquine, de chacune une once; rapure de bois de gaïac, & de ſaſſafrans, de chacun une once & demie; antimoine crud concaſſé groſſiérement, & ſupendu dans un nouet deux onces; faites infuſer ſur les cendres chaudes dans ſix livres d'eau de fontaine pendant vingt-quatre heures; puis bouillir à feu doux juſqu'à la conſomption de la troiſiéme partie; ajoutez ſur la fin de l'ébullition, ſenné mondé trois dragmes; gardez la cola-

ture pour l'ufage dans des bouteilles bien bouchées.

On boira de cette ptifanne trois verres par jour, un le matin à jeun, un quatre heures après le dîner, & l'autre le foir en fe couchant. L'on continuera cette ptifanne pendant neuf jours de fuite, obfervant de garder la chambre pendant ce tems-là. Pendant le tems que le malade ne fera point d'autres remedes, on lui confeille de boire le matin à jeun une ou deux taffes d'une infufion de feuilles de fauge en maniere de thé; à laquelle on ajoutera un peu de fucre.

L'on croit auffi qu'il feroit important qu'il voulût s'affujettir à un cautere entre les deux épaules, ou à un des bras, & qu'il eût foin de l'entretenir pendant long-tems. C'eft un remede incommode à la vérité, mais dont on a vu de grands effets en pareil cas.

Du refte le malade doit obferver un régime de vivre exact, c'eft-à-dire qu'il doit fe réduire à l'ufage de la foupe, du bouilli, & du rôti, s'abftenant abfolument du maigre, du falé, de l'épicé, de la friture, de la falade, des légumes & des fruits cruds.

Il boira le vin trempé. Il aura grand

soin d'éviter le froid & le serein, & de ne point fatiguer sa vue pendant longtems, mais sur tout il évitera de lire le soir à la chandelle.

On ne croit pas devoir lui conseiller aucun remede pour appliquer dessus les ïeux, car quand la cause du mal est fort profonde, ils ne profitent pas.

A Montpellier ce 7. novembre 1720. *signé* ASTRUC.

CONSULTATION XXII.

Sur un mal de tête.

LA situation où se trouve le malade pour qui nous sommes consultés est très-fâcheuse. Il est exposé depuis longtems à un mal de tête qui a dépendu originairement d'un vice vérolique, mais qui n'a pas pu être emporté par les remedes qui ont détruit le virus, ce qui semble prouver qu'il s'étoit formé dès ce tems-là quelque dérangement dans quelqu'une des parties solides du cerveau. On ne peut pas dire si c'est une carie dans

la table interne du crâne, ou si ce sont simplement des turbercules dans la dure ou dans la pie mere : mais une douleur aussi opiniâtre suppose infailliblement quelque vice fixe. Les testicules ont été aussi considérablement altérés, &, quoiqu'ils soient actuellement dans un meillenr état, ils ne sont pas encore guéris. Les vapeurs dont le malade est incommodé sont d'une espéce particuliere, & dépendent de la même cause qui produit le mal de tête, & qui donne lieu de tems en tems à des engorgemens de sang dans le cerveau qui sont plus ou moins cousidérables, & plus ou moins longs, & qui par-là causent des accidens plus ou moins fâcheux.

Ces trois sortes d'incommodités sont anciennes dans notre malade : quoiqu'elles aient originairement dépendu d'un virus vérolique, il n'étoit plus question pour y remédier que d'employer les remedes ordinaires, parce que les frictions que l'on avoit déja mis en usage deux différentes fois avoient emporté la vérole ; mais les nouveaux accidens qui sont survenus obligent à suivre pour le présent d'autres vues.

Le malad a depuis trois mois une es-

pece de fiévre lente avec des redoublemens qui résistent à l'usage du quinquina, ce qui donne lieu de craindre qu'il ne se fasse quelque dépôt dans quelque partie intérieure, ou que le sang ne se charge de quelque pus en circulant dans quelque viscere. Le mal de tête invétéré que le malade ressent fait apprèhender pour l'intérieur du cerveau. Outre cela le malade a déja les jambes enflées, & l'enflure commence à s'étendre jusqu'aux cuisses, ce qui est une suite de la colliquation que la fiévre cause dans le sang. Toutes ces circonstances doivent faire regarder l'état du malade comme très-dangéreux. On doit pourtant espérer que sa jeunesse, & la force originaire de sa constitution, pourront le tirer d'affaire; mais il faut bien qu'il se garde d'aller boire les eaux de-Vie; il est très-apparent qu'elles le feroient enfler par tout, & le jetteroient dans une hydropisie universelle : il faut de même proscrire toute autre sorte d'eaux par la même raison.

Les remedes qu'il prendra intérieurement doivent se réduire à l'opiate suivante, dont il usera pendant long-tems, pourvu qu'elle ne le fatigue pas trop.

OPIATE.

Prenez antiheƈtique de Potérius, ſel admirable de Glauber, rhubarbe en poudre, de chacun quinze grains; ajoutez douze gouttes de baume de copahu; mêlez, & ajoutez en incorporant une ſuffiſante quantité de ſyrop d'abſynthe. Faites une opiate pour une ſeule priſe.

Si la fiévre n'étoit pas forte on ajouteroit à chaque priſe dix ou douze grains de poudre de cloportes, ou même de poudre de crapaut deſſéché, qui eſt encore plus efficace pour vuider les eaux qui enflent les extrémités inférieures.

Pendant l'uſage de ce remede on purgera le malade de huit en huit, ou de dix en dix jours avec la rhubarbe, le ſel végétal, & la manne, ſans aucun remede plus piquant.

On continuera cette opiate pendant un mois. On la prendra tous les jours, ou de deux en deux jours, ſuivant l'effet qu'elle produira; on la prendra le matin à jeun, & l'on boira par-deſſus un bouillon fait avec un jeune poulet farci de ritz, & bouilli avec une poignée de fumeterre. Il ſeroit important de

nourrir les poulets dont on se servira avec une pâte composée de chair cuite de vipere, ou de couleuvre, & de farine d'orge ; il n'est rien qui renouvelle & qui purifie davantage le sang.

A l'égard des remedes extérieurs nous croïons qu'on doit appliquer aux jambes des feuilles d'hiéble cuites & attendries au four, & réduites en bouillie dans un mortier. On les étendra en forme de cataplasme, & on les tiendra arrosées avec parties égales de bonne eau-de-vie, & d'eau seconde de chaux.

Si l'endroit du grand mal de tête est fixe, & cantonné, on fera bien d'y appliquer un cautere, & de l'y entretenir autant qu'on le pourra : mais, si le mal de tête est vague, ou fort étendu, on appliquera ce cautere sur la fontanelle, ou bregma, & on l'entretiendra de la même maniere.

On joindra à l'usage de ces remedes un régime fort exact. On tiendra le malade aux crêmes de ritz, aux soupes, aux panades, aux œufs frais, & autre nourriture pareille. On lui défendra l'usage de la viande, qui ne sert qu'à entretenir la fiévre. Lorsqu'il sera hors du redoublement, on le mettra au simple bouil-

ſon. A l'égard de la boiſſon il uſera de l'infuſion de ſcolopendre, qui eſt très-diurétique, & qui agit ſans agiter le ſang.

A Montpellier le 13. juin 1721, *ſigné*, ASTRUC, BARANCI.

CONSULTATION XXIII.

En forme de lettre ſur de légeres attaques d'apoplexie avec menace d'hemiphlegie.

J'Ai examiné, Monſieur, avec attention la maladie de Madame votre fille; il me paroît par tous les ſymptômes qui l'accompagnent que ſon cerveau ſouffre. Quoiqu'on ne puiſſe pas déterminer le vice qu'il y a dans cette partie, je ſoupçonne pourtant qu'il y a quelques embarras, ou quelques vaiſſeaux, dont les tuniques ont été forcées par un coup violent des humeurs qui les aura rendu variqueuſes. La peſanteur de tête qu'elle a, & la foibleſſe qu'elle ſent au bras & à la jambe gauche, font aſſez voir que le mal doit être dans le lobe gauche du cerveau. Ce n'eſt pas que l'eſtomac n'ait quelque

part au fréquent retour de ces accidens : mais il me paroît que la principale cauſe eſt dans le cerveau, & que l'eſtomac n'y contribue qu'en épaiſſiſſant les humeurs par les indigeſtions. Je ne vous cacherai pas que cette maladie eſt fâcheuſe ; qu'il pourroit arriver malheureuſement que le cerveau pourroit ſe gorger tout à-fait dans un accident, & qu'alors Madame de ***. périroit indubitablement ; mais cependant j'eſpere qu'en faiſant des remedes on pourra prévenir les ſuites fâcheuſes de cette maladie, non-ſeulement parce que la malade eſt encore jeune, mais ſur-tout parce que cette maladie eſt récente. A cet effet je crois qu'il faut briſer un peu le ſang de cette jeune Dame, afin de le rendre plus fluide ; rétablir les digeſtions, & fortifier le cerveau. Ainſi dès cette ordonnance reçue vous purgerez Madame avec ſa médecine ordinaire, & deux jours après elle prendra le matin à jeun deux dragmes de l'opiate ſuivante.

OPIATE.

Prenez ſafran de mars apéritif préparé à la roſée du mois de mai une demie on-

ce ; ſenné mondé, rhubarbe, & racines de pivoine mâle en poudre, de chacun deux dragmes ; éthiops minéral préparé ſans feu ; gui de chêne, de chacun une dragme & demie ; racines de valériane, anti-hectique de Poterius, jalap, & diagrede, de chacun une dragme ; réduiſez le tout en poudre, & faites avec le ſyrop d'abſynthe une opiate pour l'uſage. ℞ Elle prendra quelque tems après un bouillon fait avec un jeune poulet, dans lequel on fera bouillir une poignée de feuilles de chicorée, & trois ou quatre feuilles de bétoine. Elle continuera l'uſage de ces remedes pendant neuf jours, après leſquels elle ſe repurgera, & partira enſuite pour Balaruc, où elle boira les eaux pendant trois jours à la maniere ordinaire, & enſuite elle y reſtera pendant quatre jours pour y prendre le matin un bain entier dans la cuve, & le ſoir elle ſe fera doucher la tête, la nuque, & toute l'épine du dos.

Lorſqu'elle ſera de retour chez elle, on la repurgera avec ſa médecine ordinaire, & enſuite elle prendra le lait d'âneſſe pendant trois ſemaines, prenant de deux jours l'un le ſoir en ſe mettant au lit deux dragmes de l'opiate ſuivante.

OPIATE.

Prenez quinquina réduit en poudre trois dragmes ; ïeux d'écreviſſes de riviere, corail rouge préparé, & racines de pivoine mâle, de chacun deux dragmes ; racines de gentiane une dragme ; faites une opiate pour l'uſage avec le ſyrop d'abſynthe.

Après l'uſage du lait on repurgera la malade, ce qu'on fera auſſi pendant le reſte de l'hiver, de vingt en vingt jours. Elle gardera exactement un régime de vie convenable, ne mangera rien d'aigre, de crud, ou qui ſoit indigeſte, ſe privera des fruits, des confitures, des légumes, de la viande de cochon ; ſe nourrira avec du bouilli, & du rôti, ſoupera de bonne heure, & légérement, & tâchera de prendre ſes repas à la même heure, afin d'aider la digeſtion.

Voilà, Monſieur, ce que je crois qu'on doit faire à preſent à Madame votre fille. Si dans la ſuite il arrivoit quelque choſe de nouveau, faites-m'en part. Je voudrois que vous demandaſſiez à Monſieur ſon époux ſi on n'a rien à craindre de ſon côté, c'eſt-à-dire s'il n'a pas eu

quelque maladie de galanterie ; & s'il en a eu, s'il a été bien traité, afin qu'on soit en sureté de ce côté-là, parce que si on en avoit quelque soupçon on tâcheroit de s'éclaircir, & si son mal venoit de cette cause, je vous assure qu'avant la fin de cette année elle seroit guérie. Je suis fâché que votre indisposition m'ait privé du plaisir de vous voir. Je suis avec tout l'attachement possible, Monsieur, votre, &c.

A Montpellier le 21. novembre 1721. *signé*, LAZERME.

CONSULTATION XXIV.

Sur une épilepsie vérolique.

MEMOIRE.

LE Monsieur pour lequel on demande avis est un jeune homme de vingt-neuf ans, d'un tempérament mélancolique, qui avoit atteint sa vingt-quatriéme année sans avoir jamais eu de maladies considérables, lorsqu'environ dans

ce tems-là se trouvant à Toulouse, où il faisoit ses études en droit, il attrapa dans un commerce un chancre vérolique qu'il avoit à la couronne entre le gland & le prépuce. Il se mit entre les mains d'un Chirurgien de cette ville-là, qui, ne remarquant point dès-lors d'autre accident de vérole, se contenta de lui faire prendre la panacée mercurielle pendant quelques jours, & d'appliquer quelques remedes sur la partie malade, qui firent disparoître le chancre quelques jours après qu'il eut suppuré, & le malade se crut entiérement guéri.

Il s'en revint chez lui deux mois après sans avoir eu d'accident fâcheux que quelques pustules qui commencerent de paroître avant son départ, mais qui grossirent sensiblement depuis son arrivée. Il en avoit au visage, & par tout le reste du corps ; ce qui détermina le Médecin du lieu, qui le voyoit alors, à lui faire user d'une ptisanne sudorifique, & sans autre secours les pustules se desfécherent, & disparurent.

Monsieur passa environ quatre ans sans qu'il parût de nouveaux symptômes, & sans essuïer aucune espece de maladie, lorsque se trouvant un matin à l'Eglise,

il y tomba dans une attaque d'apoplexie qui dura tout le jour, & depuis cette premiere attaque survenue depuis près de dix-huit mois, il en a eu quantité d'autres qui, presque toujours, ont été épileptiques; les convulsions & les mouvemens convulsifs, principalement de la mâchoire inférieure s'étant mis de la partie; &, quoique j'ai été témoin de la derniere qu'il eut il y a quelques jours où je ne remarquai aucune rigidité dans les parties, pendant plus de trois heures qu'il resta sans connoissance, les convulsions survinrent après, & durerent un fort long-tems, jusqu'à ce que le malade fût entiérement remis. Il passe rarement un mois sans en avoir quelqu'une, & souvent il en a plusieurs dans la même semaine, quoiqu'on l'ait fait purger bien souvent pour les prévenir, & qu'on lui ait fait user du tartre stibié, & d'autres remedes, tels que les eaux & la douche de Balaruc, qui l'incommoderent, bien loin de le soulager On a pourtant insisté sur les évacuans, parce que le malade est vorace, & qu'il ne se ménage pas. On se doute par les pustules qui survinrent quelque tems après la guérison du chancre qu'il y a du virus

dans la masse, & l'on présume que les attaques d'épilepsie en sont une suite, d'autant plus qu'elles n'avoient jamais paru auparavant, qu'il n'est personne dans la famille de près ni de loin qui y ait été sujet, non plus que sa nourrice, & que le malade n'a jamais eu ni chute ni blessure, ni ulcére, qu'on puisse soupçonner d'en avoir été la cause, & l'on seroit tenté de le faire passer incessamment par le grand remede si un conseil plus sage le trouve à propos, & si l'on n'aime mieux emploïer d'autres secours.

R E' P O N S E

Il n'y a aucun lieu de douter que la masse du sang de ce malade ne soit infectée par le virus vérolique, puisqu'il a eu un chancre vénérien à la partie après un commerce impur, & que les remedes qui ont été mis en usage pour détruire le virus ne sont pas assez efficaces pour produire cet effet; les ptisannes sudorifiques étant insuffisantes pour corriger le virus, ou pour le chasser, ne faisant tout au plus que pallier. Il n'y a que les frictions mercurielles qui soient capables de déraciner ce mauvais levain. Ainsi on ne peut que conseiller au malade de passer par cette épreuve; mais ce

doit être avec un très-grand ménagement ; ensorte qu'après une préparation convenable, & un peu plus longue que de coutume, on ne donne que des petites frictions fort éloignées les unes des autres, par exemple en laissant entre deux frictions un intervalle de cinq à six jours, & continuant jusqu'à ce que le corps soit entiérement couvert. La nécessité d'éloigner les frictions est beaucoup plus grande dans le cas présent que dans les ordinaires, parce que le virus attaque, pour ainsi parler, les nerfs dans leur origine, & que le mercure détermine les humeurs à se porter plus rapidement vers le cerveau ; ensorte qu'il seroit à craindre que le malade dans le tems du traitement ne tombât dans des accidens épileptiques funestes, si les frictions ne sont bien ménagées. Le 23. septembre 1724. CHICOYNEAU.



CONSULTATION XXV.

Sur une lépre.

REpondant, Monsieur, à celle que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire touchant la lépre dont cette femme est attaquée, je crois qu'il seroit inutile d'entrer dans le détail des causes qui peuvent avoir produit cette maladie. Outre que vous les expliquez très-bien, il suffit d'établir qu'elle dépend d'un grand épaississement, & de l'âcreté du sang & de la lymphe, mais de façon que cette derniére qualité prédomine, comme il est aisé d'en juger par la nature des symptômes ; & c'est ce qui fait que les remedes propres à dépurer le sang, quoique très-bien indiqués ne réussissent pas dans ces sortes de cas, parce qu'ils animent trop, sans pourtant résoudre les concrétions qui se forment en différens lieux. Le malheur est qu'il est constant par expérience que ces sortes de concrétions sont irrésolubles, & qu'il en est de ces épaississemens comme de ceux des tu-

meurs chancreuſes, qui ne font que s'aigrir, ou s'effaroucher, par l'uſage des réſolutifs: & c'eſt pour cette raiſon que nous avons recours dans ces occaſions à la cure palliative, qui conſiſte à adoucir, & à délayer par le moïen du lait & des bains domeſtiques. J'ai traité dans le cours de ma pratique deux ou trois lépreux qui ne pouvoient recevoir du ſoulagement que par les remedes mentionnés, je veux dire en leur donnant le lait pour toute nourriture, & leur faiſant prendre un grand nombre de bains domeſtiques.

Je ſerois donc d'avis que la malade, après un léger purgatif, fût miſe inceſſamment dans l'uſage du lait *pro omni alimento*, & qu'après en avoir uſé pendant une quinzaine de jours, vous la fiſſiez baigner matin & ſoir dans un bain tiéde pendant quinze autres jours, continuant toujours ſon lait, & qu'ayant ceſſé neuf ou dix jours de ſe baigner, elle renouvellât les bains pendant quinze autres jours, pourſuivant de même juſqu'à l'automne, & entremêlant les purgatifs ſuivant l'exigence des cas; & que vers la mi-ſeptembre, outre le lait, on lui fit uſer de l'éthiops minéral & de l'antimoine

timoine diaphorétique, quinze grains de chacun enveloppés dans un peu de conſerve d'enula campana, les avalant en forme de bolus, & buvant ſon lait par-deſſus. Au reſte ce lait du matin devroit être coupé & écrêmé avec parties égales d'infuſion de vulnéraires, y mêlant après l'avoir préparé environ trois onces de ſuc de fumeterre, ou de creſſon bien dépuré; ce qui doit être continué pendant un mois. Vous verrez auſſi ſi après avoir bien adouci le ſang il ne faudroit pas donner les bouillons de vipere. Je vous rends mille graces pour la continuation des marques de votre amitié, qui me ſera toujours chere; je vous prie de me la conſerver, & d'être perſuadé que je ſuis & ſerai toujours du fond du cœur, Monſieur, votre très-humble, &c.

Ce 14. juin 1725. *ſigné* CHICOYNEAU.



CONSULTATION XXVI.

Sur une hydropysie.

MOnsieur de ***. étant attaqué d'une hydropisie ascite ensuite d'une fiévre tierce pour laquelle j'avois inutilement ordonné les hydragogues & les apéritifs, je fus consulter cette maladie à Montpellier avec Messieurs Verny & Lazerme, avec lesquels nous convinmes des remedes suivans.

Dès que Monsieur sera arrivé chez lui, pour peu qu'on remarque de l'élévation dans son pouls, on le fera saigner le lendemain matin de l'un des bras, & on le purgera le jour suivant avec une ptisanne en deux verrées composée de deux dragmes de senné, une dragme de rhubarbe, une once de tamarins, une once & demie de manne, & deux onces d'infusion de roses pâles. On pourra ajouter si l'on veut cinq à six grains de jalap.

Il prendra ensuite pendant huit jours les bouillons de veau au bain-marie, deux par jour, soir & matin, qu'on

préparera avec deux livres de maigre de veau, une dragme de rhubarbe en poudre, & une poignée de chacune des herbes suivantes, chicorée, pimprenelle, pissenlit, millefeuille, & demi poignée de cerfeuil, qu'on hachera bien menu. On coupera le veau par rouelles, & on fera une couche desdites herbes, saupoudrées de la dragme de rhubarbe en poudre, & de deux dragmes de sel admirable de Glauber, & une couche de veau alternativement, après quoi l'on ajoute un verre d'eau commune, & environ trente cloportes en vie.

L'usage des bouillons finis, on réitérera la purgation, pour ordonner pendant une semaine un grand verre de petit-lait chaque matin, qu'on ferrera, en y faisant éteindre un fer rouge, & auquel on ajoutera deux onces de suc d'api sauvage. On renouvellera la purgation & les bouillons ci-dessus, comme précédemment, après quoi l'on en viendra à une opiate apéritive & hydragogue telle qu'elle a été déja ordonnée, sçavoir avec diagrede, cloportes, acier, jalap, &c. Monsieur boira à son ordinaire d'une légére décoction de capillaires, qu'il mêlera avec un peu de vin. Il se nourrira

avec soupes, bouilli & rôti, viande de boucherie, volaille & gibier, s'abstenant de ragoûts, pâtés, fritures, salades, &c.

Délibéré à Montpellier le 22. août, 1726, *signé* VERNI, LAZERME.

CONSULTATION XXVII.

Sur une hydropisie.

MEMOIRE.

LA maladie dont Monsieur est attaqué consiste dans une enflure des extrémités inférieures qui paroît cet été pour la troisiéme fois. Il avoit joui d'une santé très-heureuse sans avoir été atteint d'aucune maladie considérable, lors qu'au mois de mai 1725. il s'apperçut pour la premiere fois de l'enflure des jambes, dont il se mit peu en peine parce qu'elle ne fut accompagnée pour lors d'aucun autre accident, & qu'elle disparut sans remede dans près de vingt jours. Il en fut attaqué dans le même-

tems l'année derniere, &, comme ce fut avec les mêmes circonstances, il fut également en repos. Cette enflure a reparu quelques jours après les dernieres fêtes de Pâques, & le malade s'est apperçu qu'elle étoit plus considérable, indépendemment de sa durée plus longue qu'elle n'avoit été auparavant. Il n'y avoit eu jusqu'ici que les jambes d'attaquées; la cuisse du côté gauche s'est enflée cette année-ci; le malade s'est trouvé plus pésant, & depuis environ trois semaines il a ressenti des douleurs vagues & profondes dans la cuisse & la jambe du côté gauche, & un mal de tête auquel il n'avoit pas encore été sujet. Il s'est plaint d'ailleurs de beaucoup de rapports, qui, quoique le laissant jouir de son appétit ordinaire, l'obligeoient souvent à rendre par le haut des matieres bilieuses. Nous en avons inferé un dérangement dans la digestion, que nous avons regardé comme la source des autres symptômes, & qui nous détermina il y a quelques jours à conseiller au malade de se transporter à Balaruc. Il y prit la douche, les eaux, & les demi-bains pendant trois jours consécutifs; il en est revenu n'ayant plus de mal de tête, digérant mieux qu'à l'or-

dinaire, mais également attaqué des enflures & des douleurs aux extrémités. Elles avoient diminué d'abord après les demi-bains, & nous n'aurions accusé que la foiblesse des solides des parties malades, si le retour des sérosités ne nous avoient fait soupçonner que la cause de ces symptômes venoit de plus loin. Les enflures du malade, qui disparoissent presque le matin, sont très-considérables le soir. L'hydropisie, dont le pere de Monsieur est mort, quoiqu'il n'en devint sensiblement attaqué qu'ensuite d'un grand chagrin qu'il reçut, & les vices de la digestion du malade, nous confirmant dans notre soupçon.

Nous avons exactement visité le bas-ventre, &, quoique nous n'ayons point trouvé de tension, ni de dureté sensible dans aucun des viscéres, nous ne doutons point qu'il ne s'y forme déja des embarras produits par un chyle grossier, & mal digéré, que nous reconnoissons pour la source des accidens mentionnés, & qui menaceroient le malade de suites sérieuses, s'il ne se hâtoit de les prévenir par des secours convenables. Nous aurions cru les lui procurer en lui faisant user pendant long-tems des apéritifs lé-

gers, des délaïans, & des hydragogues, & à l'égard des remedes extérieurs, nous aurions fait appliquer aux parties enflées en forme de cataplasme des feuilles d'hyéble cuites, & attendries au four, réduites en bouillie dans un mortier, & arrosées avec parties égales d'eau-de-vie, & de seconde eau de chaux. On auroit encore déterminé le malade à aller au fort de l'été se mettre dans le sable de la mer; remedes qu'on auroit menagé suivant son état, & dont on auroit déja commencé l'usage, si l'on n'eût jugé plus à propos de régler nos lumieres sur celles d'un Conseil sage, & de s'assurer par-là de la voie la plus sure & la plus prompte pour le bien rétablir.

Fait à Montagnac ce 23. mai 1727.

REPONSE.

L'enflure de la jambe & de la cuisse du côté gauche, que Monsieur a eu trois années consécutives au mois de mai, mais qui est plus considérable cette année qu'elle n'avoit été les deux précédentes, vient de l'épaississement du sang, & du peu de ressort des parties affectées. Il paroît pour-

tant que l'estomac a quelque part dans cette maladie par le dégoût qu'il a eu, & peut être que l'enflure n'a été plus considérable cette année-ci que les deux années précédentes, que parce que les crudités ont augmenté l'épaississement des liqueurs.

Cette enflure n'est pas dangéreuse, mais elle pourroit le devenir, si elle augmentoit, & qu'elle gagnât la cavité du bas-ventre. Il faut donc en empêcher les progrès & le retour, en rectifiant les digestions, & redonnant aux parties affectées le ressort qu'elles ont perdu ; &, comme on a remarqué quelque rougeur à la jambe enflée, ce qui ne vient pourtant que de la fatigue du voïage, on est d'avis que, dès que le malade sera de retour chez lui, il se fasse tirer trois petites palettes de sang du bras. Le lendemain il sera purgé avec la médecine qui suit.

PURGATION.

Prenez senné mondé deux dragmes, tartre soluble une dragme ; graine de coriandre une pincée ; faites bouillir dans une décoction de feuilles de chicorée sauvage. Dissolvez dans six onces de

colature deux onces de manne de Calabre ; coulez avec expression, & délaïez rhubarbe en poudre un scrupule, jalap en poudre sept grains ; faites une potion.

Deux jours après il prendra un bouillon préparé de la maniere qui suit.

BOUILLON.

Prenez une livre & demie de maigre de veau coupé par tranches. Une poudre faite avec quarante grains de tartre chalibé,& autant de cloportes ; demi-dragme de rhubarbe & autant de sel de tamarisc ; une poignée de feuilles de chicorée sauvage,& deux pincées de cerfeuil. Hachez bien les herbes, & faites-en une couche dans un pot de terre verniffé. Mettez par-dessus une autre tranche de veau saupoudrée avec la poudre qui est ci-dessus, ensuite une autre couche d'herbes, par-dessus une autre tranche de veau saupoudrée ; continuez de même jusqu'à ce que vous ayez emploïé toute la viande & les herbes, observant que la premiere & la derniere couches soient faites avec des herbes ; ajoutez deux ou trois cuillerées d'eau de fontaine ; bouchez

bien le pot, & faites bouillir pendant cinq heures au bain-marie; paſſez enſuite à travers une ſerviette, & exprimez très-fortement. Vous aurez deux priſes de bouillon que le malade prendra, la premiere, le matin à ſon lever, & l'autre à quatre heures du ſoir. Il pourra manger un morceau à huit heures du ſoir, comme une aile de poulet.

Il faut prendre ces bouillons pendant neuf jours conſécutifs, enſuite ſe purger, & le lendemain du jour de la médecine, le malade prendra le matin à ſon lever un verre de petit-lait tiré du lait de vache, & clarifié avec le blanc d'œuf, dans lequel on éteindra un fer rougi au feu. On y ajoutera deux cuillerées de ſucre, & deux ou trois onces de ſuc d'api ſauvage bien dépuré. Le malade prendra le petit-lait pendant douze jours, enſuite les bouillons au bain-marie pendant neuf jours, après leſquels il ſe repurgera, & enſuite il prendra le petit-lait préparé comme deſſus pendant quinze jours, & ſe repurgera.

Pendant les chaleurs de l'été il ira prendre le bain du ſable de la mer pendant quatre ou cinq jours, pourvu qu'il n'y ait pas de rougeurs à ſa jambe; car

s'il y en avoit, il n'y faut pas aller. En automne il reprendra les bouillons au bain-marie, & le petit-lait chalibé avec les précautions marquées ci-dessus, ensuite l'opiate qui suit pendant neuf jours de suite.

OPIATE.

Prenez safran de mars apéritif préparé à la rosée du mois de mai, une demi-once; senné mondé deux dragmes; poudre de cloportes & de cassia lignea, de chacune une dragme & demie; antimoine diaphorétique, sel de tamarisc, jalap, & diagrede, de chacun une dragme; cannelle une demi-dragme; faites une opiate de tous ces ingrediens bien pulvérisés, en les incorporant avec le syrop des cinq racines. La dose de l'opiate sera d'une dragme & demie.

Le malade prendra un bouillon de poulet à la chicorée une heure après qu'il aura pris l'opiate, & se purgera à la fin. Pendant l'hyver il prendra pendant douze jours de suite vingt grains d'acier bien préparé dans la premiere cuillerée de soupe qu'il mangera à dîner, ensuite il se repurgera dans quinze jours, après

quoi il le reprendra, ce qu'il fera jusqu'à trois reprises. Le printems prochain il reprendra les bouillons au bain-marie, le petit-lait chalibé, & l'opiatte avec les mêmes précautions.

Le malade se nourrira avec de bons alimens, du bouilli, & du rôti. Il mangera sur-tout de la volaille, & du gibier. Il ne fera pas maigre, ne mangera d'aucun ragoût, ni de viande salée; il se privera du fruit, des salades, du laitage, & généralement de tout ce qui est aigre, ou crud; il boira peu de vin, toujours trempé, & évitera les grandes fatigues.

A Montpellier ce 27. mai, 1727. *signé* VERNI, LAZERME.



CONSULTATION XXVIII.

Sur des insomnies, dégoût, douleur néphrétique, & beaucoup d'autres accidens.

MEMOIRE.

IL y a environ cinq à six ans que Madame la Marquise de . . . . . est déchue de la bonne santé dont elle avoit joui jusqu'alors, & qu'elle est infailliblement tombée dans l'état où je l'ai trouvée depuis près de quatre mois, que j'ai l'honneur d'être auprès d'elle. Comme elle avoit consulté nombre d'habiles Médecins, il n'en fut point qui ne reconnût que les fréquentes insomnies, le dégout, & le peu d'alimens avec lesquels elle se soutient, les douleurs néphrétiques, & les urines chargées de beaucoup de sable, auxquelles elle est sujette quelques jours avant ses regles, une salive très-salée, qui donne ce gout à tout ce qu'elle prend, des maux de tête, & de légéres sueurs qui paroissent par intervalles; une extrême maigreur où Madame se

trouve réduite, & la foiblesse de ses jambes qui ne peuvent presque plus la soutenir; il n'en fut point, dis-je, qui ne reconnût que tous ces accidens qui se sont insensiblement succédé partoient d'un sang qui se desséchoit, se rendoit âcre, & se dépouilloit totalement de son baume. Parmi ce qui donna lieu à ce changement, on apprit que les veilles, les excès dans les repas, sur-tout pour les différens vins, & pour les liqueurs; l'usage du caffé qu'elle fait faire extrêmement fort, faisant mettre ordinairement cent quatre-vingt grains pour une tasse, qu'elle prend souvent deux fois par jour; enfin un esprit d'un caractere très-vif, occupé depuis un tems de beaucoup de réflexions sérieuses, en étoient les principales causes. On lui conseilla un régime convenable, & les remedes qu'on jugea les plus propres pour la rétablir; mais, outre qu'ils n'ont jamais été exécutés qu'imparfaitement, & que Madame, quoique réglée aujourd'hui pour le vin dont elle use fort sobrement, & pour les liqueurs dont elle s'est absolument privée, prend toujours son caffé, avale souvent de l'eau de mélisse quand elle se sent mal d'estomac, & n'a pas eu

à l'heure réglée pour le coucher, ses accidens se sont soutenus, & il s'y est joint plusieurs dartres qui ont paru en différentes parties, & qui, ayant été frotées avec l'huile de tartre par défaillance, disparurent un tems, mais sont revenues depuis en plus grand nombre.

J'ai tâché de rétablir la santé de Madame par les différens secours que la rigueur de la saison a pû me permettre, &, après avoir principalement insisté sur tout ce qui concerne le régime, j'ai combattu les accidens auxquels Madame est sujette à mesure qu'ils m'ont paru pressans, renvoïant à la saison présente à attaquer directement la cause, & à la rétablir parfaitement. C'est dans cette vuë que j'ai employé de tems en tems les remedes généraux, que j'ai fait user pendant neuf jours avec quelques succès d'une opiate absorbante & stomachile, pour le dégoût & les pésanteurs d'estomac que Madame ressentoit dès qu'elle avoit mangé. J'ai ménagé les narcotiques, puisqu'outre que Madame y étoit autrefois familiarisée, j'étois dans l'obligation d'excéder beaucoup les doses, & je n'en voïois presque point d'effet. J'ordonnai pendant près de trois semai-

nes des crêmes de ritz avec le collet de mouton pour les insomnies, les douleurs aux reins, maux de tête, bouche salée, & principalement pour nourrir Madame, qui avoit un dégoût général, & ne prenoit presqu'aucune espece de nourriture. J'aurois pu ajouter quelqu'autres petits secours, tels que les ptisannes rafraîchissantes, l'eau de poulet, &c. si le dégoût & les maux d'estomac ne m'eussent retenu, & si je n'avois été bien près du printems présent, auquel j'ai réservé d'en venir à des remedes plus souverains, tels que sont les bouillons rafraîchissans, l'usage du lait pendant plusieurs mois, que Madame prendra par degrés pour en venir au plutôt à la diete blanche, à mesure que son estomac, que nous serons attentifs à soutenir par les secours des purgatifs & des absorbans, pourra le permettre, & enfin par les bains domestiques & les eaux minérales, & autres secours que nous ménagerons pour en revenir au lait l'automne prochain. Nous nous expliquerions plus au long sur nos vues particulieres, si les conseils plus sages dont on vient nous seconder ne devoient nous fraïer une route que nous suivrons avec

d'autant plus de déférence que nous la présumons très-sure pour le rétablissement de Madame la Marquise.

Fait à M . . . . ce 13. mars 1728.

REPONSE.

Pour délivrer Madame la Marquise de . . . des infirmités dont elle est travaillée, on ne doit regarder, on ne peut même avoir en vue, que de donner une plus grande fluidité à la masse de son sang, de le tempérer, & d'en adoucir la salure.

On ne doit cependant pas diviser les liquides par des remedes propres à rompre leur tissu trop serré, puisque leur épaississement ne consiste pas tant dans des molécules moles & pésantes que dans des principes secs & résineux, dépourvus de la sérosité qui leur doit servir de vehicule, & disposés à prendre feu à la moindre occasion.

Le caractere de son esprit & de son tempérament, les insomnies dont elle est fatiguée, & le desséchement de ses parties, ne marquent que trop la constitution naturelle, ou du moins la dispo-

sition que ses humeurs ont contractée. Le lait semble avoir le caractere qu'il faut pour remplir toutes ces indications. Il contient une sérosité homogene à celles des liqueurs, qui en peut diviser les principes en les détrempant ; il porte avec lui des parties douces & balsamiques propres à adoucir leur salure, qui augmente de jour en jour, puisqu'elle ronge la substance de sa peau, & y produit des dartres.

Mais il faut que le lait puisse être transmis dans les vaisseaux destinés à apporter les liqueurs avec toutes ses bonnes qualités, & qu'il ne reçoive pas de mauvaises impressions dans son estomac, puisque, s'il s'aigrissoit dans cette partie, il ne manqueroit pas de donner une plus grande consistence à son sang, & en augmenteroit l'acrimonie, de maniere qu'avant de la mettre à l'usage de ce remede, nous estimons qu'il faut réparer le dérangement de ses digestions, dont le désordre est bien marqué par le grand dégoût, & par l'aversion qu'elle a pour les bons alimens.

On aura beau pourtant emploïer des remedes pour rétablir son estomac, si Madame n'observe un bon régime de vi-

vre, & si elle ne met son esprit dans une situation tranquille ; un désordre dans la maniere de vivre, ou les chagrins & les contentions d'esprit, entretiendront le vice des digestions, l'un en les troublant, & l'autre en suspendant le cours de l'esprit animal, & en l'empêchant de couler dans l'estomac, pour en monter le ressort, & pour animer la coction. Mais lorsqu'elle aura donné à son esprit le repos dont il a besoin, & qu'elle aura pris une forte résolution de vivre avec régularité, nous espérons qu'on dissipera toutes ses indispositions par l'usage des remedes suivans.

On purgera Madame la Marquise de . . avec la médecine dont elle a accoutumé de se purger ; elle prendra ensuite pendant douze jours le matin à jeun le bouillon qui suit.

BOUILLON.

Prenez un jeune poulet, que vous ferez bouillir pendant trois heures dans la quantité d'eau qu'il faut pour faire une prise de bouillon, puis vous y ferez bouillir pendant une heure une poignée en tout de feuilles d'aigremoine & de pim-

prenelle, un pugil des sommités d'hypericum séches & fleuries, & six écrevisses de riviere lavées dans l'eau bouillante & écrasées dans un mortier. Quand le bouillon sera fait, & coulé, on y fera fondre quinze grains de tartre martial soluble, & on repurgera au bout.

Après l'usage de ces bouillons on accoutumera son estomac en lui donnant pendant huit jours un verre de lait de vache écrêmé & coupé avec une tasse de caffé; puis on lui donnera le même lait le matin; & le soir, à la place du souper, on lui fera manger une crême de ritz ou une soupe au lait, ensuite on lui donnera une soupe à la viande à son dîner; & à quatre heures après midi, elle mangera un biscuit, & boira un verre de lait par-dessus, qui ne sera ni écrêmé ni coupé, & continuera de vivre de cette maniere jusqu'à la mi juin.

Alors on la baignera à trois reprises différentes, neuf jours de suite à chaque reprise, le matin en sortant du lit, dans l'eau douce un peu plus que tiede; & elle restera une bonne heure dans chaque bain, observant de mettre un intervalle de huit jours d'une reprise à l'autre.

Ayant fini les bains, elle ira à Montfrin, où elle boira à son ordinaire les eaux de Meyne ; & le matin elle en boira au commencement six verres, & dans la suite neuf tout au plus. Elle en continuera l'usage pendant un mois, & on la purgera avant que de les commencer, & quand elle les aura finies.

On appliquera sur ses dartres une pommade faite avec deux onces de pommade à la fleur d'orange, deux dragmes de fleur de soufre, deux dragmes de précipité blanc, & une dragme de storax bien mêlés.

Délibéré à Montpellier le 16. mars 1728. *signé* VERNY.



CONSULTATON XXIX.

Sur unes fiévre lente, tension de l'abdomen, insomnies, & autres symptômes ensuite d'une grande maladie.

IL paroît par le détail des accidens contenus dans le mémoire que la maladie de Madame a été une fiévre maligne, ou pourprée, qui d'abord étoit cachée sous le voile d'une dysenterie. L'on voit clairement que les crudités des premieres voies ont porté dès le commencement un caractere de malignité, qu'elles ont réduit le sang dans un état de fonte & de dissolution, & qu'elles ont extrêmement dérangé le ressort des principaux visceres du bas-ventre par leur disposition muriatique & corrosive.

Pour remedier aux progrès considérables qu'a déja faits cette maladie, on doit avoir en vue de rétablir les fonctions de l'estomac, & des autres principaux visceres du bas-ventre, de leur redonner le ressort qu'ils ont perdu; d'adoucir l'acrimonie des humeurs, & de

leur fournir des ſubſtances onctueuſes & balſamiques. Nous eſpérons que ces indications ſeront remplies en emploïant le ſecours que nous allons propoſer.

On pourra commencer par purger ſuivant cette formule.

PURGATION.

Prenez pulpe de caſſe récemment mondée ſix dragmes ; rhubarbe & mirobolans citrins, de chacun deux ſcrupules ; ſommités de petite abſynthe une pincée ; faites bouillir dans l'eau de fontaine, & diſſolvez dans huit onces de colature, ſyrop de chicorée compoſé, & infuſion de roſes pales, de chacun ſix dragmes ; faites une potion à prendre le matin avec le régime convenable.

On donnera le ſoir pendant le tems convenable cette potion.

POTION.

Prenez eau de plantain trois cuillerées ; diaſcordium, & confection d'hyacinthe, de chacun une demi dragme ; ſyrop de pavots blancs trois dragmes ; teinture anodyne douze gouttes ; mêlez,

& faites une potion qui ſera priſe à l'heure du ſommeil.

Madame uſera après la purgation de l'opiate ſuivante.

OPIATE.

Prenez confection alkermes, & conſerve vieille de roſes, de chacune trois dragmes ; cachou brut, corail rouge préparé, & balauſtes en poudre, de chacun deux dragmes & demie ; ipecacuanha deux ſcrupules ; faites avec une ſuffiſante quantité de ſyrop de roſes ſéches une opiate, dont la doſe ſera d'une ou deux dragmes.

On ajoutera à chaque doſe de cette opiate, ou un demi grain de laudanum, ou douze ou quinze gouttes de teinture anodyne. On pourra, ſi on le juge convenable, abandonner la potion narcotique du ſoir, & ſe ſervir de l'opiate, à laquelle on ajouteroit, ou le laudanum, ou les gouttes anodynes.

Pendant le même tems la malade uſera trois fois par jour de la teinture de cachou. Ce remede ſe préparera en faiſant prendre une ébullition convenable à une dragme de cachou brut réduit

en

en poudre, dans une chopine d'eau de fontaine. On coulera cette teinture, & l'on en fera prendre une tasse chaque fois. On verra les effets que produiront les remedes proposés, &, si l'on juge que la malade peut supporter des bouillons de poulet, on les emploiera. Ces bouillons seront faits avec un jeune poulet farci de ritz, ou de graine de pavot blanc seulement.

Pendant l'usage de ces bouillons on continuera aussi l'opiate le soir avec le narcotique, on purgera suivant le besoin; on pourroit enfin, supposé que Madame eût supporté les bouillons lui, donner un lait coupé avec l'infusion de vulnéraires de Suisse, & se régler sur les effets pour continuer ce remede, ou l'abandonner.

Il est difficile de déterminer un plus long usage des remedes, on doit suivre les variations de la maladie, & nous laissons ces attentions à Messieurs les Médecins ordinaires, qui se comporteront dans ces circonstances suivant leur prudence consommée.

A Montpellier ce 16. septembre 1728. *signé* LAZERME, MONTAGNE.

CONSULTATION XXX.

En forme de lettre sur des suites très-sérieuses d'après une suppression de menstrues, & un traitement contre les regles de l'Art.

J'Ai lu, mon cher Monsieur, avec attention la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire au sujet d'une jeune demoiselle de vos parentes, qui, en conséquence d'une suppression de menstrues occasionnée par l'épreuve d'une grande humidité a déja essuié deux tumeurs assez petites, l'une sur l'omoplate, qui, étant venue à suppuration, & accompagnée d'une petite fiévre, s'est aisément consolidée; l'autre aïant paru quelque tems après cette premiere au-dessous de la mammelle droite avec une petite grosseur au-dessus, a pareillement suppuré, & suppure encore depuis deux ou trois mois, de façon que la suppuration a donné lieu à la fonte de cette derniere grosseur. Mais dans ces circonstances, un Chirurgien, présumant que

tout ce dérangement étoit causé par des obstructions des visceres, & ayant en conséquence fait user d'une opiate composée des apéritifs & des purgatifs un peu trop piquans, sans avoir fait précéder suivant les régles une préparation convenable, par la voie des apéritifs doux, légers, & humectans; je ne sçais même s'il n'a pas omis les remedes généraux, sçavoir la saignée & la purgation dont il n'est fait dans votre lettre aucune mention, & ayant par je ne sçais quelle raison ajouté à l'opiate l'un des plus forts astringens, il est malheureusement arrivé que ce remede a irrité si violemment les parties solides, & en même tems excité une si grande commotion, ou confusion dans les humeurs, que la séparation & la décharge des récrémens & des excrémens, & l'évacuation convenable du superflu n'ont pu se faire, ensorte que ce superflu, & les matiéres excrémenteuses se sont jettées sur les nerfs destinés au mouvement des cuisses & des jambes, ou sur les tendons qui servent à la même fonction, & que ce dépôt empêche le cours libre des esprits & du sang dans ces parties, ce qui suffit pour rendre raison de la perte du

mouvement de ces parties, & en même-tems du tiraillement des fibres tendineuses, & des douleurs que cette Demoiselle y ressent; & c'est aussi ce qui vous a déterminé sans doute, Monsieur, a prescrire fort à propos les bouillons de veau avec le cresson, le cerfeuil, & la rhubarbe au bain-marie, & à l'extérieur les petites fomentations émollientes, pour tâcher de calmer les irritations des solides, & les trop grandes agitations des fluides, sans néanmoins perdre de vue la nécessité d'ouvrir, & dépurer avec modération & douceur, c'est ce que je ne sçaurois que fort approuver, étant très convaincu que ce sont les véritables indications qu'il faut suivre dans les circonstances qui se présentent jusqu'à ce que le mouvement, la confusion, & les érétismes, ou tiraillemens excités par de violens purgatifs de concert avec une transpiration retenue soient appaisés.

Dans cette vue vous me permettrez de vous représenter en premier lieu que, supposé qu'on n'ait point encore tiré de sang du bras à cette Demoiselle, qui est dans l'âge de vigueur, & dont les forces ne sçauroient par conséquent être épuisées, il seroit, ce me semble, fort à

propos d'emploïer ce secours pour faciliter le cours circulatoire de cette maîtresse liqueur, dont l'arrêt dans les vaisseaux des extrémités inférieures entretient leur immobilité, & les tiraillemens. L'évenement vous fera juger s'il ne seroit pas utile de la réitérer avec les précautions prescrites par les regles de l'Art.

En second lieu, je crois que l'une des raisons pour lesquelles les purgatifs irritans de l'opiate n'ont pas agi comme ils le devoient, c'est-à dire qu'ils n'ont procuré que des évacuations très-médiocres, par rapport à leur force, & ont jetté de la confusion dans les humeurs, & parce qu'ils ont trouvé l'estomac, & les premieres voies fort embarrassés par des glaires, & par une espece de cole qui les a arrêté; ensorte que leurs particules les plus subtiles, & fort âcres, venant à se mêler avec celles du chyle; & étant entraînées dans les vaisseaux, ont dû répandre l'acrimonie dans toute la masse & y causer le trouble & le désordre dont il s'agit. Ce qui paroît marquer évidemment l'amas des glaires épaisses dans l'estomac & le grand dégoût que la malade a pour le bouillon de viande.

Si cela est ainsi que je viens de l'établir, n'y a-t-il pas une nécessité absolue de lui faire prendre le lendemain de la saignée un vomitif, par exemple une once & demie d'aqua benedicta Rullandi, avec autant de manne choisie, dans un véhicule ordinaire, ou sept ou huit grains de tartre stibié, ou enfin une demi-dragme d'ipecacuanha, pour bien nettoïer le premier organe de la digestion, & pour préparer ainsi les voies, tant aux alimens qu'aux remedes? Sans cette précaution je crains que les crudités ne subsistent, qu'elles n'augmentent, & que tous les remedes altérans qui passeront sur cette cole indigeste n'y prennent un mauvais caractere, & ne soient rendus inutiles ou nuisibles, ou ne fassent enfin que très-peu d'effet; je vous en laisse le juge. Vous pouvez mieux connoître que qui que ce soit si la malade est en état de soutenir cette évacuation; mais, après y avoir fait toute l'attention possible, & sur le simple exposé, je la crois nécessaire, &, qui plus est, je suis persuadé qu'elle la soutiendra plus aisément que la continuation de la maladie, & des remedes qui ne font que l'altérer.

Par les mêmes raisons les purgatifs

médiocres en lavage me semblent être d'une nécessité indispensable, & je serois d'avis qu'immédiatement après celui dont nous venons de parler, elle prît pendant trois jours consécutifs, ou du moins de deux jours l'un, chaque matin à jeun, deux verres de ptisanne roïale ou laxative, composée de demi once de senné, sel végétal, & semence d'anis, de chacun une dragme, & la moitié d'un citron coupé par tranches; le tout souffrira une légere ébullition dans deux grands verres d'eau de fontaine pour deux doses, ajoutant à la premiere deux onces de manne, & à la seconde une once de syrop de fleurs de pêcher, pour prendre le matin à jeun, à la distance de quatre heures l'un de l'autre, un bouillon à la chicorée entre deux.

Ces remedes suffiront, suivant les apparences, pour fraïer la voie aux altérans, ou légérement apéritifs, & aux sudorifiques, qui sont, autant que j'en puis juger, les mieux indiqués.

Je serois donc d'avis que, outre les bouillons dont elle use le matin à jeun, elle bût pendant le cours de la journée environ un pot, ou cinq à six grands verres d'une ptisanne composée des raci-

nes de fraisiers, de garence, de lapathum acutum, & d'enula campana, de chacune une once, qu'on feroit bouillir pendant trois quarts d'heure dans huit ou neuf onces d'eau de fontaine, y jettant sur la fin deux dragmes de nitre purifié, & autant de sel de tartre; la colature servira pour en boire trois grands verres le matin, & autant l'après-dîner, à demi-heure de distance l'un de l'autre, & à deux heures loin de la nourriture, continuant de même pendant neuf ou dix jours, & la rendant un peu purgative le troisiéme, le sixiéme, & le dernier jours, en faisant dissoudre dans le pot destiné pour la journée une once de sel végétal, & retranchant une dragme de chacun des sels mentionnés, & pour-lors la Demoiselle boira ce pot le matin à jeun dans une heure & demie de tems. Durant tout le cours de cet usage il faut faire chauffer la prisanne & la boire aussi chaudement qu'il se pourra. L'épreuve de ce remede finie, on travaillera à dépurer le sang par la voie de l'insensible transpiration, en faisant user à la malade pendant dix-huit à vingt jours d'une prisanne sudorifique composée comme ci après, de façon qu'elle

en boira trois grands verres de dix à douze onces chacun, & de la valeur en tout d'une bouteille d'Angleterre qui fait trois turquettes de ce païs, deux verres le matin, à jeun, à la distance d'une heure l'un de l'autre, & le troisiéme entre le dîner & le souper, toujours à deux ou trois heures loin de la nourriture.

PTISANNE.

Prenez racines de salsepareille, & de squine coupées menues, de chacune quatre onces; bois de gaïac & de sassafras, de chacun deux onces; mercure crud suspendu dans un nouet, & antimoine crud suspendu dans un autre nouet, de chacun quatre onces; faites infuser sur les cendres chaudes pendant douze heures dans vingt livres d'eau de fontaine, & ajoutant vers le milieu de l'ébullition, racines d'enula campana, d'hellebore noir, & de valériane sauvage, de chacune six dragmes, & sur la fin feuilles de senné mondées, turbith gommeux, sel végétal, & réglisse, de chacun une once. On gardera la colature dans des bouteilles bien bouchées,

pour s'en servir comme on vient de le dire.

En même tems elle usera pour sa boisson ordinaire d'une petite ptisanne faite avec le marc de la précédente sur lequel il faut verser dix à douze livres d'eau de fontaine, qui bouilliront pendant trois ou quatre heures, & seront ensuite filtrées, ou coulées pour s'en servir.

Cette seconde épreuve terminée il faudra se repurger, & même en cas que le sang fût fort agité ou échauffé, la saignée du bras médiocre précédera le purgatif.

Ces remedes paroissent être suffisans pour bien nettoïer & débarrasser, non seulement les premieres voies, mais encore tous les vaisseaux, & pour bien purifier toutes les humeurs, auquel cas il ne s'agiroit plus que de tempérer le mouvement qu'ils pourroient avoir excité par l'usage du lait d'ânesse, ou du lait de vache coupé & écrêmé avec la ptisanne de chiendent, mais en cas d'inefficacité, je vous avoue que je n'en connois pas de plus effectifs pour dégager les nerfs aussi bien que tous les autres conduits, & pour rétablir le ressort des parties que

les frictions mercurielles administrées suivant notre nouvelle méthode, en laissant des intervalles d'une friction à l'autre, & mettant durant le cours du traitement la malade à la diete blanche, si tant est qu'elle puisse la supporter; enfin pour derniere ressource les eaux & les bains de Balaruc. Je remets le tout à votre prudence & à vos lumieres, vous priant de me conserver toujours la même amitié, & de me croire de cœur & d'ame, Monsieur votre, &c.

Délibéré à Montpellier le 30. novembre 1729. *Signé*, CHICOYNEAU.

CONSULTATION XXXI.

Sur un rhumatisme.

LEs douleurs rhumatiques que Mademoiselle de... a depuis neuf mois au-dessous de la mammelle droite, qui s'étendent derriere le dos, & montent jusqu'à la clavicule, & à l'angle supérieur de l'omoplate sont l'effet de l'épaississement de la lymphe, occasionné par l'air froid où

la malade s'exposa l'hiver dernier étant grosse. Il pourroit bien aussi se faire que le lait pourroit y contribuer, & les douleurs que la malade sent aux jambes depuis ses couches semblent confirmer ce soupçon. Comme la malade avoit joui d'une santé parfaite avant son mariage, que ces douleurs n'intéressent aucune partie interne, qu'elles n'ont produit aucun symptôme fâcheux, on a tout lieu d'espérer qu'on en délivrera la malade pourvu qu'elle veuille faire les remedes qui lui sont ordonnés, car quoique cette maladie ne paroisse aucunement dangéreuse elle pourroit le devenir dans la suite, si on la négligeoit. On est d'avis que la malade se fasse tirer trois palettes de sang du bras. Le lendemain on la purgera avec la médecine qui suit.

PURGATION.

Prenez senné mondé deux dragmes; rhubarbe choisie concassée une dragme & demie; sel végétal une dragme; graine de corriandre une pincée; faites bouillir légérement dans une décoction de chicorée sauvage, & dissolvez dans six onces de colature exprimée deux onces

de manne de Calabre ; faites une potion qui sera prise avec le régime convenable.

Deux jours après cette médecine, la malade prendra le matin à jeun un bouillon préparé de la maniere qui suit.

BOUILLON.

Prenez un jeune poulet farci avec demi-once des quatre semences froides concassée ; faites-le écumer, & ensuite bouillir pendant deux heures dans l'eau de fontaine pour avoir une prise de bouillon, ajoutez-y ensuite des racines de chicorée sauvage mondées, & de celles de lapathum acutum aussi mondées, de chacune une once ; cinq écrevisses de riviere lavées dans l'eau bouillante, & écrasées dans un mortier de marbre, bouchez bien le pot, & faites bouillir doucement pendant une heure, ajoutez sur la fin une poignée en tout de feuilles de bourrache & de chicorée, que vous laisserez bouillir un moment, passez à travers une serviette, & exprimez fortement.

Il faut continuer l'usage de ces bouillons pendant dix jours, & se purger en-

ſuite avec la médecine ordonnée ci-deſſus. Deux jours après cette derniere médecine la malade prendra le matin à jeun l'opiate préparée de la maniere qui ſuit.

OPIATE.

Prenez tartre martial ſoluble, & rhubarbe choiſie en poudre, de chacun une demi-dragme; poudre de cloportes un ſcrupule; ſel d'abſynthe un demi-ſcrupule; faites avec le ſyrop d'abſynthe une opiate pour une doſe.

Il faudra prendre par-deſſus cette opiate un bouillon de poulet à la chicorée, & en continuer l'uſage pendant dix jours; après ce tems on repurgera la malade avec ſa médecine ordinaire, & le lendemain on lui fera prendre au lit un verre de lait de vache fraîchement trait & écrêmé, y ajoutant un tiers de ptiſanne de ſalſepareille. Pour faire cette ptiſanne on fera bouillir demi-once de ſalſepareille fendue & coupée par morceaux dans un pot d'eau de fontaine juſqu'à la conſomption de la quatriéme partie; on ajoutera une cuillerée de ſucre au lait pour l'adoucir.

Le tems du lait écrêmé ſera de quinze

jours, après lesquels la malade se repurgera avec sa médecine ordinaire, & ensuite on lui donnera le matin au lit un verre de lait d'ânesse fraîchement trait adouci avec un peu de sucre qu'elle prendra pendant un mois, se purgeant à la fin avec sa médecine ordinaire.

La malade gardera un bon régime de vie; elle se privera du maigre, des ragoûts, des viandes salées, des fruits, & de toute sorte de crudités. Elle se nourrira avec des soupes de viande, du bouilli, & du rôti, & sur-tout dès que le froid commencera à venir, elle aura soin de se bien couvrir, elle portera sur la chair une matelotte de flanelle fine & légere appellée mignonette, afin de faciliter la transpiration, puisqu'on a lieu de soupçonner que le froid auquel elle s'exposa l'hiver dernier n'a produit ses douleurs qu'en arrêtant la séparation de cette humeur.

A Montpellier le 30. août 1729. *signé* MARCOT, LAZERME.

CONSULTATION XXXII.

Sur des dartres au visage & aux mains.

LEs dartres dont Monsieur ... est atteint ne peuvent, & ne doivent même être attribuées qu'à l'épaississement & à la salûre de la matiere de l'insensible transpiration, qui, ne pouvant pas passer aisément par les petits tuiaux qui la portent vers les pores de la peau, s'y arrête, & non-seulement la ronge, & l'ulcere, mais encore s'y condense, & forme la dartre crouteuse qu'on y apperçoit. Cette matiere de l'insensible transpiration tire son origine de la lymphe de la masse du sang, & on ne peut concevoir qu'elle ait trop de consistence que parce que la source & l'origine a le même vice.

De maniere que pour délivrer le consultant de cette indisposition, qui, pour le dire en passant, est plus fatiguante que dangéreuse, il faut donner une plus grande fluidité à la lymphe de son sang, & il en faut émousser la salure,

& lui redonner le baume qu'elle a perdu.

Or nous estimons qu'on pourra remplir ces indications par la méthode suivante.

On le purgera dès qu'il sera arrivé dans le lieu de sa résidence avec la médecine qui suit.

PURGATION.

Prenez une once de tamarins que vous ferez bouillir un petit quart d'heure dans deux verres d'eau de fontaine ; retirez le pot du feu, & jettez dans cette décoction deux dragmes de senné, & demi-poignée de fleurs de violettes, & laissez infuser le tout pendant la nuit : le matin, coulez. Faites fondre dans la colature deux onces de manne, & recoulez.

Il prendra un verre de cette médecine à six heures du matin, l'autre à huit. A dix on lui donnera un bouillon, & il dînera à une heure après midi.

Lorsqu'il aura été purgé, il prendra pendant un mois le matin à jeun un grand verre de lait d'ânesse avec demi-

cuillerée de ſucre tout chaud, comme on ſort de le traire de l'animal, & on ne le purgera qu'à la fin, à moins que ſon eſtomac n'indique qu'il en a beſoin.

Il prendra, non-ſeulement le lait d'âneſſe le matin, mais il prendra encore le ſoir à la place de ſon ſouper une ſoupe faite avec du lait de vache.

De plus, pendant l'uſage du lait il prendra de trois en trois jours, trois heures après avoir mangé la ſoupe au lait, l'opiate ſuivante.

OPIATE.

Prenez antimoine diaphorétique, & poudre de viperes, de chacun un ſcrupule; éthiops minéral quinze grains; faites avec le ſyrop de roſes ſéches une opiate pour une doſe.

Après l'uſage du lait il ſe baignera le matin à jeun pendant neuf jours dans l'eau douce tiede juſqu'au cou, où il reſtera une heure chaque fois, &, quand il en ſera ſorti, & qu'on l'aura eſſuié, il avalera deux taſſes d'infuſion de bon thé.

Mais il continuera de prendre de trois

en trois jours l'opiate ci-dessus avant que de prendre le thé.

Ayant fini les bains, il se reposera six jours, & prendra les eaux de Camarès pendant neuf jours, douze verres chaque matin en quatre reprises différentes, observant de faire fondre deux onces de manne dans le premier verre du premier jour, & deux dans le dernier verre du neuviéme jour.

Les eaux de Camarès finies, il se reposera six jours, & reprendra les bains & l'opiate ci dessus de la même maniere que nous l'avons marqué, & quand il aura fini la seconde épreuve des bains, il prendra une autre neuvaine des eaux de Camarès.

Si les dartres se soutiennent après l'usage de ces remedes, on ne doit plus douter qu'il n'y ait un levain particulier dans la masse du sang, qui a produit le mal, & qui le soutient; mais alors le malade sera bien préparé pour soutenir le remede spécifique, qui seul peut saper la racine de cette infirmité.

Lorsqu'il aura pris son lait, & dans le tems qu'il prendra son bain, il peut appliquer le soir en se couchant la pommade ci-dessous pour les dartres.

POMMADE.

Prenez de la pommade à la fleur d'orange deux onces, de fleurs de soufre demi-once, de storax en larmes mis en poudre une dragme; mêlez bien le tout exactement ; faites une pommade.

Il doit observer un bon régime de vivre, ne se nourrissant que de soupes à la viande, de bouilli & de rôti, & ne manger que de la viande de boucherie, de la volaille & du gibier, & ne buvant que de l'eau à son ordinaire.

A Montpellier le 15. septembre 1729. *signé*, VERNI.



CONSULTATION XXXIII.

Sur des vapeurs.

Les vertiges & les éblouissemens dont Monsieur est travaillé depuis quatre mois, accompagnés par fois de tremblement dans les jambes, par fois de maux de cœur, & de suffocations, ne sont point des accidens d'apoplexie, ni des accidens qui puissent être suivis de cette maladie.

Les attaques d'apoplexie ne menacent pas si souvent, & pour légere que soit l'attaque, elle laisse toujours quelque mauvaise impression sur quelque partie, & ne se dissipe pas sans le secours de quelque remede.

Ces accidens qui lui font tant de peine ne sont que des vapeurs, qui sont plus fatigantes que dangéreuses, qui portent avec elle l'effroi & l'épouvante, & qui ne sçauroient avoir de suite funeste, & qui n'abandonnent ceux qui en sont atteints, que lorsqu'ils les regardent avec indifférence, & avec mé-

pris, & comme un ennemi foible, & qui ne ſçauroit leur nuire.

Cette infirmité eſt une ſuite d'un ſang ſec & réſineux, peu propre pour circuler dans le tiſſu des parties, mais très-diſpoſé à prendre feu à la moindre occaſion.

Une maſſe de ſang ainſi conſtituée, circule avec peine dans les parties, mais elle paſſe avec encore plus de peine dans les vaiſſeaux de la tête à cauſe des détours tortueux qu'elle parcourt, & par ſon poids & par ſon ſéjour, elle empêche les eſprits animaux de ſuivre leur route naturelle, & les met en trouble & en confuſion; de-là le trouble de la vue, le vertige, & conſéquemment la foibleſſe & le tremblement de jambes, parce que les eſprits n'y ſont point portés pour en monter le reſſort. Il s'agit de rechercher quelle eſt la cauſe de cet épaiſſiſſement pour la pouvoir combattre par des remedes convenables, & tarir la ſource de ces indiſpoſitions.

Le malade convient lui-même, & il a raiſon, que ſon mal a été produit par une trop grande application aux affaires, rien n'eſt plus propre en effet pour déranger l'eſtomac, & pour épaiſſir le ſang

que les contensions d'esprit, elles suspendent l'esprit animal dans le cerveau, &, l'empêchant de se porter dans l'estomac pour animer les digestions, il faut qu'il y survienne un trouble, & dès-lors l'estomac fournit à la masse des liquides un chyle mal conditionné, qui, au lieu d'entretenir sa fluidité naturelle, augmente sa consistence.

Monsieur répondra que, bien loin de se trop appliquer à présent, il ne le peut plus faire ; mais n'a-t-il pas seulement changé d'objet ? son mal ne l'applique-t-il pas trop ; ne lui fait-il pas faire des réflexions tristes & trop sérieuses ? & son esprit, continuellement attentif aux suites de son indisposition, ne suspend-t-il pas les esprits dans le cerveau, & ne fait-il pas ce que l'application qu'il a eu aux affaires domestiques a déja fait ?

Si cela est ainsi, comme je n'en doute pas, on a beau lui donner des remedes pour rectifier les digestions, & pour donner de la fluidité à ses liquides, tous les remedes seront inutiles, parce que la cause qui produit ces vapeurs croissant, elles soutiendront toujours la maladie.

Il faut donc qu'il donne à son esprit

le repos qu'il a perdu ; qu'il cesse de s'allarmer, & de craindre, qu'il se détourne des idées sombres & tristes dont il est occupé par d'innocens plaisirs, & par des amusemens honnêtes ; & , lorsqu'il sera parvenu à ce point de tranquilité, on réparera les désordres de sa machine par l'usage des remedes suivans.

On le purgera avec deux verres de la ptisanne suivante, dont il prendra un verre le matin à sept heures, le second à neuf, à onze un bouillon ; & il dînera à une heure après midi.

PURGATION.

Prenez une once de tamarins ; faites-la bouillir légérement dans une livre d'eau de fontaine ; puis mettez-y infuser pendant la nuit deux onces de senné mondé ; sel végétal une dragme & demie ; dissolvez dans la colature manne choisie, & syrop de roses solutif, de chacun une once & demie ; faites une potion pour deux doses.

Ayant eté purgé il prendra pendant douze jours, le matin à jeun, le bouillon ci-après, & on le repurgera de même à la fin.

BOUILLON.

Prenez demi-livre de cou de mouton que vous ferez écumer dans la quantité d'eau qu'il faut pour faire une prise de bouillon, jettez-y six dragmes de la racine d'énula campana, & faites-les bouillir pendant trois heures ; puis faites-y bouillir pendant une heure une poignée de cresson d'eau, & une pincée de feuilles de mélisse séches, & six écrevisses de riviere lavées dans l'eau bouillante, & écrasées dans un mortier, & quand le bouillon sera fait & coulé, faites-y fondre trente grains de tartre martial soluble.

Après l'usage des bouillons il prendra pendant douze jours le matin à jeun un grand verre de petit-lait bien dépuré, & clarifié avec le blanc de deux œufs, dans lequel on éteindra quatre gros clous rougis au feu, on y fera fondre une dragme de sucre candi, & on y ajoutera deux ou trois cuillerées de suc de fumeterre bien dépuré, & il se repurgera au bout.

Le printems prochain il reprendra les mêmes bouillons, & ensuite le petit-

lait, comme il eſt ci-deſſus ordonné.

Puis il prendra le bain entier par trois repriſes différentes dans l'eau douce tiéde neuf jours de ſuite chaque fois, obſervant de mettre un intervalle de huit ou dix jours d'une repriſe à l'autre.

A la mi-juillet prochain, il prendra pendant neuf jours les eaux de Vals de la fontaine la Marquiſe, douze grands verres chaque matin en quatre repriſes differentes, obſervant de ſe purger avant que de les commencer, & lorſqu'il les aura finies.

Huit ou dix jours après avoir fait cette neuvaine, il reprendra encore les mêmes eaux de la même maniere.

Il doit ſouper très-légérement, &, s'il ſe peut, ne point ſouper du tout. Sa boiſſon ordinaire doit être une infuſion de fer rouillé, ſans vin, parce qu'il s'aigrit aiſément dans l'eſtomac.

Il doit s'abſtenir de la ſalure & du fromage, en un mot il ne doit être nourri que de ſoupes à la viande, de bouilli & de rôti, & il ne doit manger que de la viande de boucherie, de la volaille, & du gibier.

A Montpellier ce 9. novembre 1727. *ſigné* VERNI.

CONSULTATION XXXIV.

Sur des vapeurs.

LEs étonnemens soudains, les saisissemens ou étourdissemens dont Monsieur le Baron est attaqué si fréquemment le jour & la nuit depuis plusieurs années, précédés d'abord ou dès leur naissance par des vertiges, accompagnés constamment, & suivi du sentiment de la terreur, d'une profonde contention d'esprit, & d'une crainte quasi continuelle de périr subitement ; ces accidens, dis-je, auxquels on donne communément le nom de vapeurs, soit parce qu'ils surviennent & se dissipent aussi promptement qu'une vapeur, soit par rapport à l'opinion du vulgaire qui les attribue à certaines fumées, ou exhalaisons, qui, s'élevant de la région inférieure, c'est-à-dire des entrailles, & sur tout de l'estomac à la région supérieure, ébranlent les nerfs dans leur origine, dérangent ou suspendent le cours des esprits, obscurcissent l'entendement & les lumieres de la raison ; en-

fin ces sortes d'accidens, qui sont beaucoup plus incommodes & fatiguans qu'ils ne sont dangéreux, ne reconnoissent pour leur cause prochaine & immédiate qu'un arrêt irrégulier & passager d'un sang résineux, c'est-à-dire épais & inflammable, ou susceptible d'une grande raréfaction dans les vaisseaux du cerveau & par conséquent une forte distension de ces mêmes vaisseaux, qui doivent presser irréguliérement & violemment le genre nerveux; ce qui suffit pour empêcher le liquide spiritueux de couler dans certains nerfs tandis qu'il se répand avec plus d'abondance & d'impétuosité dans plusieurs autres, d'où naissent ces espéces de mouvement convulsifs intérieurs, ces étonnemens, ces tiraillemens, ces troubles & ces saisissemens qui jettent l'ame dans une si grande consternation, & qui obligent ceux qui en sont attaqués à demander du secours avec le même empressement que s'ils étoient dans un danger certain de périr subitement, quoique l'expérience journaliere, & des épreuves si souvent réitérées, doivent leur faire comprendre que leur crainte & leur inquiétude sont très-mal fondées, ou que la plus petite

maladie, & le moindre accès de fiévre méritent plus d'attention que ces sortes de vapeurs.

Les causes originaires de ces accidens sont ordinairement de grandes & profondes contentions d'esprit, ou occupations de l'âme qui suspendent le cours des esprits animaux, & tiennent les fibres du cerveau extrêmement tendues, ensorte que le fluide spiritueux, ne pouvant se répandre dans les organes de la digestion, de la circulation, & du mouvement volontaire, le ressort de tous ces organes reste dans une espece d'inaction, ou d'immobilité, qui donne lieu au chyle, au sang, & aux autres humeurs de s'épaissir; & de devenir, pour ainsi dire, résineux. Le défaut du ressort, de l'oscillation, ou de la contraction alternative des parties solides causant celui de l'agitation des liquides, les principes ou particules dont ces derniers sont composés ne sçauroient être divisés, ni s'unir, & se confondre intimément les uns avec les autres; mais sur-tout l'humidité, ou l'eau que nous avalons tous les jours, ne se mêle point avec la masse des humeurs, elle ne fait que surnager, & s'échappe aisément par les voies

des urines, de la salive, ou de la transpiration ; de-là vient que le sang dans cet état est sec, visqueux, âcre, gluant, fort propre à s'arrêter, & à irriter ou ébranler fortement les parties dans lesquelles il fait quelque séjour.

Il seroit sans doute inutile de s'étendre plus au long sur cette matiere, ce que nous venons d'établir étant plus que suffisant pour faire connoître les causes prochaines & éloignées de la maladie dont il s'agit, & en même tems la route qu'il faut suivre pour y remédier ; puisque, s'il est vrai que l'épaississement l'âcreté & la sécheresse du sang, lui donnent lieu de s'arrêter dans les vaisseaux du cerveau ; s'il est évident que l'interruption du cours des esprits, & le défaut de ressort des parties solides produisent ces mauvaises qualités des liquides ; enfin, s'il n'est pas moins certain que les grandes & profondes contentions de l'ame soient la source de cette interruption, & de la diminution du ressort, ou de l'inaction des solides ; il ne sera par conséquent ni moins vrai, ni moins certain, ni moins évident, que, pour détruire & dissiper tous ces accidens, il faut commencer nécessairement par ta-

tir cette ſource qui les a fait naître, & qui ceſſe de les fomenter, ſçavoir ces attentions outrées, & ces craintes de périr continuelles, qui, non-ſeulement ſuſpendent l'influx des eſprits, & le jeun ou mouvement alternatif des ſolides, mais encore l'action des remedes, & les rendent abſolument inutiles, ſouvent même plus nuiſibles que profitables. Il faut donc mettre tout en œuvre pour ſe diſtraire, pour bannir ces idées triſtes & funeſtes, & pour en adopter de nouvelles qui ſoient capables d'amuſer gracieuſement l'eſprit, de l'égayer, & de le dilater, à quoi il n'eſt pas poſſible de réuſſir, ſi Monſieur le Baron n'eſt fortement perſuadé, comme il doit l'être, & comme nous le ſommes, que ſes étonnemens & ébranlemens ſont une eſpece de mal très-léger, qui ne ſçauroit avoir aucune ſuite dangéreuſe, puiſque, malgré les nombreuſes attaques qu'il a eſſuiées, il ne laiſſe pas d'avoir ſes forces naturelles, & d'être en état de faire toutes ſes fonctions, en un mot d'agir, de parler, de manger, boire, & dormir, comme s'il jouiſſoit d'une ſanté parfaite, ce qui ne peut s'accorder avec les idées d'une maladie périlleuſe, &

qui devroit au contraire lui inſpirer de la fermeté, du courage, le tranquilliſer, & le porter à mépriſer un ſi foible ennemi.

Mais pour parvenir plus aiſément à ce but, je crois qu'il ſeroit à propos d'uſer de quelques remedes propres à humecter la maſſe du ſang, à la rendre plus coulante, à tempérer ſon acrimonie, à calmer ſa raréfaction, & à fortifier les digeſtions.

Pour cet effet, Monſieur peut commencer dès à préſent par ſe faire tirer huit à neuf onces de ſang de l'un des pieds. Le lendemain il ſe purgera avec deux verres de ptiſanne laxative, faite avec demi-once de ſenné, une dragme de ſemence d'anis, autant de ſel végétal, & un citron coupé par tranches; faiſant bouillir le tout légérement dans deux grands verres d'eau de fontaine pour deux doſes, ajoutant à la premiere deux onces de manne, pour prendre de bon matin à jeun quatre heures après, la ſeconde ſans addition, & entre deux un bouillon de veau ou de poulet altéré par une poignée de bourrache ou de creſſon de fontaine.

Après ces remedes généraux, il pren-

ra tous les matins à jeun à la place du déjeûné un bouillon fait avec un poulet farci de demi-once des quatre ſemences froides, & d'une dragme de graine de pavot blanc, ajoutant ſix à ſept écreviſſes de riviere bien lavées dans l'eau chaude, & écraſées ou réduites en pâte dans un mortier, le bouillon ne bouillira que trois quarts d'heure, & demi-heure avant la fin, on y jettera une poignée en tout de chicorée, de capillaires avec une pincée de cerfeuil, & autant des ſommités de millepertuis, & le bouillon étant coulé on y diſſoudra vingt grains de nitre purifié, on continuera ces bouillons pendant douze jours, après leſquels il ſe repurgera comme ci-devant.

Ces bouillons finis le malade paſſera à l'uſage d'un grand verre de lait de vache coupé & écrêmé avec parties égales d'eau de fontaine, par exemple dix à douze onces de chacun qu'on réduira à la moitié en écrêmant, mêlant enſuite à cette moitié environ trois onces de ſuc de chicorée amere, ou encore mieux de celui de fumeterre bien dépuré, pour prendre le matin à jeun au lieu de déjeûner, continuant dans cet uſage pen-

dant quinze à vingt jours, au bout desquels, il faut encore réitérer le purgatif.

Ces remedes n'empêcheront pas que Monsieur ne prenne par intervalles, par exemple, de deux jours l'un, un bolus stomachique, & anti-épileptique composé de la racine de valériane sauvage réduite en poudre, de quinquina alkoolisé, de chacun deux dragmes, du sel d'absynthe, & de la poudre de guttete, de chacun un scrupule, du cinnabre d'antimoine, & de sel volatil de crane humain, de chacun dix grains. On incorporera toutes ces drogues, avec une quantité suffisante de conserve d'aunée pour en former deux ou trois bolus, qu'il faut avaler le matin à jeun, & le bouillon, ou le lait coupé, par-dessus.

Si ces remedes ne suffisoient pas pour remplir toutes les indications mentionées, je ne vois point d'autre parti à prendre, que d'aller dans le tems des grandes chaleurs à Meine pour y boire les eaux pendant deux ou trois neuvaines, laissant un intervalle de sept à huit jours entre une neuvaine & l'autre, pendant lequel Monsieur prendra le bain domestique, observant de rendre les eaux un peu

purgatives le premier & le dernier jour de chaque semaine, par le moïen d'une prise de sel polychreste, qu'on dissoudra dans un verre des mêmes eaux.

Mais encore une fois le changement des idées, & le mépris des accidens en question, produiront des effets plus certains que tous les remedes que nous pourrions proposer.

Ce 3. avril 1729. CHICOYNEAU.

CONSULTATION XXXV.

Sur un pissement de sang.

LE pissement de sang dont Monsieur de . . . est attaqué, est une suite des varices qui se sont formées dans l'intérieur de la vessie, en conséquence des différentes gonorrhées qu'il a eu autrefois. On ne sçauroit l'en délivrer qu'en fournissant au sang, & aux urines qui en dérivent, des parties fluides, & balsamiques, capables d'en détruire toute l'âcreté; & en redonnant aux solides ce qu'ils ont perdu par leur érosion, & à force de prêter.

On remplira toutes ces indications par l'usage des remedes suivans.

Dès que Monsieur sera arrivé chez lui, & qu'il se sera reposé un jour, on le saignera de l'un des bras, & il sera purgé le lendemain avec les purgatifs les plus benins, tels que la manne & la casse dans une décoction de chicorée.

Le jour d'après Monsieur prendra un bouillon fait avec un poulet farci avec l'orge, & les semences froides, & les herbes rafraîchissantes, comme chicorée, bourrache, laitue, &c. une poignée de chacune. L'usage en sera continué pendant neuf matins, après quoi Monsieur se purgera de nouveau comme la premiere fois, pour venir ensuite à l'usage du lait d'ânesse, dont il faudra d'abord avaler une turquette le matin, & dans quelques jours une autre le soir en se couchant, pour prendre ensuite de celui de vache encore un grand verre sur les quatre heures, & manger une & deux fois par jour des soupes faites avec le même lait de vache.

On persistera dans l'usage du lait jusqu'aux chaleurs de l'été. Alors on usera pendant dix à douze jours des demi-bains domestiques, on prendra ensuite

une nouvelle fois les bouillons de poulet, & on achevera d'emploïer le reste des chaleurs à prendre pendant environ un mois les eaux de Maine, se transportant pour cela sur les lieux.

Après ces eaux on reviendra au lait de la même maniere que ci-devant, observant de ne rien négliger touchant les opiates absorbantes, la réitération des purgations, & les autres moiens qui sont nécessaires pour en faire durer l'usage pendant toute l'automne.

Monsieur ne boira point de vin pour sa boisson ordinaire, ou n'en prendra qu'avec beaucoup d'eau quand il se lassera des prisannes. Il se privera des alimens épicés, & sera très-attentif à jouir d'un parfait repos, & d'une assiette d'esprit fort tranquille.

Délibéré à Montpellier le 28. avril 1729. *signé* LAZERME, MONTAGNE.

CONSULTATION XXXVI.

Sur une diarrhée & des obstructions du bas-ventre d'un jeune enfant.

POur délivrer le petit De.... de la diarrhée dont il est travaillé depuis ong-tems, & pour résoudre les obstructions sensibles qui sont dans son bas-ventre, il faut rectifier ses digestions, & donner une plus grande fluidité à ses humeurs, & il y a lieu de croire que lorsque son estomac sera bien rétabli, & que son sang passera plus facilement dans le tissu des visceres, il ne se produira plus de cours de ventre, & ne se formera plus d'opilations. Or nous estimons qu'on remplira ces indications par l'usage des remedes suivans.

Quand il sera de retour chez lui, il prendra neuf différentes fois la potion suivante le matin à jeun, avalant deux heures après l'avoir prise une petite prise de bouillon, on observera quand il aura pris trois fois de suite

la potion de le laisser reposer deux jours.

POTION.

Prenez trois cuillerées de décoction de petite absynthe, dans laquelle vous délaïerez une once de syrop de chicorée composé, douze grains de tartre martial soluble, & six grains de rhubarbe en poudre, faites une potion pour une dose.

Après l'usage de ce remede on lui fera prendre pendant six jours le demi-bain dans l'eau douce un peu plus que tiede, où il restera une petite heure chaque fois, ou bien on lui fomentera le bas-ventre avec une décoction de feuilles de mauve, & de celles de laitue, à laquelle on ajoutera un peu de vinaigre.

Les demi-bains finis, on lui redonnera la potion ci-dessus de la même maniére que nous l'avons marqué.

Il prendra ensuite pendant douze jours la poudre ci-après le matin à jeun dans une cuillerée d'un bouillon fait avec un quart de livre de collet de mouton, une petite poignée de feuilles de chicorée sauvage, & deux ou trois

pincées de menthe, avalant le reste du bouillon par dessus.

Prenez douze grains de corail rouge préparé, douze grains d'os de Seiche calciné, & douze grains de rouille de fer préparé à la rosée : & on le purgera au bout avec dix dragmes de manne, & douze grains de rhubarbe en poudre, qu'on délayera dans un petit verre d'eau.

Il y a lieu d'espérer que par l'usage de ces remedes il sera délivré de sa diarrhée, & que ses entrailles seront débouchées, & pour-lors, pour le mettre en chair, on lui fera prendre pendant un mois, le matin à jeun, un verre de lait d'ânesse avec un peu de sucre, tout chaud comme il sort des mammelles, & on le repurgera au milieu & à la fin.

On le nourrira avec des soupes à la viande, du bouilli, & du rôti, & il ne mangera que de la viande, de la volaille, & du gibier.

A Montpellier ce 9. août 1729. *signé* VERNI.

CONSULTATION XXXVII.

En forme de lettre sur une menace d'apoplexie.

MOnsieur, vous me demandez mon sentiment pour un Monsieur d'un tempérament robuste, âgé d'environ soixante ans, & fort vif dans toutes ses actions, qui a beaucoup travaillé, & qui, en conséquence d'un grand froid qu'il eut à la messe du matin de Noël dernier, eut le lendemain une espèce d'attaque cathareuse qui approchoit fort de l'apoplexie, sans pourtant qu'il perdît connoissance; mais aïant grande difficulté de parler, la moitié de la face enflée & relachée, ce qui s'est presque remis par la saignée & la purgation convenables dans pareil cas.

Je vais à présent vous dire mon sentiment. Le froid est suffisant en épaississant le sang pour l'occasionner à s'embourber dans les petits conduits du cerveau, & à boucher l'origine des nerfs, destinés aux muscles de la face. Je ne

m'arrêterai pas à vous en dire davantage, vous ſçavez que l'irritation des parties ſolides excite une grande commotion ou confuſion dans les humeurs, & de-là le relâchement de la partie affectée, ce qui ſuffit pour rendre raiſon de la foibleſſe de ladite partie.

Vous avez déja rempli les premieres indications, & vous me permettrez de vous repréſenter que, ſuppoſé que les forces ſubſiſtent, & que vous n'aïez pas ſuffiſamment ſaigné, l'ouverture de la veine du pied me paroît néceſſaire, & c'eſt ce que je laiſſe à votre ſage conduite; elle facilitera la circulation de cette maîtreſſe liqueur, dont l'arrêt entretient l'immobilité & le relâchement de la partie affectée. L'évenement vous fera juger s'il ne ſeroit pas utile de la réitérer avec les précautions preſcrites par les regles de l'Art.

Les premieres voies débarraſſées des glaires, & l'eſpece de cole qui s'y trouve toujours emportée, il me paroît d'une néceſſité abſolue de faire prendre une ptiſanne apéritive faite avec une once de racine de fraiſier, de garence, d'*enula campana*, & de *lapathum acutum*, qu'on fera bouillir pendant trois quarts

d'heure dans six livres d'eau, jettant sur la fin deux dragmes de nitre purifié, & autant de sel de tartre : Continuant de même pendant neuf à dix jours. On peut la rendre purgative les troisiéme, sixiéme, & dernier jours, en faisant dissoudre dans la ptisanne une once de sel végétal, en retranchant la moitié des autres sels mentionnés, & pour-lors Monsieur en boira quatre verres le matin à jeun, dans une heure & demie de tems ; il est bon qu'il l'avale toujours tiéde, de même que toute les liqueurs dont il usera.

L'épreuve de ce remede finie, il me paroît qu'on doit adoucir la masse du sang par la voie de l'insensible transpiration, en faisant user au malade d'une ptisanne sudorifique, composée d'une once de squine, salsepareille, sassafras, & gaïac.

Cette seconde épreuve finie, il faut repurger, supposé que le sang ne fût pas agité & échauffé, auquel cas on doit avoir recours à la saignée du bras. La fomentation de la partie affectée avec l'eau de Balaruc ne vous paroit-elle point d'une nécessité absolue ? Je suis surpris que vous ne l'ayiez déja mise en usage, après

en avoir vû des effets surprenans ; & si la maladie résiste, pouvez-vous vous empêcher de mener le malade aux bains de Balaruc pour lui faire prendre les eaux la douche, & les bains ? Du moins ces remedes me paroissent d'une necessité absolue, en cas que la maladie résiste aux autres remedes. Je remets pourtant le tout à votre prudence, & à vos lumieres, vous priant de me continuer toujours votre amitié, & de me croire, Monsieur, votre &c.

Délibéré à Montpellier le 8. janvier 1730. *signé* CHICOYNEAU.

CONSULTATION XXXVIII.

Sur un abscès au foie.

IL est constant par le tempérament vif & bilieux de Madame que son sang a naturellement tourné du côté du dessèchement, & de l'acrimonie, & qu'il est devenu du caractere de la thérébentine ; son innattention dans le choix des alimens, soit pour la quantité, soit pour

la qualité, & la vie sédentaire, ont augmenté le vice des humeurs attaché au tempérament, & en multipliant la grossiereté de la masse, ont porté la même impression sur la bile, & ont déterminé des embarras dans le foie, qui ont fait leur chemin peu à peu. Les vomissemens presque habituels de matieres bilieuses, les coliques d'estomac qui accompagnoient ses vomissemens, & la couleur de la bile ordinairement verdâtre, prouvent d'une maniere évidente, & les obstructions du foie que l'on vient d'établir, & le dérangement des digestions qui a dû les suivre. On a tout lieu de croire que les digestions devenues languissantes ont agi beaucoup, & sur la bile & sur la lymphe qui se séparent dans le foie, & qui ont formé des embarras plus ou moins considérables à mesure que leur mauvaise disposition s'est augmentée.

Les accidens bisares survenus dans le cours de la maladie de Madame, le succès peu brillant des remedes les mieux appropriés, les redoublemens qui ont paru sans aucun caractere de régularité, le battement de l'artere céliaque, l'oppression qui accompagnoit ces redouble-

mens, & la rénitence douloureuſe que l'on ſentoit à la région du foie ont fait ſoupçonner aux Médecins que cette maladie étoit d'une nature très-ſinguliére, & ſuppoſoit un foyer particulier, qu'ils ont jugé être placé dans le foie.

Les vomiſſemens abondans de bile, la tenſion, & la douleur conſidérables qui ſe font ſentir actuellement dans l'hypocondre droit, & ſous les fauſſes côtes du même côté, les inquiétudes extraordinaires de la malade, l'abandon de ſes forces, le mélange de quelque matiere purulente avec les matieres bilieuſes & fécales qu'on avoit déja remarquées, & dont l'exiſtence ſemble avoir été preſque confirmée par de nouveaux examens qui ont été faits avec toute l'attention poſſible, la fiévre & la chaleur brûlante qui l'accompagne, & enfin l'inutilité de toutes les évacuations, par le vomiſſement, & par les ſelles, auſſi-bien que de celles des urines, & des ſueurs qui n'ont été que ſymptomatiques, nous paroiſſent établir un abſcès dans le foie auquel les anciennes obſtructions ont donné lieu.

Pour travailler avec autant d'avantage qu'on peut s'en flatter au traitement de

cette maladie, il faut avoir en vue de calmer l'orgasme & la fougue des humeurs, de les bien détremper, & de leur fournir beaucoup de substances balsamiques & même déterſives, qui puissent passer jusqu'au foïer de la maladie ; & de tarir par ce secours, ou diminuer la source des matieres purulentes. Nous espérons que ces indications seront remplies par le moïen des remedes que nous allons conseiller.

On continuera les bouillons faits avec trois ou quatre écrevisses, & le jarret de veau, la graine de pavot blanc, les feuilles de pissenlit & de chicorée, & une pincée de sommités de millepertuis. Les effets de ces bouillons, & la situation de la malade fixeront la durée de leur usage ; on pourroit même les donner le matin, & vers les quatre heures de l'après midi.

On emploïera aussi dans le même tems, une fois par jour, l'opiate suivante, à la dose d'une dragme, ou de quatre scrupules. Si on la donne le matin, Madame boira le bouillon d'écrevisses une heure après ; si on la donne le soir on y mêlera le calmant, & on fera prendre par dessus une tasse d'une très-lége-

re infuſion des vulnéraires de Suiſſe. On ménagera les circonſtances de la purgation, qui ſera faitte avec une dragme de rhubarbe, autant de ſel végétal, demi-poignée de fleurs de pêcher, une dragme de graine de lin, & deux onces de manne. On pourra même retrancher de ces drogues ſi le cours de ventre ſurvenoit.

OPIATE.

Prenez conſerve de kynorrhodon ſix dragmes ; antihectique de Poterius, & corail rouge préparé, de chacun deux dragmes & demie ; diaſcordium deux dragmes ; blanc de baleine une dragme ; & demie ; cloportes préparés quatre ſcrupules ; baume ſec du Pérou une dragme ; faites une opiate pour l'uſage avec le ſyrop de lierre terreſtre.

Dans l'uſage de ces remedes on tâchera de développer lequel des deux produit de meilleurs effets ; & on s'attachera par préférence, ou aux bouillons d'écreviſſes, ou à l'opiate, ſuivant leur maniere d'agir. Suppoſé que l'on trouve après un certain uſage de ces remedes, qui ne paſſera gueres dix ou douze jours, que le lait, ou ſes préparations puiſſent avoir

leur

leur place, on auroit recours au lait de chévre décrêmé, & coupé avec l'infusion des vulnéraires de Suisse ; & si l'estomac s'en accommodoit, après certains jours d'essai, on viendroit au lait d'ânesse, dont on augmenteroit la quantité & le nombre de prises, suivant l'état de la malade, observant d'abandonner ce remede, si le cours de ventre se déclaroit.

On pourra continuer l'opiate pendant l'usage du lait, & entremêler aussi quelques bouillons d'écrevisses, il n'est pas permis de prévenir les variations qui peuvent arriver, & auxquelles Messieurs les Médecins ordinaires auront soin de remédier. On ajoutera à la premiere cuillerée du lait d'ânesse, de la grosseur d'un gros pois du baume de Copahu, ou de Canada.

Madame continuera pour sa boisson les eaux de Roquetaillade. On la calmera deux fois par jour, si la vivacité de la douleur le demande, ne permettant pas que l'action du premier calmant soit tombée pour donner le second. La dose du soir doit être plus forte, elle passera celle du matin de deux grains, & l'on verra à donner par moitié plus ou moins celle du matin, aïant toujours

pour regle l'effet du remede, & la situation de la malade.

On appliquera extérieurement le liniment suivant.

LINIMENT.

Prenez huile rosat quatre onces, onguent d'althea six dragmes ; eau-de-vie une once & demie ; camphre quinze grains ; laudanum six grains ; mêlez suivant l'Art, & faites un liniment pour appliquer sur la partie malade, & qui sera renouvellé deux fois par jour.

On peut faire d'autres applications des remedes émolliens;pour le régime de vie, on aura égard à l'état de la fiévre ; on se servira des bouillons de crême de ritz, ou d'avenat à l'eau, ou au bouillon. Dans la suite, si rien ne s'y oppose on aura recours à quelque petite soupe. On fera des combinaisons de ces alimens suivant les circonstances.

Délibéré à Milhau ce 25. mars 1731. *Signé* Montagne.

S'il arrivoit quelque cas qui demandât la saignée on la feroit petite, & avec beaucoup de précaution.

CONSULTATION XXXIX.

Sur des attaques epileptiques.

LEs deux attaques que Monsieur a eues depuis peu de tems accompagnées d'étourdissemens & de vertiges, qu'on doit regarder comme des vapeurs très-fortes, supposent une circulation du sang difficile & gênée dans les vaisseaux du cerveau. Le tempérament vif & mélancolique du malade, l'application aux affaires du commerce, & le dérangement des digestions en sont les causes éloignées.

Cette maladie n'est pas dangéreuse. Elle n'est ni héréditaire, ni invétérée; ainsi on doit espérer d'en délivrer le malade en lui faisant les remedes convenables, tant pour mettre les digestions en regle, que pour donner plus de fluidité à son sang, & fortifier le ressort des vaisseaux du cerveau. C'est ce qu'on se propose de faire par l'usage des remedes suivans.

Dès que Monsieur sera arrivé à l'en-

droit où il doit s'arrêter, il se fera tirer trois palettes de sang du pied. Le lendemain il se purgera avec la médecine qui suit.

PURGATION.

Prenez senné mondé deux dragmes; sel végétal une dragme; fleurs de pêcher une poignée; faites infuser à chaud pendant la nuit dans douze onces de décoction de tamarins; coulez le lendemain après une légére ébullition, & partagez la liqueur en deux doses, dans la premiere desquelles on dissoudra deux onces de manne de Calabre & deux grains de tartre stibié. On ne dissoudra dans le second qu'une once de la même manne.

Monsieur prendra ces deux verres à deux heures de distance l'un de l'autre, un bouillon ordinaire une heure & demie après le second verre. S'étant reposé un jour après cette médecine, il prendra le matin au lit le bouillon suivant.

BOUILLON.

Prenez trois quarterons de maigre de veau, ou de collet de mouton; faites-

les bouillir pendant deux heures dans une grande écuellée d'eau de fontaine, pour avoir une prise de bouillon. Ajoutez ensuite trois dragmes de racine de pivoine mâle coupée en morceaux. Deux heures après avoir mis la racine, ajoutez trois écrevisses de riviere rougies dans l'eau bouillante, & écrasées dans un mortier de marbre. Laissez bouillir à petits bouillons les écrevisses pendant demi-heure, ajoutez ensuite une poignée de feuilles de chicorée verte de jardin, & douze cloportes lavés dans le vin blanc, & écrasés dans un mortier. Laissez-les bouillir un quart d'heure; passez ensuite le bouillon à travers une serviette; exprimez fortement pour le faire prendre.

Le malade prendra ce bouillon pendant dix jours, se repurgera à la fin avec la médecine en deux verres ordonnée ci-dessus, dont on retranchera les deux grains de tartre. S'étant reposé un jour il prendra le matin au lit le petit-lait préparé de la maniere suivante.

PETIT-LAIT.

Prenez trois turquetes de lait de vache

fraîchement trait. Faites-le cailler avec la présure ordinaire, coupez le caillé en quatre morceaux, mettez-les dans une serviette que vous suspendrez en l'attachant à des chaises par ses quatre bouts, mettant un plat au-dessous pour recevoir la sérosité qui en dégouttera pendant la nuit. Le lendemain, mettez cette sérosité sur le feu. Lorsqu'elle bouillira, clarifiez-la avec le blanc de deux œufs fouettés avec quelques cuillerées de la même sérosité comme on clarifie un syrop. Pendant le tems de la clarification faites-y bouillir douze cloportes lavés dans le vin blanc, & écrasés en vie; passez ensuite le petit-lait; éteignez-y trois gros clous de fer rouillés, & rougis au feu; ajoutez une cuillerée de sucre en poudre; faites-le prendre au malade.

Monsieur prendra le petit-lait pendant douze jours de suite, & se repurgera à la fin avec la médecine ordinaire. Pendant le tems du petit-lait il prendra de deux jours l'un l'opiate suivante.

OPIATE.

Prenez poudre de guttete douze grains; racines de valériane sauvage, & succin

blanc préparé, de chacun dix grains, faites avec une suffisante quantité de syrop d'absynthe une opiate pour une dose.

Monsieur prendra cette opiate le matin immédiatement avant de prendre le petit-lait.

Pendant l'hiver il prendra pendant dix jours de suite, le matin à jeun, douze grains de poudre de guttete, prenant par-dessus une tasse d'infusion de feuilles de mélisse en maniere de thé, adoucie avec un peu de sucre. S'étant reposé huit jours, il reprendra pendant dix jours la poudre de guttete avec l'infusion de mélisse ; ce qu'il continuera de faire pendant l'hiver, prenant toujours huit jours de repos après dix jours de l'usage de la poudre. Il se purgera aussi lorsqu'il connoîtra en avoir besoin, ce qu'il fera au moins une fois tous les deux mois.

Le malade se privera du maigre, des viandes salées & épicées, des ragoûts, de la chair de cochon, des alimens aigres & cruds, comme la salade, & le fromage. Il se nourrira avec des soupes à la viande. du bouilli, & du rôti, ne mangeant que de la viande de

boucherie, de bon gibier, & surtout de la jeune volaille engraissée. Il soupera de bonne heure, & légérement, il boira peu de vin, toujours bien trempé; il se privera des liqueurs, il évitera les veilles, & les excès; il fréquentera les compagnies, & tâchera de se dissiper par des amusemens honnêtes. Lorsqu'il fera beau il fera des exercices, se promenant à pied, ou à cheval.

A Montpellier ce 15. novembre 1746. *Signé*, LAZERME.



CONSULTATON XL.

Extrait d'une lettre adressée au malade de la Consultation précédente au sujet de la même maladie.

VOus me marquez, Monsieur, que vous avez eu un autre accident au déclin de la lune. Je n'en suis pas surpris; cette maladie est rebelle, & reparoît souvent, dans le tems qu'on s'y attend le moins. Il faut faire quelque chose pour en prévenir le retour. Je vous conseille de prendre pendant neuf jours le bain domestique, le matin à votre lever; au sortir du bain, remettez-vous au lit, & prenez le bouillon suivant.

BOUILLON.

Prenez un jeune poulet plumé, & vuidé. Faites-le bouillir pendant deux heures dans l'eau de fontaine pour avoir une prise de bouillon. Ajoutez deux dragmes de racine de pivoine mâle coupée en morceaux, & deux écrevisses de riviere

rougies dans l'eau bouillante. Laissez-les bouillir pendant une heure. Ajoutez sur la fin une poignée de feuilles de chicorée vertes, & trois feuilles de bétoine, laissez bouillir les feuilles un quart d'heure; passez le bouillon à travers un linge; exprimez pour le donner au malade.

Après le tems du bain & du bouillon, purgez-vous avec votre médecine ordinaire; reposez-vous un jour, & prenez ensuite pendant huit jours consécutifs l'opiate qui suit.

Prenez conserve de fleurs de pivoine, & quinquina réduit en poudre, de chacun un scrupule; poudre de guttete, racines de valériane sauvage réduite en poudre, & cascarille, de chacun douze grains; faites avec le syrop de pivoine une opiate pour une dose.

Vous prendrez par-dessus cette opiate une bonne tasse d'infusion de feuilles de citronelle en maniere de thé à ouci avec un peu de sucre.

Je suis d'avis que vous preniez cette opiate deux fois le mois pendant quelque tems. Purgez-vous aussi de tems en tems; &, si vous vous sentez la tête pesante, faites-vous saigner du pied. Gardez un bon régime de vie; evitez toute

forte d'excès. Je souhaite que ces remedes réussissent, j'en aurai un véritable plaisir par l'intérêt que je prens à ce qui vous regarde. Je suis avec un parfait attachement, &c.

Délibéré à Montpellier le 22. juillet 1747, *signé*, LAZERME.

CONSULTATION XLI.

Sur le dérangement des digestions avec des vents & une diarrhée.

LES accidens qui fatiguent le malade depuis long-tems, & qui sont devenus plus considérables depuis un an, se réduisent à des ardeurs de poitrine, qui occupent toute l'étendue de cette partie, au dérangement d'estomac suivi de beaucoup de vents, de cours de ventre, & de grouillemens continuels, sans pourtant que l'appétit soit altéré : pendant deux ans il a été sujet à des accès de fiévres qui l'ont exposé à un long usage du quinquina, ensuite à des ophtalmies opiniatres, qui sans doute ont donné

occasion de faire bien des remedes.

Tous ces maux reconnoissent pour cause les mauvaises digestions qu'il fait actuellement, qui tournent à produire quantité de vents, & de mauvais sucs. Ils sont encore entretenus dans cette obstination par le mauvais état du sang qui est épais, sec, acrimonieux, & qui a contracté ces mauvaises qualités par les grandes contentions d'esprit auxquelles M. s'est livré, & par l'usage immodéré du caffé. Cet état du sang a donné lieu au desséchement du systême des solides, à des obstructions des organes de la digestion, ensorte que les sucs digestifs sont épais, gluans, & acrimonieux, & que les digestions se font imparfaitement, d'où naissent tant de vents, & de grouillemens. Il résulte aussi de ces mauvaises digestions un chyle mal travaillé qui entretient journellement le désordre où est la masse des liqueurs.

Il n'y a pas de signe que la poitrine de Monsieur soit affectée, puisqu'il n'a point craché le sang, qu'il ne tousse point, & qu'il a la respiration libre & dégagée.

Cette maladie, qui est plus effrayante que dangéreuse, résistera long-tems aux

remedes, & ce n'eſt que d'une adminiſtration ſage & méthodique des remedes appropriés, & d'un bon régime de vivre exactement obſervé, & pendant longtems, que l'on peut en eſpérer la guériſon.

Les indications qui ſe préſentent à remplir ſont de corriger les digeſtions, de donner de la détrempe à la maſſe du ſang, de la diviſer doucement, & ſans incendie, d'en tempérer l'acrimonie, & d'en rétablir le baume, & enfin de relâcher & d'aſſouplir le ſyſtême des ſolides. C'eſt pourquoi on commencera par une ſaignée du bras ; on le purgera le lendemain matin avec une once de racine de polipode de chêne, dont on fera un verre de décoction, où l'on fera infuſer vingt grains de rhubarbe concaſſée, demi-poignée de fleurs de pêcher, une pincée de petite abſynthe, & on y diſſoudra deux onces de manne. On paſſera tout de ſuite à l'uſage des bouillons qui ſeront faits avec un quart de collet de mouton, deux écreviſſes de riviere, une poignée de chicorée amere de jardin, & une bonne pincée de ſommités d'hypericum fleuries.

Ayant pris ces bouillons dix matins

consécutifs, on se purgera comme devant pour passer ensuite à l'usage des bouillons qui seront faits avec un jeune poulet, ou avec demi-livre de veau, deux écrevisses de riviere, les cuisses de quatre ou cinq grenouilles écorchées, un gros de racine de squine, un scrupule de cascarille concassée une bonne pincée de lierre terrestre, & une poignée de chicorée verte de jardin.

Ayant pris les bouillons dix matins, on se purgera comme ci-devant, & on se mettra le lendemain à l'usage du petit-lait de vache, ou de chevre clarifié avec le blanc d'œuf. On jettera dans la clarification une douzaine de cloportes lavés, & écrasés en vie, & l'ayant coulé on y éteindra trois ou quatre clous de la longueur du doigt rougis au feu, & on y ajoutera deux cuillerées de suc de fumeterre, ou de cresson bien dépuré, & une cuillerée de sucre roïal en poudre. On continuera le petit-lait pendant quinze jours, après lesquels on reviendra aux derniers bouillons, & les ayant pris encore pendant dix jours on se purgera avec la même médecine, & on reprendra le petit-lait comme auparavant pendant le même tems. On re-

viendra encore aux mêmes bouillons, & au même petit-lait pour la troisiéme fois, après quoi Monsieur se purgera avec la médecine ordinaire, & prendra tout de suite le demi-bain domestique pendant six jours le matin à jeun; il y demeurera environ une heure, & à la sortie il avalera une grande tasse d'infusion de mélisse préparée comme le thé, ensuite pendant sept matins consécutifs, il prendra un bouillon fait avec un jeune poulet, deux écrevisses de riviere, une poignée de cresson d'eau, & une pincée de menthe de jardin, après quoi il reviendra aux demi-bains comme auparavant, ensuite aux bouillons de poulet, pendant sept jours, puis aux demi-bains, & encore à sept jours de bouillons, finissant par les demi bains au nombre de six; après tous ces remedes Monsieur prendra les eaux de Cauteries comme il les a déja prises ou quelques autres de même nature qui seront à portée; il aura soin d'ajouter deux onces de manne au premier verre, & autant au dernier. Il prendra ces eaux neuf ou dix jours de suite, & s'il s'en trouvoit bien après dix ou douze jours il en prendroit une seconde neuvaine.

Vers la fin du mois de septembre Monsieur se purgera comme ci-dessus, & prendra ensuite pendant dix matins les derniers bouillons préparés comme il a été marqué, après lesquels s'étant purgé, il passera à l'usage du lait d'ânesse. Il le prendra d'abord à la dose d'environ douze onces, y mêlant deux cuillérées d'eau de chaux, & un peu de sucre fin, & il en viendra peu à peu à la dose d'une écuelle; si son estomac le soutient bien il le continuera pendant deux mois, se purgeant toutes les fois qu'il sentira du dérangement dans son appétit ou dans son estomac. Pendant l'usage de ce lait il prendra trois jours de la semaine une poudre composée de six grains de safran de mars apéritifs préparé à la rosée, & huit grains de poudre de guttete à la premiere cuillerée de bouillon de son dîner.

S'il arrivoit, contre notre attente, que Monsieur ne pût point supporter le lait d'ânesse, s'étant purgé il reviendroit au petit-lait, & aux derniers bouillons tout comme auparavant. Pendant tout l'hiver il prendra dix ou douze jours de chaque mois huit grains de safran de mars apéritif préparé à la rosée, & six grains

de cascarille à la premiere cuillerée de soupe du dîner.

Tous ces remedes seroient inutiles si Monsieur en gâtoit l'usage par un mauvais régime de vivre, c'est pourquoi il se nourrira de bouilli & de rôti, de crême de ritz, de gruau; il observera de souper légérement, s'il peut se mettre à l'eau pour boisson ordinaire, il ne fera que mieux, en tout cas il boira peu de vin, & toujours bien trempé, point de liqueurs, ni thé, ni caffé, ni chocolat: il se privera de salade, de fruit crud, de légumes, chateignes, fromage, ragoûts de toute sorte d'espece; en un mot de tous les alimens venteux, indigestes, ou échauffans. Il observera de donner un peu plus de relâche à ses études qu'il n'a fait jusqu'à présent; il est même essentiel qu'il combatte le penchant qu'il a à la mélancolie, par la promenade à pied ou à cheval, par les compagnies propres à le distraire, & enfin par des occupations plutôt amusantes que pénibles.

Délibéré à Montpellier *signé* CHAPTAL.

CONSULTATION XLII.

Sur un ver solitaire.

AYant examiné avec attention l'état où se trouve Madame à l'occasion d'un ver solitaire qui la fatigue depuis longtems ; j'ai cru qu'il n'y avoit rien de plus propre pour la délivrer de cet ennemi domestique que l'usage des remedes suivans.

La malade se mettra d'abord aux bouillons de quatre en quatre heures, composés de maigre de veau, de la moitié d'un jeune poulet, & d'une poignée de cresson de riviere.

Elle prendra quatre jours le matin à jeun, & quatre heures après le bouillon la potion suivante.

POTION.

Prenez un scrupule de pulpe de coloquinte, de semen contra, & de coraline de chacun une dragme ; de l'écorce moyenne de meurier, & de racine de fougere mâle,

de chacune deux dragmes, trois ou quatre tranches d'orange amere, deux gros d'écorce de grenade, une poignée de cresson de riviere, autant de chicorée amere, faites bouillir le tout pendant une petite heure sur un feu lent dans un pot de terre bien lutté, & délayez dans la colature une demi-once d'huile de rhue.

Le lendemain qu'elle aura fini l'usage de ce remede, elle prendra le matin à jeun le suivant.

Prenez trois onces d'huile de rhue, dans laquelle on fera bouillir jusqu'à la consomption d'un tiers, un scrupule de pulpe de coloquinte, & autant de coraline, & vingt grains de racine de brionne hachée. Ce remede étant préparé de cette maniere on y éteindra un scrupule de mercure doux bien purifié.

Elle usera d'une ptisanne faite avec la racine de fougere mâle, l'écorce moyenne de murier, & la petite centaurée. On ajoutera à chaque verre cinq ou six gouttes d'esprit de soufre, & la malade en boira beaucoup pendant la journée.

J'espere que ces remedes auront le même effet dans cette maladie qu'ils ont eu dans d'autres semblables, s'il arri-

voit qu'ils fussent sans effet, il ne faudroit pas se rebuter ; on en viendroit à d'autres. Dans cette supposition la malade prendra pendant deux jours le matin & le soir, la premiere potion, & le troisiéme jour elle se purgera avec une bouteille d'eau de Balaruc, & au défaut de ces eaux avec deux gros de folicules de senné. Elle avalera le jour de la médecine, quand elle commencera à la mener, trois verres d'huile de noix, observant qu'il y ait deux heures de distance d'un verre à l'autre ; après s'être ainsi purgée, elle reprendra deux autres jours la même potion soir & matin, & l'ayant finie, elle se repurgera comme ci-dessus avec les eaux de Balaruc, ou la médecine marquée.

Enfin si après tous ces remedes le ver tourmente encore la malade, elle prendra quatre jours de suite un verre d'huile de noix de quatre en quatre heures chaque jour, après lesquels elle se purgera comme ci-devant ; elle continuera toujours la ptisanne faite avec la fougere mâle, l'écorce moyenne de murier, & la petite centaurée. Après l'usage de ces remedes la malade aura la bonté de nous mander quels en auront été les succès.

Délibéré à Montpellier, *signé* CHAPTAL.

CONSULTATION XLIII.

Sur des accès de fiévre invétérés avec des obstructions dans le bas-ventre.

LEs accès de fiévre dont Monsieur le Consultant est attaqué depuis plusieurs années, & qui reviennent par intervalles reconnoissent pour cause un dérangement des digestions, qui se font mal habituellement depuis plusieurs années, ils reconnoissent aussi des obstructions principalement dans les visceres du bas-ventre, comme de la rate qui est extrêmement tuméfiée & durcie. La masse générale des fluides doit donc être regardée comme épaisse, & dépourvue de parties balsamiques, & d'autant plus qu'on nous fait observer qu'il y a chez le malade une légére affection scorbutique. Ainsi les vues qu'on doit se proposer pour détruire radicalement les accès de fiévre, sont de rectifier principalement les digestions, de les soutenir

toujours en regle, tant par un bon régime de vivre que par des remedes appropriés dans ce cas; ensuite on doit s'attacher à diviser la masse du sang, & sur-tout la portion lymphatique, prenant pourtant garde de ne pas trop incendier; par-là on détruira, au moins on diminuera les obstructions de la rate, & autres qui peuvent être dans les visceres du bas ventre. On sera donc attentif à faire scrupuleusement les remedes suivans, faisant bien observer qu'il faut les continuer long-tems, & quand même les accès de fiévre paroîtroient être guéris, il ne faut pas s'y fier, on doit détruire absolument cet état des fluides, sans quoi la fiévre reviendroit dans peu, & infailliblement le malade tomberoit dans un état fâcheux.

C'est pourquoi dès l'ordonnance reçue on se purgera avec une once de racine de polypode de chêne concassée qu'on fera bouillir dans deux grands verres d'eau, pendant un quart d'heure, ensuite on y fera infuser sur les cendres chaudes pendant la nuit deux dragmes de senné, y ajoutant demi-dragme de sel végétal, deux pincées de fleurs de pêcher, le lendemain ayant coulé & ex-

primé pour deux verres, on fera fondre dans le premier deux onces de manne, & une dans le second verre. On prendra le second verre deux heures après le premier, & environ deux heures après on avalera un bouillon ordinaire. Le lendemain de cette purgation on commencera l'usage des bouillons qui seront faits avec huit onces de collet de mouton, une once de racine de lapathum acutum, une dragme & demie de racine d'enula campana concassée, & sur la fin on y ajoutera demi-poignée de chicorée blanche de jardin, autant de cresson de fontaine, & autant de verveine; & après avoir coulé & exprimé le tout à travers un linge, on ajoutera au bouillon vingt grains de tartre martial soluble. On prendra les bouillons pendant neuf matins à jeun, se purgeant à la fin avec la médecine prescrite ci dessus. Le lendemain on passera à l'usage des apozêmes, qui seront faits avec une once de racine de lapathum acutum, deux dragmes de racine d'enula campana concassée, demi-poignée de pimprenelle de jardin, autant de cresson de fontaine, & autant de verveine; on y ajoutera dix grains de borax; après avoir coulé & exprimé le tout en

deux prises, on ajoutera à la premiere deux onces de syrop de fleurs de pêcher, & à la seconde prise une once de syrop des cinq racines apéritives. On prendra le premier verre d'apozêmes le matin à jeun, & le second verre à quatre heures après midi. On prendra les apozêmes pendant quatre à cinq jours. Ensuite on passera à l'usage d'une opiate, composée pour chaque prise, de vingt grains de conserve d'enula campana, de quinze grains d'extrait de genievre, de dix grains de cascarille en poudre fine, autant de borax, & autant d'acier préparé à la rosée de mai, & huit grains de sel ammoniac, le tout incorporé dans ce qu'il faut de syrop d'absynthe pour former un bolus, qu'on avalera détrempé dans deux ou trois cuillerées d'eau de fleurs d'orange, avalant par-dessus une tasse d'infusion de mélisse en guise de thé avec un peu de sucre. On prendra cette opiate pendant huit jours. Pendant l'été, on boira seulement trois à quatre verres chaque jour d'une ptisanne faite avec une once de racine de lapathum acutum, quinze grains de rhubarbe, à laquelle on ajoutera deux clous rouillés de la longueur du doigt ; dans l'automne on reprendra

les

les mêmes bouillons, après s'être purgé ſupprimant alors la verveine, on prendra les mêmes apozêmes ; & pendant l'hiver on ajoutera à la premiere cuillerée de ſoupe dix grains d'acier préparé. Il eſt eſſentiel d'obſerver un régime de vivre très-exact, ſans quoi tous les remedes ſeront donnés en pure perte ; les huit premiers jours, on ſe nourrira ſeulement avec deux petites ſoupes, & trois bouillons, enſuite on paſſera à l'uſage de la viande dont il faut manger très-peu, ne mangeant point de ragoûts, de fruits, herbages, laitages, ritz ni poiſſons. On fera bouillir l'eau pour boiſſon, & étant refroidie on s'en ſervira y ajoutant très-peu de vin. On évitera le ſerein.

Délibéré à Montpellier le 12 juin 1745. *ſigné* FIZES.

CONSULTATION XLIV.

Sur un rhumatisme gouteux.

LA douleur qui afflige cet enfant depuis quatre années, qui a commencé, dit-on, par le gros orteil, & qui occupe à présent tout le côté droit du corps, avec foiblesse des extrémités de ce côté, & sur tout de la jambe qu'il traîne en marchant, & avec production de tumeurs dures au gros orteil, & sur le métatarse ; cette douleur établit un rhumatisme gouteux qui est suivi à présent de paralysie imparfaite.

On ne dit rien dans la relation de la constitution de ses parens, mais quoiqu'il en soit, la cause de cette maladie est une lymphe acrimonieuse, qui a porté d'abord dans le corps de plusieurs muscles, & dans quelques articulations, surtout du pied, & qui porte à présent depuis quelque tems dans la substance même des nerfs cruraux & sciatiques, au point à y causer des obstructions, mais encore imparfaites.

Par la relation on ne peut rien sçavoir des causes antécédentes, ni occasionnelles, de ce violent & opiniâtre rhumatisme gouteux ; cependant comme elle dure depuis quatre ans, & que la lymphe viciée porte même au cordon des nerfs jusqu'à la paralysie, on ne peut regarder cette maladie que comme très-sérieuse, & difficile à guérir.

Les vues que l'on doit avoir pour combattre efficacement cette maladie, sont de rectifier les digestions, & de les maintenir en bon état, d'inciser la masse du sang par des remedes appropriés, & d'appliquer immédiatement aux parties affectées des remedes qui délayent la lymphe épaissie, & la rendent coulante. C'est pourquoi on purgera d'entrée le jeune malade de cette maniere.

PURGATION.

Prenez polypode de chêne trois gros que vous ferez bouillir dans de l'eau de fontaine & réduire à deux onces ; faites-y ensuite infuser un gros de senné, autant de rhubarbe, un scrupule de sel végétal, quinze grains de semence de coriandre, & faites dissoudre dans la colature deux onces de manne, & un grain de tartre

ſtibié, & le malade prendra cette potion le matin.

L'on paſſera enſuite à l'uſage des bouillons, qui ſeront faits avec demi-livre de collet de mouton, une dragme de racine de pivoine mâle, demi-dragme de racine d'enula campana, demi-poignée de chicorée amere de jardin, & une pincée de cerfeuil.

Ayant pris ces bouillons neuf matins on ſe purgera comme ci-devant; pour paſſer enſuite à l'uſage de cette opiate.

OPIATE.

Prenez des conſerves de kinorrhodon & d'enula campana deux gros; cloportes en poudre deux ſcrupules, racine de valeriane ſauvage & extrait de rhubarbe, de chacun un gros, de canelle en poudre trente grains, de ſafran de mars apéritif deux ſcrupules, dont on formera une opiate avec du ſyrop de chicorée composé.

L'on prendra le matin cette opiate à jeun à la doſe d'une dragme délayée dans un peu d'eau de fleurs d'orange, avalant demi-heure après un bouillon fait d'un quart de collet de mouton,

& demi-poignée de chicorée de jardin. L'on observera d'ajouter à la sixiéme prise de cette opiate cinq grains de diagrede.

Après les six jours d'opiate, on passera à l'usage du petit-lait de vache tiré par la présure, la dose de ce petit-lait sera de huit onces. On y éteindra un gros clou rougi au feu, on le clarifiera avec le blanc d'œuf, y faisant bouillir pendant la clarification sept ou huit cloportes écrasés en vie, & l'ayant coulé on y ajoutera un peu de sucre, & une cuillerée d'eau de fleur d'orange.

Ayant pris ce petit-lait le matin à jeun pendant huit jours, on reviendra à la même opiate six matins, ajoutant à la derniere prise cinq grains de diagrede : après ces six jours d'opiate, on reprendra le petit-lait hult matins, après lesquels on se purgera avec la médecine ordonnée ci devant. On se reposera ensuite jusqu'au commencement d'Avril, où l'on recommencera les mêmes remedes, & dans le mêmé ordre, ajoutant à chacun des neuf premiers bouillons ordonnés une grosse écrevisse de riviere, ou deux petites écrevisses pilées en vie. Ayant fini tous ces remedes,

qui sont terminés par la derniere purgation, on passera à l'usage du petit-lait de chévre, on prendra de trois en trois matins un moment avant le lait une poudre composée de six grains de cloportes préparés & de huit grains de cachou brut, ayant délayé cette poudre dans un peu d'eau de fleurs d'orange. Vers la saint Jean on portera cet enfant à Bareges pour y prendre le bain convenablement, & la douche sur la jambe affectée; dès-à présent on humectera la jambe foible deux fois le jour avec un vin aromatique chaud, l'enveloppant de linges imbibés de ce vin chaud. On fera ce vin en mettant bouillir dans du gros vin rouge, du thim, du romarin, de la lavande, de la petite sauge, & du laurier, & même si la jambe est foible, on l'oindra de tems en tems avec de l'huile de lavande tiéde.

Enfin on fera observer à cet enfant un bon régime de vivre, on le tiendra au gras, mais seulement en soupes, bouilli & rôti fins, sans pourtant manger trop de viande. Il boira de l'eau dégourdie, y ajoutant de bon vin vieux, & on le garantira du froid.

Délibéré à Montpellier *Signé* FIZES.

CONSULTATION XLV.

Sur des exoſtoſes véroliques.

LEs tumeurs dures que Monſieur le Conſultant porte depuis quatre ans ſur la crête du tibia, accompagnées de vives douleurs qui augmentent la nuit, & de rougeur avec gonflement œdemateux de la jambe lorſqu'il a fatigué par la marche, ou autrement, ſont des exoſtoſes véroliques.

Le ſiege de ces tumeurs eſt non-ſeulement dans la ſubſtance oſſeuſe du tibia, mais encore au perioſte, qui doit être engorgé par la lymphe vérolique, tout comme la ſubſtance oſſeuſe l'eſt par le ſuc médullaire épaiſſi par le virus vérolique, & même ce virus a porté conſidérablement ſur la ſinovie des articulations des tendons, & du gros orteil, puiſque le gros orteil ſouffre auſſi ; les rougeurs des tumeurs du gros orteil font voir que les vaiſſeaux lymphatiques ſont fort gorgés,

& qu'ils pressent beaucoup les vaisseaux sanguins desdites parties, le sang en conséquence s'y arrête trop, & comme la circulation n'est pas bien libre aussi dans les mêmes parties, par la même raison, la sérosité en est lâchée dans le tissu cellulaire, ce qui produit l'œdême.

L'origine de cette vérole est la chaudepisse que M. a prise il y a vingt ans, & qui n'a pas été traitée, le virus vérolique n'ayant été combattu en aucune façon: les concrétions lymphatiques véroliques n'ont donc jamais été détruites, ainsi elles ont durci par l'origine, & causent à présent des obstructions lymphatiques aux parties mentionnées, tant osseuses que molles; de plus l'écoulement qui dure encore, quoique d'une matiere blanchâtre fait voir que les prostates, & autres glandes de l'urethre ne se sont jamais rétablies entiérement. Cette verole sera difficile à guérir, tant à raison de son ancienneté que parce que les os en souffrent, & depuis plusieurs années, ainsi elle demande un traitement long & bien méthodique pour pouvoir être guérie, & comme les préparations doivent se faire longuement pour pouvoir faire réussir le mercure, que d'ailleurs la sai-

ſon eſt avancée, & que l'été ſurvenant d'abord après, l'adminiſtration du mercure ne ſeroit pas heureuſe, mais qu'encore elle ſeroit pénible, & inſupportable au malade, il ſuit qu'il faut renvoyer le traitement par le mercure juſqu'à la fin de ſeptembre ſongeant à y préparer le malade juſqu'à ce tems-là.

C'eſt pourquoi dès à préſent on ſaignera Monſieur du bras, on le purgera le lendemain matin avec une once de tamarins, dont on fera deux verres de décoction, où l'on fera infuſer deux dragmes & demie de ſenné, & demi-poignée de fleurs de violettes, diſſolvant le lendemain matin dans le premier verre deux onces de manne, & au ſecond une once, l'on paſſera enſuite à l'uſage des bouillons, qui ſeront faits avec un jeune poulet, les cuiſſes de quatre ou cinq grenouilles écorchées, une écreviſſe de riviere pilée en vie, deux dragmes de racine de ſquine coupée par tranches, & une bonne poignée de pimprenelle de jardin.

Ayant pris les bouillons douze matins, on paſſera ſans ſe purger à l'uſage du petit-lait de chévre, ou de vache, dont la doſe ſera de douze à quinze onces. On clarifiera le petit lait avec le blanc

de deux œufs, y faisant bouillir pendant la clarification une pincée de feuilles séches de lierre terrestre, & dix cloportes écrasés en vie, ayant coulé le petit-lait on y ajoutera un peu de sucre, & deux cuillerées de suc de chicorée amere de jardin dépuré. Ayant pris le petit-lait vingt matins on repurgera comme auparavant.

Quatre ou cinq jours après on commencera l'usage des bains domestiques, on les prendra à jeun; on y demeurera une heure, avalant à la sortie un bouillon fait avec un poulet, & une poignée de chicorée amere de jardin. Ayant pris ainsi les bains neuf matins, on se reposera cinq ou six jours pour en prendre ensuite une seconde neuvaine, après lesquels, s'étant reposé trois ou quatre jours, on prendra neuf matins des eaux minérales rafraîchissantes, on les fera dégourdir; mettant au premier verre du premier jour deux onces & demie de manne, & autant au dernier verre du dernier jour.

S'étant reposé trois ou quatre jours on prendra une troisiéme neuvaine de bains domestiques.

Au commencement de septembre on

ſera une ſaignée du bras, on purgera avec la médecine preſcrite, on prendra le bain le matin & le ſoir au moins douze jours, avalant à la ſortie une écuellée de lait de vache coupé avec la ptiſanne de capillaire, après le bain on répétera la ſaignée & la purgation, enſuite on paſſera aux onctions mercurielles qui doivent ſe faire long-tems par gens bien entendus en pareils traitemens, car cette cure ſera difficile dès à préſent jusqu'à l'adminiſtration du mercure : il faut calmer les douleurs de la nuit par le laudanum. On obſervera un bon régime de vie ; & juſqu'au traitement par le mercure, on ne ſe nourrira que de ſoupe, de bouilli, & de rôti, ſurtout en jeunes poulets ; la boiſſon ſera de l'eau teinte avec tant ſoit peu de bon vin ; on ne fera point d'exercice fatiguant, ni rien qui puiſſe échauffer.

A Montpellier le 15. ſeptembre 1729. *ſigné*, FIZES.



CONSULTATION XLVI.

Sur une phtysie.

LA respiration difficile, la nature des crachats, la maigreur avec l'aridité de la peau, la fiévre lente, & enfin les sueurs qui viennent toutes les nuits, tous ces accidens précédés d'un crachement de sang que le malade eut il y a environ quatre ans, démontrent une suppuration faite dans les poumons; la difficulté de respirer qu'a eu le malade fait soupçonner des turbercules dans cette partie, qui se sont mis en suppuration.

Le tempérament sec & vif du malade démontre la sécheresse, & l'âcrimonie des liqueurs, d'où il suit qu'on ne peut prévenir les progrès de cette maladie qu'en humectant & adoucissant les humeurs, & détergeant la partie du poumon qui suppure. & comme nous ne connoissons point de meilleur remede que le lait d'ânesse, on est d'avis qu'il le continue.

Dès que le malade aura pris pendant quelques jours le lait d'ânesse soir & matin, on lui donnera de deux jours l'un, trois heures après la prise du lait, trois gouttes de baume de Canada avec une cuillerée de syrop de lierre terrestre avalant par-dessus une tasse de l'infusion suivante.

INFUSION.

Prenez des feuilles de lierre terrestre, de pulmonaire une pincée; faites les infuser dans quatre onces d'eau bouillante, & ajoutez à la colature une once de syrop de tussilage.

Dès que Monsieur aura pris quelque tems le lait soir & matin, on lui fera prendre sur les cinq heures du soir une écuellée de lait de vache bien écrêmé, y ajoutant une tasse d'infusion de lierre terrestre, & un peu de sucre pour l'adoucir.

On le fera dîner avec une soupe grasse, & quelquefois un œuf mollet, ou deux ou trois écrevisses rougies dans l'eau bouillante; enfin si son estomac le permet il dînera avec une soupe de lait de vache, & se tiendra à la diéte blan-

che jusqu'à la fin du mois de décembre.

Pendant l'hiver il prendra le lait d'ânesse le matin ; il soupera avec une soupe de lait de vache, mangera de la viande à dîner, mais en petite quantité. On continuera l'usage du baume de Canada, & la tasse d'infusion vulnéraire jusqu'à ce que les crachats soient entiérement naturels ; pour la poudre absorbante, on la doit continuer jusqu'à ce que l'estomac soit entierement accoutumé au lait. Si le malade passe de mauvaises nuits, on lui donnera un peu de syrop de pavot ; mais si cela se peut il sera mieux de s'en passer de peur d'affadir son estomac.

Pour ce qui est des purgatifs, on les placera à propos, sa maladie ne demandant pas un usage fréquent de ces remedes qui doivent être doux ; si le malade est constipé il prendra trois fois la semaine un lavement fait avec l'eau & l'huile.

On juge à propos de sevrer le malade de l'usage de la viande, & du vin ; de le nourrir avec des soupes à la viande, du ritz, ou de la semoule au bouillon. Lorsque le malade aura quitté la diéte blan-

che, & qu'il ne prendra le lait que deux fois le jour, on lui laissera manger à dîner un peu de bouilli & de rôti, mais s'il peut se passer de vin, on est d'avis qu'il s'en abstienne, & qu'il boive à son ordinaire l'eau de fontaine dégourdie, ou une ptisanne faite avec les feuilles de pulmonaire, & un peu de réglisse.

CONSULTATION XLVII.

Sur des attaques d'épilepsie.

Les deux accidens que Monsieur a eu depuis un mois, avec perte de connoissance, sont des attaques épileptiques, qui supposent une foiblesse dans certains vaisseaux du cerveau, & un sang épaissi par desséchement; ces deux causes jointes ensemble concourent à produire un arrêt du sang dans les vaisseaux du cerveau, & causent par ce moyen les attaques susdites. Si elles revenoient fréquemment, elles pourroient laisser une foiblesse dans quelque partie du corps, ou affoiblir davantage les parties paralysées, il faut donc travailler pour empêcher leur retour,

& les remedes que l'on employera pour cela pourront peut-être donner aux parties paralyſées un peu de force, & de vigueur, puiſqu'ils ſeront propres à donner de la fluidité au ſang, & à déboucher les petits vaiſſeaux du cerveau qui peuvent être embarraſſés ; on eſpere de remplir ces indications par l'uſage des remedes ſuivans ; quoique le malade ait été ſaigné dans les dernieres attaques, on eſt d'avis de faire une ſaignée du pied, & de le purger le lendemain avec le ſenné, ſel végétal, fleurs de pêcher, polypode de chêne, manne, tartre, enſuite Monſieur prendra pendant neuf jours le bouillon qui ſuit.

BOUILLON.

Prenez une livre de maigre de veau ; faites bouillir pendant deux heures dans l'eau de fontaine, ajoutez deux dragmes de racine de pivoine mâle, & une dragme de celle de valériane ſauvage, concaſſées, demi-heure après avoir mis les racines, ajoutez deux écreviſſes de riviere, & ſur la fin une poignée de feuilles de chicorée & une pincée de fleurs ſéches de gallium luteum, exprimez. Après ces bouil-

lons Monſieur prendra le purgatif ci-deſſus en retranchant le tartre ; enſuite il prendra pendant un mois le matin au lit une petite écuellée de lait de vache fraîchement trait dont on ôtera quatre peaux pour le rendre plus léger, on y ajoutera une taſſe de la décoction ſuivante, & un peu de ſucre.

DECOCTION.

Prenez une once de ſalſepareille coupée menu ; faites infuſer pendant la nuit dans une pinte d'eau, meſure de Paris. Le lendemain faites bouillir juſqu'à la conſomption d'un tiers ; coulez, & gardez la décoction dans une bouteille de verre bien bouchée.

Pendant l'uſage du lait Monſieur prendra de deux jours l'un les pilules ſuivantes.

PILULES.

Prenez de la poudre de guttete, de la racine de valériane ſauvage, des cloportes en poudre, de chacun dix grains, & avec une ſuffiſante quantité de ſyrop de pivoine mâle faites deux ou trois pilules pour une doſe.

Il faut prendre ces pilules immédiatement avant le lait, & pardessus une tasse d'infusion de feuilles de citronelle, ou de celle de petite sauge en guise de thé.

Après l'usage du lait le malade se purgera avec la médecine ordinaire. S'étant reposé sept ou huit jours, il prendra pendant l'hiver trois fois la semaine l'opiate qui suit.

OPIATE.

Prenez de la conserve de kinorrhodon, & de celle de fleurs de pivoine mâle, de chacun un scrupule, autant de succin, & de racine de valériane sauvage, de cinabre, d'antimoine diaphorétique, & de fleurs martiales, de chacun six grains; faites-en une opiate pour une dose avec du syrop d'absynthe.

On est d'avis que Monsieur se purge une fois le mois avec sa médecine ordinaire, & s'il est constipé il prendra deux ou trois fois la semaine un lavement fait avec l'eau dégourdie & l'huile. Il aura soin de faire bien couvrir les parties foibles, & d'y faire donner de tems en tems quelques frictions séches avec des linges chauds, le soir avant de se mettre au lit.

A Montpellier le 16. septembre 1747.

CONSULTATION XLVIII.

Sur une hémiplegie imparfaite accompagnée de vapeurs.

L'Accident qui saisit le malade il y a environ quinze mois, dans lequel il éprouva un etourdissement sans pourtant perdre la connoissance, & qui fut suivi d'un engourdissement considérable du bras droit & de la jambe du même côté, qui subsiste encore, peut être regardé comme une hémiplégie imparfaite. Le froid que le malade sent aux jambes, & surtout à la malade, & qui monte aux parties supérieures, qui produit une rougeur, sont des symptômes qui venant de tems en tems peuvent être regardés comme des vapeurs d'autant plus que le malade est très-allarmé de son état.

Pour prévenir les suites de cette maladie, il faut rectifier les digestions, inciser doucement le sang, le détremper, l'adoucir, & enfin redonner aux nerfs des parties malades la tension qui leur manque; c'est ce qu'on se propose de faire

par l'uſage des remedes ſuivans. On fera une ſaignée du pied gauche, le lendemain on purgera le malade avec le ſenné, les fleurs de pêcher & de violette, les tamarins, la manne, & le tartre; enſuite le malade prendra pendant neuf jours les bouillons ſuivans.

BOUILLON.

Prenez un jeune poulet, ou à ſa place demi-livre de collet de mouton, trois dragmes de racine de pivoine mâle, une dragme de racine d'enula campana, trois écreviſſes de riviere, une poignée de creſſon d'eau & dix cloportes.

Après ces bouillons le malade ſe repurgera comme ci-deſſus en retranchant pourtant le tartre; enſuite il prendra pendant quinze jours une livre de petit-lait clarifié avec le blanc de deux ou trois œufs fouettés, faiſant bouillir pendant le tems de la clarification une pincée de feuilles de petit chêne, & quinze cloportes, ayant paſſé le petit-lait on y éteindra trois gros clous de fer rouillés & rougis au feu, & on ajoutera un peu de ſucre.

Après les quinze jours de petit-lait,

le malade boira tout de ſuite pendant trois jours les eaux de Balaruc qu'il fera porter à Grenoble. Il prendra un bouillon de poulet à la chicorée une heure après avoir pris les eaux, on fera chauffer ces eaux pour les mettre au degré de chaleur qu'elles ont à la ſource.

Le malade s'étant repoſé deux jours prendra le matin au lit une écuellée de lait de vache fraîchement trait, adouci avec un peu de ſucre, y ajoutant une taſſe de la décoction de ſalſepareille. Monſieur prendra le lait juſqu'à la fin de juin, ſe purgera en le quittant, & partira tout de ſuite pour aller à Aix en Savoie pour y prendre les bains ſelon l'uſage du lieu. Monſieur paſſera le reſte de l'été ſans faire aucun remede, & ſi l'engourdiſſement perſiſte, on eſt d'avis qu'il vienne aux bains de Balaruc. Mais s'il eſt entierement guéri de ſon engourdiſſement le voyage de Balaruc n'aura pas lieu, & l'automne étant arrivé il ſe fera ſaigner, & purger, & prendra enſuite pendant neuf jours le bouillon d'écreviſſe marqué ci-deſſus, & tout de ſuite le petit-lait préparé comme il a été dit pendant quinze jours, après leſquels s'étant repurgé, il prendra le lait d'â-

nesse pendant deux mois, se purgeant au milieu & à la fin. Le malade observera un bon régime de vie, se nourrissant avec de bons potages à la viande, de bouilli, & de rôti, soupant de bonne heure, & légérement, se mettant à l'eau s'il se peut, faisant autant d'exercice que son état le lui permettra & bannissant ces idées tristes & mélancoliques qui pourroient empêcher le succès des remedes.

A Montpellier le 15. mai 1747. *signé* LAZERME.

CONSUTATION XLIX.

Sur une espece de cataracte commençante.

LEs objets ronds que le malade voit de l'œil droit, noirs dans leur circonférence, & jaunes au milieu, qui peu après paroissent noirs, semblent se rapprocher, & former ensuite des cilindres, & d'autres corps d'une figure irréguliere, sont de véritables ombres causées par le défaut des raïons de lumiere qui ne peu-

vent pas paſſer librement à travers certains points des humeurs de l'œil, ou ébranler les fibres dans certains points de la rétine, & par conſéquent cette maladie a ſon ſiége dans le corps criſtalin, ou le corps vitré, s'y étant formé de petites concrétions qui bouchent le paſſage aux rayons de la lumiere, ou bien dans la rétine même, y ayant des vaiſſeaux remplis & dilatés par le ſang qui y ſéjourne & comprime les fibres nerveux ſur leſquels les rayons de lumiere doivent tomber pour les ébranler. Il paroît par l'expoſé de la maladie qu'on vient de faire qu'on doit craindre une goute ſereine, un glaucoma, ou une cataracte, ſi les remedes qu'on va conſeiller au malade ne détruiſent pas le vice qui a été établi dans l'œil affecté. Pour y réuſſir on doit rétablir la circulation du ſang, inciſer doucement, détremper, adoucir, & c'eſt ce que les remedes ſuivans ſont capables de produire.

Si le malade a de l'embonpoint on lui fera une ſaignée du bras, le lendemain une du pied; s'il eſt maigre on ſe contentera de le ſaigner du pied. Le lendemain on le purgera avec du ſenné, du tamarin, des fleurs de pêcher, de la manne, &

du tartre ſtibié. Le malade prendra le premier verre de purgation à ſix heures, le deuxiéme à huit, à neuf un bouillon; s'étant repoſé un jour, il prendra le matin au lit le bouillon ſuivant.

BOUILLON.

Prenez un jeune poulet, faites le cuire pendant deux heures dans une grande écuellée d'eau, ajoutez un gros d'enula campana, qui bouillira pendant une heure, demi-heure après avoir mis la racine mettez trois écreviſſes de riviere, qu'il faut laiſſer bouillir doucement pendant demi-heure, ſur la fin on y ajoutera une petite poignée de chicorée, & de fraiſier, douze cloportes, laiſſez les bouillir un moment, & coulez avec une forte expreſſion,

Le malade ayant pris le bouillon pendant neuf jours: il prendra ſans ſe repoſer, pendant douze jours, le petit-lait clarifié, auquel on ajoutera des cloportes; ajoutez à la colature deux cuillerées de ſuc de cerfeuil, & un peu de ſucre.

Après le petit-lait, le malade s'étant purgé, & repoſé un jour, prendra le

matin

matin à son lever le bain domestique, où il restera une heure, à la sortie du bain il se remettra au lit, & prendra le bouillon ci-dessus se repurgeant à la fin.

Dès que les chaleurs de l'été seront venues Monsieur prendra pendant neuf jours de suite le bain domestique, s'étant reposé, il boira des eaux froides légérement apéritives, comme celles de Camarès, de Caransac, & même de Vals, pendant neuf jours; il en boira douze grands verres en quatre ou cinq reprises le matin à son lever, mettant une demi-heure d'intervalle d'une prise à l'autre, & prenant un bouillon après la premiere prise; il les boira dégourdies afin qu'elles passent mieux, s'étant reposé huit jours après avoir bu les eaux, il reprendra le bain domestique pendant neuf jours.

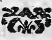
Dès que l'automne sera venu le malade se purgera : il prendra ensuite les bouillons d'écrevisses, le petit-lait, & s'étant purgé à la fin du petit-lait, il prendra jusqu'à la fin du mois de décembre le lait d'ânesse. Il commencera par un petit verre qu'il augmentera peu à peu jusqu'à une écuellée, se purgeant à la fin & au milieu, s'il est nécessaire; le reste de l'hiver, il prendra trois fois la

ſemaine à ſon dîner douze grains de rouillure de fer en poudre très-fine, qu'il avalera entre deux ſoupes.

Il ſe fera ſouvent raſer la tête, fera ceſſer le cautere s'il n'eſt pas fermé; il fera préparer un vin dont il recevra la fumée dans l'œil malade, en faiſant bouillir demi-poignée de rhue, autant de feuilles de fenouil hâchées dans deux verres de bon vin blanc; on coulera, & on diſſoudra dans le vin une demi-dragme de ſel ammoniac: lorſque le malade voudra s'en ſervir, il en fera chauffer un peu, on mettra le vin chaud, & fumant dans une taſſe qu'on couvrira d'un entonnoir dont le tuïau ſera tourné du côté de l'œil malade.

Le malade obſervera le régime convenable.

A Monpellier, *ſigné* LAZERME, MONTAGNE.



CONSULTATION L.

Sur un asthme humide.

L'Asthme glaireux & humide dont le malade est attaqué depuis l'âge de 19 ans, suppose un grand relâchement du tissu du poumon, & un grand épaississement du sang & de la lymphe. Il pourroit bien y avoir aussi des embarras dans ce viscere qui ne contribueroient pas peu à cette maladie ; il est vrai que le dérangement des digestions y concourt aussi, & on ne peut en douter, si l'on fait attention aux soulagemens que les émétiques ont procuré au malade dans le tems des attaques. Cependant il est certain que la cause principale de cette maladie est le relâchement du poumon, de maniere que les vaisseaux de ce viscere ayant perdu leur ressort donnent occasion aux liqueurs de s'y arrêter, & même de s'y épaissir par un trop long séjour. Or comme dans chaque attaque d'asthme les vaisseaux du poumon se relâchent de plus en plus, on doit craindre que les humeurs

ne s'y arrêtent en plus grande quantité & ne causent quelque épanchement considérable.

On ne peut corriger le vice du poumon ci-dessus mentionné, & par conséquent il n'est pas possible de guérir radicalement cette maladie, tout ce qu'on peut faire par l'usage des remedes, est de diminuer le retour & la violence des attaques, & de prévenir les suites fâcheuses que cette maladie pourroit avoir.

Pour remplir ces vues, il est nécessaire de nettoyer l'estomac, de rectifier les digestions, d'atténuer doucement les humeurs; pour cet effet le malade prendra pendant huit jours de suite le matin à jeun, un bouillon fait avec un morceau de maigre de veau, dans lequel on fera bouillir un peu de chicorée amere; après l'usage de ce bouillon on le saignera, & on le purgera avec senné, rhubarbe, sel végétal, sommités d'absynthe, & de la manne. Deux heures après cette médecine il prendra le matin pendant trois jours quinze ou dix-huit verres en cinq ou six reprises des eaux de Balaruc; il prendra ensuite les bouillons rafraîchissans pendant cinq ou

six jours, après lesquels il prendra à jeun l'opiate suivante.

OPIATE.

Prenez du safran de mars apéritif, & de la rhubarbe, de chacun un scrupule, de cloportes pulvérisés quinze grains, de cassia lignea quinze grains, de canelle & de diagrede huit grains, dont vous ferez une opiate pour une dose avec du syrop de chicorée composé.

Il prendra immédiatement après cette opiate un bouillon rafraîchissant, & en continuera l'usage pendant neuf jours, après lesquels il se repurgera.

Pendant l'hiver le malade se purgera six fois le mois, il prendra pendant dix jours de suite vingt-cinq grains d'acier préparé à la rosée, & bien tamisé qu'il avalera au dîner entre deux soupes pendant le mois de janvier & de février; il prendra trois fois la semaine la poudre qui suit.

POUDRE.

Prenez des fleurs de soufre & de benjoin, de chacune quinze grains & autant

de ſucre candi, & faites-en une poudre.

Il prendra cette opiate à jeun, buvant par-deſſus deux taſſes d'infuſion de plantes vulnéraires de Suiſſe, ou de citronelle, on eſt auſſi d'avis que le malade s'accoutume à fumer ; s'il a quelque grande attaque en hiver, on le ſaignera, & on lui donnera une potion cathartiéméique pour décharger l'eſtomac des glaires, leſqu'elles paſſant dans le ſang, ſe déchargent ſur les poumons; le malade obſervera le régime convenable, & nous apprendra ſon état dans le printems.

A Montpellier, *ſigné* LAZERME.

CONSULTATION LI.

Sur des douleurs de tête invétérées.

LEs douleurs de tête que le jeune malade reſſent depuis ſeize mois, tantôt environ deux doigts au-deſſus des tempes de chaque côté, quelquefois au ſommet de la tête, & de l'occiput, ont leur ſiége dans le péricrane, puiſqu'il ne peut preſque pas ſouffrir le peigne, & comme cette membrane communique avec la dure mere par le moyen des ſutu-

res ; il faut aussi que celle-ci souffre des tiraillemens considérables de celle-là, ce qui paroît indiqué par les incommodités que le grand bruit lui cause ; c'est au tiraillement de la dure mere qu'on doit imputer l'impuissance qu'a le malade à se tenir debout, ne pouvant pas dans cette attitude allonger les jambes, étendre les pieds pour que les talons puissent appuyer à terre, ce qu'on ne doit nullement rapporter aux foiblesses de la partie, mais au peu de souplesse des muscles qui fléchissent la jambe & qui étendent le pied qui ne peut assez prêter, & s'allonger pour laisser au malade la liberté d'appuyer le pied, & détendre la jambe : aussi dans ce tems-là sent-il une douleur à la cheville, & au-dessus du jarrêt, causée par le tiraillement de ces muscles. Il n'est pas aisé de déterminer si c'est une sérosité âcre & piquante répandue sur le péricrane qui cause le resserrement de cette membrane, ou si les petits vaisseaux de cette membrane sont obstrués par quelque compression lymphatique, ou s'il n'y a pas quelque petite varice, ou aneuvrisme, qui empêche que le sang n'y roule librement, ce qui cause des secousses violentes de nerfs

& des crispations douloureuses de cette membrane, puisque par-là on peut aisément rendre raison des ébranlemens qui se font sentir par intervalle avec beaucoup de violence.

L'opiniâtreté avec laquelle persévére cette douleur depuis seize mois marque bien clairement que les solides souffrent, que l'état de l'épaississement des liqueurs ne peut tout au plus que fomenter le mal, puisqu'il en étoit la principale cause, tant de remedes qu'on a fait l'auroient guéri ou diminué, par conséquent on ne peut pas décider quel sera l'évenement de cette maladie; cependant comme le malade est jeune on peut corriger le vice des parties affectées, leur donner la souplesse naturelle, d'autant plus que le jeune malade n'a point encore atteint le dernier terme de son accroissement. Pour prévenir les suites de cette maladie, il faut désemplir les vaisseaux, faciliter le cours des humeurs dans la tête, & par conséquent donner de la fluidité au sang, & l'adoucir. Pour cet effet on fera une saignée du pied, le lendemain on en fera une autre de la veine jugulaire. Si on ne peut pas saigner le malade au col, on lui applique-

ra une grosse ventouse au sommet de la tête à côté de la suture sagitale, le lendemain on le purgera; s'étant reposé un jour, il prendra le lendemain matin au lit le bouillon suivant.

BOUILLON.

Prenez un morceau de collet de mouton d'une liv. faites le cuire pendant trois heures dans une écuellée d'eau de fontaine, demi-heure avant la fin de la cuite, ajoutez-y deux écrevisses de riviere, laissez bouillir les écrevisses pendant demi-heure; ajoutez sur la fin une petite poignée de feuilles de chicorée, & huit cloportes; laissez bouillir un moment, & coulez avec une forte expression.

Dès que le malade aura commencé les bouillons d'écrevisses, on lui appliquera une emplâtre vésicatoire derriere chaque oreille qu'on laissera couler pendant quelque tems, le jeune malade prendra les bouillons d'écrevisses pendant dix jours, se repurgeant à la fin.

S'étant reposé un jour il prendra le lendemain matin au lit un bon verre de petit-lait clarifié & ferré, & auquel on ajoutera des cloportes, du suc de cerfeuil & du sucre.

Il prendra le petit-lait pendant quinze

jours, sur la fin de son usage on appliquera un cautere sur la nuque. Dès que le cautere tirera on fera cesser le vésicatoire qu'on aura mis derriere l'oreille. Après le tems du petit-lait on repurgera le malade lequel s'étant reposé un jour prendra le lendemain matin au lit un petit verre de lait d'ânesse avec un peu de sucre.

A mesure que l'estomac du malade s'accoutumera au lait, on augmentera la dose jusqu'à un bon verre pour son âge, & comme il est nécessaire d'adoucir le sang du malade, il prendra le lait d'ânesse pendant trois mois, se purgeant tous les mois.

Si la douleur de tête persiste durant l'été on lui fera prendre le demi-bain domestique pendant huit jours, s'étant reposé pendant dix jours, on lui fera boire des eaux minérales froides légéres, il n'en boira que six verres dans la matinée, elles seront dégourdies au bain-marie; on le purgera à la fin des eaux, & l'ayant laissé reposer huit jours il reprendra les eaux minérales comme ci-dessus.

Dès que l'automne sera revenu on lui fera prendre les bouillons d'écrevisses, ensuite le petit-lait, & on finira

par le lait d'ânesse qu'il prendra pendant deux mois, plaçant les purgations comme ci-dessus. On fera raser la tête du jeune malade, observant de la lui couvrir un peu plus qu'à l'ordinaire, afin qu'elle puisse transpirer librement; on soupçonne que cette douleur a été prise par quelque coup de vent froid pris à la tête, puisqu'on ne rapporte aucune cause qui ait produit cette maladie. On observera soigneusement le régime convenable.

A Montpellier, *signé* LAZERME, MONTAGNE.

CONSULTATION LII.

Sur un asthme causé par des tubercules au poumon.

LE malade a une difficulté de respirer habituelle, qui croît plus ou moins suivant les différens exercices, & sur-tout lorsqu'il monte l'escalier, ou dès qu'il se couche sans avoir soin de relever sa tête & sa poitrine. Il a de tems en tems des oppressions très-incommodes avec toux fréquente & petite fiévre qui augmente le soir, il

a des sueurs vers le matin. Il a une diminution d'embonpoint, & des enflures aux jambes avec crachement d'une humeur visqueuse & purulente, & avec une hémophtisie qui a précédé.

Les indications sont de tenir les digestions en regle, de diviser, & adoucir les humeurs, pour les remplir on saignera du bras, on purgera le lendemain, puis on prendra des bouillons avec un jeune poulet, deux écrevisses une poignée de chicorée amere.

Après ces bouillons il se purgera, ensuite il prendra des bouillons avec le collet de mouton, une tortue, la racine de squine, une écrevisse, huit feuilles de lierre terrestre.

Après ces bouillons il se purgera, ensuite il passera à l'usage de l'opiate suivante.

O P I A T E.

Prenez des conserves de kinorrhodon, & d'enula campana cinq gros de chacune, d'extrait de rhubarbe un gros, d'antihectique de Poterius quatre grains, de cloportes préparés un scrupule, de baume de Canada une demi dragme; on en fera une opiate pour six doses avec du syrop de lierre terrestre, avalant une heure après un bouillon avec le collet de mouton & la pimprenelle.

L'opiate finie, il se purgera pour passer au petit-lait clarifié avec sept ou huit feuilles de lierre terrestre, un peu de sucre & des cloportes.

Après son petit-lait il se purgera doucement pour passer après deux ou trois jours aux bouillons de tortue comme ci-dessus, on en prendra trente de suite; de plus un moment avant le bouillon, on avalera cinq ou six gouttes de baume de Canada dans une cuillerée de syrop de lierre terrestre, bûvant un moment après un bouillon.

Nous n'ordonnons pas le lait d'ânesse au malade, tant parce qu'il a des enflures aux jambes, que parce qu'il a éprouvé qu'il ne passoit pas bien chez lui. Au commencement du printems prochain on répétera les remedes marqués ci-dessus, & on tentera le lait d'ânesse ensuite: on le continuera pendant deux mois, si on s'en trouve bien, sinon on reviendra aux bouillons de tortue comme ci-dessus. Si le malade étoit inquiet pendant la nuit & qu'il fût fatigué par la toux & par l'insomnie, il prendroit d'abord quinze gouttes de laudanum, puis vingt, vingt-cinq, ou trente. Il est essentiel de faire tous les jours gras, s'en tenant à la sou-

pe, au boulli & rôti, le tout en viande blanche. On peut manger de tems en tems quelques biſcuits. On boira à dîner un peu de bon vin vieux avec beaucoup d'eau, mais il faut s'en priver au ſouper. Il faut éviter l'air froid & humide. On doit s'occuper ſans s'appliquer, & chercher les compagnies agréables, faire de petites promenades à cheval. Ce régime quelque ſévere qu'il ſoit eſt abſolument néceſſaire dans les cas délicats comme l'eſt celui-ci.

A Montpellier, *ſigné* LAZERME, MONTAGNE.

CONSULTATON LIII.

Sur des vertiges, des peſanteurs de tête, & des fourmillemens dans différentes parties du corps.

LEs accidens dont ſe plaint le malade, qui ſont produits par un ſang épais, ſec, acrimonieux; une application ſérieuſe, des exercices violens, & des inſomnies ont diſpoſé le ſang à prendre les

mauvaises qualités dont nous venons de parler, & par conséquent à faire naître les symptômes sur lesquels on demande notre avis.

Pour prévenir les suites de ces incommodités, il faut d'abord saigner le malade du pied. Après la saignée on prendra quatre jours de suite un bouillon fait avec un jeune poulet, demi-poignée de chicorée amere, & autant de pimprenelle.

Le lendemain de ces bouillons on prendra une purgation, s'étant reposé, le lendemain de la purgation vers les sept heures du matin on prendra un demi-bain domestique tiéde, dans lequel on restera une heure, avalant à la sortie un bouillon fait comme ci-dessous; cet usage sera de dix jours, pour recommencer l'usage des mêmes bouillons, & du bain entier.

Deux ou trois jours après ces derniers remedes on se purgera pour prendre huit ou dix bouillons faits de la maniere suivante.

BOUILLON.

Prenez un jeune poulet que vous fe-

rez bouillir dans l'eau avec un gros de racine d'enula campana, & une demi-poignée de feuilles de cresson, & de chicorée.

Après ces bouillons on passera sans se purger au petit-lait clarifié, cloportes, fer, sucre.

Après avoir pris pendant une dixaine de jours ce petit-lait, on se purgera & on prendra ensuite le lait d'ânesse, prenant pour le faire mieux passer, de trois matins l'un, la poudre suivante.

POUDRE.

Prenez du safran de mars apéritif huit grains, de cloportes préparés dix grains, de canelle quatre grains; faites une poudre que le malade prendra avant le lait, terminant tous les remedes par la purgation. On observera un bon régime.

A Montpellier, *signé* LAZERME, MONTAGNE.

CONSULTATION LIV.

Sur une vérole douteuse.

POur ne point agir avec précipitation, le Conseil a été d'avis de prescrire des remedes propres tout à la fois à combattre les incommodités de Monsieur, si elles ne sont pas dépendantes d'une cause vénérienne, mais d'une mauvaise constitution du sang, & à le préparer au grand remede, supposé qu'il soit nécessaire de l'employer.

Pour cet effet le malade prendra pendant dix matins les eaux d'Yeuset dégourdies. Immédiatement après Monsieur prendra pendant douze matins un bouillon fait avec un jeune poulet ou un morceau de maigre de veau, deux gros de racine de squine, une demi-poignée de feuilles de cresson & de pimprenelle.

On purgera à la fin, & le malade prendra pendant vingt ou vingt-cinq matins une écuellée de lait ainsi préparé.

LAIT.

Prenez douze onces de décoction d'orge préparé, & autant de lait de vache, exposez le mélange à un feu très-doux; décrêmez à mesure que la pélicule sera formée jusqu'à la diminution d'un quart, ajoutez à la colature un peu de sucre.

Le malade se purgera à la fin.

On bassinera de tems en tems la partie affectée le matin avec un mélange de parties égales d'eau tiéde, & de vin blanc, ou un peu d'eau tiéde, à laquelle on ajoutera un peu d'eau-de-vie, ou bien d'eau vulnéraire; on pourra aussi jetter tant soit peu de céruse en poudre sur les petites écorchures si elles s'irritoient, ou bien se servir de l'onguent rosat bien récent, ou du cérat de Galien, on y ajoutera un peu de céruse, ou un peu de litarge reduite en poudre impalpable.

Enfin Monsieur peut employer un peu de charpie rapée, & l'appliquer sur les endroits entamés, faisant couler le prépuce sur la charpie, & le tenant fixe par le moyen d'un bandage, il changeroit la charpie deux fois par jour, qui dans

sa simplicité fournit un des secours le plus solide en de pareils cas.

Le printems prochain Monsieur se fera saigner du bras, & se repurgera pour prendre ensuite les bouillons auxquels on ajoutera les grenouilles, lesquels seront suivis du lait de chévre entier ou coupé avec la décoction d'orge.

S'il survient quelque chose de nouveau Monsieur pourra en donner avis, & s'il paroît quelque signe de l'existence du virus vérolique, on fera passer Monsieur par le grand remede; ce qu'on lui conseille de faire aussi s'il vient à se marier.

Pendant le cours de ces remedes, on observera le régime convenable.

A Montpellier, *signé* MONTAGNE.

CONSULTATION LV.

Sur des vapeurs convulsives avec un ulcere au poumon.

LA multiplicité & la bizarrerie des accidens qu'on a observé dans cette maladie, la tension renitente &

douloureuſe du bas-ventre, enfin les mouvemens convulſifs dans les bras ſi violens qu'il n'étoit pas poſſible de découvrir aucun veſtige du pouce, ne laiſſant aucun lieu de douter que Madame ne ſoit attaquée de vapeurs convulſives, appellées hiſtériques chez les femmes. Le crachement de ſang que Madame a eu pluſieurs fois, les accidens conſidérables qui ont ſuivi celui qu'elle eut à la campagne depuis plus de ſix mois, tels que ſont les deux redoublemens, dont l'un prend vers le midi par un froid ſuivi d'une vive chaleur, & l'autre ſe manifeſte vers l'entrée de la nuit par une toux & une chaleur qui dure preſque toute la nuit; les ſueurs nocturnes, la fievre lente, le crachement de matieres purulentes, la maigreur, l'abbatement des forces, les douleurs qu'elle ſent au côté & au-deſſous de l'omoplaſe démontrent une ſuppuration faite dans la poitrine.

Si on fait attention au climat de l'Amérique dans lequel Madame eſt née, à l'exception des boutons qui ſe faiſoient tous les ans à l'approche des chaleurs avec un grand ſoulagement, & qui ne paroiſſent quaſi plus à préſent; on ſera

persuadé que Madame a le sang fort sec & acrimonieux.

Si Madame n'avoit que des vapeurs on ne devroit pas s'allarmer; si elle n'avoit qu'un crachement de sang simple causé par la suppression de ses regles, on ne seroit pas en peine de son état, parce que le crachement de sang seroit sans danger comme nous l'avons observé souvent chez plusieurs femmes; mais la nature des crachats qui sont purulens, la fiévre lente qui dure depuis six mois, les douleurs de poitrine, les deux redoublemens que la malade a chaque jour, des sueurs nocturnes, sa maigreur, & l'épuisement des forces font qu'on ne peut pas dissimuler le danger de la maladie; cependant comme elle est jeune, & qu'à cause de la complication des maux la poitrine pourroit se raccommoder en diminuant les vapeurs & corrigeant le vice des liqueurs qui a produit le mal, on peut encore se flatter de procurer du soulagement à la malade par les remedes suivans.

On la purgera incessamment par la médecine qui suit.

PURGATION.

Prenez des fleurs de violettes une demi-poignée, des sommités d'absynthe une pincée, faites-les bouillir légérement dans six onces d'eau de fontaine, & dissolvez dans la colature deux onces de manne.

Madame s'étant reposée un jour après cette médecine prendra pendant quinze jours de suite les bouillons suivans.

BOUILLON.

Prenez une tortue en vie, coupez lui le col, ramassez le sang qu'elle perdra, tirez-la ensuite de son écaille, coupez-lui la queue & les quatre pates, écorchez-la & la vuidez, conservant le foie, les poumons & le cœur que vous mettrez avec la chair de ladite tortue, & le sang dans un pot de terre vernissé, jettez-y une écuelle & demie d'eau de fontaine, bouchez le pot, & faites bouillir pendant quatre heures, ajourez ensuite deux dragmes de racine de pivoine mâle avec une once de racine de grande consoude, les cuisses de cinq

grenouilles écorchées & éventrées, & deux écreviſſes de riviere rougies dans l'eau bouillante, & écraſées dans un mortier de marbre; laiſſez bouillir pendant une heure, ſur la fin ajoutez demi-poignée de feuilles de pulmonaire, autant de pimprenelle, & cinq à ſix feuilles de lierre terreſtre ſéches, exprimez fortement pour faire prendre le bouillon; après le bouillon on repurgera la malade comme ci-deſſus, & s'étant repoſée un jour elle prendra l'opiate qui ſuit.

OPIATE.

Prenez des conſerves de kinorrhodon & d'enula campana deux gros, autant de quinquina alkooliſé, de blanc de baleine, & d'antimoine diaphorétique quinze grains, de canelle en poudre ſix grains; de baume de Canada douze gouttes, & avec du ſyrop de lierre terreſtre, faites une opiate pour une ſeule doſe.

Madame prendra cette opiate pendant huit jours, prenant une heure après un bouillon fait avec un jeune poulet, dans lequel on fera bouillir un moment une poignée de feuilles de chicorée verte de jardin, après le tems de cette

opiate Madame prendra tout de ſuite pendant douze jours le matin au lit une priſe de petit-lait préparé de la maniere qui ſuit.

PETIT-LAIT.

Prenez trois livres de lait de vache, ou de chévre fraîchement trait, faites-le cailler avec la préſure ordinaire, prenez la ſéroſité qui s'en ſéparera, mettez-la ſur le feu, lorſqu'elle bouillira, clarifiez-la avec le blanc de deux œufs fouettés; faites-y bouillir une poignée de ſommités ſéches d'hypéricum, & autant de feuilles de lierre terreſtre; paſſez enſuite le petit-lait, & éteignez un gros clou de fer rouillé & rougi au feu; ajoutez une cuillerée de ſucre roïal en poudre; après le terme du petit-lait on repurgera la malade; l'ayant laiſſée repoſer un jour on lui donnera le matin au lit un grand verre de lait d'âneſſe, fraîchement trait, & adouci avec un peu de ſucre, y ajoutant trois cuillerées de la ſeconde eau de chaux.

A meſure que l'eſtomac de Madame s'accoutumera au lait on le fera augmenter un peu tous les jours juſqu'à ce qu'elle en prenne une petite écuellée, & ſi

ſi elle peut bien s'accoutumer au lait d'âneſſe, on lui en donnera une autre priſe le ſoir en ſe couchant, n'ayant pris que du gruau ou une petite ſoupe quatre heures auparavant. Si Madame peut ſoutenir le lait elle le continuera juſqu'à la fin du mois de décembre, ſe purgera alors qu'elle connoîtra en avoir beſoin, & afin que ſon eſtomac puiſſe mieux ſoutenir le lait elle prendra tous les jours trois heures après ſon lait trois onces de la décoction ſuivante.

DECOCTION.

Prenez du quinquina réduit en alkool deux gros, de racine de ſquine un gros ; faites bouillir pendant demi-heure dans une livre d'eau de fontaine,

L'orſqu'on voudra s'en ſervir on verſera par inclination ce qu'il faudra donner à Madame ; de plus elle prendra pendant l'uſage du lait trois fois la ſemaine les pilules ſuivantes.

PILULES.

Prenez du cachou & de la poudre de guttete douze grains, de racine de va-

lériane ſauvage en poudre ſix grains ; faites en des pilules avec du ſyrop de lierre terreſtre.

Madame prendra ces pilules immédiatement avec le lait ; ſi malgré toutes ces précautions Madame ne peut point ſoutenir le lait l'ayant purgée on lui redonnera le bouillon de tortue pendant vingt jours, enſuite l'opiate & le petit-lait comme il eſt marqué ci-deſſus ; on obſervera lequel de ces trois remedes aura le plus ſoulagé la malade, afin d'inſiſter plus long-tems à ſon uſage. On eſt d'avis que Madame prenne de deux jours l'un un lavement fait avec l'eau de riviere ou de fontaine bouillie avec deux onces d'huile d'amandes douces tirée ſans feu. Comme la toux fatigue beaucoup la malade, il faut lui donner le ſoir cinq ou ſix dragmes de ſyrop de pavot avec deux onces d'eau de lys, & ſi elle craint la ſucrerie comme font la plupart des femmes ſujettes aux vapeurs, on lui donnera cinq grains de pilules de cynogloſſe qu'on pourra augmenter peu à peu juſqu'à huit grains, ſelon le beſoin. Si Madame touſſe beaucoup, & qu'elle ait de la peine à cracher elle uſera du look ſuivant.

LOOK.

Prenez quatre onces d'eau de lys, de syrop de lierre terrestre & d'huile d'amandes douces une once, de blanc de baleine un gros, de fleurs de soufre six grains ; mêlez, & faites un look.

On en donnera une cuillerée à bouche lorsque Madame toussera, & qu'elle aura de la peine à rendre les crachats. Comme Madame a un dégoût si grand qu'elle ne peut pas prendre le bouillon, que d'ailleurs les alimens qu'elle prend se trouvent en glaires, & qu'il faut d'ailleurs fournir une nourriture au sang qui soit douce & humectante, on n'est pas peu embarrassé à trouver des alimens convenables à son état, & qu'elle puisse prendre sans répugnance ; d'ailleurs à cause des deux redoublemens qu'elle a tous les jours, on ne peut pas lui permettre une diéte forte, quoique la maigreur & l'abattement de ses forces semblent la demander, ainsi on est d'avis de nourrir Madame avec du gruau, du ritz, ou du sagou cuit à l'eau avec un peu de canelle & de sucre ; elle usera sur-tout de cette nourriture l'après-midi à cause du re-

doublement du soir, des chaleurs vives; & des ardeurs qui l'accompagnent. Le matin on pourra lui faire du bouillon avec du bon poisson, & lorsque le redoublement du matin aura cessé on lui fera manger un peu de bon poisson de riviere ou de mer, cuit à l'eau, sans sel, ou au beurre, ou grillé. Si par le secours des remedes qu'on vient d'ordonner les deux redoublemens cessent il faudra la mettre à la diéte poissonneuse pendant quelque tems, sans quitter pourtant le lait; & ne la remettre à la viande que lorsque la fiévre l'aura quittée, & que les crachats ne seront plus purulens. Elle prendra de l'eau pour boisson ordinaire.

A Montpellier ce 21 août 1747. *signé* LAZERME,

CONSULTATION LVI.

Sur un diabetes.

LA quantité d'urine que Madame rend tous les jours, qui excede considérablement la quantité de boiſſon qu'elle prend ; la ſoif preſqu'inſatiable, qu'elle a à certaines heures du jour, & ſur-tout le ſoir ; la ſéchereſſe du gozier, de la bouche, & de la langue ; la maigreur & le défaut de forces, la conſtipation ſont des ſymptômes qui tous enſemble caractériſent le diabetes. Outre ces ſymptômes, on en remarque d'autres qui rendent cette maladie ſinguliere & bizarre, comme l'appétit conſtant qu'a Madame, & avec cela une foibleſſe d'eſtomac ou un dérangement de digeſtions qui ne manque pas de donner la fiévre tous les quinze à vingt jours, ſi on n'a ſoin de vuider l'eſtomac au plutôt. On remarque de plus que lorſque Madame a des indigeſtions, non-ſeulement le bas-ventre ſe tend, & ſe météoriſe, mais encore les urines coulent moins abondam-

ment, & l'altération est moins grande que dans les tems où l'estomac paroît faire ses fonctions. On observe encore dans les urines une matiere grasse, & huileuse qui se forme sur leur surface, lorsqu'on les garde un ou deux jours dans un verre, & qui s'attache aux parois du pot de chambre, où elle forme un sédiment huileux; enfin elle se plaint de chaleurs dans l'estomac & les entrailles, de douleurs & pesanteurs dans la région des reins; elle a une enflure aux pieds, sur-tout au gauche où elle paroît plus constamment. Cette maladie a été précédée d'un vomissement d'une matiere bilieuse qui revenoit tous les quinze jours, ou plus souvent, après lesquels Madame jouissoit d'une parfaite santé. C'est depuis la cessation de ce vomissement que Madame a été malade, ainsi on doit rapporter la cause du diabetes à une matiere âcre qui se formoit dans le sang, qui se séparoit dans l'estomac, & que Madame rejettoit par le vomissement, de sorte que depuis qu'elle ne vomit plus, cette matiere s'est accumulée dans la masse du sang, a travaillé sur les substances qui le composent, a fondu les parties huileuses & mucilagineuses, &

dégagé par-là les parties séreuses qui se sont portées vers les reins, ont dilaté extraordinairement les tuiaux urinaires, & causé le diabetes.

On déduit aisément tous les symptômes de cette maladie des deux causes qu'on vient de rapporter, sçavoir de l'action de cette matiere âcre qui produit une fonte générale dans les liqueurs, & de la trop grande dilatation des tuiaux urineux des reins, ce qui fait que la masse du sang se trouve dépourvue de la quantité nécessaire de sérosité qu'elle doit avoir, & de ce mucilage doux & fin que la nature prépare pour la nourriture des parties.

Cette maladie est rare, & en même tems difficile à guérir, mais dans le cas présent il y a un peu plus de difficulté à cause de la bisarrerie des symptômes, parce qu'on ne peut employer qu'avec peine les remedes qui peuvent corriger la matiere âcre, & redonner au sang la consistance & la douceur qu'il doit avoir, l'estomac faisant mal les digestions, convertissant les alimens en une matiere épaisse & flatulente, & ne pouvant pas s'accommoder aisément du lait par les épreuves que nous en avons fait ici;

cependant le laitage eſt à notre avis le meilleur remede qu'on puiſſe employer dans le cas préſent, les altérans légérement incififs qu'on a voulu donner ayant augmenté le mal, cependant on ne déſeſpere pas de pouvoir faire ſoutenir le lait à Madame en prenant les précautions convenables. On ne peut pas tenir Madame à une diéte fort tenue; parce que dès qu'on la prive des alimens ſolides, les forces qui lui reſtent diminuent ſenſiblement, d'ailleurs on eſt obligé de la purger tous les quinze ou vingt jours, même dans le tems qu'elle ne fait pas de remedes, ſi l'on veut prévenir l'indigeſtion & la fiévre. Cela obſervé on eſpere de lui faire ſoutenir le lait, de corriger l'âcreté de la matiere, & la ſéchereſſe des liqueurs en uſant des précautions ſuivantes. Pendant le voyage Madame ne mangera que de la ſoupe, du bouilli & du rôti. Quelques jours après qu'elle ſera arrivée à Condom, elle ſe purgera comme il ſuit.

PURGATION.

Prenez deux onces de tamarins, deux pincées de fleurs de pêcher & de violet-

te, un gros de sel végétal, & trois gros de séné; faites bouillir pendant une demi-heure dans une suffisante quantité d'eau de fontaine, dissolvez deux onces de manne dans le premier verre, & une once dans le second.

Madame prendra avant le premier verre trente grains de poudre cornachine, qu'on délayera dans une ou deux cuillerées d'eau pour la faire avaler; environ deux heures après le premier verre elle prendra le deuxiéme, & demi-heure après le deuxiéme verre on lui donnera un bouillon demi-fait. On est obligé de purger Madame avec ce purgatif, à cause de la difficulté qu'il y a de le faire autrement. Madame se reposera un jour après cette médecine, prendra le lendemain au lit une livre de lait d'ânesse fraîchement trait, & adouci avec un peu de sucre, qu'elle continuera longtems. Pendant l'usage du lait elle prendra de deux jours l'un l'opiate qui suit.

OPIATE.

Prenez du corail rouge préparé, de la cascarille, de chacun dix grains; faites-en une opiate pour une dose avec une

suffisante quantité de syrop d'absynthe.

Madame dînera raisonnablement, & soupera plus légérement, en observant de ne manger aucune crudité, ni rien d'indigeste, ou d'aigre. Dès qu'elle aura prit le lait quinze ou dix-huit jours, on la purgera comme dessus, pour prévenir l'indigestion à laquelle elle est sujette, & s'étant reposée un jour, elle se remettra au lait d'ânesse, continuant l'opiate ci-dessus.

Si Madame soutient bien le lait, on est d'avis qu'on lui donne le soir en se couchant une autre prise de lait d'ânesse, ou une petite écuellée de lait de vache fraîchement trait & bien écrêmé, c'est-à-dire qu'on ôtera quatre peaux. Alors on la fera souper à six heures avec une soupe à la viande, & un morceau de pain qu'elle mangera après la soupe pour boire deux ou trois coups.

On fera continuer le lait deux fois par jour pendant tout l'hyver, ayant soin de purger Madame tous les quinze à vingt jours. Si on voit que son estomac soutienne bien le lait, que les symptômes de sa maladie diminuent, on éloignera un peu plus les purgatifs, mais on

ne passera jamais le mois sans la purger ; on pourra même augmenter insensiblement le lait d'ânesse du matin jusqu'à une livre & demie ; & on ne fera prendre l'opiate que trois fois la semaine. Comme Madame doit prendre le lait pendant l'hiver, on nourrira l'ânesse avec du bon foin ; on lui donnera le matin & le soir une bonne mesure d'orge. On la fera boire chaud, jettant dans l'eau qu'elle boira deux poignées de son qui contienne un peu de farine.

Mais si malgré toutes les précautions marquées Madame ne peut pas soutenir le lait, on lui fera prendre le matin & le soir un grand verre de petit-lait bien clarifié, y éteignant deux clous de fer rouillés & rougis au feu, y ajoutant deux onces de suc de chicorée dépuré par résidence, & une cuillerée de sucre en poudre. On purgera toujours Madame au tems marqué ci-dessus.

Comme Madame est constipée elle usera tous les jours d'un suppositoire qui a toujours fait son effet ; outre cela comme elle sent fréquemment des chaleurs dans les entrailles & dans l'estomac elle prendra tous les jours, ou de deux jours l'un, un lavement fait avec l'eau bouillie, &

deux onces d'huile d'amandes douce.

Madame se nourrira avec des soupes à la viande, du bouilli & du rôti, ne mangeant que du mouton, du veau, de bon gibier, & de jeune volaille engraissée; elle pourra manger quelquefois du bon poisson de mer, ou de riviere, cuit sur le gril ou au bleu. Elle se privera de viandes salées & épicées, de ragoûts, de pâtisserie, de salade, des alimens aigres, & cruds; elle boira un peu de vin trempé. L'expérience nous ayant appris que son estomac ne pouvoit point soutenir l'eau pure, de même que la diéte tenue, excepté qu'elle n'ait la fiévre. Elle tâchera de se dissiper par la fréquentation des compagnies, ne restera pas seule de peur qu'elle ne se livre à un peu de mélancolie qu'elle a. Lorsque le tems sera beau on est d'avis qu'elle aille à la promenade à pied, ou en voiture. Elle évitera les excès, les veilles; elle n'usera point de liqueurs, ou de boissons échauffantes.

Délibéré à Montpellier ce 31. novembre 1747. *signé* LAZERME.

CONSULTATION LVII.

Sur une affection histérique avec des palpitations.

QUoique Madame ait joui d'une parfaite ſanté juſqu'à l'âge de vingt-deux ans, qu'elle parut être d'une bonne conſtitution, & qu'elle eut de l'embonpoint, on peut cependant aſſurer qu'elle avoit des diſpoſitions à l'affection hiſtérique & convulſive, qui ſe manifeſta en l'année 1740. par la fauſſe couche qu'elle fit, puiſqu'elle fut attaquée peu de tems après de douleurs d'eſtomac, de douleurs vagues dans le bas-ventre, avec oppreſſions & des vents, de roideur dans les hypocondres avec dégoût, de foibleſſes univerſelles, de baillemens fréquens, de maigreur du corps, & ſur-tout d'une triſteſſe, & d'une peur qui n'avoient aucun fondement. De-là on doit inférer que Madame avoit le ſang épais & ſec, & les ſolides, ſur-tout les nerfs, deſſéchés & tendus. Cette mauvaiſe diſpoſition des ſolides & des liqui-

des a été considérablement augmentée par les allarmes continuelles, les agitations, les peines d'esprit, les frayeurs que l'état de sa patrie lui a causées. De cette foule de maux qui accablent Madame, les principaux sont l'oppression, les palpitations, la douleur continuelle qu'elle sent au creux de l'estomac, les éruptions de la peau, la continuation de la perte blanche, les ardeurs d'urine avec les envies fréquentes d'uriner, les enflures; & en général tous les autres accidens qui accompagnent la maladie. Pour soulager la malade il faut corriger les digestions, détremper, humecter, adoucir la masse des liqueurs, détendre & assouplir les solides; c'est ce qu'on se propose de faire par les remedes suivans.

Madame se purgera, ensuite elle prendra des bouillons faits avec une tortue, un jeune poulet, les cuisses de cinq grenouilles, & quatre balaustes concassées. Si le bouillon échauffe Madame on retranchera la tortue du bouillon qui sera continué pendant dix jours; ensuite s'étant repurgée elle prendra pendant douze jours le petit-lait clarifié altéré par les feuilles de lierre terrestre, & un morceau de brique neuve de la gros-

ſeur d'un œuf de poule rougi au feu. On paſſera le petit-lait, & on y ajoutera du ſucre. Après le tems du petit-lait Madame ſe repurgera, & quoique les enflures ſubſiſtent, pourvu qu'elles n'aient pas conſidérablement augmenté ; elle prendra pendant ſix jours le demi-bain domeſtique, dans lequel elle reſtera une heure, obſervant de ne pas tremper dans le bain ni la poitrine ni les jambes. Au ſortir du bain Madame ſe remettra au lit, où elle prendra une taſſe d'infuſion de citronelle avec un peu de ſucre, prenant auparavant dans la même infuſion dix grains de poudre de guttete. S'étant repoſée quatre jours, elle reprendra le demi-bain domeſtique, & ayant pris quatre jours de repos elle boira pendant dix jours les eaux d'Yeuſſet de la maniere ſuivante.

Elle en boira chaque jour huit verres dans la matinée, dégourdies au bain-marie, prenant un bouillon ordinaire demi-heure après le quatriéme verre, & ne reprenant des eaux qu'une heure après le bouillon. On mettra demi-heure d'intervalle d'un verre à l'autre, & on fera enſorte de prendre le dernier verre des eaux, environ deux heures

avant le dîner. Si après l'usage des eaux les chaleurs de l'été continuent Madame reprendra le demi-bain domestique. Dès que l'automne sera venu Madame se purgera & prendra ensuite le bouillon de tortue, si elle n'a pas pû le soutenir au commencement, on ne laissera pas de le lui donner en automne, parce qu'on espere que les remedes précédens l'auront disposée à le soutenir ; ensuite elle prendra le lait d'ânesse ; si elle ne peut pas le supporter elle reviendra aux bouillons de tortue ; elle en prendra dix ou douze, & s'étant reposée six jours elle les reprendra jusqu'à trente.

On croit nécessaire d'avertir Madame que l'air de Marseille où elle s'est arrêtée ne convient pas à son tempérament ni à sa maladie, parce qu'il est trop sec & salé, principalement pendant les chaleurs de l'été. On lui conseille de se transporter incessamment à l'Isle, petite ville du Comtat d'Avignon, où l'air est frais & humide, les alimens doux & fort bons. On est d'avis qu'elle y passe les chaleurs de l'été ; elle y pourra prendre le demi-bain dans les eaux du Rhône, ou dans la Sorgue qui est dans le même endroit. Elle y trouvera

d'ailleurs du poiſſon de riviere délicieux.

Madame ſe privera de la viande pendant un tems aſſez long ; elle ſe nourrira avec des potages à la viande, ou du biſcuit au bouillon qui ſera fait avec le maigre de veau & la jeune volaille ; elle dînera à midi avec une ſoupe à la viande, mangera enſuite de bon poiſſon de riviere cuit à l'eau, comme truites, brochets, anguilles de la fontaine de Vaucluſe ; de tems en tems elle pourra manger trois écreviſſes rougies dans l'eau. Sur les cinq heures du ſoir Madame mangera un biſcuit ou un morceau de pain pour boire un coup à neuf heures ; elle mangera une autre ſoupe à la viande, ou ritz au bouillon ; elle ne boira que de l'eau de fontaine à ſon ordinaire, ſe privera de thé, de caffé & de chocolat. Elle fera un peu d'exercice, ſe promenant autant que ſes forces & ſon état le lui permettront, ſurtout elle évitera de reſter ſeule.

Délibéré à Montpellier le 22. juin 1747. *ſigné*, LAZERME, FIZES.



CONSULTATION LVIII.

Sur un dérangement d'estomac.

LES indigestions qu'a le malade depuis quelques années, accompagnées de vents, d'aigreurs, & quelquefois d'une diarrhée violente, souvent aussi d'une fiévre qui commence par un froid suivi de chaleur, & qui finit par une sueur sont les suites du mauvais état de l'estomac, de la qualité du sang qui paroît épais & grossier.

On ne peut rapporter le mauvais état de l'estomac qu'aux excès que le malade a fait pendant long-tems, tant en vin qu'en mauvais alimens, desorte que l'estomac étant forcé par la quantité, & la qualité des viandes, a perdu peu à peu son ressort, & les digestions dérangées ont fourni au sang un chyle épais & grossier.

On ne croit pas que la hernie à laquelle le malade est sujet contribue à cette maladie.

Pour soulager le malade, il faut

faire les remedes suivans. Il se fera saigner & purger, ensuite il prendra pendant neuf jours des bouillons faits avec demi-livre de mouton, une once de lapathum, un gros de racine d'enula campana, deux écrevisses de riviere, une demi-poignée de chicorée & de cerfeuil, & dix cloportes.

Après ce bouillon le malade se repurgera, & prendra ensuite pendant douze jours, le matin au lit, le petit-lait clarifié, altéré par trois ou quatre feuilles séches de menthe de jardin ferré & sucré.

Après le petit-lait le malade se repurgera, & prendra ensuite pendant neuf jours, le matin à jeun l'opiate qui suit.

OPIATE.

Prenez de la conserve de kinorrhodon, & de celle d'enula campana un scrupule, de quinquina en poudre, de cascarille, d'extrait de rhubarbe & de genievre, de chacun un scrupule, de fleurs martiales cinq grains ; faites-en une opiate avec du syrop d'absynthe.

Après cette opiate le malade s'étant repurgé prendra le petit-lait pendant douze jours, & ensuite l'opiate pendant

neuf jours, après laquelle il prendra le matin au lit le lait d'ânesse. Pendant l'hiver le malade prendra trois fois la semaine dix grains de safran de mars apéritif dans la premiere cuillerée de soupe ; s'il est constipé qu'il prenne trois fois la semaine un lavement ordinaire. Le printems de l'année prochaine le malade s'étant fait purger & saigner prendra pendant neuf jours le bouillon ordonné ci-dessus, le petit-lait, l'opiate, & le lait d'ânesse.

Le régime de vie est d'une nécessité indispensable ; le malade doit l'observer très-exactement. Il se privera du maigre, des ragoûts, des viandes salées & épicées, des alimens aigres & cruds. Il se nourrira avec de bons potages à la viande, du bouilli & du rôti. Il ne mangera que de la viande de boucherie, de bon gibier, & sur-tout de jeune volaille engraissée ; il boira peu de vin choisissant le plus vieux & le plus léger ; il se privera des liqueurs & de toutes boissons échauffantes. Il soupera à bonne heure, & légérement avec un peu de rôti, mangera un peu plus à dîner, mais toujours sobrement ; il prendra ses repas aux mêmes heures, évi-

tera tous excès, & pour cet effet il ne mangera que très-rarement en compagnie, & s'il est obligé de le faire, il préférera le dîner au souper.

A Montpellier le 20. juillet 1747. *signé* LAZERME.

CONSULTATION LIX.

Sur une colique néphrétique.

LE dégoût que le malade a depuis l'été dernier, accompagné d'inquiétude, & de lassitudes fatiguantes, marque le dérangement des digestions : le tempérament sec & bilieux du malade, & l'état vicieux des tuiaux des reins sont sans doute cause que le malade a rendu quelquefois avec les urines des graviers qui ont donné lieu à l'attaque de colique néphrétique qu'il eut l'automne dernier. Cette attaque rendit les urines sanguinolentes, & leur excrétion douloureuses. On nous dit bien que la douleur a cessé, mais on ne nous avertit

pas ſi les urines ſont ſanguinolentes, ou non ; ſi elles le ſont, & ſur-tout ſi le malade ſent quelque douleur en urinant, on doit ſonder le malade : ſi les urines ne ſont point ſanguinolentes, & ne ſortent point avec douleur, on ne le ſondera pas ; il aura ſoin de faire les remedes ſuivans.

On le ſaignera & purgera, enſuite il prendra pendant ſix jours, le matin au lit, le petit-lait clarifié, rendu ſtomachique & ſucré, après quoi il prendra pendant cinq jours le matin à jeun l'opiate qui ſuit.

OPIATE.

Prenez des conſerves de kinorrhodon & d'abſynthe, de chacune un ſcrupule, de quinquina en poudre douze grains, d'antimoine diaphorétique, & de cinabre ſix grains ; faites-en une opiate avec une ſuffiſante quantité de ſyrop de chicorée compoſé.

Enſuite il reprendra le petit-lait pendant dix jours, puis s'étant purgé il prendra le lait d'âneſſe. Si le malade ne peut pas ſoutenir le lait il prendra à ſa place un bouillon fait avec une tor-

tue, un jeune poulet, des feuilles de chicorée, de cresson, & de pimprenelle en tout une poignée.

Le malade se nourrira avec des alimens de bon suc, & faciles à digérer, comme la soupe à la viande, le bouilli & le rôti, soupera de bonne heure & légérement, il boira le vin trempé. S'il est constipé il prendra trois fois la semaine un lavement ordinaire.

A Montpellier ce 5. avril 1747. *signé* LAZERME.

CONSULTATION. LX.

Sur un vomissement opiniâtre.

LE vomissement qui dure depuis huit à dix mois provient de la trop grande tension des fibres de l'estomac. Le tempérament sanguin & bilieux du malade annonce un état du sang épais & acrimonieux; ainsi pour le soulager il faut rectifier les digestions, diviser le sang avec ménagement, l'humecter & l'adoucir; pour cet effet on saignera le malade s'il a des forces, on le mettra à

une diéte tenue, lui donnant une soupe à la viande à midi, une autre le soir, & le reste du jour du bouillon. On fera garder cette diéte huit ou dix jours : il prendra pendant quatre jours de suite le matin à son réveil, & le soir en se couchant, le julep qui suit.

JULEP.

Prenez de l'eau de menthe trois onces; du suc de limon une once, un scrupule de sel d'absynthe; faites-en un julep.

On ajoutera vingt gouttes anodines au julep du soir, & dix à celui du matin, ensuite on purgera le malade, & on continuera le julep du soir pendant quelque tems.

Ensuite le malade prendra pendant huit jours l'opiate qui suit.

OPIATE.

Prenez des conserves de kinorrhodon & d'enula campana un gros, d'extrait de rhubarbe, de la craie blanche & du cachou, de chacun un scrupule; faites-en une opiate avec du syrop de chicorée composé.

Ensuite

Ensuite le malade prendra pendant douze jours le petit-lait clarifié, rendu stomachique, cloportisé, ferré & sucré.

S'étant repurgé, il reprendra pendant huit jours l'opiate & les bouillons rafraîchissans marqués ci-dessus.

Ensuite de quoi il prendra le lait d'ânesse pendant deux mois, & davantage s'il le peut.

Si le malade ne se trouve pas mieux d'ici à Pâques, ou à la fin du mois d'avril, & que ses forces le permettent on le fera venir ici.

Il faut nourrir le malade avec des soupes à la viande, du bouilli & du rôti; il soupera à bonne heure & légérement, boira à son ordinaire de l'eau panée, s'il est constipé il prendra trois fois par semaine un lavement ordinaire.

Délibéré à Montpellier le 11. février 1747, *signé*, LAZERME.

CONSULTATION LXI.

Sur un cancer à la langue.

L'Ulcere qui est survenu au bout de la langue qui va communiquer avec le fond d'un autre ulcere très-ancien, qui s'étoit formé sur le milieu de la langue nous paroît être un cancer. Pour soulager le malade il faut donner de la fluidité aux humeurs, & corriger leur acrimonie ; & comme nous ne connoissons pas de meilleur remede pour cela que la diéte blanche, on est d'avis que le malade la continue jusqu'au commencement du mois de juillet. Pendant le tems de la diéte blanche il prendra trois fois la semaine un bol absorbant. Comme on craint que le malade ne puisse point supporter la diéte blanche pendant les chaleurs de juillet & d'août, il la quittera en se purgeant. Il dînera avec une soupe de veau & de poulet ; il pourra manger une aile de poulet, ou un peu de veau rôti, & bouilli à dîner. A six heures du soir il prendra une crê-

me de ritz ou d'avenat cuit au bouillon. Il ne boira que de l'eau à son ordinaire. Pendant les grandes chaleurs de l'été, il prendra pendant six jours le demi-bain domestique, & puis s'étant reposé huit jours il reprendra le même bain pendant le même espace de tems, continuant ainsi tout l'été, sans jamais discontinuer le lait, qu'il prendra le matin & le soir.

Dès que l'automne sera venu il se remettra à la diéte blanche, qu'il continuera jusqu'au grand froid de l'hiver.

Quoique les topiques réussissent rarement dans cette maladie, on croit pourtant pouvoir s'en servir pour donner de la souplesse aux fibres de la langue, & faciliter par ce moyen la réunion des parties séparées ; ainsi on juge à propos que le malade lave plusieurs fois dans le jour sa bouche avec une décoction de la racine de guimauve ; si ce remede continué pendant quelque tems ne répond pas aux vues qu'on a, on fera faire tous les jours de la crême de lait qu'on appliquera souvent sur les ulceres de la langue. On ne croit pas qu'il faille employer aucun remede âcre & corrosif, de

peut d'effaroucher le mal, & de la rendre pire.

A Montpellier le 23. mai 1747.

CONSULTATION LXII.

Sur des fleurs blanches.

LEs fleurs blanches qu'a la malade dans l'intervalle de ses regles & qui ont précédé cette évacuation menstruelle dénotent une espece de colliquation de la partie lymphatique qui se sépare abondamment dans les couloirs de la matrice; la grande maigreur de la malade marque assez la cause qu'on vient d'établir, & par conséquent pour prévenir les suites de cette maladie il faut beaucoup adoucir le sang, c'est aussi ce qu'on se propose de faire par les remedes suivans.

La malade se fera saigner & purger, ensuite elle prendra à son lever le demi-bain domestique dans lequel elle restera une heure. Au sortir du bain elle se remettra au lit, où elle prendra un

bouillon fait avec un jeune poulet, deux écrevisses de riviere, les cuisses de cinq grenouilles, & le cœur d'une laitue.

Il faut prendre le demi-bain & les bouillons pendant neuf jours, se repurger à la fin, & prendre ensuite le lait d'ânesse jusqu'à Noël. Si pendant le cours de ces remedes la malade est constipée elle pourra prendre trois fois la semaine un lavement avec l'eau & l'huile. Si les fleurs blanches ne cessent point par l'usage de ces remedes, on est d'avis que la malade les répete le printems prochain, excepté le demi-bain qu'elle renverra à l'été, pendant lequel elle en prendra vingt-cinq ou trente en trois reprises.

La malade se nourrira de potages à la viande, de bouilli & de rôti, ne mangera que du mouton & du veau, de l'agneau, du bon gibier, & sur-tout de la jeune volaille engraissée : elle ne boira à son ordinaire que de l'eau de fontaine.

A Montpellier ce 31. juillet 1747, *signé* LAZERME.

CONSULTATION LXIII.

Sur des mouvemens convulsifs à la tête.

Comme on ne rapporte aucune cause manifeste des mouvemens convulsifs qu'a Madame à la tête depuis dix à douze ans, on ne peut accuser que le vice des fluides, & des solides ; on pense donc qu'elle a le sang sec, épais & un peu acrimonieux ; que les solides sont desséchés, roidis & trop tendus. Pour soulager la malade il faut s'attacher à humecter & adoucir le sang, à donner de la souplesse aux fibres des muscles qui sont attaqués de mouvemens convulsifs ; c'est ce qu'on se propose de faire par les remedes suivans.

On purgera Madame ; ensuite elle prendra pendant huit jours des bouillons faits avec un jeune poulet, deux dragmes de racine de pivoine mâle, & une poignée de feuilles de chicorée verte.

Après ce bouilon Madame s'étant repurgée prendra le lait d'ânesse deux fois

par jour, parce qu'elle a besoin d'être fort humectée & adoucie. On appliquera des remedes externes qui puissent donner de la souplesse aux parties roides & tendues ; ainsi dès que Madame aura commencé ses remedes on lui fera tous les soirs en se couchant une onction sur les muscles de la tête affectées avec l'huile suivante.

HUILE.

Prenez de l'huile des quatre semences froides majeures trois onces, de baume d'Egypte dix gouttes que vous mêlerez ensemble.

On frotera les parties malades avec cette huile, mettant par-dessus un linge chaud ; on continuera les onctions pendant quelque tems, & si Madame n'en reçoit pas le soulagement qu'on en attend, on préparera l'huile suivante.

HUILE.

Prenez des vers de terre lavés, d'huile commune deux onces ; de feuilles de solanum une demi-poignée, de vin blanc une livre ; faites macérer pendant

vingt-quatre heures; vous le laisserez ensuite bouillir jusqu'à ce que le vin soit consommé, & vous garderez l'huile pour l'usage.

On fera ces onctions pendant quelque tems, & si elles soulagent on les continuera. Madame se privera du maigre, de viandes salées & épicées, de ragoût, de friture, de pâtisserie, des alimens aigres & cruds. Elle se nourira avec des potages à la viande, du ritz au bouillon, du bouilli & du rôti, ne mangeant que de l'agneau, du veau, du gibier, & sur-tout de la jeune volaille bien engraissée. Elle ne boira à son ordinaire que de l'eau de fontaine. Elle évitera les fatigues & contentions d'esprit. Elle fera de l'exercice, & sur-tout évitera de rester seule, pour ne pas se livrer aux idées fâcheuses que sa maladie peut lui causer. Elle doit être dispensée des exercices de la Religion fatiguans & pénibles.

Délibéré à Montpellier ce 6. juin 1747. *signé* LAZERME.

CONSULTATION LXIV.

Sur une difficulté de prononcer distinctement.

LA difficulté qu'a le malade depuis sa naissance de prononcer distinctement, marque un vice dans les fibres de la langue, qui ne peuvent pas se contracter avec la promptitude nécessaire pour bien articuler ; mais comme le défaut n'est pas constant, que le malade parle mieux à son lever que le reste du jour, au printems qu'en été, quand il se promene que lorsqu'il s'arrête, & enfin comme il prononce avec beaucoup de peine lorsqu'il est fatigué, & qu'il a été exposé à un soleil ardent, on peut espérer, non pas de guérir radicalement cette incommodité mais de la diminuer.

La défaillance d'estomac que le malade sent presque tous les jours, la fatigue & l'épuisement qu'il sent le matin à son lever, sur-tout dans les grandes chaleurs, le hocquet qui le tourmente souvent, sur-tout lorsqu'il est triste & mélancolique, ou qu'il travaille à quelque chose

avec application ; le vomiſſement qui arrive dans le tems de la mélancolie, ſurtout les jours maigres ; tous ces accidens montrent une tenſion trop forte des ſolides, & une ſéchereſſe des liquides, ce qui eſt bien marqué par la conſtipation à laquelle le malade eſt ſujet depuis quelque tems. Ce vice des ſolides eſt plus marqué dans l'eſtomac qu'ailleurs, par les ſymptômes rapportés ci-deſſus Pour ſoulager le malade, il faut mettre les digeſtions en regle, humecter & détremper la maſſe du ſang, & donner de la ſoupleſſe aux ſolides ; c'eſt ce qu'on ſe propoſe de faire par l'uſage des remedes ſuivans.

On le ſaignera & purgera, enſuite on lui fera prendre des bouillons avec un jeune poulet, deux dragmes de racine de pivoine mâle, une dragme de racine d'enula campana, les cuiſſes de quatre grenouilles, & une poignée de feuilles de chicorée verte de jardin.

Après ce bouillon le malade prendra ſans ſe purger, le petit-lait clarifié, ferré, altéré par deux cuillerées de ſuc de chicorée verte & ſucré. Il prendra ce petit-lait pendant quinze jours, ſe repurgera à la fin, & s'étant repoſé cinq ou

ſix jours, il prendra le matin à ſon lever le demi-bain domeſtique, dans lequel il reſtera une heure, prenant au ſortir du bain un bouillon fait avec un poulet & le cœur d'une laitue.

Il prendra le demi bain avec le bouillon de poulet pendant douze jours, après leſquels il ira à Lodeve pour y prendre les eaux pendant neuf jours. A ſon retour il reprendra le demi-bain domeſtique avec le bouillon de poulet pendant douze jours.

Dès que l'automne ſera venu, le malade ſe purgera & prendra enſuite pendant neuf jours le premier bouillon ci-deſſus, & le petit-lait, & il fera uſage du lait - d'âneſſe juſqu'à la fin du mois de décembre; s'il eſt conſtipé il prendra trois fois la ſemaine un lavement avec l'eau & l'huile. On eſt d'avis que le malade faſſe porter en automne les eaux de Balaruc chez lui, avec leſquelles il gargariſera deux fois par jour, ayant ſoin de les faire chauffer.

Si ces eaux continuées pendant quelque tems ne ſoulagent pas aſſez le malade il fera une infuſion de quelques feuilles de vulnéraires de Suiſſe avec laquelle il gargariſera.

Le malade se privera du maigre, des viandes salées & épicées, des ragoûts, des alimens aigres & cruds. Il se nourrira avec des soupes à la viande, du bouilli & du rôti, ne mangeant que de la viande de boucherie, du gibier & de la volaille. Il soupera à bonne heure & légérement ; il boira peu de vin bien trempé ; il se privera de liqueurs, & des boissons échauffantes ; il évitera surtout les excès, les veilles, l'application aux affaires, & à l'étude.

A Montpellier le 19. juin 1747. *signé* LAZERME.

CONSULTATION LXV.

Sur un délire universel.

LE délire universel que le malade a depuis quelque tems, & la perte totale de sa raison provient de la trop grande tension des fibres médullaires du cerveau ; ainsi pour soulager efficacement le malade, il faut relâcher les nerfs du

cerveau, & rendre le sang plus coulant & plus humide, afin qu'il puisse fournir aux nerfs un suc plus ténu qui leur rende leur souplesse naturelle, c'est ce qu'on se propose de faire par l'usage des remedes suivans.

On fera une bonne saignée du bras au malade, le lendemain on lui fera une saignée du pied de huit à dix onces. Le jour suivant on le purgera avec le séné & la crême de tartre, les fleurs de pêcher, les tamarins & la manne; ensuite il prendra pendant dix jours un bouillon fait avec un jeune poulet, les cuisses de six grenouilles, deux écrevisses de riviere, le cœur de deux laitues: & une demi-poignée de chicorée blanche: après ce bouillon le malade se repurgera: comme il y a des insomnies, on est d'avis de lui donner le laudanum en substance commençant par une petite dose & l'augmentant peu à peu, le surlendemain de la purgation le malade prendra à son lever le bain domestique dans lequel il restera une heure ou une heure & demie, observant que l'eau soit moins tiede que chaude, quand il sera dans le bain on lui jettera de l'eau du bain même sur la tête qu'on aura fait

raſer la veille ; en ſortant du bain on lui donnera un grand verre de petit-lait clarifié & ſucré ; quatre heures après le petit-lait on fera dîner le malade à ſon ordinaire ; à cinq heures du ſoir on le remettra dans le bain, au ſortir du bain il reſtera demi-heure ou une heure au lit, & tout de ſuite on le fera ſouper avec une ſoupe a la viande, ou du ritz au bouillon & un peu de pain, ou un gros biſcuit pour boire deux verres d'eau. Deux heures & demie après on pourra lui donner le laudanum s'il en a beſoin.

Il faut que le malade prenne le bain & le petit-lait pendant quinze jours, après leſquels s'étant repurgé il prendra le matin au lit une écuellée de lait de chevre fraîchement trait : ſept ou huit jours après qu'il aura commencé le lait, ſi on connoît que ſon eſtomac y ſoit accoutumé on lui donnera une ſoupe au lait ſur les ſix heures, & à dix heures, lorſqu'il ſe couchera il prendra une autre écuellée de lait de vâche fraîchement trait : on ne donnera point le laudanum pendant le tems du lait, on fera dîner le malade à midi avec une ſoupe à la viande & une aile ou deux de poulet tout au plus. Le malade pren-

dra le lait jusqu'aux grandes chaleurs se purgera en le quittant, & pendant son usage s'il est besoin.

Pendant les chaleurs de l'été le malade prendra le bain domestique pendant huit jours, prenant à la sortie du bain un bouillon fait avec un jeune poulet, dans lequel on fera bouillir le cœur de deux laitues; après cinq jours de repos il reprendra le bain & le bouillon de poulet; ce qu'il fera pendant tout l'été.

Dès que l'automne sera venu on saignera & purgera le malade, ensuite on lui fera prendre le bouillon ci-dessus, & tout de suite le petit-lait bien clarifié pendant quinze jours, après lesquels s'étant repurgé il prendra le lait d'ânesse comme ci-dessus, se repurgeant à la fin & pendant son usage, si on en a besoin, & le continuant jusqu'au grand froid de l'hiver. Il faut priver le malade du vin, & si son estomac ne pouvoit pas soutenir l'eau on lui en donneroit un peu, mais bien tempéré. On nourrira le malade avec de la soupe à la viande; on ne lui laissera manger qu'un peu de viande, lui donnant sur-tout du veau & de l'agneau, des poulets, de la jeune volaille, & quelque peu de bon gibier. On

tâchera de dissiper, d'amuser le malade, évitant sur-tout de lui parler des objets sur lesquels il délire le plus, l'entretenant de choses indifférentes, plaisantes, & agréables qui ne puissent point exciter une grande attention.

A Montpellier ce 29. avril 1747.

CONSULTATION LXVI.

Sur un anasarque.

L'Enflure œdémateuse qui après avoir commencé par les jambes s'est étendue dans toutes les différentes parties du corps, mais sur-tout à la face, & à toutes les extrémités supérieures, la fiévre & la soif qui sont de la partie, le dégoût, la foiblesse considérable, l'assoupissement dont Monsieur est attaqué depuis quelques mois sont la production d'un sang épais, pesant & saumuré, & dont la portion séreuse se trouve irréguliérement mêlée avec les autres parties intrégrantes. Pour tirer tout le parti possible de l'état présent de Monsieur

on doit se proposer de rétablir les digestions, & de rendre la masse du sang plus fluide & plus coulante, d'en corriger la saumure, de procurer le mélange proportionel des autres parties intégrantes du sang avec la sérosité, d'évacuer la sérosité qui surabonde, ou par les selles, ou par les conduits urinaires, ou par les vaisseaux cutanés. On espere que ces indications seront remplies par le moïen des remedes suivans.

On purgera d'abord Monsieur avec la Médecine suivante.

PURGATION.

Prenez une once de tamarins, un scrupule de rhubarbe, une pincée de fleurs de pêcher que vous ferez bouillir ; faites dissoudre dans la colature trois onces de manne & deux gros de confection d'hyacinthe; immédiatement après Monsieur boira pendant cinq matins un bouillon fait avec une livre de maigre de veau, de la racine d'enula campana & de celle d'Angélique concassée deux gros, de feuilles de chicorée & de cresson une poignée, de rhubarbe en poudre un gros & vingt grains de safran de mars apéritif.

On placera les rouelles de veau, les plantes hachées, & les racines concassées dans un pot de terre vernissé d'une grandeur convenable, & garni de son couvercle; on jettera sur les couches de la poudre faite avec de la rhubarbe & safran de mars, entremêlant les cloportes *stratum super stratum* jusqu'à la fin; on ajoutera un verre d'eau de fontaine, & on lutera le pot; cela fait on le mettra au bain-marie vers les cinq heures du soir, & on donnera une ébullition de six heures; on délutera le pot le matin pour couler avec expression & donner le bouillon à Monsieur au degré de chaleur convenable, réitérant la même médecine à la fin, supposant que les forces le permettent. Pendant les cinq matins suivans Monsieur usera du suc des plantes préparées.

SUC.

Prenez cinq onces ou environ de suc de chicorée dépuré que vous mettrez dans un petit vaisseau, y mêlant une dixaine de cloportes, & vingt grains de tartre vitriolé, ayant couvert le pot on le placera sur les cendres chaudes médiocre-

ment, & on laissera infuser pendant quelques heures ; ayant coulé le matin avec expression, on en fera prendre la colature.

On aura recours à la purgation le sixiéme jour, pour revenir aux mêmes bouillons pendant six matins, & les terminer par le purgatif. Pendant le cours de ces remedes on donnera dans la journée quelques cuillerées de la potion suivante.

POTION.

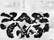
Prenez de l'eau de chardon bénît quatre onces, de celle de fleurs d'orange une once, de confection d'hyacinthe, & d'alkermes un gros, & une once de syrop d'œillet.

Mr. boira ensuite pendant six matins un grand verre de petit-lait clarifié, cloportisé, sucré, avec des sommités de petit chêne une pincée. On se repurgera à la fin, & on prendra pendant cinq autres matins les mêmes sucs, &, ayant employé le même purgatif à la fin, on reprendra le même petit-lait six nouveaux matins, aprés lesquels on sera encore purgé. L'état de Mr. aprés ces remedes déterminera si on doit les continuer. On préférera ceux qui auront le mieux réussi. La boisson or-

dinaire sera une ptisanne faite de feuilles de lapathum, de scolopendre, & d'un nouet de demi-once de limaille de fer rouillé préparée à la maniere du thé.

On pourroit substituer à cette ptisanne la décoction de la racine de chiendent, & des fruits de kinorrhodon, ajoutant à chaque bouteille cinq gros de tartre vitriolé. On nourrira le malade avec de bons bouillons, quelques soupes, un peu de bouilli & de rôti, seulement à dîner. Il pourra ajouter un peu de vin, à sa ptisanne à l'heure des repas, & prendre dans la journée quelques rôties de vin affoibli d'eau; on y joindra quelques jaunes d'œufs. Monsieur s'abstiendra de tous alimens de haut goût, & de tous ceux qui sont cruds, grossiers, indigestes, & échauffans.

A Montpellier, *signé* MONTAGNE.



CONSULTATON LXVII.

Sur une constitution âcre des humeurs.

TOutes les incommodités de Mademoiselle sont des suites de la mauvaise constitution de son sang qui est épais & saumuré ; ainsi les indications qu'il faut remplir sont de corriger les vices des digestions, d'inciser le sang doucement, de le désaler, détremper & adoucir ; c'est pourquoi on purgera d'entrée comme il suit.

PURGATION.

Prenez du polipode de chêne une once ; faites bouillir dans de l'eau de fontaine réduite à douze onces ; faites-y ensuite infuser deux gros de séné un demi-gros de rhubarbe, une demi-poignée de fleurs de violette pour deux doses ; dans la premiere vous dissoudrez deux onces de manne, & une once dans la seconde. On prendra le second verre deux heures après le premier, & un

bouillon de collet de mouton deux heures après le second verre.

L'on passera ensuite à l'usage des bouillons, qui seront faits avec un jeune poulet, une dragme de racine d'enula campana, dix ou douze cloportes lavés & écrasés en vie, une petite poignée de cresson d'eau, & une grosse pincée de fleurs de mauve, purgeant comme auparavant après avoir pris ces bouillons dix matins.

L'on passera ensuite à l'usage du petit-lait de chévre, ou de vache, que l'on prendra douze jours le matin à jeun, on le clarifiera avec le blanc de deux œufs, y faisant bouillir pendant la clarification douze cloportes lavés & écrasés en vie, & l'ayant coulé on y ajoutera trois cuillerées de suc de cresson d'eau, & un peu de sucre.

On se purgera après l'usage de ce petit-lait, pour passer ensuite au bouillon de tortue que l'on prendra trente matins de suite.

On fera ces bouillons de tortue avec demi-livre de collet de mouton, que l'on aura fait bouillir le soir pendant deux heures; le lendemain matin ayant remis le pot à bouillir, on y jettera le sang &

la chair d'une tortue, on coulera ensuite la prise de bouillon à travers un linge en exprimant fortement toutes ces chairs.

Le reste de l'été on se contentera de prendre tous les matins à jeun une tasse de citronelle en guise de thé. A la fin de septembre on se purgera comme cidevant, ensuite l'on prendra douze matins les bouillons au bain-marie suivans.

BOUILLON.

Prenez du mou de veau une livre & demie, & coupez-le à tranches, de la rhubarbe en poudre demi-dragme, des cloportes écrasés en vie au nombre de quinze, du cresson d'eau, de la chicorée amere de jardin, & de la pimprenelle de jardin une poignée de chacune; on mettra dans le fond du pot de grandeur convenable une tranche de veau on la saupoudrera d'un peu de rhubarbe, & on la couvrira d'une partie de ces herbes hachées; on mettra dessus une seconde tranche de veau que l'on saupoudrera d'un peu de rhubarbe; on y mettra dessus tous les cloportes écrasés, on la couvrira d'herbes hâchées, & ainsi couche sur couche, jusqu'à ce qu'on

ait employé tous ces ingrédiens, observant que le tout soit recouvert d'une tranche de veau. On couvrira le pot avec du gros papier en double, colé aux bords avec de la pâte, sur lequel on mettra un couvercle, ce pot ainsi préparé sera mis au bain-marie pendant sept heures sur la fin du jour, le lendemain matin l'ayant fait bouillir demi-heure on coulera le bouillon, exprimant fortement. Après ces douze jours de bouillons on purgera comme auparavant pour passer ensuite à l'usage du lait d'ânesse un mois & demi, purgeant à la fin.

Mais pendant l'usage du lait d'ânesse on prendra un jour & l'autre non, un moment avant le lait, une poudre composée de huit grains de safran de mars apéritif, dix grains de cloportes préparés, & quatre grains de canelle que l'on avalera avec deux ou trois cuillerées d'eau de fleurs d'orange.

Au surplus on observera un bon régime de vie, faisant toujours gras, & se tenant uniquement à la soupe, au bouilli & au rôti, sur-tout à la jeune volaille. On ne salera presque pas les alimens, & l'on boira du vin bien trempé d'eau.

Délibéré à Montpellier le 28. mai 1721. *Signé* FIZES.

CONSUL-

CONSULTATION LXVIII.

Sur la même maladie, pour une Demoiselle âgée de 24. ans, fille de la Dame dont il est question dans la Consultation précédente.

A L'égard de Mademoiselle .... il convient d'adoucir son sang, de le détremper, & d'en corriger la salure.

C'est pourquoi d'entrée on la saignera du bras.

On lui donnera ensuite six matins des bouillons faits avec un poulet, une dragme de nitre purifié, & une poignée de chicorée de jardin, ou endive verte.

On la purgera ensuite avec des tamarins, du séné, du sel prunelle, des fleurs de pêcher & de violettes en deux verres, dans le premier desquels on fera dissoudre deux onces de manne, & dans le second une once de pulpe de casse.

Elle prendra ensuite vingt matins des bouillons faits avec un poulet & la chair ensanglantée d'une tortue, que l'on fe-

ra bouillir ensemble deux heures & demie, ajoutant au pot la derniere heure une petite poignée de chicorée amere de jardin, & le cœur d'une laitue.

Elle observera le même régime de Madame sa mere mais elle ne boira que de l'eau. Pendant les chaleurs de l'été elle boira neuf matins les eaux de Vals, observant de les faire dégourdir, & d'ajouter au premier verre du premier jour, deux onces & demie de manne, & autant au dernier verre du dernier jour.

Pour ce qui regarde la bouche, on la lavera tous les matins à jeun avec un verre de décoction d'orge, où l'on aura mêlé trois cuillerées de suc de cresson d'eau. On passera sur les gencives avec un pinceau de linge effilé, de la teinture de gomme lacque, & un quart d'heure après on lavera encore la bouche comme auparavant. Il conviendroit de faire ôter par un dentiste le peu de tartre qui est aux dents, & de poindre avec la lancette les gencives aux endroits tuméfiés.

Délibéré à Montpellier le même jour que dessus 28. mai 1741. FIZES.

CONSULTATION LXIX.

Sur des vapeurs convulſives.

LA difficulté de reſpirer avec le ſerrement de poitrine, les mouvemens continuels qu'on obſerve dans quelques parties : le gonflement du bas-venrre cauſé par les vents caractériſent ſi bien les attaques de vapeurs convulſives qu'on ne peut pas les méconnoître ; la tenſion trop grande du genre nerveux, la conſtitution du ſang épaiſſe & comme réſineuſe, en ſont les cauſes éloignées, le dérangement des digeſtions contribue auſſi à les entretenir.

Cette maladie eſt rebelle par elle-même, mais non pas dangéreuſe, & comme la malade eſt jeune, & qu'il n'y a qu'un an & demi qu'elle eſt ſujette à ces attaques, on peut eſpérer de l'en délivrer en corrigeant le vice des humeurs mentionné ci-deſſus, & le dérangement des digeſtions : la malade prendra pendant neuf jours le bouillon qui ſuit.

BOUILLON.

Prenez demi-livre de collet de mouton, faites le bouillir pendant deux heures dans l'eau de fontaine pour avoir une prise de bouillon ; ajoutez deux dragmes de racine de pivoine mâle concassée ; demi-heure après avoir mis la racine ajoutez deux écrevisses de riviere rougies dans l'eau bouillante & écrasées dans un mortier de marbre ; laissez-les bouillir pendant demi-heure ; ajoutez sur la fin une poignée de feuilles de chicorée amere de jardin, & huit cloportes lavés & écrasés en vie : exprimez.

Après le tems de ce bouillon la malade prendra pendant douze jours le matin au lit un grand verre de petit-lait tiré du lait de vache, clarifié & rendu stomachique par une pincée de feuilles de petit chêne avec du sucre.

Après le tems du petit-lait on purgera la malade avec une infusion froide de séné, de fleurs de pêcher, de sommités de petite absinthe, le sel végétal, & la manne.

La malade s'étant reposée un jour prendra l'opiate qui suit.

OPIATE.

Prenez de la conſerve d'enula campana vingt grains, de poudre de guttete, de racine de valériane ſauvage, de cloportes en poudre de chacun dix grains, de cinabre naturel, & de fleurs martiales ſix grains; formez-en une opiate pour une doſe avec du ſyrop d'abſynthe.

La malade avalera par-deſſus cette opiate un bouillon fait avec le collet de mouton & la chicorée; elle continuera pendant ſix jours, après leſquels s'étant repoſée cinq jours, elle la reprendra encore ſix jours : pendant l'hiver elle prendra pendant dix jours de ſuite ſix grains de ſafran de mars en poudre; s'étant repoſée huit jours elle prendra pendant dix jours le matin à jeun vingt grains de poudre de guttete, avalant par-deſſus une taſſe d'infuſion de citronelle en guiſe de thé. Elle continuera alternativement ces deux remedes pendant tout l'hyver; ſi elle eſt conſtipée elle prendra trois fois la ſemaine un lavement fait avec l'eau dégourdie & quelques cuillerées de bonne huile : on la purgera lorſqu'elle en aura beſoin; la maladie ne demande pas de fréquens purgatifs.

La malade fera toujours gras, se nourrira avec des soupes, du bouilli & du rôti, se privera des viandes salées & épicées, de la chair de cochon, des alimens aigres & cruds, des chateignes & des légumes ; elle ne boira que de l'eau qu'elle fera dégourdir pendant l'hiver.

A Montpellier ce 28. octobre 1747.

CONSULTATION LXX.

Sur des vapeurs.

AYant examiné l'état de Madame, qui en arrivant ici se plaignit d'une pesanteur & d'un engourdissement à la tête de même qu'au bras gauche, à la cuisse & à la jambe du même côté, de légers vertiges, d'un froid qu'elle ressentoit par intervalles auquel succédoit la chaleur qui se faisoit sentir principalement au visage ; il fut convenu dans la Consultation que Madame avoit, non seulement des vapeurs, mais encore le sang fort épais, & les digestions

dérangées ; ainsi ayant préparé Madame pendant les grandes chaleurs par des humectans & des tempérans, nous l'envoyames à Balaruc où elle prit les eaux, les bains dans la cuve, & des douches à la tête. Malgré ces précautions Madame n'a pas retiré des bains de Balaruc un grand soulagement; ce qui démontre que l'état vaporeux a plus de part aux pesanteurs & engourdissemens dont elle se plaint que toute autre chose; ainsi on croit devoir s'attacher à combattre cette cause principale de tous les accidens. Après quelques jours que Madame sera de retour à Romans elle se purgera avec le séné les fleurs de pêcher, le sel végétal dans une décoction de polypode de chêne, & on y ajoutera deux onces de manne. Madame prendra ensuite pendant dix jours le bouillon qui suit; prenez un jeune poulet plumé, vuidé, faites-le bouillir pendant deux heures dans l'eau de fontaine, ajoutez deux dragmes de pivoine mâle concassée, & une dragme de racine d'enula campana; demi-heure après avoir mis les racines, ajoutez deux écrevisses de riviere, laissez bouillir demi heure, & mettez sur la fin une poignée de

feuilles de chicorée verte de jardin : exprimez.

Après l'usage de ce bouillon Madame se purgera & passera pendant huit jours à l'usage de l'opiate qui suit.

OPIATE.

Prenez de la rhubarbe un scrupule, de safran de mars apéritif, de cloportes en poudre, de racine de valériane sauvage, & de poudre de guttete de chacun dix grains, de cinabre en poudre six grains; faites-en une opiate avec du syrop d'absynthe.

Il faut prendre cette opiate le matin à jeun, avaler par-dessus une tasse d'infusion de citronelle en guise de thé adoucie avec un peu de sucre. La malade se purgera à la fin avec la médecine ordinaire; si pendant l'usage des bouillons Madame a ses régles, elle les continuera, mais si elle les a pendant le tems de l'opiate elle la suspendra jusqu'à ce que les regles aient cessé.

Pendant l'hiver Madame prendra pendant dix jours de suite, le matin à jeun, dix grains de poudre de guttete & six grains de safran de mars apéritif en

poudre fine, avalant par-dessus un bouillon ordinaire. S'étant reposée dix jours, elle reprendra cette poudre & en continuera l'usage pendant tout l'hiver de la même façon ; elle aura soin de se purger de tems en tems, & si les régles ne coulent pas à la quantité ordinaire elle se fera saigner du bras.

Madame doit observer un bon régime de vie, se priver du maigre, des viandes salées & épicées, des ragoûts, des alimens aigres & cruds ; elle se nourrira avec des potages à la viande, du bouilli & du rôti, ne mangeant que de la viande de boucherie, de bon gibier, & de la volaille engraissée ; elle soupera de bonne heure & légérement, boira peu de vin, toujours bien trempé ; elle évitera les excès, les veilles & les passions de l'ame ; pendant l'hiver elle tiendra les parties malades bien couvertes.

A Montpellier, ce 20. octobre 1747. *signé* LAZERME.

CONSULTATION LXXI.

Sur une vérole imaginaire.

LEs incommodités de Monſieur provenant de l'acrimonie du ſang, & de ſa grande agitation, dépendantes de ſon tempérament vif & ardent, & de l'abus qu'on a fait du mercure, les vues que l'on doit avoir ſont de tempérer la fougue du ſang, d'en adoucir l'âcreté & de diminuer la ſenſibilité du canal de l'urethre, & redonner aux parties qui paroiſſent encore affectées, le reſſort qu'elles ont perdu, & enfin de tarir la ſource du léger écoulement qui ſubſiſte encore.

Monſieur pourra commencer par ſe faire ſaigner du bras, & le lendemain il ſera purgé : immédiatement après Monſieur prendra un bouillon fait avec un jeune poulet; dans le ventre duquel on mettra demi-once de ſemences froides avec une demi-poignée de chicorée verte de jardin, ſe purgeant à la fin.

Enſuite pendant vingt-cinq ou trente

jours Monsieur boira une écuellée de lait de chévre ou de vache qu'on aura légérement décrêmé à un feu très-doux, avec l'eau de chaux, ajoutant à la premiere cuillerée du lait du matin sept ou huit gouttes de baume de canada.

Ces remedes étant finis on aura recours à l'injection suivante.

INJECTION.

Prenez des eaux de roses & de plantain six onces, de vin de Canarie deux onces; faites-y dissoudre un demi-gros de trochisque blanc de Rhasis.

On continuera l'usage de cette injection pendant une dixaine de jours.

Pendant l'été Monsieur prendra deux dixaines de bains domestiques, laissant un intervalle d'environ dix jours.

Le mois d'août prochain il boira pendant dix matins les eaux d'Yeuset, ou celles de Capverd dans le Bigorre.

Monsieur observera un régime convenable.

A Montpellier, *signé* MONTAGNE.

CONSULTATION LXXII.

Ictere invétéré à la suite d'un lait rentré accompagné d'une grande douleur d'estomac.

APrès avoir examiné l'état où se trouve Mademoiselle, j'estime qu'elle doit faire les remedes suivans.

Elle se purgera d'entrée, avec six dragmes de racine de polypode, dont on feroit un verre de décoction, où on laissera infuser deux dragmes de séné, demi-dragme de rhubarbe concassée, & demi-poignée de fleurs de mauve, dissolvant dans la colature deux onces & demie de manne.

Elle passera ensuite à l'usage des bouillons faits avec demi-livre de collet de mouton, une once de racine de lapathum acutum, douze cloportes écrasés en vie, & une bonne poignée de cresson d'eau, se purgeant comme auparavant, après avoir pris ces bouillons neuf matins.

Elle passera ensuite à l'usage de cette opiate.

OPIATE.

Prenez des conserves de kinorrhodon & d'enula campana trois onces, de cascarille & de gomme lacque en poudre fine deux gros & demi, de succin blanc & de cloportes préparés deux gros, de borax en poudre un gros, de cassia lignea un gros & demi; faites-en une opiate avec du syrop de chicorée.

La dose de cette opiate sera de deux dragmes que la malade prendra le matin à jeun dans du pain à chanter, avalant une heure après un bouillon fait avec demi-livre de collet de mouton, & demi-poignée de chicorée amere de jardin.

Ayant pris cette opiate quatre matins, on passera tout de suite à l'usage du petit-lait de vache ou de chévre, dont la dose sera d'environ une turquette; on clarifiera ce petit-lait avec le blanc de deux œufs, & l'ayant coulé on y ajoutera trois cuillerées de suc de cresson d'eau, & un peu de sucre.

Ayant pris ce petit-lait huit matins

on reviendra à l'opiate quatre jours, ensuite au petit-lait huit jours, qui seront suivis de quatre ou cinq jours d'opiate, & enfin de huit jours de petit lait, après quoi on se purgera comme auparavant.

Pendant le reste de l'été on prendra tous les matins à jeun, une grande tasse d'infusion de mélisse, ou citronelle en guise de thé avec un peu de sucre.

Pendant tout l'automne, on prendra quinze jours tous les mois dix grains de safran de mars apéritif à la premiere cuillerée de soupe du dîner. Au surplus on observera un bon régime de vie, faisant toujours gras, & se tenant uniquement à la soupe, bouilli & rôti, ne salant presque pas les alimens, & ne les épiçant jamais; on boira un peu de bon vin mais toujours noyé d'eau.

Délibéré à Montpellier le 12 juin 1745. *signé* FIZES.

CONSULTATION LXXIII.

Sur des accès de fiévre habituels avec des maux de tête.

QUoique le seul séjour à Montpellier soit capable de rétablir la santé de Mademoiselle de M***. cependant comme elle doit habiter un pays qui ne cesse de lui altérer la santé, soit par des accès de fiévre, des maux de tête, & autres incommodités qui sont des suites des mauvaises digestions & du cours des fluides qui n'est pas bien libre dans les visceres du bas-ventre, j'estime qu'elle doit s'y conduire comme il suit.

Elle se nourrira toujours en gras & seulement avec des soupes, du bouilli & du rôti, ne mangeant d'aucun fruit, ni de salades, ni d'aucun aliment grossier, ou de difficile digestion, ni salé, ni épicé. La boisson sera de l'eau avec un quart de bon vin rouge vieux, on fera bouillir l'eau pendant deux heures : hors des repas elle boira dans la journée deux ou trois verres d'eau ferrée, où l'on aura suspendu un petit nouet de rhubarbe.

Elle prendra actuellement le matin à jeun un bolus fait avec quinze grains de cascarille, dix grains de safran de mars apéritif, douze grains de fleurs de camomille en poudre, & ce qu'il faut de syrop de capillaire, avalant une heure après un bouillon fait avec demi-livre de collet de mouton, & une poignée de chicorée amere de jardin, & cela pendant neuf matins, ce qu'elle répétera dix jours après cette neuvaine.

Si quelque accès de fiévre revient, on la mettra aux bouillons & à l'eau panée; on la purgera avec une médecine ordinaire, que l'on répétera après un jour de repos; après ces deux médecines elle usera dans les intervalles des accès de l'opiate suivante.

OPIATE.

Prenez du quinquina trois gros, de fleurs de camomille & de la cascarille en poudre deux gros, crême de tartre un gros & demi; faites en une opiate avec du syrop de capillaire.

L'on divisera cette opiate en huit prises, dont elle en prendra deux dans chaque intervalle d'un accès à l'autre.

Elle ne s'exposera pas au serain ni au vent marin.

Conseillé à Montpellier le 26. octobre 1747. *signé* FIZES.

CONSULTATION LXXIV.

Sur un rhumatisme

LEs incommodités de Mademoiselle la Consultante consistent en des douleurs rhumatiques qui s'étendent sur le côté droit de la poitrine, de l'abdomen, & de toute la cuisse; en des retractions de trois doigts de la main gauche, & des muscles fléchisseurs de la jambe gauche, le côté gauche de son corps ayant été attaqué de stupeurs & de convulsions sans perte de connoissance, de plus elle est sujette à des crampes convulsives, & ses regles ne coulent pas suffisamment.

Toutes ces incommodités ou maladies reconnoissent pour cause générale la mauvaise constitution de la masse de son sang qui est épais, sec, & chargé d'acrimonie.

Quoiqu'actuellement il n'y ait pas un certain danger pour la vie, cependant cet état est très-fâcheux, & s'il venoit à augmenter, outre qu'elle pourroit devenir estropiée de ses membres, il pourroit aussi arriver que la partie lymphatique, épaisse & âcre portant sur le poumon comme elle porte actuellement sur les nerfs & les muscles la rendît phtisique, sans espoir de guérison.

Pour détruire les maladies présentes & prévenir les malheurs dont elle est menacée, sans perdre du tems, il faut se proposer de mettre les digestions en régle, de diviser sans exciter de fougue la masse du sang par des remedes appropriés, d'en chasser la salure, de la délayer & l'adoucir.

C'est pourquoi incessamment l'on se purgera avec six dragmes de racine de polypode de chêne, dont on fera un grand verre de décoction, où l'on fera infuser demi-poignée de fleurs de pêcher, & autant de fleurs de violettes, & ayant coulé on y dissoudra trois onces de manne.

L'on passera ensuite à l'usage des bouillons qui seront faits avec un jeune poulet, la chair, le sang, le cœur & le foie

d'une tortue de grandeur médiocre, dix cloportes écrasés en vie, une poignée de chicorée amere de jardin, & deux dragmes de racine de pivoine mâle.

Ayant pris ces bouillons dix matins, on se purgera comme auparavant, pour passer ensuite à l'usage du petit-lait, dont on prendra une turquette le matin à jeun, on éteindra dans ce petit-lait trois clous de la longueur du doigt rougis au feu; on le clarifiera avec le blanc de deux œufs, y faisant bouillir pendant la clarification dix cloportes écrasés en vie, & l'ayant coulé on y ajoutera une cuillerée de sucre en poudre. Un moment avant d'avaler ce petit-lait, on prendra quinze grains de poudre de guttete délayée avec un peu d'eau de fleurs d'orange. Ayant pris ainsi ce petit-lait vingt-cinq jours, on se purgera comme auparavant.

Pendant le reste de l'hiver on prendra quatre fois la semaine le matin à jeun une grande tasse d'infusion de feuilles séches de lierre terrestre en guise de thé avec un peu de sucre, avalant avec les trois ou quatre premieres cuillerées une poudre composée de succin blanc préparé, & de douze grains de poudre de guttete.

Au commencement d'avril on se purgera avec la médecine ci-devant ordonnée ; on prendra ensuite des bouillons faits avec demi-livre de collet de mouton, les cuisses de six grenouilles, deux dragmes de racine de pivoine mâle, une grosse pincée de feuilles de lierre terrestre, & une poignée de pimprenelle de jardin.

Ayant pris ces bouillons douze matins on se purgera comme auparavant pour passer tout de suite à l'usage du lait de chevre que l'on prendra le matin à jeun avec un peu de sucre jusqu'à la saint Jean, se purgeant à la fin comme auparavant : mais pendant l'usage de ce lait on prendra de trois en trois matins, un moment avant le lait, une poudre composée de six grains de cloportes préparés, six grains de safran de mars apéritif, & vingt grains de craie de Briançon que l'on avalera délayée dans un peu d'eau de fleurs d'orange.

L'orsqu'on aura commencé l'usage du lait de chevre depuis huit jours, si l'estomac se soutient bien on le prendra encore le soir, ainsi l'on soupera avec une soupe au lait de vache, & un œuf frais en coque avec un peu de pain, ce que

l'on continuera jusqu'à la fin de l'usage du lait de chevre du matin.

Mais si l'estomac ne pouvoit soutenir le lait, en ce cas on le quitteroit, & s'étant purgée avec la médecine ordonnée, on prendroit vingt matins un bouillon fait avec un jeune poulet, une tortue, & une poignée de chicorée verte de jardin.

Enfin on observera un bon régime de vie; on fera toujours gras, mais seulement en soupe, bouilli & rôti; on ne salera presque pas les alimens, ainsi l'on évitera soigneusement le salé & l'épicé. L'on évitera aussi les alimens, soit grossiers, soit cruds, ou autres de difficile digestion, & l'on ne boira que de l'eau.

Délibéré à Montpellier le 13. novembre 1746. *signé* FIZES.

CONSULTATION LXXV.

Sur des obstructions squirreuses dans la plupart des visceres du bas-ventre avec une affection scorbutique, &c.

PAr l'examen que j'ai fait de l'état de Monsieur je trouve par le tact qu'il est atteint d'obstructions squirreuses dans la plupart des visceres du bas-ventre, avec enflure œdémateuse du bas des jambes; je trouve encore qu'il est atteint d'affection scorbutique marquée par des taches d'un rouge livide aux cuisses; enfin qu'il a des dartres crouteuses depuis très-long-tems aux jambes, qu'il est atteint d'une toux séche, & qu'il a l'habitude du corps d'un cachectique.

Cette complication de maladies reconnoît pour cause une constitution de sang épaisse, appauvrie de parties spiritueuses, chargée de particules grossieres & féculentes, & en même tems fort saumurée & acrimonieuse, tous ces vices du sang étant la suite d'anciens accès de fiévre négligés ou mal traités, & de la constitution du pays qu'il habite.

Cet état est très-sérieux, & le malade risque de tomber en une hydropisie incurable, quoiqu'actuellement je n'aye pas trouvé de fluctuation dans le bas-ventre.

Dans un cas aussi fâcheux, il faut se proposer de corriger les digestions, de diviser peu à peu la masse du sang, d'en chasser la salure & l'acrimonie, & de le dépurer de ses particules grossieres.

C'est pourquoi d'entrée on se purgera avec six dragmes de racine de polipode de chêne, dont on fera un verre de décoction, où l'on fera infuser la nuit sur les cendres chaudes une dragme & demie de séné & une dragme de rhubarbe concassée, y dissolvant le lendemain matin deux onces de manne, & une once & demie de syrop de roses pâles.

L'on passera ensuite à l'usage des bouillons qui seront faits avec six onces de collet de mouton, la chair le sang, le foie & le cœur d'une tortue de la grandeur de la main, douze cloportes écrasés en vie, & une bonne poignée de cresson d'eau; ayant pris ces bouillons quinze matins, on se purgera comme auparavant.

S'étant reposé trois jours on passera

à l'usage des apozêmes suivans.

APOZEME.

Prenez de la chicorée amere de jardin, de la pimprenelle de jardin, & du cresson d'eau en tout deux poignées, trois feuilles de scolopendre, une pincée d'herniaria, une once de racine de lapathum acutum, on fera bouillir le tout une heure dans ce qu'il faut d'eau pour avoir deux verres de décoction, ayant coulé on délayera dans le premier verre deux onces de syrop rosat solutif & dans le second une once de syrop des cinq racines. On prendra le premier verre d'apozême le matin à jeun, & le second quatre heures après le dîner.

Ayant pris ces apozêmes six jours, on se purgera comme auparavant, on reprendra ensuite dix matins les bouillons ordonnés, après lesquels on reprendra six jours les apozêmes ordonnés pour passer ensuite au remede suivant.

Prenez du suc d'api sauvage & de cerfeuil, de chacun une once & demie, avec ces sucs on broyera dans un mortier de marbre vingt cloportes en vie. On coulera à travers un linge exprimant fortement.

On prendra ce remède le matin à jeun six jours, après lesquels on se purgera avec la médecine ordonnée pour passer à l'usage des bouillons qui seront faits avec huit onces de collet de mouton, une once d'eringium, autant de racine de lapathum acutum, une bonne poignée de cresson d'eau, & trente grains de tartre martial soluble.

Ayant pris ces bouillons douze matins on se purgera comme auparavant pour passer à cette opiate,

OPIATE.

Prenez trois gros de conserve d'enula campana autant de celle de kinorrhodon, quatre gros de safran de mars apéritif; deux gros de borax & de cloportes préparés; trois gros de gomme lacque réduite en poudre très-fine; un gros & demi de chacril pulvérisé; un gros de sel d'absynthe; faites-en une opiate molle avec une suffisante quantité de syrop de chicorée composé dont la dose sera de deux gros.

On prendra le matin à jeun deux dragmes de cette opiate, avalant une heure après un bouillon fait avec demi-

livre de collet de mouton, & une poignée de chicorée amere, continuant de même tant que l'opiate durera; mais de trois en trois jours on ajoutera à la prise de l'opiate six grains de jalap, & autant de diagrede. L'opiate finie on se purgera avec la médecine ordonnée.

Le reste de l'automne & tout l'hiver on prendra dix fois le mois, à la premiere cuillerée de soupe du dîner, quinze grains de safran de mars apéritif, se purgeant une fois le mois avec la médecine ordonnée, sçavoir deux jours avant de commencer l'usage du safran de mars.

Enfin on observera un bon régime de vivre, faisant toujours gras, & se tenant à la soupe, au bouilli & au rôti, ne salant presque pas les alimens, & ne les épiçant jamais. La boisson sera de la ptisanne de racine de chiendent teinte d'un peu de bon vin.

Délibéré à Montpellier le 19. juillet 1748. *signé*, FIZES.



CONSULTATION LXXVI.

Lettre de Monsieur FIZES au malade à qui il avoit donné la Consultation précédente ; cette lettre est datée du 14. *septembre* 1748.

MONSIEUR,

Après avoir lû ma Consultation, & m'être rappellé votre état, lorsque vous vintes me trouver, je puis vous répondre positivement. Vous me faites sçavoir à présent que vous avez exécuté mon ordonnance jusqu'après les sucs apéritifs armés de cloportes. Vous dites que le seul bien que vous en avez retiré c'est que vos enflures des jambes & des cuisses se sont presque dissipées, mais qu'il vous est survenu une petite fiévre qui augmente le soir, ce qui me paroît une fiévre lente.

Sur quoi j'estime que vous ne devez pas employer le reste des remedes por-

tés dans mon ordonnance, vû qu'ils font trop forts à raifon de la fiévre lente qui vous eft furvenue.

C'eft pourquoi, puifque vous vous trouvez purgé après les fucs des plantes apéritives, j'eftime que vous devez prendre encore dix matins les bouillons de tortue marqués dans mon ordonnance, après lefquels vous étant purgé comme auparavant, vous pafferez à l'ufage du petit-lait de vache ou de chevre tiré ou par la préfure ou par la crême de tartre.

La dofe de ce petit-lait fera d'une turquette mefure de Montpellier; on y éteindra trois clous de la longueur du doigt rougis au feu, on le clarifiera avec le blanc de deux œufs, y faifant bouillir pendant la clarification dix cloportes écrafés en vie, l'ayant coulé on y ajoutera une cuillerée de fucre en poudre, & trois cuillerées de fuc de creffon d'eau.

Ayant pris ce petit-lait vingt matins il faudra fe purger comme auparavant; au furplus il faut moins manger à dîner & fe contenter le foir d'une foupe au bouillon. Votre boiffon doit être de la ptifanne de racine de chiendent, vous privant de vin.

CONSULTATION LXXVII.

Seconde Consultation que le même malade alla prendre à Montpellier au mois d'octobre suivant, son mal ayant augmenté.

QUoique par le secours des remedes que nous avons déja fait faire à Monsieur nous ayons arrêté les progrès des enflures, & empêché l'épanchement des sérosités dans la cavité du bas-ventre, il est certain cependant qu'il reste chez lui un caractere de scorbut, avec une salûre insigne de la masse du sang, d'ailleurs la rate demeure d'un volume énorme ; de plus le poumon souffre à présent considérablement, & la fiévre lente s'établit. Tout cela fait voir que la masse du sang est chargée de particules grossieres, que son mucilage doux & fin est fort perdu, que l'acrimonie ou salûre prend le dessus ; c'est pourquoi faisant attention aux remedes qui ont précédé, & à son

état présent, j'estime qu'il doit se conduire de la maniere suivante.

D'abord il se purgera avec six dragmes de racine de polypode de chêne, dont on fera un verre de décoction, où l'on fera infuser la nuit sur les cendres chaudes deux scrupules de rhubarbe concassée, & demi-poignée de fleurs de pêcher, y dissolvant le lendemain matin trois onces de manne.

On passera ensuite à l'usage des bouillons au bain-marie, dont les ingrédiens seront vingt-quatre onces de maigre de veau coupé par tranches, & à son défaut seize onces de tranches de gigot de mouton, une poignée de chicorée amere de jardin, & autant de cresson d'eau, demi poignée de verveine, (on hachera ces herbes) une dragme & demie d'enula campana séche, mise en petits morceaux, quarante grains de rhubarbe en poudre, quinze cloportes écrasés en vie, & six grains de fleurs martiales de sel ammoniac. On rangera dans un pot couche par couche ces ingrédiens suivant les regles de l'art, prenant garde que la premiere, & derniere couche soient de viande; on versera dessus un petit verre d'eau; on

bouchera le pot avec un double de gros papier colé au rebord du pot, & serré avec de la ficelle, & on couvrira le pot de son couvercle ; on fera bouillir le pot dans le bain-marie depuis trois heures de l'après midi jusqu'à dix heures du soir ; ayant laissé le pot la nuit dans le bain-marie on fera bouillir le lendemain matin le bain-marie demi-heure ; on coulera ensuite le bouillon, exprimant les ingrédiens à travers une serviette.

On prendra ces bouillons au bain-marie douze matins de suite, se purgeant après les avoir finis avec la médecine ci-devant ordonnée.

On passera ensuite à l'usage du petit-lait de vache que l'on clarifiera avec le blanc de deux œufs, on y éteindra trois clous de la longueur du doigt rougis au feu, on y fera bouillir pendant la clarification dix cloportes écrasés en vie, & une grosse pincée de feuilles séches de lierre de terre; l'ayant coulé on y ajoutera une cuillerée de sucre en poudre, & trois cuillerées de suc de chicorée amere de jardin dépuré par résidence.

Ayant pris ce petit-lait quinze matins on se purgera comme auparavant pour revenir aux mêmes bouillons au bain-

marie dix matins, après lesquels s'étant purgé on reviendra au même petit lait quinze matins, se purgeant à la fin comme auparavant.

Pendant tout l'hiver on prendra quatre fois la semaine le matin à jeun une grande tasse de décoction d'une grosse pincée de feuilles de verveine séches, dont on fera provision à présent, où l'on ajoutera demi-cuillerée de sucre en poudre; ayant avalé un moment auparavant un bolus fait avec six grains de cloportes préparés, dix grains de cascarille en poudre, trois grains de borax, & quatre grains de safran de mars apéritif, & ce qu'il faut de syrop de capillaire.

Dès à présent on appliquera chaque jour pendant deux heures le matin avant de se lever du lit, sur toute l'étendue de la rate, un cataplasme tiéde fait avec les feuilles de verveine pilées dans le mortier, & ointes de bonne huile d'olive de la plus douce.

On continuera d'appliquer ainsi ce cataplasme, pas trop épais, chaque jour, tant que l'on pourra avoir de la verveine fraîche, dans la suite on oindra chaque matin toute l'étendue où répond la rate avec

de l'huile de lys l'ayant fait tiédir, y mettant par-dessus un linge chaud.

Si l'on tousse la nuit on prendra le soir en se couchant un julep fait avec vingt grains de blanc de baleine, quatre ou cinq dragmes de syrop de pavot, & trois onces d'eau de chicorée.

Si la toux fatigue le jour on prendra de tems en tems une cuillerée à caffé du look suivant.

LOOK.

Prenez du syrop de pied de chat, de celui de violettes, & de celui de pavot, de chacun demi-once, de blanc de baleine deux scrupules, de la gomme adragant en poudre très-fine trente grains; faites un look.

Au surplus on observera le régime marqué dans ma premiere ordonnance. J'ajoute cependant qu'il ne faut pas boire du tout de vin; la boisson sera donc de la ptisanne de racine de chiendent, ou de capillaire. L'on aura soin de se garantir contre le froid, & le mauvais air marin. L'on oindra chaque matin les croûtes dartreuses des jambes, ou avec du beurre, ou avec du sain-doux.

Délibéré à Montpellier le 21. octobre 1748. *signé* FIZES.

Nota Que le malade ne put supporter ces remedes au-delà de huit jours, il étoit mourant lorsqu'il les discontinua. Après environ quinze jours de repos il se rétablit peu à peu, il revint à quelques-uns de ces remedes & guérit parfaitement.

CONSULTATION LXXVIII.

Sur une constitution scorbutique.

LES vues que l'on doit avoir dans le traitement de Monsieur M... sont de corriger les digestions & de les maintenir ensuite en bon état, de diviser son sang & de le délayer, & d'en chasser une salûre scorbutique.

C'est pourquoi il se purgera d'entrée avec six dragmes de racine de polipode de chêne, une dragme & demie de séné, une dragme de rhubarbe concassée & deux onces & demie de manne pour un verre de médecine.

Il passera ensuite à l'usage des bouillons qui seront faits avec huit onces de chair de chevreau ou de collet de mou-

ton, deux ou trois écrevisses de riviere pilées en vie, & une poignée de cresson de fontaine.

Ayant pris ces bouillons dix matins il se purgera comme auparavant pour passer ensuite à l'usage de l'opiate suivante.

OPIATE.

Prenez deux gros de conserve d'enula campana & autant de celle de kinorrhodon, un gros & demi d'extrait de rhubarbe; quatre gros de cloportes préparés, autant d'ecorce de Winterane réduite en poudre, de succin blanc préparé, & de gomme lacque réduite en poudre très-fine; deux gros & demi de chacril réduit en poudre; faites-en une opiate molle avec une suffisante quantité de syrop de chicorée composé.

La dose de cette opiate sera de deux dragmes que l'on prendra le matin à jeun dans du pain à chanter, avalant une heure après un bouillon fait avec demi-livre de collet de mouton une petite poignée de chicorée amere de jardin, & une pincée de citronelle.

Ayant pris cette opiate cinq matins de suite, on passera à l'usage du petit-lait tiré ou du lait de vache, ou de

celui de chévre, par la présure, ou par la crême de tartre; la dose de ce petit-lait sera d'environ douze onces, on y éteindra trois clous de la longueur du doigt rougis au feu, on le clarifiera avec le blanc de deux œufs, y faisant bouillir pendant la clarification dix cloportes écrasés en vie, & l'ayant coulé on y ajoutera un peu de sucre, & deux cuillerées de suc de cresson d'eau.

Ayant pris ce petit-lait douze matins, on se purgera comme auparavant pour revenir à la même opiate que ci-devant cinq ou six matins; après lesquels on prendra le petit-lait comme il a été dit, douze matins, & ensuite on se purgera comme auparavant.

Sept ou huit jours après avoir fini ces remedes on pourra aller à Balaruc y prendre cinq ou six douches à la tête.

Au surplus on observera un bon régime de vie, se tenant à la soupe, bouilli & rôti, ne salant presque pas les alimens, & l'on boira le vin avec beaucoup d'eau.

Conseillé à Montpellier le 27. mars 1745.

FIZES.

CONSULTATION LXXIX.

Sur une affection hypocondriaque.

TOus les accidens nombreux dont on fait mention dans la relation, comme font les douleurs rhumatismales, vapeurs, des chaleurs à la tête, des gonflemens & tiraillemens au bas-ventre avec éruption de vents tant par le haut que par le bas, des palpitations de cœur passageres, tous ces accidens, dis-je, qui se trouvent dans une personne qui se jette vers la tristesse & la contention d'esprit caractérisent cette maladie que l'on appelle dans le monde vapeurs, & que nous appellons affection hypocondriaque; cette maladie dépend de la sécheresse, & de l'épaississement de la masse générale des fluides, & de la trop grande tension du genre nerveux : les vuës que l'on doit avoir dans ce cas sont de redonner de la fluidité à la masse des fluides, en divisant doucement, humectant & adoucissant, sans perdre de vue l'estomac qu'il faut soutenir dans

ſes fonctions ; c'eſt pourquoi on commencera par purger le malade avec le polipode de chêne, les fleurs de pêcher, la rhubarbe, le ſel végétal & la manne. Le lendemain on commencera l'uſage des bouillons qui ſeront faits avec un jeune poulet, deux écreviſſes de riviere, les cuiſſes de ſix grenouilles, une dragme d'ènula campana, demi-poignée de chicorée amere, & une pincée de feuilles de méliſſe.

Ayant pris ces bouillons huit matins, on ſe purgera comme ci-deſſus pour paſſer à l'uſage des demi-bains que l'on prendra vers les cinq heures du ſoir, avalant à la ſortie une grande taſſe d'infuſion de citronelle. Ayant pris les demi-bains ſix jours, on paſſera à l'uſage des eaux minérales légéres que l'on cherchera dans le pays, ſuivant le conſeil du Médecin, à qui on dira qu'on les demande de la force de celles d'Yeuſet au bas Languedoc : on prendra les eaux de cette eſpece pendant neuf jours, obſervant de n'en boire tous les matins qu'environ huit à neuf verres, & d'ajouter au premier verre du premier jour trois onces de manne : s'étant repoſé trois ou quatre jours, on reprendra ſix demi-

bains comme ci-dessus. Vers la fin de septembre on purgera le malade pour le faire passer à l'usage du lait d'ânesse qu'il continuera pendant un mois & demi, se purgeant à la fin & au milieu, supposé que l'estomac ne soutînt pas bien le lait, on remédiera à cet inconvénient en lui faisant prendre de trois en trois jours en se couchant vingt-cinq grains de corail préparé dans trois ou quatre cuillerées d'eau ; enfin il observera le régime de vie convenable.

A Montpellier *signé* FIZES.

CONSULTATION LXXX.

Sur une affection scorbutique.

LEs vues que l'on doit avoir dans le cas présent sont de rétablir les digestions, d'incifer doucement le sang, de le détremper & de l'adoucir ; or ces indications doivent être remplies par l'usage des bouillons faits avec un morceau de collet de mouton, deux ou trois écrevisses de riviere trois onces de racine d'enula campana, une pincée des

sommités d'hypericum ou de petit-chêne, se purgeant avant & après; on passera ensuite à l'usage de l'opiate faite de la façon suivante.

OPIATE.

Prenez trois gros de conserve de kinorrhodon & autant de celle d'enula campana; deux gros d'extrait de rhubarbe & autant de celui de genievre; faites-en une opiate avec une suffisante quantité de syrop de chicorée composé.

On prendra cette opiate le matin à jeun, avalant une heure après un bouillon fait avec une demi-livre de collet de mouton, & une petite poignée de chicorée amere de jardin. Après l'opiate on passera aux bouillons suivans.

BOUILLON.

Prenez un jeune poulet, trois écrevisses de riviere, une dragme de racine d'enula campana, dix cloportes, une poignée de chicorée amere, & suspendez dans le bouillon un nouet de safran de mars apéritif pesant demi-once, ce nouet servira pour quatre ou cinq fois.

Ayant pris les bouillons neuf matins on se repurgera pour passer à l'usage du petit-lait clarifié, auquel on ajoutera des cloportes, des sommités fleuries d'hypericum & des clous rougis; & de plus à la colature deux cuillerées de suc de cerfeuil, & une de sucre.

Après douze jours de ce petit-lait, on prendra l'opiate qui a été prescrite, ajoutant à la totalité de l'opiate trois onces de cloportes pulvérisés.

L'opiate finie on se purgera, & on passera ensuite à l'usage du lait d'ânesse, prenant chaque matin, un quart d'heure avant le lait, dans une cuillerée d'eau, huit grains de safran de mars apéritif; au commencement de l'été on prendra le matin les eaux de Vals, à la quantité de six ou sept verres chaque matin dégourdies.

Dix ou douze jours après on reviendra aux demi-bains, & après un pareil intervalle aux eaux de Vals: mais si pendant l'usage de ces eaux, ou de ces bains les enflures des jambes augmentoient, on en discontinueroit l'usage.

L'automne prochain on fera les mêmes remedes qui ont été marqués pour le printems; l'hiver prochain on se conten-

tera de se purger deux fois. On prendra dix fois le mois du safran de mars apéritif à la premiere cuillerée de soupe à la dose de dix grains, & tous les matins une tasse d'infusion de feuilles de citronelle, ou de décoction de gnaphalium maritimum avec un peu de sucre, ce qui sera encore mieux. On observera un bon régime de vie.

A Montpellier *signé* FIZES, MONTAGNE.

Le malade avoit les symptômes suivans. Il ressentoit des inquiétudes d'estomac, des gonflemens en différens endroits du bas-ventre, tantôt plus, tantôt moins douloureux, une colique passagere, des douleurs de même caractere aux genoux, des picotemens qui se faisoient sentir quelquefois au devant de la poitrine, il rendoit des vents par la bouche, des glaires par le fondement, des enflures œdémateuses aux jambes qui se déclaroient le soir, le tout accompagné de contention & de crainte.

CONSULTATION LXXXI.

Sur une affection hypocondriaque.

LEs vents que Monsieur rend habituellement par la bouche, les tensions inquiétantes qu'il ressent à l'estomac & à l'hypocondre, les tiraillemens qui le fatiguent en différentes parties du corps, le tintement des oreilles, les éblouissemens passagers, les foiblesses de jambes, les urines crues & abondantes, les craquemens des articulations, les vomissemens de sucs le plus souvent aigres, & quelquefois insipides tantôt épais, tantôt coulans & limpides, tous ces symptômes accompagnés de beaucoup de crainte caractérisent ce que les médecins appellent affection hypocondriaque.

Les indications qui se présentent à remplir sont de corriger les digestions, de diviser sans fougue la masse générale des fluides, de la détremper, & de l'adoucir. Ces indications doivent être remplies par les remedes suivans. On se purgera d'abord le lendemain, on prendra pen-

dant cinq jours des bouillons faits avec un poulet, deux écrevisses de riviere, une dragme de racine de pivoine & de celle d'enula campana, une pincée de petit-chêne, demi-poignée de chicorée amere ou de cresson ; puis on prendra l'opiate qui suit.

OPIATE.

Prenez trois gros de conserve de kinorrhodon & autant de celle d'enula campana ; deux gros de conserve d'absynthe & autant d'extrait de genievre ; deux gros de craie de Briançon ; un gros d'antihectique de Poterius & de chacril pulvérisé ; quatre gros de cachou ; faites-en une opiate avec une suffisante quantité de syrop de chicorée composé, qu'on divisera en dix prises.

Après les dix jours d'usage, soit du bouillon, soit d'opiate, on se purgera ; on passera ensuite à l'usage du petit-lait clarifié, auquel on ajoutera des clous rougis avec une pincée de sommités fleuries d'hypericum, & à la colature deux cuillerées de suc de menthe de jardin, ou de cerfeuil, ou de cresson, & un peu de sucre. Après douze jours d'usage du

petit-lait on se purgera, puis on tentera le lait d'ânesse en cette maniere; les cinq ou six premiers jours on n'en prendra que sept à huit onces, & on y mêlera deux cuillerées de la seconde eau de chaux de deux jours l'un. On prendra un moment avant le lait dix grains de poudre de guttete, dans deux cuillerées d'eau de fleurs d'orange. Si le lait passe bien on en augmentera la dose jusqu'à douze onces pendant dix jours, avec les précautions déja marquées; si le lait continue à bien passer on l'augmentera jusqu'à seize onces, où l'on s'en tiendra pendant quinze jours, y mettant toujours deux ou trois cuillerées de la deuxiéme eau de chaux, en usant de la poudre de guttete; enfin après un bon mois d'usage du lait d'ânesse on se purgera: mais si le lait ne peut pas passer, on l'abandonnera pour cette saison, prenant les bouillons prescrits ci-devant. L'hiver on prendra tous les matins une tasse de décoction de gnaphalium maritimum, ou de citronelle, ou de thé, & deux fois la semaine on avalera avec deux ou trois cuillerées de soupe, vingt grains de Poudre de guttete, de plus dix fois le mois on prendra dix grains de safran

de mars apéritif dans la premiere cuillerée de soupe.

Le printems prochain on répétera tous les remedes marqués pour cet automne, & on tâchera de prendre le lait d'ânesse deux mois ; s'il passe bien on le prendra encore le soir à dix heures, ayant soupé avec un potage : si le lait ne peut passer on prendra à deux reprises à sa place une trentaine de bouillons faits avec un poulet, la chair ensanglantée d'une tortue, ou deux écrevisses.

L'éte prochain se passera à prendre en cinq reprises trente & quelque bains domestiques, avalant à la sortie du bain une tasse de citronelle. L'automne prochain on répétera les remedes faits pendant le printems ; dès-à présent il convient de prendre le soir en se couchant seize ou vingt gouttes de Laudanum liquide dans deux cuillerées d'eau, jusqu'à ce que les agacemens d'estomac aient été calmés ; enfin on observera un bon régime de vie.

A Montpellier, *signé* LAZERME, FIZES.

CONSULTATION LXXXII.

Sur des vapeurs convulſives.

LEs vents que le malade rend en quantité par haut & par bas, les legers vertiges, les douleurs qu'il ſent ſucceſſivement en différentes parties, les mouvemens convulſifs des muſcles, des lévres, des bras, des doigts qui ont fait craindre aux malades la paralyſie de ces parties démontrent évidemment qu'il eſt attaqué de vapeurs convulſives. Pour ſoulager le malade il faut rectifier les digeſtions, détremper & adoucir le ſang, & par-là diminuer la tenſion des nerfs. Pour cet effet le malade ſe purgera, enſuite il prendra pendant dix jours des bouillons faits avec un jeune poulet, trois dragmes de racine de pivoine mâle, deux écreviſſes de riviere, une poignée de chicorée, autant de creſſon, dix cloportes ; enſuite le malade prendra pendant douze jours le petit-lait clarifié rendu ſtomachique, cloportiſé, ferré & ſucré.

Pendant le tems du petit-lait le malade prendra de deux en deux jours le bol suivant.

BOL.

Prenez douze grains de poudre de guttete, de racine de valériane sauvage, de poudre de cloportes également de chacune ; faites uu bol pour une prise avec une suffisaute quantité de syrop d'absynthe.

Après l'usage du petit-lait le malade se repurgera & prendra ensuite le lait d'ânesse jusqu'au mois de juillet. Au mois de juillet le malade prendra pendant huit jours le demi-bain domestique, & même le bain entier, s'il peut le soutenir, s'étant reposé quatre jours il boira pendant huit jours les eaux de la Marquise de Vals coupées avec un tiers d'eau de fontaine ordinaire; il en prendra chaque jour deux bons pots dégourdies au bain-marie, dans l'espace de deux heures ou deux heures & demie, prenant un bouillon ordinaire une heure après avoir bu les eaux; s'étant reposé quatre jours il reprendra pendant huit jours le bain domestique;s'étant encore reposé quatre jours après les bains il reprendra les eaux de Vals pendant huit jours ; & après quatre

quatre jours il reprendra les bains domestiques pendant neuf jours : dès que l'automne sera venu le malade se fera saigner & purger, & prendra ensuite les remedes du printems. Le malade se nourrira avec des soupes à la viande du bouilli & du rôti, ne mangera que du mouton, du veau, de l'agneau, de bon gibier, & sur-tout de bonne volaille engraissée, il boira le vin bien trempé, il évitera les excès, les veilles, les grandes fatigues & les contentions d'esprit, il tâchera de se dissiper par la frequentation des compagnies, & sur-tout on est d'avis qu'il fasse un exercice modéré.

A Montpellier ce 29. avril 1747.
signé LAZERME.

CONSULTATION LXXXIII.

Sur une perte de sang.

LA perte de sang avec le dégoût, les tumeurs œdémateuses des pieds & des jambes qui sont plus considérables le soir que le matin que Madame a de-

puis quelque tems, ne peuvent être rapportées qu'à une foiblesse des vaisseaux de la matrice, & à une constitution de sang épaisse & âcre, & comme cachectique. Il y a deux indications à remplir dans le cas présent ; la premiere est d'arrêter la perte de sang ; la seconde est d'évacuer avec ménagement les sérosités surabondantes, & de fortifier les solides affoiblis, c'est ce qu'on se propose de faire par le moyen des remedes suivans.

On purgera Madame ; ensuite elle prendra pendant quatre jours le matin & le soir l'opiate suivante.

OPIATE.

Prenez un gros de conserve de roses, un scrupule de sang dragon ; quatre grains d'alun de roche réduit en poudre, un scrupule de racine de tormentille pulvérisée ; faites en une opiate, on ajoutera à la dose du soir dix gouttes de laudanum liquide.

Pendant l'opiate Madame prendra le matin un bouillon altéré par la chicorée, & le soir trois onces de suc de plantain & d'ortie dépurés, y ajoutant un peu

de sucre pour l'adoucir ; ensuite Madame prendra pendant huit jours des bouillons faits avec un jeune poulet, une once de racine de renouée, & deux dragmes de tormentille concassée, de pimprenelle & de mille feuille, demi-poignée de chacune, & six cloportes.

On repurgera Madame après l'usage de ce bouillon, si la perte n'est point arrêtée on reviendra à l'opiate, au suc d'ortie & de plantain, & ensuite au bouillon, mais si la perte est arrêtée on travaillera à dissiper les enflûres, & pou cet effet on préparera le bouillon suivant.

BOUILLON.

Prenez une livre & demie de maigre de veau coupé par tranches, une demi-poignée de feuilles de pimprenelle, de chicorée, de cresson, autant de chacune, hachez bien les herbes, faites-en un lit dans un pot de terre vernissé, par-dessus ce lit faites-en un autre avec les tranches de veau que vous couvrirez avec un lit d'herbes ; continuez jusqu'à ce que le lit de dessus soit fait avec des herbes comme celui de dessous, ajoutez

ensuite dix cloportes, une dragme de racine de tormentille, & quatre ou cinq cuillerées d'eau de fontaine, bouchez bien le pot avec un parchemin mouillé & son couvercle, faites bouillir au bain-marie pendant cinq heures, & passez le bouillon à travers une serviette, la malade prendra ce bouillon pendant huit jours, se purgera à la fin avec la médecine ordinaire, après cela elle examinera l'état de sa maladie.

Si les enflures faisoient des progrès, on se serviroit du suc suivant.

SUC.

Prenez une demi-poignée de feuilles de chicorée, de pimprenelle & de cresson autant de chacune ; hachez ces feuilles ; ajoutez y douze cloportes ; faites digérer le tout pendant la nuit sur des cendres chaudes ; le matin vous mettrez cela sur un feu modéré, & vous l'y tiendrez en le remuant souvent, jusqu'à ce qu'il donne du suc copieusement, alors vous coulerez avec expression, & ferez de ce suc deux prises dont l'une sera pour le matin, & l'autre pour le soir.

Après l'usage du suc on reviendra au bouillon au bain-marie, mais si la perte revenoit on redonneroit l'opiate & le suc, & tout de suite le bouillon comme il est marqué ci-dessus. Madame usera d'une ptisanne faite avec le capillaire & deux feuilles de scolopendre. Madame se nourrira avec des potages à la viande, du bouilli & sur tout du rôti, principalement de bon gibier & de bonne volaille engraissée; elle soupera légérement & à bonne heure.

A Montpellier le 24. mai 1747. *signé* LAZERME.

CONSULTATION LXXXIV.

Sur des vapeurs avec suppression de regles.

Les attaques d'oppression dans lesquelles la malade perdoit la parole, & les maux de tête, indiquent des vapeurs, l'enflure des jambes jusqu'aux genoux qui paroît sur le soir, & se dissipe dans la nuit, la suppression des regles de-

puis près de deux ans marquent un épaississement général de la partie blanche du sang ; les maux d'estomac qu'a la malade, sur-tout dès qu'elle a mangé démontre le vice des digestions ; enfin la soif qu'elle a éprouvée en certains tems, les chaleurs qu'elle sent intérieurement & la maigreur indiquent évidemment que le sang est dépourvu de parties douces & onctueuses, & par conséquent chargé d'acrimonie.

Le mauvais régime que la malade a gardé, les crudités dont elle a usé pendant long-tems ont disposé peu à peu le sang à contracter cet épaississement & cette acrimonie, la suppression des regles qui est un symptôme de ce vice des humeurs, retenant les impuretés qui doivent se séparer du sang a donné occasion à tous les symptômes de cette maladie. On fera à la malade une saignée du bras d'environ six onces, le lendemain on la purgera avec le séné, le tartre soluble, les fleurs de pêcher, les tamarins & la manne : ensuite elle prendra le matin au lit le bouillon suivant fait avec demi-livre de collet de mouton, de la racine de pivoine mâle & d'enula campana, de chacune une

dragme, deux écreviſſes de riviere, huit cloportes, & une poignée de chicorée.

Si la malade n'a plus les jambes enflées elle prendra le matin à ſon lever le demi bain domeſtique, elle y reſtera une heure, au ſortir du bain elle ſe remettra au lit où elle prendra le bouillon ci-deſſus. Elle prendra ces deux remedes pendant dix jours.

Si les jambes ſont enflées elle prendra le bouillon ſans prendre le demi-bain; s'étant repurgée elle prendra un grand verre de petit-lait clarifié, altéré avec quatre feuilles ſéches de menthe de jardin, ferré & ſucré; elle prendra ce petit-lait pendant quinze jours, ſe repurgera à la fin & prendra enſuite le matin au lit un bon verre de lait d'âneſſe fraîchement trait, adouci avec le ſucre, y ajoutant deux cuillerées de la ſeconde eau de chaux; à meſure que l'eſtomac s'accoutumera au lait, on l'augmentera un peu tous les trois jours juſqu'à ce que la malade en prenne une petite écuellée, dès qu'elle ſera bien accoutumée au lait elle ſoupera ſur les ſept à huit heures du ſoir avec une ſoupe au lait de vache ou de l'avenat cuit au lait, elle dînera à ſon ordinaire.

La malade continuera le lait jusqu'à la fin de décembre se purgera en le quittant & pendant son usage lorsqu'elle en aura besoin ; pour empêcher le lait de s'aigrir, elle prendra trois fois la semaine l'opiate qui suit.

OPIATE.

Prenez du corail rouge préparé & de l'antimoine diaphorétique de chacun dix grains ; du succin blanc & de la mirrhe pulvérisée cinq grains de chacun ; faites-en une opiate avec une suffisante quantité de syrop d'absynthe.

La malade prendra cette opiate immédiatement avant le lait d'ânesse.

Comme le mauvais régime de vie a produit cette maladie, il faut que le bon contribue à le guérir : la malade se privera de ragoûts, du maigre, de viandes salées, épicées, de cochon, & sur-tout d'alimens cruds & aigres. Elle se nourrira de bouilli & rôti, & ne mangera que des soupes, de la viande de boucherie, de bon gibier, & de la jeune volaille engraissée. Elle soupera à bonne heure, & légérement, ne boira que de l'eau de fontaine à son ordi-

naire, se privera du caffé, & de toutes les boissons échauffantes, fera un peu d'exercice, & tâchera de se dissiper par la fréquentation des compagnies.

A Montpellier ce 19. août 1747. *signé* LAZERME.

CONSULTATION LXXXV.

Sur une affection scorbutique.

QUoique les eaux d'Yeuset conviennent assez, & dans le cas de la jaunisse & dans le cas du scorbut pour dessaler le sang comme vous l'observez avec raison : elles ne sçauroient être de mise pour Mademoiselle ; l'enflure des jambes à laquelle elle est sujette de tems en tems est une contre-indication ; il vaudroit infiniment mieux lui faire prendre quelques bouillons légérement apéritifs sous la forme suivante.

BOUILLON.

Prenez un poulet qu'on aura éventré

& auquel on aura coupé la tête & les jambes, ou une bonne demi-livre de maigre de veau, & mettez-la dans un pot avec la quantité d'eau nécessaire pour faire une prise de bouillon; quand la viande sera à moitié cuite, ajoutez-y demi-once de racine d'asperges sauvages, demi-once de racine d'arrête-bœuf, & demi-once de racine de garence, un quart d'heure après jettez dans le pot demi-poignée de racines & de feuilles de chicorée sauvage, autant de racine & feuilles de fraisier, & un peu moins de demi-poignée de la racine & des feuilles de grande chélidoine: quand les herbes seront cuites, retirez le pot du feu, & coulez avec expression.

Il est bon que la malade prenne un de ces bouillons pendant douze ou quinze jours de suite, si elle les supporte aisément, & qu'elle s'en trouve bien, sans se purger ni avant ni après, la disposition scorbutique ne s'accommodant nullement, ni des saignées, ni des purgatifs, à moins qu'il n'y eût d'ailleurs une nécessité absolue: le lait ne va gueres avec la jaunisse, mais il va avec le scorbut. Que faut-il donc faire? justement ce que l'on ne fait presque jamais: il faut prendre

un milieu en conséquence, & après que les bouillons auront produit l'effet que nous en attendons, ou que tout au moins ils auront disposé les choses, il faut donner à la malade le petit-lait bien clarifié; & pour satisfaire à tout, on pourra y joindre deux cuillerées de cresson d'eau bien dépuré, & un morceau de sucre. Elle pourra user de ptisanne de cresson, en faisant bouillir une poignée de cette plante dans trois chopines d'eau de fontaine pour en boire à l'ordinaire, & en prendre en tout tems, & pendant les remedes ci-dessus. Vous observerez cependant que si vous y ajoutez quelques tranches de citron, il faut que ce soit lorsqu'elle ne prendra point le lait, parce que vous sçavez que les aigres ne vont point avec le lait, ni même avec le scorbut. S'il y a quelque chose de plus vous me le ferez sçavoir.

A Montpellier le 19. mai 1746. *signé* GUIZARD.

CONSULTATION LXXXVI.

Sur une anchilose invétérée.

LE peu de mouvement qu'a le genou de la malade, la grosseur qu'on y remarque, le claquement qu'on entend dans l'articulation, & la rétraction de la jambe ne permettent plus de douter que le malade n'ait une anchilose ; cette maladie qui a duré pendant dix-sept ans est l'effet de la mauvaise constitution des humeurs & de la foiblesse de la partie malade, que l'abscès qu'elle y eut pendant sa jeunesse, & la chûte qu'elle fit sur cette partie ont augmenté & ils ont déterminé par-là la fluxion qui s'y est faite : en effet sa rotule est non-seulement immobile dans sa place, mais encore elle est beaucoup plus grosse que dans l'état naturel, ce qui fait voir que cette maladie s'est faite par fluxion, & qu'elle dépend plus du vice, ou de l'épaississement de la lymphe qui arrose les ligamens, les cartilages, & les tendons de la partie affectée que du coup

qu'elle reçut lors de la chûte sur cette partie, cette maladie est pour l'ordinaire incurable, & on a plus de raison de penser que celle-ci pourroit l'être, puisqu'elle dure depuis dix-sept ans & qu'elle a résisté à plusieurs remedes qu'on a employés, cependant comme il arrive quelquefois que l'on soulage considérablement les malades qui en sont attaqués, on est aussi d'avis de tenter quelques remedes, tant extérieurs qu'intérieurs, étant bien persuadés que la malade ne s'en trouvera pas mal, & qu'ils pourront apporter plus de soulagement qu'elle n'en espere. Elle profitera de cette saison pour aller aux bains de Puzols qui sont à quatre lieues de Pezenas, elle s'y baignera de la maniere qui suit; elle mettra dans la source la jambe malade, l'enfonçant de maniere que l'eau monte jusqu'à demi-cuisse, avant de mettre la jambe malade dans le bain, on attachera un morceau de plomb, pesant environ une livre au talon de la jambe malade; elle pourra mettre un soulier & attacher le plomb au talon dudit soulier, elle restera demi-heure ou plus dans le bain, & sur la fin elle se fera doucher le genou malade; si le bain

ne la fatigue pas elle en prendra un autre le soir : il faut qu'elle en prenne dix ou douze, & même quinze ou vingt si elle s'en trouve soulagée d'une maniere sensible, étant revenue de Puzols au lieu où elle fait son séjour on la purgera de la maniere qui suit.

PURGATION.

Prenez trois gros de séné, un gros de tartre soluble, une pincée de sommités d'absynthe ; faites bouillir dans douze onces de décoction de polypode de chêne ; dissolvez dans la colature faite avec expression deux onces de manne de Calabre. On en fera deux prises.

La malade prendra deux jours après les bouillons d'écrevisses pendant dix jours, après lesquels s'étant repurgée elle prendra le lait d'ânesse le matin au lit, & le continuera pendant un mois : durant le reste de l'hyver la malade se purgera de tems en tems, & dès qu'elle aura commencé les remedes ci-dessus, on oindra la partie malade avec le liniment qui suit.

LINIMENT.

Prenez deux petits chiens qui viennent de naître, douze vers de terre en vie qu'on fera dégorger dans le vin blanc, des feuilles de jusquiame & de mauve légérement hachées, de chacune une poignée ; faites bouillir le tout pendant une petite heure dans un pot d'huile commune, & demi pot de vin blanc ; ajoutez sur la fin des fleurs d'hypericum, de melilot, de camomille, une poignée en tout. Laissez bouillir les fleurs deux ou trois bouillons, passez ensuite à travers un linge un peu gros, & exprimez fortement, gardez cette huile dans une bouteille ; lorsqu'on voudra s'en servir on en prendra une quantité nécessaire pour oindre le genou malade, & on la fera un peu chauffer sur la braise, on frottera ensuite de cette huile la partie malade, on la couvrira avec un gros papier, & une serviete chaude ; il faudra faire cette friction le soir lorsque la malade se mettra au lit, & la continuer pendant douze jours de suite.

Après l'usage de ce liniment on fera de petites frictions sur la partie malade

avec l'onguent mercuriel, fait au tiers avec le mercure révivifié du cinabre, on fera aussi des frictions le soir, couvrant la partie malade avec une serviette chaude, on en donnera dix avec demi gros d'onguent dans l'espace de vingt jours, le tems des frictions fini on observera duquel des deux remedes la malade se sera le mieux trouvée, on le répéteroit pendant vingt ou trente jours; on n'espere pas de guérir cette maladie par ces remedes, mais on voudroit donner de la souplesse aux tendons, ligamens & cartilages de l'articulation malade, atténuer la lymphe épaissie & arrêtée dans cette partie, & la préparer pour ainsi dire, afin qu'elle puisse céder à un autre remede qu'on a dessein d'employer dans la suite.

Le printems étant venu on saignera la malade du bras, deux jours après elle se purgera avec la médecine ordinaire, & ensuite elle prendra les bouillons d'écrevisses, & le lait d'ânesse pendant le même tems, & avec le même ordre que ci-dessus. Dès que nous serons au mois de juin, la malade ira à Bareges pour y prendre le bain dans la source suivant l'usage des lieux, si après qu'elle

aura resté un certain tems à Bareges elle n'est pas soulagée, elle ira aux bains de Barbatane qui ne sont pas éloignés de Bareges, où elle restera quelque tems, on lui conseille de rester dans le haut Languedoc pendant les grandes chaleurs de l'été pour retourner à Bareges dès que l'automne sera venu : les bains de Bareges sont le meilleur remede qu'on connoisse pour le mal dont il s'agit, & tous les autres qu'on lui conseille de faire ne sont que pour disposer à un bon succès ; au surplus la malade doit garder un régime de vie convenable à son état, elle ne doit pas faire maigre, elle se privera des viandes salées & épicées comme ragoûts, & la chair de cochon lui est aussi fort contraire de même que les alimens aigres & cruds, elle se nourrira avec de bonnes soupes à la viande, du bouilli & sur-tout du rôti, du gibier, & de la volaille.

Délibéré à Montpellier, *signé* VERGNES, LAZERMES, HAGUENOT, SOULIER, & LAMORIER, Chirurgien.

CONSULTATION LXXXVII.

Sur une ſciatique.

IL paroît par la relation communiquée que Mademoiſelle eſt ſujette à une ſciatique dont la cauſe eſt une lymphe qui engorge le tiſſu de la membrane propre au mouvement des muſcles de la cuiſſe & de la jambe ; quoiqu'on rapporte la cauſe de cette maladie à un air froid, je penſe que la lymphe étoit déja diſpoſée, & qu'elle eſt ainſi conſtituée par quelque vice intérieur, puiſque cette maladie a été ſi rebelle, & qu'il s'eſt enſuivi des enflures ; enfin ce qui leve tout doute, c'eſt qu'on a reſſenti au bras comme des impreſſions de froid.

Les vues que l'on doit avoir ſont de corriger les digeſtions, & les maintenir en bon état, de diviſer la maſſe générale des fluides & de l'adoucir, enfin de réſoudre cette lymphe aux endroits où elle produit l engorgement & d'y redon-

ner du ressort aux parties : dans ces vues on commencera par une saignée du bras, & l'on purgera le lendemain comme il suit.

PURGATION.

Prenez six gros de polypode de chêne ; faites-bouillir dans une suffisante quantité d'eau de fontaine ; ajoutez deux gros de séné, un gros de rhubarbe, dissolvez dans la colature deux onces de manne de Calabre ; faites en une potion pour deux prises que vous ferez prendre avec les précautions convenables.

On prendra ensuite pendant dix matins des bouillons faits avec un morceau de collet de mouton, quatre ou cinq écrevisses de riviere, un gros & demi de racine d'enula campana, & une poignée de chicorée amere auxquels on ajoutera vingt-cinq grains de tartre martial soluble ; les bouillons finis on se purgera comme ci-dessus.

Quelques jours après on ira prendre les bains d'eaux minérales chaudes, ou bien on enveloppera les parties affectées des boues de ces eaux thermales suivant l'usage du pays, si l'on n'étoit pas d'un pays si éloigné, nous conseillerions les bains de Balaruc.

Enfin s'étant reposée quelques jours elle prendra un mois le lait d'ânesse, se purgeant avant & après comme ci-dessus, observant pendant l'usage du lait de prendre de deux jours l'un le matin, demi heure avant la prise du lait, six grains de safran de mars ; au surplus on observera un bon régime, se tenant à la soupe, au bouilli & au rôti.

A Montpellier ce 12. avril 1737. *signé* FIZES.

CONSULTATION LXXXVIII.

Sur des fleurs blanches.

IL paroît que tous les symptômes dont Mademoiselle est affligée ne proviennent que de la difficulté que le sang menstruel trouve à passer par les couloirs de la matrice, car cette difficulté étant une fois posée, il sera fort aisé d'expliquer tous les maux qu'elle souffre avant l'écoulement pendant & après l'écoulement, dont cependant le détail seroit ennuyeux & assez inutile ; cette difficulté ne peut provenir que de

l'une de ces trois causes suivantes, sçavoir, ou de la grossiereté des liqueurs, ou de la vélocité de leur mouvement, ou enfin du rétrecissement des couloirs mêmes, car 1°. si les molécules se trouvent trop grossieres, elles ne pourront qu'avec peine passer par les couloirs, 2°. si les humeurs circulent avec une trop grande vélocité, elles ne s'arrêtent pas assez pour distribuer les liqueurs convenables aux vaisseaux collateraux; 3°. enfin si le calibre des vaisseaux sécrétoires, ou excrétoires se trouve rétreci, il est évident que la sécrétion ne pourra se faire qu'avec peine.

Cependant la maigreur de Mademoiselle & son tempérament délicat semblent donner l'exclusion à la premiere cause qui peut avoir lieu dans d'autres occasions, & quoique le même tempérament nous fasse soupçonner la deuxiéme cause, nous regardons la troisiéme ou le rétrecissement des couloirs comme la cause principale; la seule durée de la maladie semble confirmer cette assertion : il s'ensuit de cette théorie que les indications curatoires doivent rouler sur les remedes qui humectent, qui relâchent & qui sont en état d'adoucir légére-

ment. On commencera par une faignée du pied, le lendemain la Demoiſelle ſera purgée avec deux verres de ptiſanne roïale, enſuite elle commencera l'uſage des bains domeſtiques qu'elle continuera juſqu'à la fin du mois d'août, laiſſant quelques jours d'intervalle ſi elle ſe trouve fatiguée, & dans ce tems-là elle prendra pendant ſept jours les petites eaux rafraîchiſſantes, comme celles de Maine, de Lodêve, ou autres ſemblables, uſant deſdites eaux pour boiſſon ordinaire ou toutes pures ou en forme de ptiſanne faite avec le capillaire, & de la ſcolopendre; au commencement de ſeptembre elle ſera encore ſaignée & purgée comme ci-deſſus, pour-lors elle commencera le petit-lait kalibé le matin à jeun, & elle le continuera pendant dix à douze jours, après cela elle ſera encore purgée doucement, & pour-lors elle commencera l'uſage du lait d'âneſſe; le matin, à midi elle prendra une ſoupe au lait de vache, & le ſoir de même pour ſouper.

Délibéré à Montpellier, *ſigné* FITZ-GERALD.

CONSULTATION LXXXIX.

Sur une mélancolie

LEs attaques de mélancolie auxquelles le malade est sujet depuis environ vingt-deux ans, dépendent selon toutes les apparences d'un léger embarras des petits vaisseaux capillaires du cerveau, à raison duquel toutes les sensations animales ne se font pour lors qu'avec peine, l'on est assoupi, l'on ne prend plaisir à rien, parce que les secousses des nerfs extérieures ordinaires sont incapables de surmonter leur embarras, ainsi l'ame se trouvant comme abandonnée aux simples vibrations du cerveau embarrassé ne peut que s'occuper d'idées tristes & fâcheuses, qui forcent le malade d'abandonner le commerce du monde, & de se livrer à soi même; il ne semble trouver du soulagement que dans un long sommeil qui doit être rempli de rêves tristes & fâcheux, ce qui augmente la mélancolie que l'on veut éviter par-là.

L'embarras du cerveau que nous sup-

poſons pour cauſe prochaine du mal nous en paroît encore une aſſez éloignée : pour les tintemens dont le malade ſe plaint, & les petites étincelles ou atômes qui ſe préſentent ſouvent à ſes yeux, lorſqu'il veut un peu trop fixer ſa vue ſur un objet déterminé, ils viennent de ce que dans ces deux cas les nerfs de l'oreille, & ceux de la rétine ſont fort embarraſſés dans les petits vaiſſeaux capillaires, dont les battemens irréguliers excitent dans l'oreille des bruits intérieurs & produiſent dans l'œil ces petits mouvemens qu'on a accoutumé de rapporter aux atômes extérieurs : comme les nerfs de l'oreille & de l'œil ſont les plus délicats & les plus voiſins du cerveau ils ſe reſſentent les premiers des embarras de ce viſcere mol naturellement, & ſi délicat que la moindre choſe eſt capable de le déranger. Lorſque les attaques ſe trouvoient fort courtes dans leur commencement, elles ne faiſoient pour-lors que de ſimples vapeurs ; les gros vaiſſeaux libres du cerveau ſurmontant aiſément la réſiſtence du peu de capillaires encore légérement embarraſſés ; l'orage ſe diſſipoit bientôt de lui même, au lieu que les attaques aujourd'hui lui reviennent

viennent deux fois l'année & persistent deux mois de suite, parce que l'embarras est beaucoup plus considérable, ce qui pourroit avoir des suites plus fâcheuses si l'on ne travailloit à les prévenir en détournant le torrent du sang qui se porte trop au cerveau, en le faisant rouler simplement dans le tissu de ce viscere embarrassé ; indication qu'on tâche de remplir par un bon régime de vie, & par le secours des remedes en procédant de la maniere qui suit.

LAVEMENT.

Prenez une demi-livre de décoction ordinaire réfrigérante & laxative ; deux onces de catholicon fin ; un gros de diaphénix ; faites un lavement qu'on réitérera toutes les fois que le ventre ne sera pas libre.

Après le lavement rendu on ouvrira la veine de l'un des pieds pour en tirer environ neuf onces de sang ; & supposé que le bruit des oreilles subsistât en son entier, le pouls restant assez plein & que les forces le permissent, on réitérera la même saignée six heures après la premiere, n'ayant pris dans l'entre-

deux qu'un bouillon à la viande, que si au contraire le tintement d'oreille a considérablement diminué, & que les forces se trouvent affoiblies par la premiere saignée, on renverra la seconde au lendemain, vivant de ritz à la maniere ordinaire.

Sur le lendemain des deux saignées on prendra le matin un bolus fait avec cinq ou six grains de tartre stibié ordinaire, & tant soit peu de confection d'hyacinthe, ayant soin d'avaler de moment à autre quelques cuillerées de bouillons gras pour faciliter le vomissement dès qu'il commencera de paroître, & continuant de même jusqu'à ce qu'on ne vomisse plus : l'on pourra, si l'on craint le bouillon gras, avaler quelques cuillerées d'infusion de thé sans sucre, & après un jour de repos on se purgera avec cette potion.

PURGATION.

Prenez deux gros de séné, deux onces de polypode de chêne, un gros de sel végétal ; faites bouillir légérement dans une suffisante quantité d'eau de fontaine & laissez infuser pendant la

nuit sur des cendres chaudes ; dissolvez dans la colature faite avec expression deux onces de manne de Calabre & deux gros d'électuaire diacarthame ; faites-en une potion qu'on prendra le matin avec les précautions convenables.

Dès le lendemain de la purgation le malade prendra à jeun un bouillon fait avec un quarteron de maigre de veau, un nouet de demi-dragme de rhubarbe concassée, & environ une once de chacune des racines suivantes, pivoine mâle & valériane sauvage, & un gros de tartre kalibé pour passer le lendemain à l'opiate suivante.

OPIATE.

Prenez une demi-once de safran de mars apéritif & autant de quinquina réduit en poudre très-fine ; deux gros de polipode de chêne réduit en poudre, & autant de poudre de guttete ; un gros de jalap en poudre ; un gros & demi de scammonée préparée sans soufre ; un scrupule de fleurs de sel ammoniac martial & autant de borax ; le tout étant réduit en poudre très-fine, mêlez-le exactement avec une suffisante

quantité de ſyrop des cinq racines juſqu'à ce qu'il ſoit réduit en conſiſtence d'opiate ; le malade en prendra le matin à jeun depuis un gros juſqu'à deux, avalant par-deſſus un bouillon altéré avec des feuilles de bourache, & il en continuera l'uſage pendant quinze jours de ſuite, ou alternativement, ſuivant la prudence de Monſieur le Médecin ordinaire.

L'uſage de cette opiate étant fini on prendra deux heures avant de ſortir du lit une écuellée de petit-lait de vache, clarifié avec le blanc de deux œufs, dans lequel on aura fait infuſer à chaud une pincée de fumeterre, & où l'on aura enſuite diſſout environ une once de ſucre candi réduit en poudre, continuant quinze ou vingt jours de ſuite, ou à l'alternative, en réitérant les mêmes remedes ci-deſſus marqués dans le même ordre, au printems & à l'automne juſqu'à parfaite guériſon : & pendant les chaleurs de l'été on uſera de quelques bains domeſtiques d'eau tiede, où l'on reſtera une bonne heure chaque fois ſans y ſuer & ſans y avoir froid, ayant ſoin pour cela d'y ajouter de nouvelles eaux froides ou chaudes ſuivant le beſoin. On

peut même dans cette saison prendre quelques eaux minérales apéritives, telles que sont dans ce pays, celles de Camarès, ou de Vals, faisant succéder une neuvaine desdites eaux à une neuvaine de bains, continuant de même, supposé qu'on se trouve soulagé. Mais tous ces remedes seront inutiles, si le malade ne travaille pas de son côté à dissiper sa mélancolie par des occupations fréquentes & fort variées, évitant les fortes contentions d'esprit & toutes sortes de chagrin; il fera autant d'exercice du corps à pied ou à cheval que ses affaires le lui permettront en respirant un air libre de la campagne, plutôt un peu vif & chaud que grossier & froid; le malade se reglera pour ses heures précises du lever & du coucher, & de ses repas; il se couchera par exemple à neuf heures en hyver, & à dix en été pour se lever à cinq ou à six; après son lever il déjeûnera avec une croûte de pain pour boire deux coups d'eau avec un tiers de bon vin clair fort léger, tel que celui de Bourgogne; il dînera à midi précis suivant son appétit, & soupera très légérement deux heures avant se coucher: il se pri-

vera des alimens ſalés, groſſiers, épicés, & de difficile digeſtion.

Délibéré à Montpellier, *ſigné* DEIDIER. 1729.

CONSULTATION XC.

Sur un mal d'oreille.

LE mal d'oreille dont le malade ſe plaint depuis ſa naiſſance eſt un ulcére interne, puiſqu'il ſort de cette oreille gauche une matiere blanchâtre & jaunâtre, d'une mauvaiſe odeur, & que le malade reſſent des douleurs très-vives de tems en tems dans la tête; cet ulcere invétéré doit être accompagné de chairs fongueuſes, puiſque le malade a remarqué, que lorſque le pus ne coule point & qu'il eſt ſaiſi de la douleur, les mouchoirs chauds qu'il applique ſur la partie lui font rendre un pus mêlé de ſang: enfin il eſt à craindre que depuis le tems que cet ulcere s'eſt formé il ne ſoit devenu fiſtuleux, & qu'il ne ſe ſoit formé des callosités tout autour. Cette maladie

est très-incommode, mais elle pourroit devenir dans la suite dangéreuse, si elle étoit négligée, du moins le malade pourroit à la suite du tems perdre entiérement l'ouie.

Quoiqu'on ne nous marque pas ce qui a pû occasionner le mal dans le commencement, ni le tempérament & la maniere de vivre du malade, nous avons lieu de soupçonner de la nature de son mal que son sang est fort acrimonieux, & que ses mauvaises qualités ont contribué à entretenir cet ulcere, cependant cet écoulement quoique contre nature est devenu, pour ainsi dire, nécessaire, & on peut le regarder comme une voie par laquelle le sang se dépure, d'autant plus que le malade a éprouvé plusieurs fois que dès qu'il cesse il est tourmenté d'une très-vive douleur.

Il paroît par conséquent qu'il ne faut pas arrêter cet écoulement d'une maniere brusque, & par des remedes externes, ils seroient plus nuisibles qu'utiles, il faut s'attacherà adoucir la masse du sang, & ensuite on pourra avec plus de sureté injecter des remedes dans l'oreille, nous sommes donc d'avis qu'on commence par faire une saignée du bras, & qu'on tire

au malade deux palettes de ſang, il ſe purgera le lendemain avec deux onces de pulpe de caſſe & un gros de ſel végétal qu'on fera bouillir dans deux verres de petit-lait, dans le premier on fera fondre une once & demie de manne; le lendemain du purgatif on lui fera prendre les bouillons ſuivans pendant huit jours.

BOUILLON.

Prenez demi-livre de maigre de veau que vous ferez bouillir à petit feu pendant toute la nuit dans un pot de deux écuellées, le lendemain vous y mettrez trois ou quatre petites écreviſſes de riviere que vous aurez fait mourir dans l'eau bouillante, & écraſées dans un mortier; vous les laiſſerez bouillir l'eſpace d'une petite heure, & ſur la fin vous y jetterez une poignée de feuilles de bourrache, de creſſon d'eau, de chicorée & une pincée de cerfeuil; enſuite on purgera le malade comme ci-deſſus & on le mettra à l'uſage du lait d'âneſſe dont on lui fera prendre tous les matins à jeun un demi-ſeptier, ou bien ſi on n'avoit pas de ce lait on lui ſubſtitueroit celui de vache.

qu'on mêleroit avec parties égales d'infusion de capillaire ou d'herbes vulnéraires de Suisse ; le malade pourra continuer ce lait jusqu'au printems, auquel tems il reviendra aux bouillons ci-dessus qu'on pourra faire avec un jeune poulet à la place du maigre de veau, & revenir ensuite au laitage dont il prendroit pour toute nourriture, si son estomac le supporte bien : on pourra aussi pendant l'usage du lait lui faire prendre de tems en tems pendant dix à douze jours douze gouttes de baume du Pérou dans une cuillerée de syrop de capillaire, en guise de thé. Quand le malade aura adouci la masse de son sang par les remedes proposés, alors on pourra employer les remedes externes suivans ; ils doivent tendre à déterger l'ulcere & non point à renfermer le pus & l'empêcher de couler, ainsi il ne faut pas mettre des gros tempons de coton, dans cette vue, comme le malade doit l'avoir pratiqué jusqu'ici ; au contraire il faut lui donner une issue, le délayer & en faciliter l'écoulement par des déterſifs tels que le lait, au commencement, ou la décoction d'orge & le miel rosat, ensuite la décoction des feuilles vulnéraires d'aigremoine, de plantain, d'absynthe

& de lierre terrestre que l'on injectera dans la cavité de l'oreille de tems en tems, enfin on pourroit aussi se servir de l'eau de Balaruc injectée, mais on ne conseille pas de commencer par-là, crainte que tarissant cette source, il ne se fît quelque dépôt sur quelques parties internes & que le malade ne perdît entiérement l'ouie.

Il faut que le malade observe un régime de vie très-exact ; qu'il se prive de tous alimens salés & cruds, qu'il ne mange que du bouilli, du rôti & de bons potages, qu'il ne boive point de vin, qu'il tienne sa tête bien chaudement, & ne s'expose point aux injures de l'air.

HAGUENOT.



CONSULTATION XCI.

Sur un soupçon de Mole dans la matrice.
Exposé de la maladie.

UNe femme âgée de 27. ans, d'un tempérament sanguin & mélancolique, est atteinte depuis environ cinq mois d'une douleur qui lui occupe particulierement la région de la matrice, laquelle est souvent terminée par une espece de perte qui lui arrive irréguliérement, & abondamment; & aussi-tôt la perte finie par le secours des bols d'alun composés que l'on est obligé de lui donner à cause de la trop grande quantité de sang qu'elle rend, la douleur recommence; cette malade a souvent des nausées dans le tems de ses douleurs, lesquelles nausées paroissent plutôt venteuses qu'autrement, puisqu'en rendant des vents par la bouche, elle se trouve soulagée, n'étant suivies d'aucun vomissement. Depuis environ trois mois l'on s'apperçoit que son ventre grossit & cette grosseur est sans aucun mouvement

manifeste, tel qu'ont coutume de l'avoir les femmes enceintes à un certain terme de leur grossesse ; ce qui fait conjecturer que c'est peut-être une mole qu'elle a dans la matrice, attendu qu'en mettant la main dessus la région de cette partie, l'on y sent un corps étranger assez dur & gros, lequel corps tombe toujours du côté que la malade se couche, & si elle est couchée sur le dos, il tombe dans la capacité du bassin, de sorte qu'il ne paroît plus de ventre, ayant les parties latérales du ventre toutes variqueuses & néanmoins sans douleur.

Nota. Que cette femme a eu huit enfans en sept couches, à toutes lesquelles grossesses elle a eu des pertes pendant les quatre premiers mois de chacune, à la réserve d'une seule, dont l'enfant est d'un tempérament plus robuste que les autres ; il est pareillement à propos de remarquer qu'à son pénultiéme accouchement qui fut le dix neuviéme août 1732. elle fut obligée de supprimer les épreintes, n'ayant pas le prompt secours de la matrone, cependant l'accouchement fut très-heureux.

Le dernier enfant qu'elle a porté, & dont elle fut heureusement délivrée le

vingt-uniéme septembre dernier ne lui a causé aucunes douleurs ni aucunes pertes. Après cet acouchement les lochies ont coulé assez, après quoi elle fut trois mois sans menstrues, ce qui lui occasionna une perte abondante dans laquelle on n'a reconnu ni caillots, ni faux germe, depuis lequel tems elle a toujours souffert comme elle fait principalement la nuit.

REPONSE A L'EXPOSE'.

Il est fort douteux que la malade ait une mole dans la matrice, la grosseur qu'on y remarque dans la région qui est dure au toucher ne quadre pas avec la mole ; il paroît même par cette circonstance qne c'est une tumeur qui a son siége dans le corps de la matrice, & qui en suit par-tout les changemens de situation ; mais ce qui augmente beaucoup ce soupçon c'est que la malade a depuis environ cinq mois une douleur dans la région de la matrice qui se termine souvent par une perte qui vient irréguliérement & abondamment ; toutes ces raisons font craindre que le corps de la matrice ne soit interessé, que la

tumeur dure qu'on y remarque ne soit d'un mauvais caractère, qu'elle ne se change enfin en une tumeur cancéreuse qui feroit infailliblement des ravages. On souhaite que ce soupçon ne soit pas fondé, & que dans peu on ait des éclaircissemens sur la mole tels qu'on n'en puisse douter par le lait qui paroîtra aux mammelles, & par d'autres signes qui puissent marquer la grossesse; cependant on ne doit pas négliger cette maladie. Il faut faire des remedes qui sans nuire à la disposition, supposé que la malade ait une mole, puissent cependant empêcher les progrès de la tumeur; pour cet effet on est d'avis de faire saigner la malade du bras, le lendemain elle sera purgée avec la potion qui suit.

PURGATION.

Prenez deux gros de séné, un gros de tartre soluble; faites bouillir légement dans une décoction de tamarins de huit onces, ajoutez sur la fin de la coction une pincée de graine de lin contuse & autant de fleurs de violette; dissolvez dans la colature une on-

ce & demie de manne ; ajoutez une once de syrop de fleurs de pêcher ; faites-en une potion qu'on prendra avec les précautions ordinaires.

Deux jours après cette médecine la malade prendra au lit le matin un bouillon préparé de la maniere qui suit.

BOUILLON.

Prenez un jeune poulet écorché, remplissez-lui le ventre d'une demi-once des quatre semences froides majeures ; faites bouillir pendant deux heures dans de l'eau de fontaine pour faire un bouillon ; ajoutez trois écrevisses de riviere que vous ferez mourir dans de l'eau bouillante, & que vous broierez dans un mortier ; quatre grenouilles ; faites bouillir pendant une heure ; sur la fin de la coction ajoutez une demi-poignée de feuilles d'aigremoine & autant de chicorée ; faites bouillir pendant un quart d'heure ; coulez avec expression.

Le tems de ce bouillon sera de dix jours, après lesquels le malade se purgera avec la médecine ordonnée ci-dessus, & s'étant reposée un jour après

s'être purgée, elle prendra le matin au lit un verre de lait d'ânesse fraîchement trait, adouci avec un peu de sucre. A mesure que la malade connoîtra que son estomac s'accoutumera au lait, elle en fera peu à peu augmenter la dose jusqu'à ce qu'elle en prenne une écuellée, & lorsque son estomac y sera entiérement accoutumé elle soupera sur les sept heures du soir avec une soupe au lait de vache ; elle mangera à dîner raisonnablement, sans pourtant trop remplir son estomac ; il faut continuer le lait deux fois par jour jusqu'aux chaleurs de l'été sans qu'il soit nécessaire de se purger qu'en le quittant, & à moins qu'on ne reconnût que le lait s'aigrît dans l'estomac, mais on espere qu'en observant un régime de vivre convenable la malade ne sera pas obligée de se purger que lorsqu'elle voudra quitter le lait. Pendant le tems de ces remedes on examinera l'état de la malade, & sur-tout le volume du ventre, afin d'avoir des éclaircissemens nécessaires pour décider d'une maniere plus sûre sur la nature de la grosseur de la matrice ; cependant si la malade y sent des douleurs, on conseille de faire des fomen-

tations sur la région de la matrice avec la décoction de feuilles de mauve, de violette & de morelle par parties égales; & si malgré ces remedes les douleurs sont vives, il faudra saigner la malade, & lui donner quelque narcotique à une dose convenable. La malade ne fera pas maigre, ne mangera d'aucunes viandes salées ou épicées, se nourrira avec des soupes, du bouilli, du rôti, mangeant des viandes de boucherie, du gibier, de la volaille, si elle boit du vin elle le quittera & se mettra à l'eau pour sa boisson ordinaire.

Délibéré à Montpellier, *signé* LAZERME.



CONSULTATION XCII.

Sur une affection scorbutique.

MEMOIRE.

LE Frere B . . . . . de la Compagnie de l'Oratoire âgé de cinquante-un ans, d'un tempérament mélancolique & fort délicat a été sujet pendant dix ans à de grandes douleurs d'estomac qui l'obligeoient à être continuellement attentif à ne prendre qu'une fort petite quantité d'alimens, & à les bien choisir pour ne pas s'exposer à de tristes retours; il est vrai qu'il avoit passé quelque tems assez tranquillement à la faveur de quelques remedes rafraîchissans & apéritifs, mais il y a quatre ou cinq mois qu'il lui survint de grandes douleurs aux lombes qui s'étendoient jusqu'aux genoux, & sur les jambes; & peu de jours après on vit paroître sur les deux jambes des taches noires qui peu à peu devinrent plus larges que la main; ses gencives s'ulcérerent, & ses dents étoient toutes branlantes : par le moïen des gargarismes &

des antiſcorbutiques qu'il prit pendant long-tems, les ulceres des gencives furent guéris & les dents ſe raffermirent ; les grandes taches noires des jambes diſparurent peu à peu ; il avoit aſſez d'appétit : & ce qu'il y avoit pour lui de plus conſolant, il ne ſentoit aucune douleur d'eſtomac, il ſe préparoit déja à aller à la campagne afin de s'y remettre entierement, lorſque les douleurs des jambes le reprirent plus violemment que jamais, & le tourmentent depuis ce tems ſi fort que lorſqu'il veut différer de prendre du laudanum, elles s'étendent ſur tout le côté ; mais peu de tems après qu'il a pris ce remede il eſt dans un calme parfait, & en état de reprendre ſes occupations, j'entens un petit travail de main, car il n'eſt gueres en état de marcher ſans potence, & cela dure autant que l'effet du laudanum, après quoi les douleurs le reprennent & l'obligent d'avoir recours au même remede cependant les gencives & les dents ſont toujours en un bon état ; il ne paroît rien aux jambes ; ſon appétit ſe ſoutient, ſon eſtomac ne ſouffre point, & il n'a jamais la fiévre. Depuis cette rechûte il a pris tous les antiſcorbutiques dont il

avoit auparavant usé avec tant de succès,le petit-lait clarifié n'a pas été oublié, on y a toujours ajouté du suc de cresson d'eau ou de fumeterre ; bouillons de poulet avec les herbes antiscorbutiques, & les écrevisses de riviere, les bains, les saignées, les purgatifs, mais tout est inutile, les douleurs reviennent toujours, après l'effet du laudanum, duquel il ne sçauroit se passer.

REPONSE.

Les taches noires que le frere B. a aux jambes, les ulceres qu'il a eu aux gencives avec les dents branlantes, caractérisent si bien l'affection scorbutique qu'on ne peut pas la méconnoître, ainsi on doit rapporter la douleur des jambes au même vice des humeurs qui a produit le scorbut, & par conséquent on ne peut soulager le malade que par l'usage des remedes internes. Mais l'affection scorbutique, reconnoît pour cause une constitution des liqueurs, & sur-tout de la lymphe, grossiere, séche & acrimonieuse que le vice ou dérangement des digestions,marqué par la colique d'estomac, qui a précédé, a produit. Cette

maladie a augmenté, il faut par conſéquent s'attacher à rectifier les digeſtions, donner de la fluidité aux humeurs, détremper, & adoucir, c'eſt auſſi ce qu'on ſe propoſe de faire par l'uſage des remedes ſuivans.

Le malade ſe fera tirer deux palettes de ſang de l'un des bras, le lendemain il ſe purgera avec la médecine qui ſuit,

PURGATION.

Prenez trois gros de ſéné, un gros de tartre ſoluble; faites bouillir légérement dans une décoction de tamarins de douze onces; ſur la fin de la coction ajoutez une demi-poignée de fleurs de pêcher, deux pincées de fleurs de violette; diſſolvez trois onces de manne de Calabre; faites-en une potion que le malade prendra en deux fois avec les précautions ſuivantes.

Le malade prendra la premiere priſe à cinq heures du matin, la deuxiéme à ſept; il prendra un bouillon ordinaire à huit heures, & dînera à midi: s'étant repoſé un jour après cette médecine il prendra le bouillon ſuivant.

BOUILLON.

Prenez un jeune poulet, faites-le bouillir pendant deux heures dans une suffisante quantité d'eau de fontaine pour faire un bouillon ; ajoutez un gros de racine d'enula campana coupée à petits morceaux ; quatre écrevisses de riviere ; bouchez exactement le pot, & faites bouillir légérement pendant une heure ; sur la fin ajoutez une demi-poignée de feuilles de chicorée sauvage, & huit cloportes lavés ; coulez avec expression. Il faut prendre ces bouillons pendant neuf jours & se purger à la fin avec la médecine ordonnée ci-dessus ; deux jours après cette médecine le malade prendra au lit un grand verre de petit-lait tiré du lait de chévre avec la présure, ou demi-gros de crême de tartre, clarifié avec le blanc d'œuf, on y éteindra deux ou trois clous rouillés & rougis au feu, on y fera infuser un moment une pincée de sommités de fleurs d'hypéricum, l'ayant coulé on y ajoutera deux bonnes cuillerées de suc de cresson épuré par résidence, & ce qu'il faudra de sucre pour l'adoucir ; il faudra prendre le petit-lait

pendant douze matins & se purger à la fin avec la médecine ci-dessus, ensuite reprendre les bouillons d'écrevisses pendant neuf jours, se repurger au bout. Et comme après ces remedes on aura lieu de croire que l'estomac sera en meilleur état, deux jours après cette médecine, le malade prendra au lit un verre de lait d'ânesse fraîchement trait, adouci avec un peu de sucre, & pour empêcher que le lait n'aigrisse dans l'estomac il prendra immédiatement avant le lait la poudre suivante.

POUDRE.

Prenez un gros de corail rouge préparé, & autant de cachou; un scrupule d'antimoine diaphorétique; mêlez & faites-en une poudre pour une prise.

Il continuera l'usage de cette poudre pendant trois semaines & ne la quittera que lorsque son estomac s'accoutumera au lait; s'il passe bien il pourra prendre à dîner une soupe au lait avec un œuf mollet, à souper un ritz au lait, à neuf heures une écuellée de lait de vache.

Comme cette maladie marque un vice des humeurs qui ne se peut corriger

que par un long usage des remedes le malade prendra les mêmes remedes le printems & l'automne de l'année prochaine, il continuera l'usage du lait jusqu'au mois de septembre, & n'en prendra que trois fois par jour, s'il ne peut s'accoutumer à la diéte blanche, il se nourrira avec de bons potages, du bouilli & du rôti, évitera les ragoûts, les viandes salées, enfumées & épicées.

Délibéré à Montpellier, *signé*. LAZERME.

CONSULTATION XCIII.

Sur une ardeur d'urine. Exposé de la maladie d'une Religieuse de saint Benoît âgée de dix-huit ans.

AU mois d'octobre 1725 la malade eut un grand rhume accompagné d'une fiévre, après le rhume passé il lui resta une petite fiévre; la malade étant sujette aux vers on soupçonna que c'étoit ce qui entretenoit la fiévre, on lui donna l'émétique; la fiévre continuant on la purgea: comme la fiévre persistoit toujours

toujours elle prit pendant quinze jours des amers soir & matin qui emporterent la fiévre, mais il survint une grande irritation d'urine nuit & jour & beaucoup de chaleur dans le ventre avec grande cuisson; la malade prit le demi-bain plusieurs fois le jour, & à la sortie elle urinoit beaucoup à la fois; mais un quart d'heure après, l'irritation la prenoit; ensuite elle ne l'eut plus la nuit, la malade dormoit bien; elle a été saignée deux fois au pied sans succès; elle a pris de l'ipecacuanha qui emporta presque l'irritation, ensuite la malade a usé du cachou, des crêmes de ritz, de prisane de graines de lin, de racines de guimauve; mais il lui restoit une petite envie d'uriner, à l'exception que les trois jours que durent les régles, elle n'a aucun ressentiment de son mal, même au plus fort de l'irritation; les urines changeoient plusieurs fois de couleur pendant le jour, principalement durant le tems de la digestion, & à quatre heures du soir, tems dans lequel tous les jours à des heures réglées elle rendoit les urines blanches comme le lait, les urines ayant déposé il y avoit au bas beaucoup de glaires, au premier coup d'œil il paroissoit que c'é-

toit du pus, souvent avant de les rendre venoit une urine très-naturelle; l'ipecacuanha ayant rallenti un mois la grande ardeur d'uriner on s'en tint à l'usage des crêmes de ritz & de la ptisane comme il est dit ci-dessus: le mal revint ensuite avec la premiere violence, à l'exception de la nuit; on lui donna de l'ipecacuanha qui lui ôta les pressantes envies, & quand elle est réglée elle n'en n'a aucune; la situation présente de la malade est qu'elle conserve une petite envie d'uriner, elle retient son urine sans peine, souvent dans le tems de la digestion, elle rend des glaires; il se porte dans cette heure-là de grandes rougeurs aux joues, urinant fréquemment & peu à la fois; la malade a de fréquens rhumes de cerveau, il y a des tems qu'elle n'est pas quinze jours sans en avoir; elle a aussi d'extrêmes foiblesses d'estomac, & depuis qu'elle est réglée elle les a toujours un peu, & de trois en trois semaines: depuis trois mois elle les a chaque mois, & lorsqu'elle les a elle se plaint d'une douleur dans une jambe; elle n'a pas rendu de vers dans le cours de sa maladie; elle a été une fois trois jours avant ses regles

ſans ſe reſſentir de ſon incommodité, & trois jours pendant ſes regles; après les ſix jours de bon, le mal eſt revenu comme auparavant. Il y a deux ans qu'il ſurvint à la malade une douleur au côté du cou de la groſſeur d'un œuf de poule qui fut très-longue à venir à ſuppuration, qui fut ouverte & guérie en cinq ſemaines, par les efforts que cette petite malade a faits pour vomir par le moyen de l'ipecacuanha; il lui eſt ſurvenu quelques glandes, dont l'une eſt groſſe comme un petit œuf de pigeon qui pourroit peut-être venir à ſuppuration.

REPONSE

Après avoir examiné avec attention le mémoire qu'on nous a remis, il nous a paru que l'ardeur d'urine que la Dame Religieuſe a depuis quelque tems vient d'un gonflement de glandes qui ſont en quantité au cou de la veſſie, cela paroît aſſez démontré par le ſoulagement que l'ipecacuanha a procuré à la malade, & par la ceſſation de l'ardeur d'urine dans le tems des regles, qui n'arrive que parce que le ſang ſe porte en

moindre quantité au cou de la vessie dans le tems qu'il sort abondamment par les vaisseaux de la matrice, ce gonflement vient en conséquence de l'épaississement de la lymphe qui se sépare dans lesdites glandes, & cette lymphe naturellement épaisse, comme on le voit par les tumeurs que la malade a eu au col il y a 2 ans, & les rhumes fréquens du cerveau auxquels elle est sujette, le devient encore considérablement par le dérangement des digestions marqué par les rougeurs qu'elle a eu aux joues quelques heures après le repas, & les vers auxquels elle est sujette; tout ce qu'on vient de dire sur la cause de cette maladie paroît confirmé par la nature des urines que la malade rend en différens tems, & par les glaires qu'on y remarque; cette maladie pourroit avoir des suites fâcheuses; le col de la vessie pourroit s'enflammer & produire une rétention d'urine; la lymphe épaisse qui découle de tems en tems des glandes gorgées dans la vessie qui produit les glaires pourroit lier le tartre de l'urine & produire le calcul; on espere de prévenir ces suites par l'usage des remedes suivans.

On croit devoir commencer par les

remedes qui sont propres à fortifier l'estomac, à rectifier les digestions, ensuite on donnera les délayans & adoucissans; enfin on se servira des remedes propres à résoudre les embarras des glandes & fortifier leur ressort: dans cette vue on purgera la malade avec la médecine qui suit.

PURGATION.

Prenez un gros de séné, de rhubarbe, & autant de tartre soluble; faites bouillir dans une décoction de polypode de six onces; dissolvez dans la colature une once & demie de manne de Calabre; ajoutez une once de syrop de chicorée composé; faites-en une potion qui sera prise avec les précautions convenables.

Deux jours après cette médecine la malade prendra le matin le bouillon qui suit.

BOUILLON.

Prenez un jeune poulet; faites-le bouillir pendant deux heures dans une suffisante quantité d'eau de fontaine pour en faire un bouillon; ajoutez quatre

écreviſſes de riviere & un gros d'enula campana ; faites bouillir légérement pendant une heure ; ſur la fin ajoutez une demi-poignée de feuilles de creſſon : coulez avec expreſſion.

Le tems de ce bouillon ſera de dix jours, après leſquels la malade ayant été repurgée avec la médecine ci-deſſus elle prendra le matin au lit un bon verre de lait d'âneſſe fraîchement trait, adouci avec un peu de ſucre, à meſure que la malade connoîtra que ſon eſtomac s'accoutumera au lait, elle en fera peu à peu augmenter la doſe juſqu'à ce qu'elle en prenne une bonne écuellée, & afin que le lait paſſe par l'eſtomac ſans s'y aigrir la malade prendra, trois fois la ſemaine, le matin immédiatement avant le lait, la poudre ſuivante.

POUDRE.

Prenez un ſcrupule de corail rouge préparé & autant de cachou ; douze grains d'antimoine diaphorétique ; mêlez : faites en une poudre pour une priſe.

La malade prendra le lait pendant deux mois, ſe purgeant au milieu & à la fin ; dès que la malade ſera au lait on

appliquera sur la région de la vessie un cataplasme fait avec la mie de pain & une poignée de feuilles de jusquiame hachées & bouillies dans le lait jusqu'à consistence de cataplasme ; y ajoutant sur la fin deux jaunes d'œuf. On changera le cataplasme deux fois le jour, le matin & le soir, & on le continuera pendant huit à dix jours ; après le tems du cataplasme on fera deux fois le jour des injections dans la vessie avec le suc de cresson tiré récemment & dépuré par résidence : il faut faire cette injection avec une petite seringue, & faire tiédir le suc avant de l'injecter ; on fera ces injections pendant quelque tems, & on les réitérera quelques jours après les avoir cessées, s'il est nécessaire pour laver la vessie & fortifier les glandes de son col. Pendant l'été on fera prendre le demi-bain à la malade, quelques jours après elle boira les eaux acidules légéres qu'on pourra avoir dans le pays, elle les prendra dégourdies au bain-marie pendant neuf jours ; le premier jour on dissoudra deux onces de manne dans le pénultiéme verre : l'automne prochain la malade prendra les bouillons & le lait d'ânesse avec les mêmes précautions que

ci-dessous. Quant aux glandes qui sont survenues depuis peu, on trouve à propos de n'y rien appliquer pour ne pas déterminer la suppuration, il faut se contenter des remedes internes, qui en corrigeant l'épaississement de la lymphe pourront en procurer la résolution; si malgrè ces précautions la plus grosse des glandes paroît venir à suppuration, on appliquera l'emplâtre de Vigo, ou le cataplasme suppuratif, & dès qu'on connoîtra que la glande sera en suppuration il faudra l'ouvrir, & n'attendre pas qu'elle s'ouvre d'elle-même, afin de bien vuider le pus, l'empêcher de croupir & de fuser dans les parties voisines; ensuite on pansera la plaie méthodiquement jusqu'à ce qu'elle soit cicatrisée: on ne parle pas du régime de vivre, parce qu'on est persuadé que Monsieur le Médecin ordinaire en fait observer un convenable; on fera seulement observer que la Dame malade ne peut faire maigre, ni suivre les exercices de la Communauté.

Délibéré à Montpellier. *signé* LAZERME.

CONSULTATION XCIV.

Sur une colique d'estomac.

IL est bien aisé de juger par le détail de la relation de cette colique habituelle dont Mademoiselle est attaquée depuis plusieurs années, par intervalle, accompagnée de vomissement des alimens, & ensuite de bile jaune ou verte; il est, dis-je, aisé de juger que ce mal est occasionné par des matieres indigestes, épaisses, visqueuses, âcres, & gluantes qui venant à se gonfler, à se rarefier, & s'attachant par leur viscosité aux parois nerveuses de l'estomac doivent nécessairement se dissoudre, l'irriter fortement & causer tout ce désordre. Le caractere des matiéres qui sortent par le vomissement, & ce qui est affirmé dans la relation, sçavoir que l'accident de colique n'arrive que lorsque Mademoiselle a mangé quelque chose de pesant & de froid, sont des preuves évidentes de la cause que nous venons d'établir, & pour ce qui concerne les

autres ſymptômes qui ſuivent cette colique, lorſqu'elle eſt ſur la fin, & qu'elle a duré vingt-quatre heures, la fiévre qui redouble pluſieurs fois dans cet eſpace de tems, des douleurs qui ſe répandent dans tout le corps, ſurtout au bas-ventre, aux épaules, & qui ſe fixent enfin aux reins; de façon que cette premiere colique finit aſſez ſouvent par la néphrétique, il me paroît que ces nouveaux ſymptômes doivent être attribués à la même cauſe, c'eſt-à-dire à des matieres mal digérées, âcres, groſſieres & bilieuſes qui paſſent dans les inteſtins, & les vaiſſeaux chyliférés & ſanguins, qui après avoir imprimé les mêmes vices au ſang & à la lymphe auſſi bien qu'au chyle, vont enfin embarraſſer les reins, les détendre, les irriter & produire la néphrétique.

Sur ces principes il ne ſera pas difficile de comprendre que pour remédier à cette indiſpoſition il faut commencer par nettoyer & débarraſſer l'eſtomac & les premieres voies de toutes les matieres indigeſtes & gluantes qui peuvent y être ramaſſées, enſuite s'attacher à purifier la maſſe du ſang, des humeurs de même nature qui y ſont

mêlées, & débarrasser aussi les reins de celles qui y sont engagées, & de rétablir enfin le ressort des organes de la digestion, & faire ensorte que cette digestion se fasse selon les loix de la nature, pour éviter que les matiéres gluantes & les embarras des couloirs ne se renouvellent. Pour satisfaire à ces indications la condition la plus essentielle est de renoncer à l'avenir à tous les alimens grossiers, pesans, visqueux, gluans, âcres, piquans, en un mot indigestes, d'autant mieux que cette mauvaise nourriture a toujours été le principe & la source des accidens mentionnés; il est d'une nécessité indispensable de ne prendre que ceux qui se peuvent digérer aisément & qui sont incapables de surcharger & d'irriter, tels sont le potage bien trempé, le bouilli & le rôti, l'agneau tendre, le veau de lait, le poulet, les jeunes pigeons, les chapons, les perdreaux, & sur-tout ce qui s'appelle volaille blanche, & le tout en quantité modérée, la sobriété n'étant pas moins importante que le choix des bons alimens; il faut se contenter de deux repas, du dîner & du souper, de manière que ce dernier soit

modique ; il n'eſt rien de ſi efficace pour donner du reſſort & de la force à l'eſtomac, & pour ſe garantir de toutes ſortes de maladies que de ſe priver de tems en tems, par exemple deux ou trois fois la ſemaine, du repas du ſoir, ne prenant alors qu'une croute de pain ou quelques petits biſcuits pour boire un coup, ou tout au plus un ſimple potage ; enfin il n'eſt rien de ſi ſain que de ſe lever toujours de table avec appétit, & pour ſe bien porter il eſt eſſentiel de s'abſtenir de tout ce qui s'appelle collation, encore plus de ragoûts, de petit ſalé, de viandes cuites au four, de ſucreries, du maigre, de fritures, de légumes, de fromage, de fruits, d herbages cruds, de ſalade, &c.

La vie ſédentaire eſt auſſi très-nuiſible dans les maux d'indigeſtion, & ſurtout dans la colique d'eſtomac, & au contraire l'exercice journalier eſt très-ſalutaire pour faire paſſer la portion même la plus groſſiere des alimens, & pour les empêcher de croupir dans le fond de cette organe, enſorte qu'on a vu pluſieurs perſonnes guérir de cette maladie en montant journellement à

cheval, ou se promenant après le repas sans se trop fatiguer, cet exercice faisant circuler le sang du centre à la circonférence; enfin il faut aussi chercher à se distraire & à se tranquilliser pour que les esprits se répandant avec facilité du cerveau dans toutes les parties, & notamment dans l'estomac, aident la digestion qui ne sçauroit se faire lorsqu'ils sont retenus dans la région supérieure par les rêveries, par les chagrins & la tristesse.

Pour ce qui concerne les remedes je serois d'avis que Mademoiselle commençât d'abord par se faire tirer du sang de l'un des bras le matin à jeun, supposé que le pouls fût plein & animé, & s'il est petit & médiocre, il vaut mieux se faire saigner sur les quatre ou cinq heures après midi, & une heure après elle se fera donner un lavement avec une livre de décoction de tripes dans laquelle on délayera trois onces d'huile d'olive; le lendemain elle prendra le matin à jeun un remede propre à nettoyer l'estomac composé comme il suit.

POTION EMETIQUE.

Prenez trente grains d'ipecacuanha ; un grain de tartre ſtibié ; un gros de confection d'hyacinthe ; diſſolvez dans une ſuffiſante quantité d'eau de chardon bénit ; faites-en une potion que l'on prendra le matin à jeun.

Dès que ce remede commencera d'opérer on facilitera ſon action en faiſant avaler à la malade quelques verres d'eau tiede ou quelques taſſes de thé ; le jour ſuivant, ou le lendemain en cas qu'elle ſoit fatiguée elle ſe purgera de la maniere ſuivante.

PURGATION.

Prenez un gros & demi de ſéné ; un gros de ſel prunelle & de ſemences d'anis ; un limon, ou un citron coupé par tranches ; faites bouillir légérement dans douze onces ou deux verres d'eau de fontaine pour deux priſes, à la premiere vous ajouterez deux onces de manne de Calabre, & la malade la prendra le matin à jeun ; la ſeconde

quatre heures après, prenant entre les deux un bouillon altéré avec des feuilles de chicorée sauvage, ou de cresson, ou de bourrache.

Après ces remedes généraux Mademoiselle prendra pendant douze jours des bouillons faits au bain-marie avec une livre de maigre de veau coupé à tranches, une poudre composée d'une dragme de rhubarbe, autant de cloportes & de sel végétal, le tout réduit en poudre subtile, ajoutant une bonne poignée de chicorée sauvage, demi-poignée de sommités de millepertuis, un gros de racine d'enula campana & douze fleurs de camomille, le tout haché bien menu & bien mêlé avec les drogues précédentes pour saupoudrer toutes les tranches, tant dessus que dessous; après quoi on les mettra dans un pot de terre couche sur couche avec une grande écuellée d'eau de fontaine, couvrant ensuite le pot d'un double papier, bien lutté sur les côtés de son couvercle pour le placer au bain marie, c'est-à-dire dans un chaudron rempli d'eau chaude avec du foin autour, faisant bouillir à petit feu bien suivi pendant huit à neuf heures: coulez enfin & exprimez vous

aurez deux priſes de bouillon, dont la malade prendra une priſe à quatre ou cinq heures du matin, & la deuxiéme à huit ou neuf heures, ne dînant que quatre heures après; & continuant de même pendant douze jours, après leſquels la malade ſe purgera avec les deux verres de ptiſanne laxative ci-devant; après ces premiers remedes la ſaiſon ne permettra pas d'en employer d'autres qui ne ſont pas moins convenables; mais en attendant le printems uſez du meilleur kina dont vous prendrez un gros dans un petit verre d'eau de fontaine chaque jour avant le repas, & dînez par-deſſus, rien n'étant plus efficace pour aider la digeſtion, & en même tems à la place du déjeûner la malade prendra un bouillon fait avec une livre de celet de mouton, ou autant de maigre de veau, y faiſant bouillir ſur la fin pendant demi-heure une once de racine d'althéa, ou une petite poignée de fleurs de manne; il faut auſſi pendant le cours de cette ſaiſon, tenir l'eſtomac bien chaud en appliquant une ceinture d'étoffe de laine molle qui occupe juſqu'au nombril, & qui ſoit médiocrement ſerrée; dès que le printems ſera

arrivé il faudra renouveller les remedes généraux marqués ci-dessus, la saignée du bras, le vomitif, les purgations, les bouillons de veau au bain-marie; après la derniere purgation, il sera à propos de prendre un bolus apéritif stomachique & purgatif pendant neuf jours.

BOL.

Prenez quinze grains de safran de mars apéritif, de sel d'absynthe, de cloportes & de rhubarbe mise en poudre autant de chacun; trente grains de cornachine; dix-huit grains de jalap; dix grains de cassia lignea, & autant de safran oriental; six grains de fleurs martiales de sel amoniac; faites-en plusieurs bols avec une suffisante quantité de syrop de chicorée; on les enveloppera dans du pain à chanter, & on les prendra le matin à jeun, en buvant par-dessus une tasse ou deux d'infusion de thé, & deux heures après un bouillon altéré avec des feuilles de chicorée sauvage ou de cresson.

Les neuf jours finis, il est encore nécessaire de se purger & de boire ensuite les

eaux thermales, ou chaudes, telles que celles de Balaruc qu'il faudroit faire apporter, & on en prendroit trois matins à jeun à la quantité de douze ou quinze verres dans une heure & demie de tems, faisant dissoudre une prise de sel polycreste dans le premier verre du premier jour, & dans le dernier du troisiéme jour; ces remedes avec le régime de vivre sont suffisans pour remplir les principales indications, de nettoyer, d'adoucir, de purifier, de débarrasser les reins, les visceres & les premieres voies; après la boisson on peut donner, tous les matins, jusqu'au tems des grandes chaleurs, le lait de vache coupé avec parties égales de chicorée; & les vives chaleurs étant venues boire pendant neuf matins des eaux minérales rafraîchissantes, nitreuses ou vitrioliques, légérement ferrées, se purgeant devant & après, & si pendant le cours de ce traitement l'accident de la colique survenoit, que le malade risquât la syncope, il faudroit appaiser les douleurs & réveiller le pouls en faisant prendre deux ou trois grains de laudanum avec quatre ou cinq grains de castor & un peu de conserve de rose,

& la douleur calmée, déraciner la caufe par les remedes généraux tels que deffus, au lieu que fi la douleur eft fupportable les remedes généraux doivent précéder le narcotique ; la décoction de fleurs de camomille & les huiles adouciffantes d'amandes douces & de lin font très-recommandées dans cette occafion pour appaifer les douleurs.

Délibéré à Montpellier 1735. *figné* LAZERME.

CONSULTATION XCV.

Sur des infomnies.

On ne peut pas affurer pofitivement que Mademoifelle foit groffe quoique fes régles aient ceffé pendant deux mois, on peut fuppofer que cette fuppreffion eft une fuite des incommodités qui d'ailleurs paroiffent affez confidérables pour la produire, en effet la colique, le dérangement des digeftions marqué par le dégoût, & les vents que

la malade sent dans son estomac & qui le gonflent pourroit être la cause de cette suppression ; enfin la constitution du sang séche & acrimonieuse pourroit aussi y contribuer ; c'est à cette derniere cause qu'il faut rapporter la maigreur, l'insomnie & la douleur que la malade sent entre les deux épaules ; cependant comme la suppression des regles peut faire soupçonner la grossesse on ne doit faire aucun remede qui puisse nuire à Mademoiselle, de sorte qu'on doit rectifier les digestions, humecter & adoucir le sang par les remedes convenables, & qui ne sçauroient incommoder la malade quand même elle seroit grosse : pour cet effet dès que Mademoiselle sera de retour elle se fera tirer deux palettes de sang de l'un des bras, & le lendemain elle se purgera avec la médecine qui suit.

PURGATION.

Prenez un gros de rhubarbe & autant de tartre soluble ; une pincée de sommités d'absinthe & de semences de coriandre ; faites bouillir dans une décoction de feuilles de chicorée sauvage

de six onces ; ajoutez une poignée de fleurs de pêcher ; dissolvez dans la colature faite avec expression deux onces de manne de Calabre ; faites-en une potion qu'on prendra avec les précautions convenables.

Deux jours après elle prendra le matin au lit à son lever l'opiate suivante.

OPIATE.

Prenez un gros & demi d'extrait de rhubarbe, un scrupule de conserves de kinorrhodon & d'enula campana autant de chacune ; douze grains d'extrait de genievre ; faites-en une opiate pour une prise avec une suffisante quantité de syrop de chicorée composé.

Mademoiselle prendra immédiatement après cette opiate un bouillon fait avec un jeune poulet & un morceau de maigre de veau, dans lequel on fera bouillir un moment une poignée de feuilles de cresson ou de chicorée ; & comme la malade a une grande insomnie depuis quelque tems, il faudra lui faire prendre lorsqu'elle se couchera quinze ou vingt gouttes anodines avec une cuillerée de syrop de capillaire, & autant d'eau de fleurs d'orange.

Le tems de cette opiate & du bouillon sera de dix jours, après lesquels elle se purgera avec la médecine ci-dessus, & deux jours après elle prendra le matin au lit un bon verre de lait d'ânesse fraîchement trait & adouci avec un peu de sucre, & si son estomac a peine de soutenir le lait elle prendra immédiatement avant le lait une poudre faite avec vingt grains de corail préparé, & autant d'os de séche, & dix grains d'antimoine diaphorétique; dès qu'elle connoîtra que son estomac s'accoutumera au lait elle en fera augmenter peu à peu la dose jusqu'à ce qu'elle en prenne une bonne écuellée; & enfin quelques jours après qu'elle aura pris cette dose de lait & qu'elle s'en trouvera bien, elle soupera sur les six heures du soir avec une soupe au lait, elle le continuera deux fois le jour jusqu'aux grandes chaleurs, ne mangeant de viande qu'à dîner seulement; il faudra la purger de tems en tems, mais le plus rarement qu'il sera possible lorsque son estomac le demandera nécessairement, elle continuera la poudre absorbante ordonnée ci-dessus autant de tems que son estomac le demandera, mais lorsqu'elle connoîtra que le lait passe

bien, & que son estomac est entiérement accoutumé, elle la quitttera.

On ne peut pas déterminer le tems qu'elle usera des gouttes anodines ; on doit seulement avertir que Mademoiselle doit les prendre même dans le tems du lait, tant qu'elle ne pourra pas dormir, mais dès qu'elle s'appercevra qu'elle dort assez il faudra quitter peu à peu les gouttes ; si pendant le tems du lait la malade n'a pas le ventre libre elle prendra de deux jours l'un un lavement fait avec l'eau tiéde & quelques cuillerées d'huile : il faut que Mademoiselle garde un bon régime de vie, qu'elle ne fasse pas maigre, qu'elle ne mange d'aucunes viandes salées ni de ragoûts, qu'elle se nourrisse avec la soupe à la viande, du bouilli & du rôti : au commencement du mois de juillet elle nous fera sçavoir son état pour lui prescrire les remedes qu'elle doit faire pendant l'été, & sur-tout on nous apprendra si elle est grosse, parce que d'ici à ce tems on peut le sçavoir certainement.

Délibéré à Montpellier. *signé* LAZERME.

Fin du septiéme Volume.